TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 881 — MERCREDI 23 JANVIER 1980

Repli du cours de l'or

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 96 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,60 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES RÉPERCUSSIONS DE L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

Un message « musclé »

Pour ceux qui en doutaient encore, le message du président Carter sur l'« état de l'Union », rendu public lundi 21 janvier à Washington, vient apporter la preuve qu'un tournant décisif a été pris par les Américains en matière de politique étrangère et, par voie de conséquence, dans le domaine de la défense. Certes, l'emphase imprègne traditionnellement ce morceau de rhétorique, dont l'origine remonte à George Washington. Mais il faut prendre au mot le chef de l'exécutif américain quand il affirme que l'invasion de l'Afghanistan constitue « une menace pour la paix mondiale » et « un des plus sérieux défis » auxquels aient dû faire face les Etats-Unis au cours de leur histoire. L'accent est mis sur le renforcement de la puissance américaine, ce dont témoigne sans équivoque l'envoi prochain devant le Congrès d'un projet de budget militaire en hausse de plus de 5 % en termes réels.

Quel chemin parcouru par ce candidat au ton évangélique qui parcourait les Etats-Unis en 1976 en prônant la fraternité, l'amour et un désarmement quasi universel ! Faut-il rappeler que, dans son premier message, en 1978, M. Carter, constatant que « pour la première fois en une génération nous n'affrontons pas de crise internationale importante ni de malaise intérieur », évoquait tout naturellement la « compétition pacifique » avec l'U.R.S.S. ? En 1979 encore, le président proclamait hautement que « la question n'est pas de savoir quelle superpuissance dominera le monde » puisque « aucune ne le peut ni ne le veut ».

C'est cette deuxième affirmation qui est maintenant mise en doute. M. Carter a fait savoir publiquement à ses concitoyens le 31 décembre, lors d'un entretien télévisé, que les événements d'Afghanistan avaient modifié radicalement son opinion sur les Soviétiques. Sur quoi fondait-il donc son évaluation précédente de la politique extérieure de l'U.R.S.S. ? N'avait-il pas tout simplement projeté sur ses interlocuteurs le pacifisme foncier qui est un des traits de sa personnalité ? M. Carter est un président qui s'entoure, — peut-être de façon excessive — de nombreux conseillers. Mais il décide visiblement seul des orientations importantes : la campagne pour les droits de l'homme, l'effort de paix au Proche-Orient, par exemple, doivent lui être attribués. On peut parier qu'il en va de même pour le sursaut face à l'U.R.S.S. et que M. Carter, désormais, à sa manière parfois gaffeuse mais obstinée, poursuivra la nouvelle voie qu'il s'est tracée : donner la priorité à la sécurité sur la coopération.

L'hôte de la Maison Blanche fait face à une situation qui n'est pas sans rappeler celle qu'a connue un autre président démocrate qui s'est révélé dans l'épreuve, Harry Truman, lors de la menace soviétique sur la Grèce et la Turquie en 1947. La tension internationale profite incontestablement à M. Carter sur le plan électoral, comme cela avait été le cas pour Truman. Déjà les sondages avaient enregistré la spectaculaire remontée du président sur son rival, le sénateur Edward Kennedy. Les électeurs de l'Iowa ont confirmé cette tendance en accordant, lundi, deux fois plus de voix au premier qu'au second lors d'une consultation interne du parti démocrate. C'est un leader renforcé dans son autorité qui s'adressera mercredi soir au Congrès pour préciser ce que l'on peut déjà appeler la « nouvelle donne » de la politique étrangère américaine.

M. Carter donne la priorité au « renforcement de la puissance militaire » des États-Unis

Modifiant, en raison de la crise afghane, l'ordre des priorités nationales américaines, le président Carter a placé, le lundi 21 janvier, dans un message sur l'état de l'Union, « le renforcement de la puissance militaire des Etats-Unis et de leurs amis » au premier plan de ses objectifs. Il entend par ailleurs lever certaines des entraves mises à la liberté d'action de la C.I.A.

L'appel américain au boycottage des Jeux olympiques suscite peu d'approbations formelles dans le monde. Le gouvernement français poursuit sa « procédure d'explication » avec l'U.R.S.S., dans l'attente d'une prise de position commune des Neuf, que l'embarras des Européens rend délicate. Il semble toutefois partager l'opinion de M. Chaban-Delmas, qui a déclaré lundi, à son départ pour Moscou, « désapprouver totalement » l'initiative américaine. L'U.R.S.S., pour sa part, semble, selon notre correspondant, voir dans l'appel de M. Carter un affront à son égard.

Un pont aérien intensif achemine sur Kaboul depuis plusieurs jours d'importants effectifs soviétiques. Les Américains croient savoir que l'armée rouge a perdu un millier d'hommes au cours des dix derniers jours. A Téhéran, le ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, a répété lundi que son pays « ne pouvait rester silencieux » devant la situation créée à sa frontière.

De notre correspondant

Washington. — Les changements de politique apparaissent généralement davantage dans la modification des priorités que dans l'abandon des vieilles formules. Le message sur l'état de l'Union que M. Carter a envoyé, lundi 21 janvier au Congrès, ne déroge pas à la règle : les anciennes priorités de la politique étrangère sont bien mentionnées, mais, par exemple, la protection des droits de l'homme est passée au quatrième rang des « *cinq buts fondamentaux de l'Amérique dans les années 80* », le contrôle des armements et le combat contre la prolifération des armes nucléaires à la cinquième et dernière position.

Le premier rang est réservé au « *renforcement de la puissance militaire de l'Amérique, de ses alliés et de ses amis* ». Cet objectif vient avant la « *diplomatie active destinée à régler pacifiquement les différends et à faire payer un lourd tribut à tout agresseur* » et la solution des grands problèmes économiques internationaux.

Les priorités législatives assignées au Congrès vont dans le même sens. Les deux Chambres, qui reprennent leurs travaux ce mardi, après la pause de Noël, sont invitées à débattre d'abord du budget militaire pour 1981, porté à 158 milliards de dollars en ce qui concerne les autorisations de programme, soit en hausse de plus de 5 % en termes réels, par rapport à cette année.

La seconde priorité sera le programme d'aide au Pakistan : M. Carter n'a pas indiqué s'il modifiait les termes de sa première proposition (400 millions de dollars en deux ans, répartis par moitié entre l'aide civile et militaire), bien que le général Zia ait vu dans cette offre des « *cacahuètes* », autrement dit une assistance nettement insuffisante.

Toutefois, selon M. Church, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, le gouvernement a retardé de quelques jours la présentation de son projet, dans l'attente de nouvelles consultations avec le Pakistan et des pays non précisés, mais qui pourraient inclure la Chine et l'Allemagne fédérale, invitées à à joindre le « consortium » pour l'aide à Islamabad.

La ratification du traité SALT 2 ne vient maintenant qu'au dernier rang des priorités assignées au Congrès, et encore est-elle viendra le « *moment approprié* ». viendra « *le moment approprié* ». Le législateur devra plutôt se saisir des autres programmes d'assistance à l'étranger, de l'accord commercial signé l'an dernier avec la Chine, enfin du projet de réforme des agences de renseignements. En effet, toujours dans le cadre du « *grand sursaut* » devant le défi soviétique, un réexamen des lois régissant l'activité de la C.I.A. est en cours.

Ces lois, votées dans la foulée du Watergate, du Vietnam et des révélations sur les « sales trucs » employés par les services américains au Chili et ailleurs, avaient ligoté la centrale de renseignements au point de la rendre inapte à toute action « opérationnelle ».

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

Un pays quadrillé

De notre envoyé spécial PATRICK FRANCÈS

Kaboul. — Le taxi déboite, accélère et tente, sous le regard indifférent du tankiste, de se frayer un passage entre le talus recouvert de neige et le char soviétique qui occupe la chaussée et poursuit sa route à vive allure sans se préoccuper outre mesure des coups de klaxon qui l'invitent à céder le passage. L'Afghan moustachu qui nous conduit s'y reprendra à trois fois pour doubler le lourd véhicule dont le canon pointera pendant quelques longues minutes sur la lunette arrière de notre voiture. Etrange sensation...

La scène se reproduit souvent sur cette route qui relie Kaboul au nord du pays, via le col de Salang. A plusieurs reprises, le taxi fait un brusque écart pour éviter la masse impressionnante d'un blindé débouchant soudain en face de lui dans un virage. Pas de véritables convois mais trois ou quatre véhicules, le canon du premier pointant vers l'avant, celui du dernier vers l'arrière.

Cette voie stratégique permet aux Soviétiques d'irriguer militairement le pays. Aux portes de Kaboul, plantés dans la neige, de nombreux canons sont pointés vers l'extérieur. Ancrés dans un paysage polaire, dominés par des montagnes glacées, des centaines de véhicules militaires et des camps de tentes d'où s'échappent de fines colonnes de fumée. Sur un monticule, au bord de la route, un bonhomme de neige...

A l'approche du col, la route serpente au fond d'une gorge. Presque à chaque kilomètre à chaque pont, à chaque poste sur le bas côté, un tank ou une automitrailleuse, un camion ou un canon antichar, auprès desquels un soldat Soviétique monte la garde, tandis que d'autres se réchauffent dans des roulottes métalliques ou dans des tentes enterrées dans la neige.

L'armée afghane ? Sur la route qui monte vers le col, elle est invisible. Ici, c'est l'armée soviétique qui règne. C'est elle qui opère les contrôles destinés essentiellement à repérer d'éventuelles armes mais, surtout, à confisquer tout ce qui ressemble à une caméra ou à un appareil photo. On vous fouille, puis on fouille la voiture. Un soldat au type asiatique marqué s'intéresse à carnet d'adresses, joue avec un Bic, déniche une carte routière de l'Afghanistan et n'accepte de la restituer qu'après de longues palabres.

Visiblement miné par la peur, le chauffeur impose le demi-tour avant que l'on n'atteigne Salang Le trajet du retour confirme et renforce le sentiment que l'armée soviétique a pris ses quartiers d'hiver en Afghanistan. Une impression également ressentie sur toutes les routes qui partent de Kaboul. Sur celles de l'ouest notamment, qui relie Jalalabad à Peshawar, au Pakistan. A peine sortie de la capitale, chaque promontoire, chaque colline est occupé par les Soviétiques et de minuscules silhouettes se détachent sur les crêtes des montagnes environnantes. Kaboul protégé. Kaboul surveillé. La nuit venue la masse sombre des blindés occupe chaque carrefour.

Cette omniprésence soviétique, cette occupation de fait, constitue véritablement le facteur essentiel de la situation actuelle. Pour la grande majorité des Afghans, le pays est aujourd'hui occupé, quadrillé, contrôlé par des *kafirs* (infidèles). Ainsi cette présence est-elle ressentie comme une permanente provocation. Il suffit, par exemple, de surprendre les regards lancés aux Soviétiques qui, inconscients, déambulent dans Chicken Street, la rue commerçante de Kaboul.

« *La dignité, la fierté des Afghans,* insiste un Occidental qui réside à Kaboul, *cela existe. C'est peut-être un système de valeurs du Moyen Age, mais l'ignorer, le mépriser, le défier, c'est se condamner à commettre des fautes, des affronts, autant de blessures qui, aux yeux des Afghans, appellent inéluctablement réparation.* » *Ainsi,* ajoute cette personne, *désarmer un Afghan revient à le nier. Il en résulte une humiliation extrême.* »

(Lire la suite page 3.)

Le P.S. reproche à M. Marchais d'essayer de « justifier l'injustifiable »

En expliquant avec force que les Soviétiques avaient été contraints d'intervenir en Afghanistan pour s'opposer à des menées antisocialistes appuyées de l'extérieur et en jugeant « légitime » *cette intervention, M. Georges Marchais a provoqué de vives réactions. Pour M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., il a cherché* « justifier l'injustifiable », *et pour M. Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-F.O., il a fait preuve d'un* « cynisme inquiétant ».

Après avoir apporté l'appui de son parti à la lutte des classes au niveau international, M. Marchais a affirmé que le P.C.F. avait toujours l'intention d'accéder au gouvernement et « pas tout seul ». *Cela ne l'empêche point de critiquer avec la plus grande sévérité le parti socialiste, et tout particulièrement son leader, M. François Mitterrand.*

Le P.C.F. a pour premier objectif de faire en sorte que son candidat à l'élection présidentielle — qui devrait être M. Marchais, s'il n'y en a pas de meilleur — figure au second tour de cette consultation. S'il était éliminé au premier tour, appellerait-il à voter pour le candidat socialiste ? « Nous n'avons pas l'habitude de privilégier la droite », *s'est contenté de répondre le secrétaire général du P.C.F.*

LES PARTIS FACE A LA DÉSTABILISATION

I. — Coexistence pacifique et lutte de classes

par ANDRÉ LAURENS

Dans les programmes des partis, la politique étrangère, thème noble s'il en est, figure en bonne place mais elle brille plus par la générosité des idées exposées que par leur précision. Depuis la dernière guerre, les partis ont été essentiellement appelés à se prononcer sur le rôle de la France face aux deux grandes puissances, par rapport à l'Europe et vis-à-vis du tiers-monde. Ils se sont affrontés sur l'organisation de la défense du monde occidental, à travers l'alliance atlantique et la C.E.D. (Communauté européenne de défense), sur les modalités de la construction européenne et sur la décolonisation. L'arrivée du général de Gaulle au pouvoir en 1958 a renouvelé le débat tant il est vrai que le gaullisme est, d'abord, une conception de la politique étrangère et de l'organisation du pouvoir.

Sous son impulsion, la France est sortie de l'organisation militaire du pacte atlantique ; elle a poursuivi la construction européenne dans une perspective confédérale ; elle a pratiqué l'ouverture à l'Est et tenté de sauvegarder ses liens historiques et économiques avec les anciennes colonies. Il y avait là matière à polémiques : sur la force de frappe, sur le refus de l'intégration européenne, sur les relations avec l'Union soviétique, sur le rapprochement avec les pays arabes (dont Israël a paru faire les frais), sur la coopération avec les pays africains jugés exorbitants ou empreinte de néo-colonialisme.

Si l'on devait résumer, à grand traits, l'évolution, au cours des vingt dernières années, des principales familles politiques dans le domaine diplomatique, on constaterait deux infléchissements. D'une part, le gaullisme a fait accepter, non sans mal, ses conceptions en matière de souveraineté nationale, qu'il s'agisse de la défense ou de l'Europe, et il s'est adapté lui-même à deux situations de fait : l'existence d'une organisation économique européenne et la force du mouvement historique de libération des peuples colonisés.

D'autre part, les deux grands courants de la gauche, rejetés dans l'opposition, ont conclu une alliance, aujourd'hui caduque, mais qui passait par un minimum d'entente sur la politique étrangère : maintien en l'état de l'armement nucléaire, respect des alliance, acceptation de la C.E.E., sous conditions.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Le temps des valises

Vous savez, ce ne sont pas seulement quelques Tchécoslovaques, quelques Allemands de l'Est, quelques Cambodgiens, quelques Vietnamiens, quelques Afghans et quelques autres qui font leurs valises depuis un certain temps.

La preuve, d'après ce que nous avons vu et entendu lundi soir à la deuxième chaîne, c'est que ce jour de juillet 1977, en vacances en Corse, à 13 heures précises, devant la télévision où François Mitterrand allait « trahir » l'union de la gauche, Georges Marchais avait dit à sa femme : « Fais les valises, on rentre à Paris ». *Et Mme Marchais avait fait les valises.*

BERNARD CHAPUIS.

LE « NOUVEAU MUSÉE » A LYON

A l'américaine

Le Nouveau Musée doit ouvrir, partiellement,, à Lyon, au début de février, après une bonne année de préfiguration, en l'occurrence de réflexion et de recherches de fonds privés.

L'idée initiale : créer une structure d'accueil souple pour l'art contemporain — « grosso modo » depuis 1965, — constituer des collections, organiser des expositions temporaires, des ateliers, des rencontres, des débats entre le public et les créateurs, ouvrir sur les autres formes d'expression.

Jean-Louis Maubant, qui est l'initiateur du projet, a voulu tenter l'expérience d'un musée à l'américaine, financé par des entreprises, privées — banques, industriels, sociétés — et des particuliers, en faisant jouer les possibilités offertes par certaines dispositions fiscales assez peu utilisées en France : le 1 pour mille qui peut être déduit du chiffre d'affaires ou des recettes brutes réalisées par les entreprises moyennant versement au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, ou familial.

« Les institutions culturelles en France sont un peu désuètes, dit Jean-Louis Maubant (qui a séjourné aux Etats-Unis, après avoir quitté les commandes de l'Espace lyonnais d'art contemporain de Perrache). A Lyon, dans la structure municipale, on est trop obligé de faire un compromis, et d'organiser des expositions en sautant du coq à l'âne. L'idée s'imposait d'avoir une structure indépendante, autonome et professionnelle. La ville est sous-informée en matière de création artistique contemporaine ».

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 20.)

Au Portugal

UNE TENDANCE DE GAUCHE S'ORGANISE AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

(Lire nos informations page 8.)

Le Monde

idées

EUROPE

Quand les chiens endormis se réveillent

par EMMANUEL MAFFRE-BAUGÉ (*)

EN juin 1978, M. Willy Brandt, recherchant la ligne du programme commun des partis socialistes de la Communauté, déclarait : « *Cela commencera par la tentative d'arriver progressivement à un accord pour l'élargissement de ses droits budgétaires et de ses droits de contrôle sur la Commission et le conseil des ministres. L'autre conception, celle qui consiste à transformer ce Parlement en Constituante, est prématurée, et je n'en parle plus pour ne pas réveiller en France les chiens endormis* ».

Ainsi, dès cette date, l'aveu implicite était fait. Elargissement des prérogatives budgétaires, droit de contrôle sur la Commission et le conseil des ministres n'étant que le préambule à la transformation de l'Assemblée consultative en Parlement érigé en Constituante. Seulement, le temps et la psychologie nécessaires pour éviter l'aboiement des « chiens endormis »... Je suis un de ces chiens ne dormant que d'un œil qui perçoivent dans la nuit communautaire les pas feutrés des chapardeurs de la souveraineté nationale.

Sans vouloir montrer les crocs méchamment, qu'il me soit permis de hurler à la mort devant les atteintes de plus en plus nettes portées à notre droit de décider en tant que Français sur les thèmes essentiels de notre avenir social, économique et politique. C'est pourquoi nous avons rejeté le rapport Dankert qui impliquait la réduction des acquis de la politique agricole commune, la réduction du soutien aux agriculteurs, en particulier par une taxation supplémentaire applicable aux producteurs de lait, l'augmentation du fonds social et régional afin d'accompagner une série de mesures de restructuration industrielles et agricoles.

Le processus engagé

Sur ce dernier point, quelques explications sont nécessaires. Le fonds social et régional est le moteur indispensable au redéploiement industriel sur le plan européen. Il engage un type de restructuration agricole visant à instituer une politique de « créneaux », c'est-à-dire s'insérant dans l'optique des groupes de pression qui dominent l'agro-alimentaire et les industries diverses, assurant l'amont et l'aval de l'agriculture. Le rapport du député socialiste néerlandais Dankert engageait le processus nécessaire pour aboutir par étapes sucessives, comme le suggérait Willy Brandt, à la notion de supra-nationalité, de redéploiement de l'industrie, de restructuration agricole. Il donnait l'occasion à l'Assemblée européenne de s'arroger le droit de décider des orientations en lieu et place des gouvernements.

Un scénario conçu pour jouer la commedia dell' arte communautaire était ainsi développé, dont les actes successifs s'expriment de la sorte : donner le change en laissant supposer qu'existait un réel conflit entre les diverses instances européennes, le conseil des ministres, la Commission et l'Assemblée, que l'on désigne officiellement sous le vocable significatif de Parlement ; assurer un alibi apparemment démocratique ; réviser la politique agricole commune en supprimant partiellement les garanties accordées aux agriculteurs. Jeu de tric-trac entre ces messieurs dont on nous dit qu'ils s'affrontaient. Guerre en dentelle capitaliste, où sous les cliquetis apparents des épées de théâtre les opposants se congratulent dans les coulisses.

La vérité est bien différente et le synopsis apparent. D'abord, la politique Mansholt puis les amendements Dankert, le tout assaisonné des plans Davignon. Ainsi, passez muscade... En apparence une querelle d'Allemands. En réalité, un ballet parfaitement minuté, où chaque effet intervient pour créer l'illusion. Le vote contre le budget faisait partie de cette mise en scène, sa chorégraphie n'étant là que pour voiler l'intrigue. Derrière les tréteaux et les décors artificiels, le jour cruel révèle tout autre chose (de 1978 à 1980) : une croissance économique en pleine décélération, 3,1 % à 2 %, une inflation qui s'enfle de 6,8 % à 9 %, le chômage qui s'accroît de 5,5 % à 6,2 % de la population active.

La crise grimace. Le système basé sur le profit et la productivité déesse demande de nouvelles victimes et un champ d'action nouveau. *L'Europe n'y suffit plus.* Il faut le monde. Pour cela, on choisit l'efficacité capitaliste. Celle du redéploiement, celle de la productivité, celle des secteurs choisis. On élague l'arbre en pleine végétation. Tant pis si la *sève coule de toutes parts. L'appétit* gargantuesque est tel que tout y passe : sidérurgie, navale, politique agricole commune, etc. Alors, oui, il faut jouer la comédie.

Ce qui devient grinçant est que de mauvais acteurs s'y prêtent et offrent leur jeu pour cette comédie qui peu à peu devient un drame. La social-démocratie participe à l'édification d'une Europe contrôlée par les multinationales, où le but poursuivi consiste à l'accroissement de ses profits. Elle ternit l'image de cette Europe des hommes, la seule qui soit acceptable. En votant contre le rejet du budget, nous avons voté contre l'extension des pouvoirs, nous avons voulu marquer notre attachement à la souveraineté nationale, nous avons entendu refuser le démantèlement de notre P.A.C. et de nos industries au niveau régional.

Nous n'entendons pas sacrifier à une Europe théorique la réalité vivante de notre pays et de nos économies sectorielles. Pauvre oiseau de Folon cruellement blessé par ces chasseurs qui prétendaient l'avoir libéré de sa cage. Le vote concernant le budget de l'Europe a créé une démarcation rigoureuse entre ceux qui sous couvert d'européanisme renoncent aux aspects *positifs du traité de Rome* et ceux qui refusent une Communauté ectoplasme sans contours, sans vertèbres, dont les vents affairistes font et défont les formes à leurs seuls avantages.

(*) Député européen (groupe communiste).

Pourquoi les gaullistes ont voté le budget

par VINCENT ANSQUER (*)

LE rejet global du budget européen *a été voté* par l'Assemblée *européenne* en décembre grâce à la conjonction de trois courants distincts : ceux qui à l'invite du rapporteur socialiste, M. Dankert, *recherchaient* une crise institutionnelle pour affirmer et consolider le *pouvoir politique de l'Assemblée*, ceux qui combattent depuis longtemps la politique agricole commune et, *enfin*, les Britanniques qui cherchent à réduire tout à la fois les dépenses agricoles et leur contribution britannique au budget de la Communauté.

La volonté de conduire l'Assemblée à un rejet de budget est apparue très tôt dans le processus budgétaire, notamment dès les premières réunions de la commission des finances *pour l'examen en deuxième* lecture.

Par la suite, cette position s'est peu à peu affirmée pour ne plus varier malgré tous les efforts du *conseil des ministres pour se* rapprocher des thèses de l'Assemblée. La décision avait donc été prise bien avant la phase de concertation avec le conseil. Nous aurions pu faire l'économie d'une nuit de négociations durant laquelle les ministres des Neuf ont peu ou prou accepté la *majorité* des demandes du Parlement.

Ainsi rien n'y fit, pas plus la déclaration solennelle du conseil de *maîtriser* les dépenses agricoles et reprenant le texte même du rapporteur, M. Dankert, pas plus la « rallonge » de près de 1 milliard de francs pour les dépenses de la compétence de l'Assemblée. Seul le groupe gaulliste fut unanime à s'opposer à la motion de rejet et à voter le budget.

Pourquoi avons-nous adopté cette attitude ? Dans une explication de vote, *nécessairement* courte, je l'ai dit avec clarté et fermeté :

1) SAUVER L'ACQUIS DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. — Le rapporteur du budget a présenté des propositions qui visaient d'une part à réduire les crédits agricoles et, d'autre part, à augmenter la taxe de coresponsabilité laitière.

Cette tentative n'était pas nouvelle. Dans le passé, plusieurs membres de l'Assemblée avaient déjà pris des initiatives semblables à l'encontre de la politique agricole commune : transferts, mise en réserve, réductions même symboliques de crédits. Elles avaient toujours été *repoussées*.

En réalité, le fait générateur de la dépense agricole n'est pas l'inscription de crédits au budget, mais les conditions objectives dans lesquelles se réalise la récolte, s'effectue l'exportation des produits, s'établit le niveau des prix. Dès lors, des *réductions budgétaires autant artificielles* qu'arbitraires faussent la nature des dépenses agricoles et menacent les droits acquis des citoyens de la Communauté. Ce sont les règlements communautaires qui sont générateurs de droits. Et, comme l'a souligné M. Didier Motchane, membre socialiste de la commission des finances, adversaire du rejet : *« Lorque l'on invite quelqu'un à déjeuner, on est tenu de payer l'addition. »*

Dans l'Assemblée élue au suffrage universel direct, les partisans d'une modification de la politique agricole commune par la voie budgétaire, *minoritaires* autrefois, sont devenus majoritaires et les mêmes propositions hier encore rejetées ont été adoptées. Le conseil des ministres les a cependant écartés.

Malgré la déclaration solennelle du conseil réaffirmant sa volonté de maîtriser les dépenses agricoles et *en particulier* laitières, la contrainte budgétaire a été pour certains le premier argument, pour d'autres le premier prétexte de voter contre le budget.

Nous entendons d'autre part que soient pénalisées les usines à lait du nord de l'Europe qui menacent par leur démesure nos exploitations familiales. Quant au groupe gaulliste, il a déjà jeté les bases de ce qui devrait être, selon lui, une véritable politique des matières grasses. C'est pourquoi, nous avons été les premiers à déposer des amendements visant à établir des taxes sur les matières grasses importées et les matières grasses d'origine végétale.

Notre devoir était de nous opposer aux manœuvres qui, sous le couvert de la politique laitière, visaient en fait toute la politique agricole commune par un *« rééquilibrage des dépenses » au profit d'autres politiques* et au détriment de l'agriculture européenne.

La commission de l'agriculture ne s'y est pas trompée, elle qui a toujours repoussé de telles propositions. Mais depuis qu'un Britannique, M. Henri Plumb, préside à sa destinée, cette commission est, hélas ! devenue bien muette et bien docile !

2) MAINTENIR L'EQUILIBRE INSTITUTIONNEL ENTRE LE CONSEIL DES MINISTRES ET L'ASSEMBLEE DE STRASBOURG. — *L'inexorable* course au rejet global a aussi révélé un profond courant de la nouvelle Assemblée : sa volonté délibérée, comme le démontrent les faits, de provoquer une crise institutionnelle grave à la seule fin de s'affirmer comme une force *politique* plus grande, au moins égale, à celle du conseil et d'accroître ses compétences. L'histoire nous enseigne que c'est à partir de leurs compétences budgétaires et du droit de lever l'impôt que tous les Parlements ont conquis leurs pouvoirs législatifs.

Les parlementaires expérimentés et de tendance fédéraliste qui siègent nombreux à Strasbourg ne l'ont pas oublié. Ils ont saisi l'occasion de rejet du budget pour engager notre *Assemblée vers un élargissement de* ses pouvoirs et un changement de nature. En votant le budget, le groupe gaulliste a condamné cette orientation et refusé une telle utilisation du rejet global.

3) PRESERVER LES PRINCIPES DE LA COMMUNAUTE DES MANŒUVRES BRITANNIQUES. — Les Britanniques opposent à la conception actuelle de la Communauté économique (libre circulation des produits, *préférence communautaire et solidarité* financière) une nouvelle conception qui correspond mieux à leurs intérêts.

Ils commercent largement avec les pays extérieurs à l'Europe. Dès lors leurs transactions sont soumises à des droits de douane ou des prélèvements qui constituent, avec un pourcentage de la T.V.A., les ressources propres à la Communauté. Aussi estiment-ils que leur contribution au budget communautaire est *trop élevée par rapport à ce qu'ils* reçoivent de la Communauté.

Leur objectif est donc double, d'une part, réduire leur participation financière afin d'équilibrer « coûts et *bénéfices* », *théorie du juste retour* qui est la négation même de la solidarité communautaire et, d'autre part, équilibrer les dépenses à l'intérieur même du budget de la Communauté en réduisant les crédits agricoles au profit d'autres crédits dont ils sont plus largement bénéficiaires, *tels que ceux consacrés à la politique régionale.*

Le rejet global du budget leur a permis d'atteindre ce double objectif. En effet, l'Assemblée réclame un budget « *mieux équilibré* » entre la politique agricole et les autres politiques. Cela signifie, en raison du *plafonnement des ressources*, dépouiller l'une pour donner aux autres.

Enfin, le rejet du budget implique que la Communauté vivra, pendant *plusieurs mois, sous le régime* des douzièmes provisoires calculés sur la base du budget de 1979. C'est autant d'économies pour les Britanniques. Voilà le problème de leur contribution temporairement et partiellement résolu !

En votant le budget, le *groupe* gaulliste a donc marqué son attachement aux grands principes communautaires et sa ferme résolution de faire obstacle à des revendications britanniques fondées sur le non-respect des règles du Marché commun.

La crise ouverte par l'Assemblée de Strasbourg grâce à une coalition d'intérêts opposés apparaît de plus en plus comme un affrontement inopportun qui fait piétiner l'Europe.

Cette bataille budgétaire est loin du véritable combat que l'Assemblée européenne, nouvellement élue, doit gagner pour sauvegarder l'indépendance, l'emploi, la sécurité et la liberté des citoyens qui ont placé en elle une grande espérance.

(*) Député de la Vendée (R.P.R.), ancien ministre, membre de l'Assemblée européenne.

Répliques à...

... Édith Cresson, Charles Josselin et Georges Sutra

Le point de vue de Mme Edith Cresson et de MM. Charles Josselin et Georges Sutra « Pourquoi nous avons rejeté le budget européen », *publié dans* le Monde *du 3 janvier, nous a valu deux répliques.*

L'une de M. Jean-François Pintat, sénateur de la Gironde, premier vice-président du groupe libéral du Parlement européen :

Ce témoignage enregistre davantage de critiques que de remarques constructives. Sur le plan social même, on ne dépasse pas le stade des simples constatations générales afférent au fléau des six millions de chômeurs et d'une meilleure *dotation* du Fonds social et du Fonds régional, sans toutefois avancer des propositions originales. Comme l'a observé *le Monde* du 15 décembre 1979, une majorité peu homogène a plus d'aisance à rejeter le budget qu'à gérer la situation qui en découle.

Les trois auteurs se trompent par ailleurs de cible en préconisant la destruction de la politique agricole commune. Celle-ci a uniquement besoin d'être réformée. Quand on affirme : *« Nous avons aussi rejeté le budget pour des raisons qui ont trait à l'agriculture »*, on semble méconnaître les bienfaits de l'Europe verte — probablement en raison d'un manque d'expérience dans les affaires communautaires. C'est grâce à cette politique commune (une des rares qui ait le mérite d'exister) que le nombre des chômeurs de la Communauté européenne n'a pas dépassé la barre des six millions auxquels se réfère l'article.

Sur le plan français, je me limiterai à citer l'actif de la balance commerciale agro-alimentaire qui nous permet d'éponger en grande partie la lourde facture pétrolière.

Nous en concluons que bien plus grave serait *« la dégradation de la situation des petits et moyens exploitants »* si le support de la politique agricole commune faisait défaut. Nous dénonçons même comme irresponsables ceux qui prétendent mettre en garde contre *« la reproduction du schéma français à l'échelle de l'Europe, au détriment des agriculteurs français »*.

Enfin, Mme Cresson, MM. Josselin et Sutra donnent des leçons à tous les partis français, du P.C.F. à l'U.D.F., en passant par le R.P.R., en oubliant sciemment leurs camarades socialistes du CERES qui, comme moi, ont voté en faveur du projet de budget C.E.E. pour 1980.

Ce n'est pas un hasard, car, dans leur conclusion, ils affirment qu'aujourd'hui *« le parti socialiste est le seul recours du peuple de la gauche et qu'il constitue le seul espoir de changement... et que la défense des agriculteurs passe par les solutions du parti socialiste »*. C'est de toute évidence inexact, puisqu'il n'y a pas de solution unique socialiste. La direction du P.S. est conditionnée par l'apport déterminant du CERES, indispensable à la majorité qui gère le parti socialiste. Or les représentants du CERES ont fait à Strasbourg tout le contraire de ce qui est indiqué dans l'article en question. Avouez que l'on peut au moins se poser des questions.

∴

L'autre réplique nous vient de M. Louis Baillot, député communiste à l'Assemblée européenne :

Il n'est pas dans mon intention de polémiquer avec Mme Cresson et MM. Charles Josselin et Georges Sutra. Leur article n'est qu'un long plaidoyer *pour faire accepter par les paysans français* le vote des députés socialistes français à l'exception de quatre d'entre eux.

Mais ayant été mis en cause, je tiens à apporter quelques précisions.

Notre critique du budget européen 1980 dans sa version première, début novembre, c'est-à-dire compte tenu des amendements votés par la majorité de l'Assemblée européenne, a été sans complaisance et nous avons voté contre. De même, lorsque le budget *est revenu en deuxième* lecture à la mi-décembre, nous nous sommes prononcés contre sans aucune ambiguïté.

Mais le vote que l'Assemblée européenne avait à émettre le 13 décembre allait bien au-delà de l'adoption ou du rejet du budget.

Ce vote avait une double signification politique extrêmement grave.

1) Il s'agissait de se prononcer pour ou contre une extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne dont la discussion budgétaire servait de prétexte. C'est ce qu'un journal comme le *Daily Telegraph*, cité par *le Monde*, a bien traduit : *« Le rejet du Parlement européen... c'est la première vague de l'eau dormante qu'est l'idée d'une Europe fédérale. »*

2) Il s'agissait également de remettre en cause la politique agricole commune : une partie des crédits consacrés à celle-ci serait transférée à la mise en œuvre de la politique de redéploiement industriel aux conséquences sociales *désastreuses comme nous* pouvons le vérifier en France même.

Le règlement de l'Assemblée européenne ne permettant pas de voter par disjonction — à Strasbourg le vote ressemble au vote bloqué utilisé au Parlement français par le pouvoir giscardien, — les députés communistes et apparentés français ont voulu avant tout exprimer en toute clarté :

— leur opposition totale à toute extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne, à tout pas en avant dans la voie de la supranationalité et de l'intégration ;

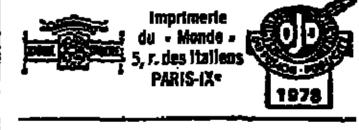
— leur opposition totale à toute atteinte aux acquis de la politique agricole commune et dont pâtiraient les petits et moyens paysans alors que les sociétés multinationales en bénéficieraient.

En cela ils sont restés fidèles aux engagements pris devant les électeurs et électrices.

Force est de constater que ça n'est pas le cas des députés socialistes français qui ont voté le rapport Dankert au point que l'un des quatre qui ont voté contre a pu déclarer à un quotidien du matin : *« Les députés socialistes français, en cédant à une pression psychologique du groupe socialiste européen, se sont liquéfiés dans l'ensemble européen. »*

Prochainement l'Assemblée européenne devra se prononcer sur une nouvelle proposition budgétaire. Dès maintenant, nous donnons rendez-vous à vos lecteurs *qui seront à même de juger de* l'attitude des uns et des autres.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1978

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

WASHINGTON ESTIME QUE LES SOVIÉTIQUES ONT PERDU UN MILLIER D'HOMMES EN DIX JOURS

L'Union soviétique a de nouveau mis en œuvre un pont aérien massif pour acheminer des renforts en Afghanistan. Des avions gros porteurs atterrissaient toutes les dix minutes, dimanche 20 janvier, sur l'aéroport de Kaboul, a indiqué un diplomate américain arrivé à New-Delhi. Soixante-douze Antonov 12 et 22 se seraient posés durant la journée. L'acheminement de ces renforts, en hommes et en matériel, pourrait être en rapport avec les pertes enregistrées par les Soviétiques en Afghanistan et les désertions dans l'armée afghane.

Les services de renseignements américains estiment que les Soviétiques ont perdu environ deux mille hommes depuis le début de leur intervention. Ces pertes étaient évaluées entre neuf cents et mille deux cents hommes le 11 janvier. Selon les mêmes sources, cinquante Soviétiques auraient été tués et douze faits prisonniers récemment dans la ville de Charif au nord de l'Afghanistan, non loin de la frontière de l'U.R.S.S. Le porte-parole du département d'Etat a, d'autre part, déclaré lundi que le mauvais temps fait obstacle à l'acheminement de renforts vers les positions de l'armée soviétique et des forces régulières afghanes. Il a précisé que le manque de nourriture cause d'importantes désertions dans les rangs de celles-ci. Le porte-parole a, d'autre part, indiqué qu'il n'avait eu aucune information permettant d'affirmer que des éléments chinois étaient entrés en Afghanistan.

Le gouvernement Karmal poursuit sa campagne pour discréditer l'ancien président Amin. Il a ainsi affirmé qu'il avait été renversé juste au moment où il s'apprêtait à conclure une alliance avec certains résistants sous les auspices de la C.I.A. Ces accusations ont été proférées par le ministre de l'intérieur, M. Goulabzoi, lors d'une conférence de presse à Kaboul. Il a indiqué que M. Amin avait offert 25 millions d'afghanis (58 000 dollars) et le poste de premier ministre à M. Gulbuddin Hekmatyar, dirigeant du Hezbi Islami, l'un des mouvements islamiques de résistance. Selon le ministre, les deux hommes étaient convenus d'éliminer les opposants d'H. Amin, le 29 décembre, et de placer des parents et amis aux postes de responsabilités. M. Goulabzoi s'était réfugié en septembre à l'ambassade soviétique à Kaboul après une tentative de coup de force manqué contre l'ancien président Amin.

● A Washington, avant de soumettre au Congrès son projet d'octroi d'une aide militaire et économique « urgente » au Pakistan, le gouvernement américain va procéder à de nouvelles consultations avec Islamabad sur le montant de cette aide. Initialement les Etats-Unis avaient indiqué qu'ils attribueraient 400 millions de dollars au Pakistan, mais le général Zia Ul Haq, s'est montré déçu par cette offre, qu'il a qualifiée de « broutilles ». — (U.P.I., A.F.P., A.P., Reuter.)

UN PAYS QUADRILLÉ

(Suite de la première page.)

Ainsi, quelles que soient les raisons invoquées pour justifier l'intervention soviétique (personne ici n'accorde le moindre crédit à la menace que faisaient, paraît-il, peser sur le régime les mouvements rebelles), celle-ci se traduit par la présence, sur le sol afghan, d'un corps étranger à l'encontre duquel se développe un phénomène de rejet. D'autant que chacun relève les explications embarrassées des autorités lorsqu'il s'agit d'expliquer clairement qui a sollicité l'aide « *matérielle et morale* » du « *sincère great friend* », c'est-à-dire de l'U.R.S.S.

De plus, d'autres facteurs commencent à jouer contre la présence soviétique, facteurs d'autant plus importants qu'ils concernent la vie quotidienne des Afghans. Ainsi, la flambée des prix de certains produits essentiels : l'huile, la viande, le riz, le bois. Certes, les hausses enregistrées ont parfois d'autres motifs (l'activité des rebelles a perturbé l'approvisionnement en bois) mais pour le peuple le lien est évident : c'est la faute aux kafirs, c'est la faute aux Soviétiques.

Dans un pays où le petit commerce tient une place prépondérante dans l'économie, le ralentissement, voire l'arrêt complet, des transactions, prennent des allures d'asphyxie dont, là encore, les Soviétiques sont rendus responsables. Tel est le cas à Kaboul mais aussi en province, par exemple à Ghazni, sur lla route de Kandahar, ou dans les échoppes désertées, les marchands afghans incriminent les soldats soviétiques qui campent tout autour de la ville.

Un régime sans base populaire

Face à une situation qui se dégrade lentement, face à cette sourde résistance vis-à-vis de la présence soviétique, que peut faire le nouveau régime ? Les grands axes de la politique de M. Babrak Kadmal sont les suivants : un parti unifié, c'est-à-dire au sein duquel cohabitent les « frères ennemis » des deux anciennes formations, les parchamis et les khalquis. Un Front national où se retrouveraient également les éléments libéraux, les mollahs, les intellectues. La poursuite de a réforme agraire et de l'action en faveur de l'émancipation des femmes, mais à présent d'une manière plus mesurée, plus progressive. Le développement de la petite industrie et de l'artisanat dans un contexte de propriété privée e tavec l'acceptation d'un certain profit. La liberté d'expression, de réunion, de manifestation. La liberté de la presse. Le pluripartisme. Enfin, la main tendue, l'appel à l'Islam à collaborer avec le nouveau régime. Et, prochainement, le changement de la couleur et de l'emblème du drapeau.

« *Ce programme,* explique un observateur attentif de la politique afghane, *c'était bien, très bien. Mais aujourd'hui, c'est foutu. C'est foutu, car, lorsque Khomeiny répond aux dirigeants afghans qu'il discutera avec eux quand les tanks russes seront rentrés chez eux, il exprime un sentiment presque unanimement ressenti par le peuple afghan.* » Et il ajoute : « *Le nouveau régime n'a aucune base populaire. Personne n'y croit. Il a été installé par les Russes et ne se maintient que grâce aux Russes.* » Un sentiment que ne peut que conforter la vision de la résidence de Karmal, Chelo-Sotoon, à la périphérie de Kaboul, véritable camp retranché, fortement gardé par les soldats soviétiques.

Ainsi le nouveau régime semble-t-il profondément isolé de la population, et la majorité des khalquis, consciente de cette coupure radicale, ferait actuellement cause commune avec le peuple. Quant aux parchamis, qui n'ont jamais eu des contacts étroits avec les masses, ils ne semblent pas en mesure de rétablir un climat de confiance entre les dirigeants et la base.

Aussi certains pensent-ils que le fossé ne peut que se creuser et que les liens entre l'équipe dirigeante et les Soviétiques ne feront, au contraire, que se renforcer. « *Pour contrer un terrorisme plus que probable, ils vont recréer un appareil policier,* affirme-t-on parfois, *et les prisons vont de nouveau se remplir.* » Certains membres du Khalq assurent que « *Babrak ne fera pas de vieux os* ».

« Mort aux Russes ! »

Pour ce qui est des mouvements rebelles, chacun s'accorde à reconnaître qu'ils ne représentaient presque rien et qu'ils ne représentent toujours pas grand chose. Mais, ajoute-t-on, la présence soviétique risque, sur ce plan, d'avoir d'importantes retombées. Face aux tanks, face aux canons, fait-on remarquer, on devient combattant.

De plus, presque chaque nuit, à Kaboul, des tracts clandestins sont distribués. « *As-tu reçu le journal de nuit ?* » est une question que l'on entend de plus en plus souvent poser le matin à Kaboul. Certains de ces tracts constatent que, si le peuple des campagnes s'est révolté, celui des villes, et notamment celui de la capitale, reste apathique. « *Qu'attendez-vous pour commencer ?* », demandent-ils.

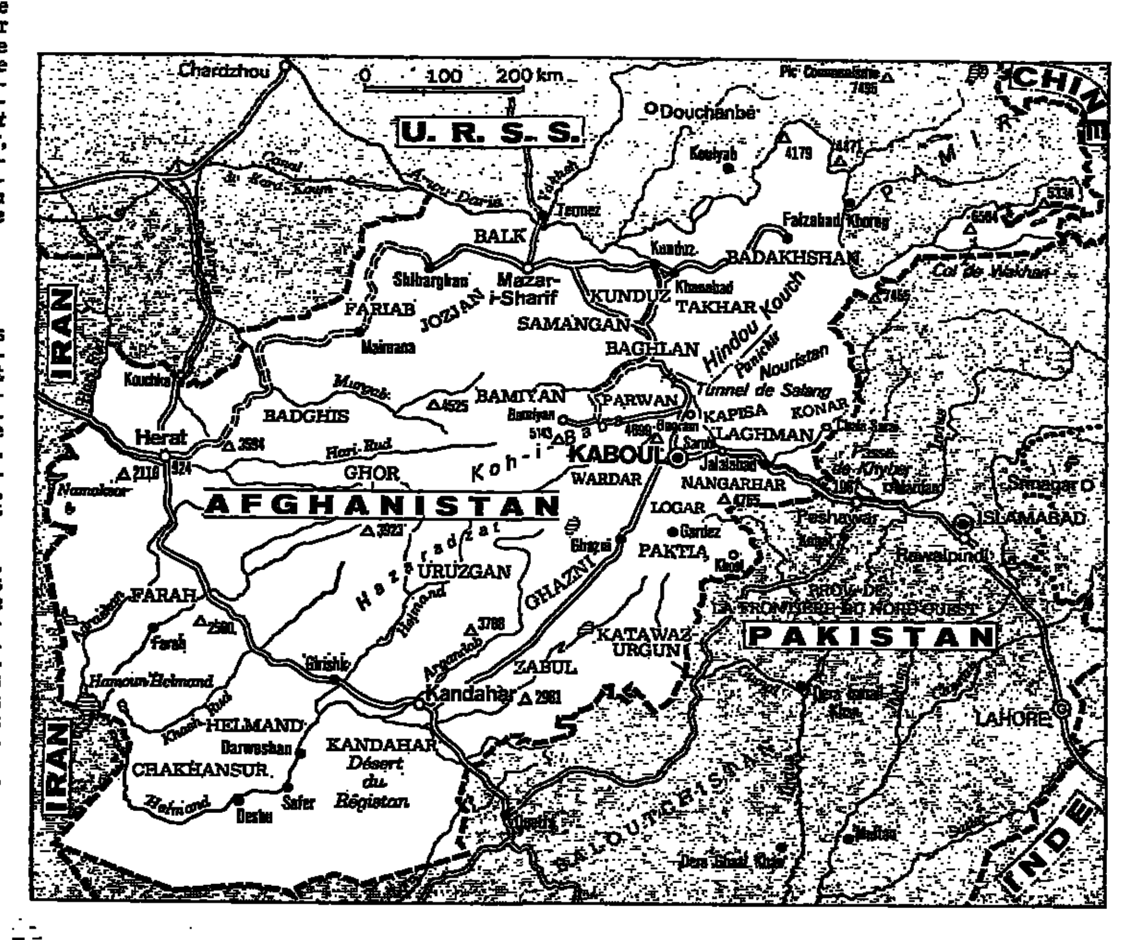
Un tract émanant du Front national pour la libération de l'Afghanistan, imprimé sur un papier d'excellente qualité et rédigé dans un persan presque classique, présentait récemment une analyse, mesurée, du régime de Taraki, beaucoup plus violente à propos du régime d'Amin, avant de se déchaîner contre « *l'invasion soviétique* » et de lancer, en conclusion : « *Mort aux Russes ! Mort à Brejnev !* »

D'autres tracts appelaient la population à la grève. Certains invitaient les femmes à rester chez elles. Or, dimanche après-midi, jour de travail normal, on constatait dans certains locaux du ministère de l'éducation, un absentéisme assez élevé, pouvant atteindre 50 % des effectifs. La diffusion de ces « *journaux de nuit* » constitue donc un phénomène relativement nouveau (ils existaient peut-être déjà, mais on n'en parlait pas) et important, dans la mesure où une communication s'établit entre la rébellion et la population.

Reste un autre facteur essentiel dans le contexte afghan : l'hiver. Un hiver rigoureux qui fige tout, à commencer par les rebelles. « *Actuellement,* vous confie-t-on, *ils sont passifs. Ils crèvent de froid et de faim, et une cartouche de Kalachnikov vaut 200 afghanis, soit 10 kilos de riz. Les Russes, eux, sont offensifs. Ils contrôlent les grands axes et les vallées. Mais ils se sont déjà heurtés à la population à Kaboul, à Kandahar, à Herat. Cela se reproduira, demain, à Jalalabad.* » En fait, si certains n'excluent pas, dans les prochaines semaines, une grève du bazar, à Kaboul, si d'autres estiment que, d'ici la fin du mois, « *il se passera quelque chose au niveau politique* », la plupart des observateurs pensent que l'explosion se produira au printemps, en mars ou en avril. « *A moins que, d'ici là, les Russes ne retirent gentiment leurs troupes...* », ajoute, avec un petit sourire, l'un de nos interlocuteurs.

« *Je suis très pessimiste,* nous confie en conclusion un Français qui travaille à Kaboul depuis plusieurs années. *Je ne vois aucune issue. L'Afghanistan, aujourd'hui, c'est une bombe à retardement. Une véritable poudrière. Et ça va éclater.* »

PATRICK FRANCÈS.



DES FRANÇAIS TRAVAILLANT DANS LE PAYS DEMANDENT LE RETRAIT DES TROUPES DE MOSCOU

Compte non tenu du personnel de l'ambassade de France, trente-deux Français (enseignants, archéologues, chercheurs, médecins et autres experts) se trouvent à Kaboul. Vingt d'entre eux ont signé la déclaration suivante :

« *Les Français soussignés, travaillants en Afghanistan et ayant des contacts quotidiens avec la population, considèrent que l'intervention massive des divisions soviétiques en Afghanistan est injustifiable, et récusent l'analyse superficielle des événements survenus dans le pays, analyse avancée par certains hommes politiques français.*

» *Les justifications invoquées sont de deux ordres : (...) la menace immédiate des forces rebelles ; (...) le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé en 1978 entre l'Afghanistan et l'U.R.S.S. (...) or :*

» 1) *Il semble bien que les rebelles afghans n'étaient pas en mesure de renverser le régime en place, compte tenu de l'insuffisance de leur équipement et de leur armement, du manque d'encadrement, ainsi que des conditions climatiques du moment ;*

» 2) *Personne n'est en mesure encore aujourd'hui de dire qui, en tant que représentant attitré du pouvoir en place, a eu recours aux clauses du traité soviéto-afghan pour solliciter l'aide militaire massive de l'U.R.S.S. ;*

» *Par ailleurs, ces Français sont indignés par les premières mesures prises par les pays membres de la Communauté économique européenne : la suppression de l'aide alimentaire à l'Afghanistan n'est préjudiciable qu'aux Afghans les plus déshérités, et ne fera qu'aggraver leurs conditions d'existence déjà dramatiques.*

» *Les Français soussignés exigent le retrait de l'Afghanistan des troupes soviétiques et l'arrêt de toutes les interventions étrangères.*

» *Ils expriment le vœu que le peuple afghan soit en mesure de décider de son destin en toute souveraineté.*

» *Ils demandent que les mesures prises par la C.E.E. concernant l'aide alimentaire au peuple afghan soient levées.* »

LE SYNDICAT NATIONAL DES IMPOTS C.G.T. RÉPROUVE L'INTERVENTION

La commission exécutive du syndicat national des agents de la direction générale des impôts C.G.T., rappelant les principes de non-ingérence traditionnellement défendus par la C.G.T., déclare que, « *si on ne peut nier l'immixtion du Pakistan et des U.S.A. dans les affaires de l'Afghanistan notamment dans l'aide apportée aux « rebelles », dans le cas présent,* [elle constate] *que le premier objectif des troupes soviétiques a été de renverser le gouvernement en exercice ; l'armée rouge intervient dans tous les domaines de vie de l'Afghanistan (actions militaires, maintien de l'ordre, administration) ; l'intervention ne paraît pas recueillir l'assentiment de la population. Les seules manifestations connues ayant été des manifestations d'hostilité violentes envers l'U.R.S.S.*

» *Aussi* [le syndicat] *ne peut que réprouver une telle intervention militaire en tous points inacceptable.* »

« Mensonge, mensonge, mensonge... »

Les dirigeants communistes, soviétiques et français, sont passionnément désireux de fournir de bonnes et solides raisons à l'intervention militaire de Moscou en Afghanistan, persuadés, à juste titre, que, pour l'opinion mondiale, la raison du plus fort est une justification un peu courte. Mais voilà ! Chaque fois que, pour faire vrai, ils se mettent à donner des détails, ceux-ci se révèlent piteusement controuvés. « Mensonge, mensonge, mensonge... », titrait récemment l'Humanité. *Offrons à sa réflexion les trois contre-vérités que voici :*

Lors de sa fameuse intervention télévisée depuis Moscou, le 11 janvier, M. Georges Marchais a parlé d'un film tourné par la chaîne de télévision C.B.S. qui prouverait l'existence de trente camps établis au Pakistan qui serviraient de « bases » contre l'Afghanistan. Ce film n'existe pas, selon le rédacteur en chef de la C.B.S. Le démenti n'empêche nullement M. Marchais de maintenir sa thèse, ce qu'il a fait au cours de l'émission d'Antenne 2, lundi soir.

M. Georges Marchais se gargarise du « droit de cuissage », *présenté comme le symbole de l'arriération de ce pays asiatique. Ce* « droit » *n'existe pas en Afghanistan. On peut dénoncer bien des pratiques, inacceptables pour nos mentalités, de la société afghane, comme la polygamie — elle y est pratiquée comme dans d'autres pays musulmans alliés de l'Union soviétique. Mais imaginer qu'il puisse exister un* « droit de cuissage » *dans un pays où, chez les Pashtoun par exemple, un simple regard appuyé en direction de la femme du voisin déclenche entre deux familles une vendetta qui se poursuit sur plusieurs générations relève du fantasme.*

Interviewé par T.F. 1 le lundi 21 janvier, M. Vadim Zagladine, chef adjoint du département « étranger » au comité central du parti communiste de l'Union soviétique, a donné comme preuve de l'intervention de la C.I.A. américaine dans les affaires intérieures afghanes le nom du chef de l'antenne de la « compagnie » à Penshawar, au Pakistan : Louis Dupree Or, M. Louis Dupree est un universitaire américain mondialement connu pour avoir écrit Afghanistan, *ouvrage de référence sur ce pays (1). Nul doute que cette mine d'informations sur la géographie, la société, l'histoire, ancienne et récente, de l'actuelle cible de l'armée rouge puisse être très utile aux services de renseignements américains. Mais qui interdit à leurs homologues soviétiques de tirer profit, eux aussi, de ces « notes de travail » d'un agent secret ! Une telle lecture éviterait peut-être un certain nombre de bévues dans le contact avec les populations. S'il suffit de travailler vingt ans sur un pays pour s'en faire expulser, comme ce fut le cas de M. Dupree, sous l'accusation de collaborer avec les services secrets de son propre pays, quel ethnologue, quel sociologue, quel journaliste — quel intellectuel en général — trouvera grâce ? — J.-P. C.*

(1) *Afghanistan.* Princeton University Press, en anglais, 750 pages.

● *L'opinion de M. Kissinger.* — « Si nous agissons fermement et avec sagesse, je ne crois pas qu'une troisième guerre mondiale », due à l'intervention soviétique en Afghanistan ou à un autre événement « *soit inévitable* », a déclaré M. Kissinger, dans une interview accordée lundi 21 janvier au *Wall Street Journal.* « *Avec nos alliés — mais s'il le faut seuls — nous avons les moyens de renverser les tendances négatives* », a-t-il dit, ajoutant : « *Notre système est par essence plus fort que le système soviétique* ». — (A.P.)

● *L'Institut international de presse,* association regroupant deux mille responsables d'organes de presse du monde entier dont le siège est à Londres, a lancé, le 21 janvier, un appel à l'Iran et à l'Afghanistan pour qu'ils reviennent sur leur décision d'expulser tous les journalistes américains de leur territoire. — *(A.P.)*

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

DES EXTRAITS DU MESSAGE SUR L'ÉTAT DE L'UNION

«L'invasion est une menace pour la paix mondiale»

Voici des extraits du message sur l'état de l'Union du président Carter :

« ... *Nous sommes confrontés à l'un des défis les plus graves de l'histoire de la nation. L'invasion soviétique en Afghanistan est une menace pour la paix mondiale, pour les relations Est-Ouest et pour la stabilité régionale ainsi que pour le mouvement du pétrole. L'attaque soviétique contre l'Afghanistan et l'extermination impitoyable de son gouvernement ont modifié de façon très menaçante la situation stratégique dans cette partie du monde. Elle a amené l'Union soviétique à une distance d'où l'océan Indien et même le golfe Persique peuvent être frappés. Elle a éliminé un Etat-tampon entre l'Union soviétique et le Pakistan, et place l'Iran face à une nouvelle menace. Ces deux pays sont maintenant beaucoup plus vulnérables à l'intimidation politique soviétique. Si cette intimidation s'avérait efficace, l'Union soviétique pourrait très bien contrôler une région d'un intérêt stratégique et économique vital pour la survie de l'Europe occidentale, de l'Extrême-Orient et finalement des Etats-Unis.*

» *Il est clair que le sous-continent asiatique tout entier est menacé, et spécifiquement le Pakistan. Je demande donc au Congrès, en priorité, de voter un ensemble d'aides économiques et militaire destiné à aider le Pakistan à se défendre lui-même.*

» *L'Union soviétique a édifié une machine de guerre qui dépasse de loin tout besoin raisonnable touchant sa défense et sa sécurité propres...*

« Nous devons demeurer la nation la plus puissante »

» *Nous devons payer n'importe quel prix pour demeurer la nation la plus puissante du monde. Ce prix a augmenté puisque notre principal adversaire a accru sa puissance militaire et qu'il est devenu évident en Afghanistan qu'il est prêt à utiliser cette puissance. (...) Nous sommes en train de démontrer à l'Union soviétique, par un large éventail de mesures, qu'elle devra payer son agression d'un prix élevé, sur le plan de nos relations.*

» *Nous n'avons pas de querelle fondamentale avec la nation, la la révolution ou le peuple d'Iran. Pour eux, la menace ne vient pas de la politique américaine, mais des actions soviétiques dans la région.*

» *Nous sommes prêts à travailler avec le gouvernement de l'Iran pour développer des relations nouvelles dans l'intérêt mutuel. Mais cela ne sera pas possible aussi longtemps que l'Iran continuera de détenir des Américains en otage, bafouant la communauté mondiale et les règles de la civilisation. Ils doivent être libérés sains et saufs. Nous avons jusqu'à présent conduit un programme pondéré de mesures pacifiques, diplomatiques et économiques, dans une tentative de résoudre ce problème sans recourir aux autres remèdes que nous offre la loi internationale. (...) Mais notre patience n'est pas sans limite et notre souci pour le bien-être de nos compatriotes augmente de jour en jour.* »

Le président Carter a encore exposé les « *cinq objectifs fondamentaux de l'Amérique dans le monde durant la décennie des années 1980* » :

1) Continuer à renforcer la puissance militaire des Etats-Unis et de leurs alliés, de façon que « *ni l'Union soviétique, ni aucun autre pays n'ait de raison de mettre en doute notre volonté de maintenir la plus puissante et la plus flexible des forces de défense* ».

2) Poursuivre une diplomatie active destinée « *à régler pacifiquement les différends et à faire payer un lourd tribut à tout agresseur* ».

3) Continuer à chercher des solutions aux problèmes économiques internationaux : énergie, inflation, développement.

4) Poursuivre vigoureusement la défense des droits de l'homme. « *Nous sommes profondément convaincus que l'avenir appartient, non pas à la dictature, mais à la démocratie.* »

5) Les Etats-Unis restent profondément attachés à la recherche d'un « *contrôle mutuel et véritable desarmements et particulièrement de la prévention de la prolifération comme de nouveaux développements des armes nucléaires.*

» *Notre décision d'ajourner, mais non d'abandonner nos efforts pour assurer la ratification du traité SALT 2 reflète notre ferme conviction que les Etats-Unis ont un intérêt national de sécurité très profond dans la limitation des forces nucléaires soviétiques, limitation que seul ce traité peut apporter* ».

M. Carter donne la priorité au renforcement de la puissance militaire des États-Unis

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, pas moins quatre commissions de chaque chambre du Congrès, huit au total, doivent être informées et parfois consultées avant toute opération clandestine. Le président souhaiterait réduire le nombre de ces commissions à deux, une dans chaque Chambre, et le Congrès semble prêt à le suivre : plusieurs législateurs ont ouvertement préconisé, par exemple, des activités de subversion contre le régime Khomeiny en Iran et l'octroi d'une aide clandestine aux rebelles afghans.

Un grave défi

M. Carter avait donc à peine besoin de rappeler : « *Nous ne sommes plus tentés par l'isolationnisme.* » Comme par hasard, le Pentagone a annoncé, lundi, que des B-52 — les fameux bombardiers stratégiques déjà utilisés pour les bombardements du Vietnam — avaient effectué des missions de reconnaissance au-dessus des vingt-quatre navires soviétiques actuellement en stationnement dans l'océan Indien : c'était la première fois que ces avions s'aventuraient si loin de leurs bases du Pacifique (ils ont dû être ravitaillés en vol) et ils ne sont pas particulièrement adaptés à des missions de reconnaissance. Mais le premier but de l'opération était de faire une démonstration de force.

La cause de tout cela est, selon M. Carter, « *l'attaque soviétique contre l'Afghanistan et l'extermination impitoyable de son gouvernement* », actions qui ont « *illustré de la manière la plus frappante l'aspect le plus sombre de la politique soviétique* ». L'invasion de ce pays non aligné « *menace la paix mondiale, compromet les relations Est-Ouest et la stabilité régionale, et pèse sur les approvisionnement en pétrole* ». Elle représente donc « *un des plus sérieux défis auxquels nous ayons été confrontés dans notre histoire* ». Un responsable de la Maison Blanche a insisté lundi sur le fait que les intérêts américains dans le golfe Persique sont « *vitaux* », au sens qu'ils commandent la « *survie* » des Etats-Unis et de leurs alliés.

Pas de pièces de rechange

M. Carter développera plus avant ces arguments mercredi, dans le discours qu'il prononcera devant les deux Chambres du Congrès. Pour le moment, en tout cas, il n'est pas question du moindre relâchement de la pression contre Moscou. Le ministre du commerce a annoncé lundi qu'il révoquait la licence d'exportation accordée antérieurement pour les pièces de rechange d'un ordinateur utilisé par l'usine de camions de la Kama, notamment parce que des produits de cette usine ont été utilisés en Afghanistan. Il sera difficile aux Soviétiques, pense-t-on ici, de chercher ces pièces ailleurs, puisqu'il s'agit de l'entretien d'un équipement américain déjà livré.

M. Carter, qui reçoit, ce mardi 22 janvier, M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, et M. Jenkins, président de la Commission européenne, a été discret dans son message sur le rôle des alliés dans cette crise. Certes, il s'est dit « *encouragé* » par le soutien « *tangible autant que moral* » que lui ont manifesté d'autres pays. Mais il n'a fait état de l'appui de « *tous les gouvernements d'Europe occidentale* » qu'à propos de l'Iran. En ce qui concerne, en revanche, l'Afghanistan et les relations avec Moscou, il s'est borné à dire que Washington agit « *en consultation et en étroite coopération* » avec eux.

Les passages du message consacré à la politique intérieure n'apportent guère d'éléments nouveaux à propos des programmes économiques et sociaux en instance devant le Congrès. Le président a précisé que le déficit du prochain budget sera inférieur de moitié à celui de cette année : il devrait donc se situer aux alentours de 15 milliards de dollars et même tomber à zéro si la récession ne vient pas. M. Carter attendra en tout cas que cette hypothèse se précise avant d'annoncer des réduction d'impôt, comme il l'avait fait au cours des deux années précédentes. Personne ne serait surpris s'il se décidait à un tel geste dans le courant de l'année, par exemple à la veille de l'élection présidentielle...

MICHEL TATU.

AVANT LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE D'ISLAMABAD

Des conséquences considérables pour tous les régimes arabes

De notre correspondant

Beyrouth. — Dans le monde arabe, l'affaire afghane est venue ajouter ses effets déstabilisateurs à la crise iranienne et au traité de paix égypto-israélien. Jamais depuis la disparition de la Palestine en 1948, pas même à la « grande époque » du nassérisme triomphant, un ébranlement aussi profond ne s'y était propagé. Même l'événement crucial de l'histoire arabe contemporaine que fut la création d'Israël n'avait pas engendré une situation aussi explosive.

Aucun régime arabe n'a encore été abattu, mais tous sont plus ou moins ébranlés. Néanmoins, la psychose de la troisième guerre mondiale est moins vive dans les pays arabes qu'en Europe, alors même qu'ils risquent d'être l'épicentre des hostilités, que les mouvements de flotte se font dans leur direction et que les états-majors des deux blocs étudient les schémas d'opérations

Mais s'ils ne croient pas à un conflit général, les dirigeants arabes savent qu'ils sont, d'ores et déjà, à la fois l'enjeu et le théâtre de la relance de la guerre froide. La percée militaire des Soviétiques vers les mers chaudes et les puits de pétrole, *leimotiv* de toutes les dénonciations de l'invasion de l'Afghanistan leur apparaît toutefois en fin de compte comme une menace moins redoutable que la déstabilisation du Golfe.

La première conséquence de l'affaire afghane dans le monde arabe aura été une nouvelle scission entre « modérés » et « radicaux », bien que la tendance générale soit le retour à des positions plus orthodoxes et plus dures, donc moins propices à la négociation et au compromis dans l'affaire palestinienne et la crise du Proche-Orient.

Les données de la situation sont si bouleversées que tous les régimes sont dans l'expectative. « *Ce n'est certes pas aujourd'hui que nous abattrons la moindre de nos cartes* », confiait, il y a quelques jours, M. Arafat à un interlocuteur. La Syrie et la Jordanie pourraient tenir le même langage. L'Arabie Saoudite est sur la défensive. Bref, le blocage est total, sauf pour la paix séparée égypto-israélienne qui poursuit son chemin avec ou sans autonomie palestinienne et à laquelle le président Sadate trouve au contraire, dans la conjoncture présente, une justification *a posteriori*.

La déclaration du secrétaire d'Etat américain, M. Vance, sur la nécessité pour les Etats-Unis, s'ils veulent sauvegarder et renforcer leurs alliances arabes, de régler le problème palestinien, a été considérée ici comme « *logique et sensée* » ; mais rares sont ceux qui croient qu'elle sera autre chose qu'un vœu pieux, au moins jusqu'à l'élection présidentielle aux Etats-Unis, c'est-à-dire durant près d'un an.

L'attitude d'Israël au cours des mois à venir, estime-t-on, va dépendre de celle des Etats-Unis. Si le gouvernement israélien subit des pressions américaines sérieuses pour un règlement du problème palestinien — ce qui paraît ici peu probable, — il se réfugiera dans la fuite en avant en s'en prenant vraisemblablement à la Syrie : les dernières déclarations de M. Begin l'ont donné à penser (*le Monde* du 17 janvier).

deuxième, ils ont dû se rallier à l'U.R.S.S., considérant que l'alliance soviétique, stratégiquement fondamentale, doit être sauvegardée à *tout prix*. Sans doute le message de M. Brejnev au président Assad a-t-il pesé plus lourd dans la décision que le passage à Damas du ministre saoudien des affaires étrangères, l'émir Saoud El Fayçal. C'est après réception de ce message que la Syrie est passée, en effet, de son abstention à l'O.N.U. à une position nette à la réunion du Front de la fermeté et à son refus de se rendre à Islamabad.

L'attitude de l'O.L.P. ne va pas sans contradictions. Les organisations marxistes — F.D.L.P. de M. Hawatmeh, F.P.L.P. de M. Habache — ont apporté un appui total à l'U.R.S.S. Mais le Fath s'en est abstenu, et, si l'un de ses principaux membres, M. Farouk Kaddoumi, en sa qualité de chef du département politique de l'O.L.P., a fait une déclaration prosoviétique, cela tient aussi au fait qu'il se trouvait à Sofia. Aux assises du Front de la fermeté, l'O.L.P. — et donc le Fath — a eu la même attitude que la Syrie, l'Algérie et la Libye. Il est notoire que, depuis plus d'un an, le Fath aide la guérilla afghane qui, déjà à l'époque, était antisoviétique puisqu'elle combattait le régime en place, protégé de Moscou.

En revanche, l'Irak, bien que lié à l'U.R.S.S. par un traité d'amitié et de coopération, a condamné sans équivoque l'« *invasion de l'Afghanistan* ». L'Union soviétique est une grande puissance, elle agit comme telle et doit être traitée en conséquence — a fait écrire en substance le gouvernement de Bagdad par ses journaux. Cela s'explique par les intérêts de ce gouvernement dans le Golfe et par sa coordination politique avec l'Arabie Saoudite.

La Jordanie sera sans doute embarrassée à Islamabad. Sa condamnation de l'intervention soviétique est demeurée au stade des principes. Elle s'est exprimée contre « *toute ingérence politique ou militaire dans les affaires d'une nation souveraine* ». Amman paraît craindre face à l'avance soviétique des réactions de peur des pays du Golfe, lesquelles auraient pour conséquence une déstabilisation du front arabe opposé au traité de Camp David. Ce souci aurait motivé la tournée du roi Hussein dans le Golfe du 12 au 15 janvier. Enfin, le Liban, malgré la domination syrienne qu'il subit, a voté contre l'U.R.S.S. aux Nations unies et a décidé de se rendre à Islamabad, quitte à encourir ensuite les reproches et les réprimandes de Damas. Sa position y sera très délicate. Il lui faudra n'indisposer aucun aucun des deux camps arabes et des deux camps arabes et éviter d'être de nouveau utilisé comme caisse de résonance de leurs conflits.

LUCIEN GEORGE.

La contre-attaque saoudienne

Les réactions du monde arabe peuvent être classées en quatre catégories selon qu'il s'agit des pays du Golfe, de l'Egypte, du Front de la fermeté ou des autres pays. Entraînés par l'Arabie Saoudite dès le 29 décembre, les pays pétroliers du Golfe (Koweït, Emirats arabes unis, Bahrein, Qatar, Oman) ont à l'unisson condamné l'invasion soviétique. Les mêmes arguments reviennent dans leurs communiqués : ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat islamique, danger pour la sécurité du Golfe, menace pour les puits de pétrole. Au dernier point près d'autres pays ont prononcé des condamnations similaires : la Somalie, qui, avec Oman et l'Egypte, pourrait offrir des facilités militaires aux Etats-Unis, Djibouti, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie.

Les Saoudiens mènent le jeu et paraissent nettement plus préoccupés par la situation que les autres pays du Golfe. La crise afghane les atteint de plein fouet, alors qu'ils ressentent encore le coup que leur a infligé l'occupation de la grande mosquée de La Mecque. Plutôt qu'une poussée soviétique directe, ils craignent — les Omanis les rejoignent dans cette analyse — que l'U.R.S.S. ne développe son implantation au Yémen du Sud et que, à la faveur d'incidents frontaliers entre ce pays et ses voisins, les Soviétiques n'y prennent pied davantage en envoyant des troupes en application du « traité d'amitié et de coopération » en vigueur entre Moscou et Aden. Le Yémen du Sud est le seul pays arabe à avoir voté aux côtés de l'U.R.S.S. aux Nations unies.

En conséquence, l'Arabie Saoudite a été un des initiateurs de la conférence islamique d'Islamabad, convoquée pour le 26 janvier. Elle est décidée à y faire adopter une condamnation de l'intervention soviétique, mais aussi une aide aux réfugiés afghans au Pakistan, la non-reconnaissance du régime de Kaboul, l'armement de la guérilla afghane pour l'aider dans le « djihad » (guerre sainte) contre les troupes soviétiques et le renforcement de l'armée pakistanaise. Ryad a enfin invité les pays arabes et islamiques à boycotter les Jeux olympiques de Moscou.

Les mêmes pays arabes du Golfe, sauf Oman, refusent pourtant d'accorder des facilités militaires aux Etats-Unis. Ils considèrent que le geste serait maladroit et aurait pour eux des répercussions négatives. « *C'est trop ou trop peu* », estimait devant nous un diplomate arabe.

L'Egypte, pour sa part, accepte et même propose ces facilités, et des missions américains sont déjà à pied d'œuvre pour les organiser. Le Caire croit avoir trouvé dans l'affaire afghane une occasion unique de renouer avec les pays du Golfe des liens qui, au demeurant, n'ont jamais été complètement rompus. Il est toutefois exclu que ces pays changent publiquement d'attitude à l'égard du Caire et du traité de paix avec Israël : une telle volte-face serait trop aisément exploitable contre eux sur le plan intérieur. L'Egypte fait flèche de tout bois : elle annonce l'ouverture de camps d'entraînement pour les combattants afghans, s'engage à leur fournir des armes, fait condamner par le conseil supérieur de l'université d'Al-Azahr, la plus hautre autorité théologique de l'islam — située au Caire — l'« *invasion soviétique et (...) la propagation de l'athéisme* » et boycotter par ses dockers les navires soviétiques. Elle réduit le volume de la mission diplomatique de l'U.R.S.S. au Caire, souhaite non seulement une conférence mais un sommet islamique, et parle de transformer le siège de la Ligue arabe au Caire (après que celle-ci a émigré à Tunis) en siège d'une Ligue « islamo-arabe ».

Le Front de la fermeté

Quant au Front de la fermeté qui comprend la Syrie, la Libye, l'Algérie, le Yémen du Sud et l'O.L.P., il a pris, à l'issue d'une réunion de ses ministres des affaires étrangères, le 17 janvier, à Damas, une attitude pro-soviétique. Mais, à l'exception du Yémen du Sud, aucun des membres de ce Front n'est inconditionnellement favorable à Moscou dans cette affaire et cela apparaît dans leurs votes à l'O.N.U. : la Syrie, l'Algérie et la Libye se sont abstenues ou absentées. Il apparaît clairement à Damas — et c'est à peu près aussi la position d'Alger et de Tripoli — que l'intervention soviétique en Afghanistan inquiète plus qu'elle ne rassure, dans la mesure où elle a pour conséquence de rétrécir la marge de manœuvre de ces capitales vis-à-vis de Moscou. Dans un premier temps, les trois pays ont essayé de louvoyer. Dans un



OCÉAN INDIEN

Madagascar

Le Conseil de la révolution a sévèrement critiqué le fonctionnement des entreprises socialistes

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Pour le régime malgache, l'année 1980 a débuté sous le signe de l'autocritique. Trois semaines après que le chef de l'Etat, M. Didier Ratsiraka, eut reconnu, dans son message du nouvel an, que la Grande Ile était en proie à de sérieuses « *difficultés économiques* », dues notamment à la hausse du coût de l'énergie, le Conseil suprême de la révolution (C.S.R.) vient d'établir un diagnostic sévère du fonctionnement des entreprises socialistes.

Dans un communiqué publié vendredi 18 janvier, le C.S.R. constate que le rendement des banques et des sociétés nationalisées en 1975 « *semble plutôt médiocre* ». Il met en cause « *l'incompétence, la malhonnêteté, le manque de solidarité et la mauvaise gestion des responsables un peu trop avides d'intérêts personnes et d'avantages matériels exorbitants* ». Selon l'analyse du C.S.R., « *la désorganisation souvent constatée de la collecte des produits d'exportation (café, vanille, girofle, poivre)* », a aggravé la crise économique, notamment en « *contribuant énormément au déséquilibre de la balance commerciale* ».

Tirant les leçons de cet inventaire des carences du socialisme malgache, le C.S.R. a adressé une série de directives aux cadres du régime. Il exige leur « *engagement effectif dans la révolution* », « *une meilleure collecte des denrées d'exportation* », insiste sur la nécessité d'« *une bonne gestion* » et la « *formation des cadres* ».

L'autocritique salubre dont témoignent les dirigeants n'est pas vraiment nouvelle. Mais elle restait jusqu'à présent à l'usage interne des responsables du régime. Ceux-ci ont toujours su porter, en privé, un regard lucide sur les défauts de l'expérience socialiste. Cette fois, les maux du système sont dénoncés au grand jour. On est loin de l'optimisme manifesté il y a un an par le président Ratsiraka, lorsqu'il tendait à minimiser la corruption et l'incompétence de certains cadres : « *Ces pratiques*, affirmait-il, *ne vont pas très loin. Nous sommes en train de préparer les cadres de l'avenir qui remplaceront ceux éventuellement pris en flagrant délit de corruption.* » Apparemment, la relève n'est pas encore assurée.

Il est vrai que l'inflation mondiale a frappé de plein fouet l'économie malgache. Dans la seule année 1979, les prix des produits pétroliers ont augmenté de 70 %. En outre, la sécheresse et un cyclone ont affecté la production agricole. La nationalisation des circuits de commercialisation agricole n'a pas mis fin aux marchés parallèles. Malgré le lancement de plusieurs programmes rizicoles, Madagascar a dû importer l'an dernier des produits alimentaires d'une valeur de 2 milliards de dollars. Le déficit budgétaire atteint cette année 42 milliards de francs malgaches (1 F MG : 0,02 FF).

Sur quoi débouchera l'exercice d'autocritique en cours ? Le président a indiqué la semaine dernière qu'il n'était pas question de remettre en cause l'orientation socialiste du régime, consacrée par l'adoption du Livre rouge lors du référendum de décembre 1975. En revanche, le chef de l'Etat pourrait procéder à un « changement d'équipe » au sommet, et notamment nommer un nouveau premier ministre civil à la place du colonel de gendarmerie Désiré Rakotoarijaona.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

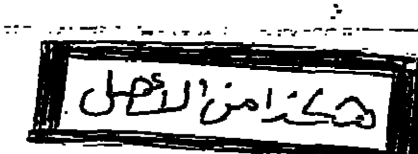
AFRIQUE

Le conflit saharien

CUBA RECONNAIT LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE

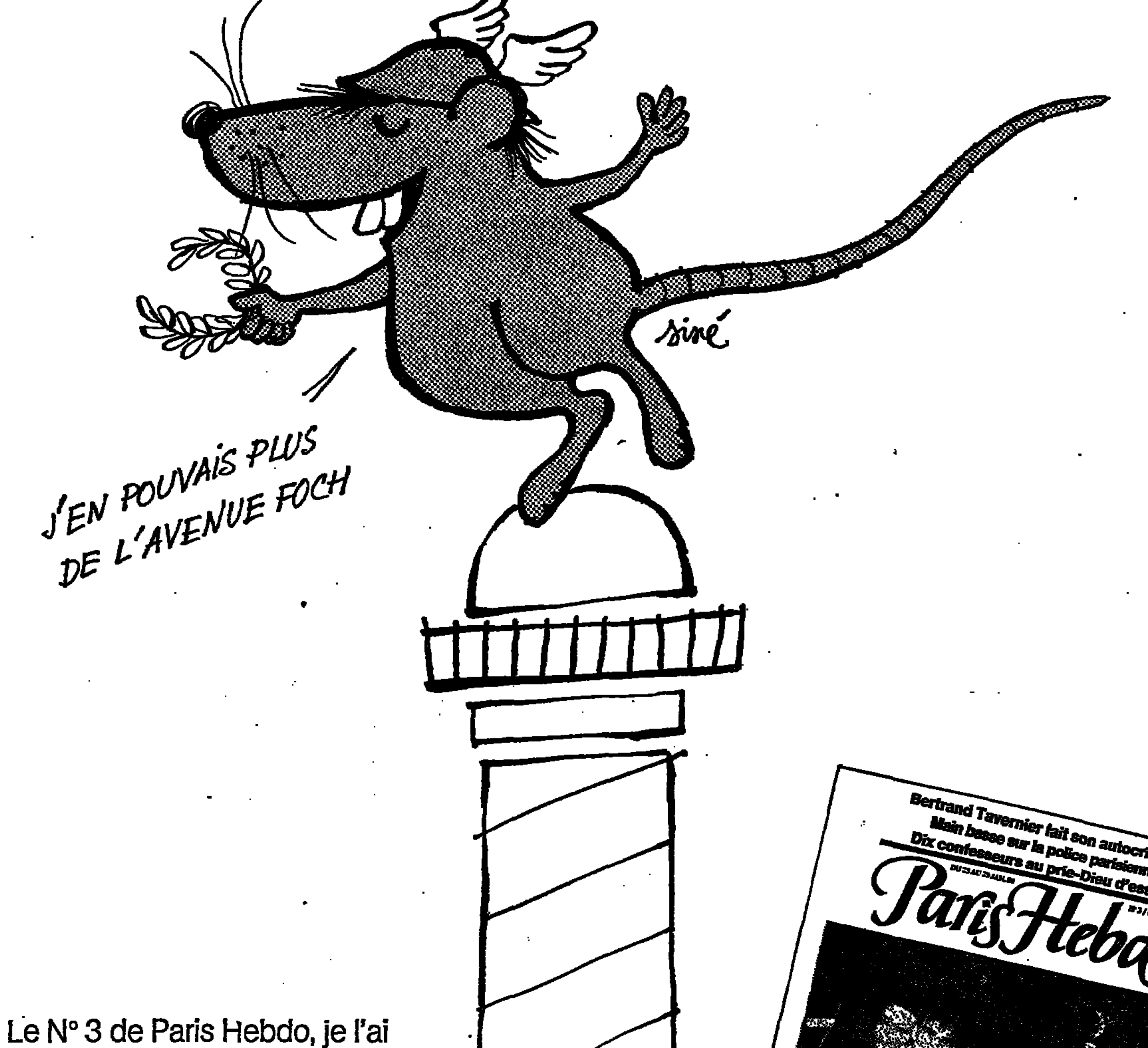
Le quotidien *Granma*, organe du P.C. cubain, a annoncé que La Havane a établi, lundi 21 janvier, des relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique. Cuba est le trente-cinquième Etat à reconnaître la R.A.S.D., le neuvième d'Amérique latine et le cinquième des pays communistes. Par ordre chronologique, les Etats qui ont procédé à cette démarche sont les suivants : Madagascar, Burundi, Algérie, Bénin, Angola, Mozambique, Guinée - Bissau, Togo, Corée du Nord, Rwanda, Seychelles, Yémen du Sud, Congo, Panama, Sao - Tome, Guinée Equatoriale, Tanzanie, Ethiopie, Vietnam, Cambodge, Laos, Afghanistan, Cap - Vert, Grenade, Ghana, Guyana, Dominique, Sainte-Lucie, Jamaïque, Ouganda, Nicaragua, Mexique, Lesotho et Zambie.

Les Cubains, qui entretenaient de bons rapports avec le Front Polisario — une équipe médicale fonctionne dans les camps de réfugiés — avaient évité jusqu'à présent une reconnaissance officielle pour ne pas affecter, semble-t-il, leurs relations économiques avec le Maroc.



هكذا من الأصل

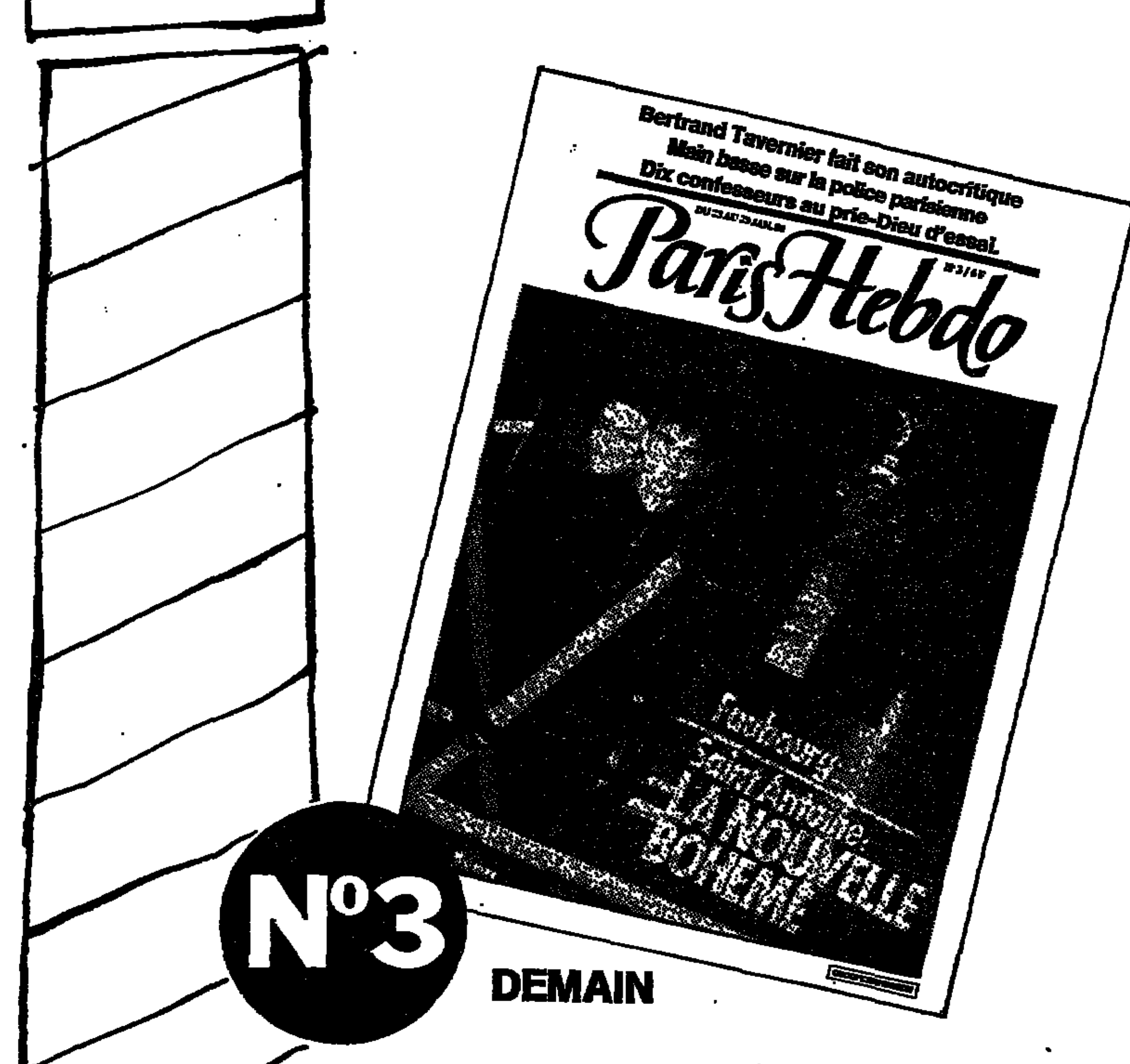
SORTEZ DE VOTRE TROU



Le N° 3 de Paris Hebdo, je l'ai dévoré. Mon envie de bouger a été enfin satisfaite. Je me suis transporté dans un loft à la Bastille, le quartier qui perd la tête.

Ensuite, je suis allé draguer tout l'après-midi dans la piscine d'un grand hôtel où je n'étais même pas client, il y avait les adresses dans Paris Hebdo.

Grâce à Paris Hebdo, c'est la grande vie quoi ! J'ai même pu arriver en retard à mon rendez-vous, il y avait dans Paris Hebdo la liste des pendules qui retardent le plus à Paris.



Paris Hebdo

6 F. En vente exclusivement en région parisienne.

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

L'appel des États-Unis au boycottage des J.O. de Moscou

Moscou ressent la décision de Washington comme un affront

De notre correspondant

Moscou. — *« Oui aux Olympiades 1980 à Moscou. Non aux intrigues de Washington »* ; sous ce titre, le journal *le Sport soviétique* recense ce mardi 22 janvier toutes les déclarations hostiles au boycottage des Jeux olympiques faites par des personnalités du monde entier. Les commentateurs soviétiques, qui s'efforcent de montrer que M. Carter est isolé, n'en sont pas moins inquiets.

L'agence Tass, pour sa part, s'attache à montrer que la menace de M. Carter suscite aux Etats-Unis même plus de désapprobation que de soutien. Le président américain, en effet, n'a pas le droit de faire pression sur le mouvement sportif : lui, *« qui se targue, on le sait, de lutter pour la défense des droits de l'homme »*, écrit Tass, se moque du droit quand celui-ci va à l'encontre de ses buts politiques. Dans le cas présent, les sportifs sont transformés en *« otages »*, *« une fois encore, en dépit du fait que ces derniers temps M. Carter s'est prononcé à plusieurs reprises contre l'utilisation d'otages pour atteindre des objectifs politiques »*, ajoute l'agence, dans une allusion transparente à l'Iran.

Pour les dirigeants soviétiques, l'explication n'est pas difficile à trouver : M. Carter se conduit de plus en plus comme un candidat à l'élection présidentielle qui mise sur les forces militaristes et réactionnaires ; *« l'objectif de ses projets est de torpiller la détente, de saboter la coopération pacifique entre les peuples (...). Pour employer le langage sportif*, conclut Tass, *on se souviendra de Carter, dans les chroniques olympiques, comme d'un homme qui ne franchissait pas les obstacles, mais qui faisait tout pour les installer. La décision de Carter de boycotter les Jeux olympiques sera incontestablement un but politique marqué dans ses propres filets »*.

Cette ironie cache mal toutefois *une grande inquiétude*. Les Soviétiques ont beau répéter la déclaration de lord Killanin, selon qui les Jeux auront lieu à Moscou ou n'auront pas lieu, ils craignent pour leurs objectifs. Que l'affaire d'Afghanistan soit un prétexte ou non, elle risque de relancer d'autres campagnes de boycottage menées avec d'autres objectifs, par exemple en signe de protestation contre les les violations des droits de l'homme en U.R.S.S.

Non seulement les Soviétiques ont investi des centaines de millions de roubles dans l'entreprise, mais ils voulaient faire des Jeux une vaste opération de propagande, de publicité presque, en montrant la *« patrie du socialisme »* sous un jour ouvert, accueillant, pacifique. L'opinion intérieure, très friande de manifestations sportives, considérait les Jeux olympiques comme une consécration. La menace de M. Carter ne peut être ressentie que comme un affront, car elle implique que les Soviétiques ne sont pas dignes de les organiser. Les Jeux olympiques devaient avoir lieu pour la première fois dans un pays socialiste et ne pouvaient donc pas être un échec.

DANIEL VERNET.

BONN : embarras du gouvernement

De notre correspondant

Bonn. — Le projet américain se heurte, en R.F.A. comme ailleurs, à de vives *résistances* : annuler la grande *« foire sportive »* remet en cause tant d'intérêts, de contrats publicitaires, commerciaux et touristiques... En outre, les partisans du maintien des Jeux insistent sur le fait que le sport ne doit pas être mêlé à la politique. Aussi est-il remarquable que la direction du parti *chrétien-démocrate se soit prononcée* très clairement, lundi 21 janvier, en faveur des mesures préconisées par le président Carter face à l'invasion soviétique de l'Afghanistan, y compris le boycottage des Jeux de Moscou.

La résolution adoptée par le présidium de la C.D.U. souligne que la présence des troupes soviétiques en *Afghanistan constitue une menace* pour la paix mondiale. Une participation aux Jeux de Moscou irait donc, *ajoute-t-elle, à l'encontre de l'« idée olympique »*. Les dirigeants chrétiens-démocrates vont user de toute leur influence auprès des organisations *sportives* ouest-allemandes afin que celles-ci s'abstiennent d'envoyer des athlètes en U.R.S.S. aussi longtemps que l'armée rouge restera à Kaboul.

Si les partis de la coalition gouvernementale ne se sont pas encore prononcés ouvertement, ils éprouvent *très peu d'enthousiasme* pour un geste qui, à leurs yeux, pourrait compromettre la détente tout en se révélant inefficace. Le cabinet du chancelier Schmidt n'a pas non plus pris de décision. Il s'efforce manifestement de gagner du temps et de *« diluer »* les responsabilités en suggérant que l'invitation du président Carter devrait être discutée dans le cadre européen.

L'embarras du gouvernement de Bonn est évident. On mesure ici les risques encourus par *tous* les alliés des Etats-Unis *si*, à l'issue de cette confrontation avec le Kremlin, les Américains s'estimaient *« trahis »* par les Européens. Une reprise de la tension sur *le Vieux Continent pourrait, certes, compromettre* les rapports inter-allemands et la situation de Berlin, mais le gouvernement fédéral ne méconnaît pas qu'à l'heure présente la solidarité avec les Etats-Unis reste essentielle.

JEAN WETZ.

Un site permanent

Une idée vieille comme l'olympisme

Afin de couper aux difficultés soulevées depuis l'intervention militaire soviétique en Afghanistan par le fait que Moscou soit la ville organisatrice des Jeux olympiques de 1981, le président Carter s'est rallié à la suggestion du premier ministre grec, M. Caramanlis : trouver un site permanent pour tous les Jeux à venir, en Grèce par exemple.

Le président américain a soulevé ainsi un problème aussi vieux que l'olympisme contemporain. Après de multiples expériences malheureuses, le baron de Coubertin a réussi à rénover les Jeux en 1896 : douze nations envoyèrent cent cinq athlètes rivaliser avec cent quatre-vingts Grecs, dans un magnifique stade de marbre, à Athènes. Le peuple hellène était exalté par la renaissance de ces pratiques antiques, dont il avait gardé la nostalgie. Il voulait en conserver l'exclusivité à Athènes. Conseillé par un certain Philémon, le roi Georges Ier prit à son compte cette revendication, qui avait « reçu un secours inattendu de la part de dix athlètes américains signataires d'une pétition » (1).

Un instant séduit, de Coubertin estima très vite qu'Athènes ne pourrait renouveler tous les quatre ans un effort comparable, financièrement et moralement. Aussi feignit-il de ne pas comprendre la proposition du roi et annonça-t-il, lors du banquet de clôture, que les Jeux de la deuxième olympiade seraient célébrés à Paris en 1900. Il fut soutenu par le prince héritier Constantin et il décida que les Jeux se tiendraient alternativement dans toutes les grandes villes du monde.

A l'exception de Berlin en 1936, les Jeux conservèrent jusqu'à Rome, en 1960, une « dimension humaine ». Mais à Tokyo, en 1964, ils atteignaient le gigantisme. Dès lors, accueillir les Jeux est devenu une entreprise lourde, jusqu'à être écrasante à Montréal en 1976.

Certains responsables sportifs, parmi lesquels le président du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), M. Claude Collard, imaginèrent alors d'installer les Jeux dans un lieu fixe pour amortir le coût des installations, de leur fonctionnement et de leur entretien. Il s'agirait d'installer une vaste université sportive, ouverte aux athlètes du monde entier, où, tous les quatre ans, se dérouleraient les joutes olympiques. Tout naturellement, on a pensé fixer ce site en Grèce, à proximité d'Olympie.

Difficilement acceptable au moment où la Grèce était sous le joug des colonels, cette proposition redevient d'actualité. Toutefois, plusieurs obstacles font barrage à la réalisation d'un tel projet : comment créer une zone neutre internationale ? Comment l'administrer, avec quels droits, quelle police, quelle autorité politique ? On a évoqué en exemple le Vatican sans que cette réponse soit pleinement satisfaisante. De plus, cette solution laisserait en suspens les Jeux d'hiver créés en 1924. Certains ont avancé qu'un site unique pourrait être également retenu, soit à Télémark (Finlande), la patrie du ski, soit à Chamonix, où eurent lieu les premiers Jeux d'hiver. Mais les mêmes problèmes que pour les Jeux d'été resteraient en suspens. — A. G.

(1) Gaston Meyer, *le Phénomène olympique*. Editions de la la Table ronde, 1960.

Le gouvernement français semble partager la « désapprobation » exprimée par M. Chaban-Delmas

M. Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères soviétiques, s'entretiendra mercredi 23 janvier au Quai d'Orsay avec le ministre des affaires étrangères de la *« situation internationale résultant des événements d'Afghanistan »*, a annoncé lundi 21 janvier un communiqué du ministère des affaires étrangères.

Cette visite s'inscrit dans la *« procédure d'explication »* proposée par le président Giscard d'Estaing dans son message du 15 janvier à M. Brejnev (*le Monde* du 19 janvier). Le président de la République a invoqué le protocole signé le 13 octobre 1970 par MM. Brejnev et Pompidou et qui déclare notamment : *« Au cas où surgiraient des situations qui, de l'avis des deux parties, créeraient une menace contre la paix, une rupture de la paix ou provoqueraient une tension internationale, les gouvernements de la France et de l'U.R.S.S. entreraient sans tarder en contact afin de se concerter sur tous les aspects de ces situations et sur les dispositions permettant d'y faire face. »*

Au début de la crise, les Soviétiques avaient suggéré qu'un émissaire français soit envoyé à Moscou, mais le gouvernement français, tout en estimant que la situation était assez grave pour justifier une explication approfondie entre Paris et Moscou, a jugé plus approprié qu'un Soviétique fasse le déplacement. Quant au fond de l'explication, il est clair que pour le gouvernement français elle doit porter autant sur l'avenir que sur le passé et qu'il s'agit notamment de préciser dans quelles conditions l'U.R.S.S. retirera ses forces d'Afghanistan.

Quant à l'affaire des Jeux olympiques, c'est surtout entre Occidentaux qu'elle est actuellement discutée : la lettre du président Carter proposant de boycotter les Jeux embarrasse le gouvernement français comme les autres gouvernements européens. Elle est, a dit, lundi, le Quai d'Orsay, *« à l'étude »* et le gouvernement consulte ses partenaires de l'Europe des Neuf et de l'Organisation atlantique.

« Ne pas se singulariser »

En toute occasion, il fait valoir les arguments contre le boycottage. Quittant lundi Paris pour une visite officielle à Moscou, M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a déclaré : *« Carter a mis complètement à côté de la plaque. Il a raté sa cible (...). Je considère cette initiative comme inopérante et pour ma part je la désapprouve totalement »*.

Le point de vue du gouvernement ne semble pas très différent. Mais que se passera-t-il si un nombre important de pays occidentaux emboîtent le pas à M. Carter ? Ne considérerait-on pas, à Paris, qu'il n'y a plus de « véritables » Jeux olympiques ! Dans cette circonstance il est peu probable que la France se singulariserait.

Les responsables des comités olympiques du Mexique, de l'Argentine, du Venezuela, de Colombie, de Panama, du Chili et de l'Uruguay ont fait savoir qu'ils étaient hostiles au boycottage des Jeux de Moscou. Les gouvernements suédois et israélien laisseront les comités nationaux libres de leur décision. Le gouvernement australien et celui des Fidji approuvent la position américaine. Le Conseil de la Révolution iranien a annoncé lundi qu'il n'avait pas pris position mais a indiqué qu'il ne voulait pas *« s'aligner sur la position américaine »*.

● A ROME, M. Cossiga, président du conseil, a consulté par téléphone le chancelier Schmidt, Mme Thatcher et le président Giscard d'Estaing avant de partir mercredi pour une visite de deux jours à Washington.

● A ISLAMABAD (Pakistan), le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, termine ce mardi sa visite officielle.

● A NEW-DELHI, Mme Gandhi, premier ministre, a déclaré dans une interview : *« Nos efforts tendent à apaiser la tension. Nous ne sommes ni pro-Russes ni pro-Américains, mais pro-Indiens. »*

● A WELLINGTON, le gouvernement néo-zélandais a décidé d'expulser le correspondant de l'agence soviétique Novosti, M. Zimine, en représailles contre l'intervention en Afghanistan. — M. D.

M. SOISSON VA CONSULTER LES MINISTRES DES SPORTS FRANCOPHONES

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui craint un isolement de la France après l'alignement de plusieurs pays occidentaux sur la position américaine, doit se rendre, jeudi 24 janvier, à Cotonou, pour débattre de ces problèmes avec les ministres des sports francophones.

M. Maurice Herzog, membre du C.I.O. et ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a estimé d'autre part que *« si le président Carter poursuit son idée, la première guerre olympique s'engagera »*. Pour sa part, le président du Comité national olympique et sportif français, M. Claude Collard, a déclaré : *« Je crois que tout cela mène à une conclusion : les Jeux olympiques, dans leur forme actuelle, sont morts. »*

Enfin, le journal *l'Equipe* a lancé, mardi 22 janvier, un appel *« à tous les hommes de bonne volonté et de bonne foi »* pour que les Jeux olympiques *« se déroulent à Moscou sans hymnes et sans drapeaux, les athlètes ne représentant qu'eux-mêmes et la jeunesse du monde »*.

DIPLOMATIE

Après le voyage de M. Stirn

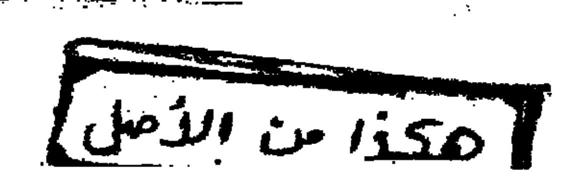
La France souhaite aider au développement des pays du Pacifique du Sud

De retour, samedi 19 janvier, d'un voyage dans le Pacifique du Sud, M. Olivier Stirn a mis en garde les pays de la région contre tout risque d'*« ingérence »* de puissances extérieures — citant nommément l'Union soviétique et la Chine — qui risquerait de *« déstabiliser »* cette partie du monde. Ces *« ingérences »* pourraient être la conséquence du soutien apporté par certains pays aux minorités vivant dans les pays voisins. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a fait à ce sujet allusion au soutien que trouvent les indépendantistes mélanésiens de Nouvelle-Calédonie en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Un dirigeant indépendantiste néo-calédonien, M. Uruguei, a séjourné récemment à Port-Moresby ; une autre personnalité mélanésienne, M. Ukeiwe, vice-président du conseil de gouvernement de Nouméa, va, lui aussi, se rendre en Papouasie-Nouvelle-Guinée pour expliquer le point de vue des partisans du statut actuel.

M. Stirn n'a toutefois pas réussi à convaincre les dirigeants de Port-Moresby — il s'est entretenu avec le vice-premier ministre, M. Ebia Olewale (*le Monde* du 19 janvier) — de ne pas soulever la question de la Nouvelle-Calédonie au comité de décolonisation des Nations unies ; la France considérera, a-t-il dit, toute décision de cet organisme comme nulle et non avenue.

La France a l'intention de développer ses échanges avec les deux principales puissances de la région, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. M. Giraud devrait faire une visite en Australie en mai ; il y sera suivi avant la fin de l'année par M. Monory. Le ministre australien des affaires étrangères, M. Andrew Peacock, sera reçu en mai à Paris. La coopération entre la France et les Etats nouvellement indépendants du Pacifique sera accrue. Un médecin et un enseignant seront envoyés à Tonga ; un protocole de 20 millions de francs est prévu avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée ; de nouvelles bourses vont être accordées dans les domaines agricole, de la pêche et de l'éducation.

La France, a conclu M. Stirn, souhaite développer la stabilité de cette zone et aider à son développement. Interrogé sur la proposition faite par le Japon, à la veille de la visite à Canberra et à Wellington du premier ministre japonais, M. Ohira, de coopération dans le bassin Pacifique, dans les domaines économique aussi bien que stratégique, M. Stirn s'est félicité *« de voir le Pacifique s'organiser économiquement et politiquement (...). La France, si elle y est conviée, participera à une organisation économique »*. — P. de B.



هكذا من الأصل

La Corée du Sud entre la dictature et la démocratie

II. — Une classe dirigeante puissante

De notre envoyé spécial PHILIPPE PONS

Après avoir analysé les mutations sociales nées du développement économique très rapide de la Corée du Sud (« le Monde » du 22 janvier), Philippe Pons étudie la classe dirigeante de Séoul, au sein de laquelle hommes politiques et hommes d'affaires ont des liens très étroits.

Séoul. — Le développement de la Corée du Sud a été, selon l'expression d'un banquier américain, l'une des grandes *success stories* du tiers-monde et la place dans le petit groupe des *« pays nouvellement industrialisés »*. Mais le problème pour les successeurs de Park est moins d'établir des records que de ralentir la machine qu'il a lancée à grande vitesse. Avec une inflation qui galope (30 % cette année selon des sources bancaires) et des exportations qui s'essoufflent en raison d'une relative perte de compétitivité et du protectionnisme sur les marchés extérieurs, les autorités sont confrontées à des problèmes dont les solutions paraissent difficilement conciliables.

Comme en politique, la Corée est entrée, sur le plan économique, dans une phase de transition. Le président Choi a pour tâche de réviser la Constitution, mais et peut-être surtout de donner à l'économie un noveau rythme, de consolider l'acquis tout en remédiant aux injustices sociales les plus criantes, facteur d'instabilité.

Les officiels affichent une confiance totale. Depuis l'assassinat, en octobre, de Park, la Bourse est repartie et les hommes d'affaires étrangers emplissent les halls des hôtels de Séoul. Ils sont venus tâter le pouls de l'économie et repartent apparemment confiants. La machine économique, fait-on valoir, a sa vie propre, indépendante des changements politiques, et les technocrates formés aux Etats-Unis qui conseillent le gouvernement sont expérimentés. Sans doute, mais ils ne disposeront peut-être plus à l'avenir du même pouvoir qu'auparavant pour imposer leurs vues et leurs objectifs au monde des affaires. Compte tenu de l'affaiblissement du pouvoir provoqué par la mort de Park, les ambitions des « barons » de l'économie sont devenues l'un des facteurs importants de l'équation coréenne.

Davantage peut-être qu'entre les mains du gouvernement, l'avenir de la Corée se joue au sein de cette classe dirigeante réduite qui s'est constituée pour partie et a grandi en puissance pendant la régime Park. S'y mêlent les présidents des grands trusts et les hommes politiques de la majorité gouvernementale — ces deux groupes entretenant des contacts étroits avec l'armée, dont certains de leurs membres sont issus. Cette élite a toujours gardé un profil bas tant que le maître de la Maison Bleue (résidence présidentielle) menait le pays. Park l'a prouvé à maintes reprises dans le passé : il pouvait du jour au lendemain, faire ou défaire les fortunes. Une situation de vassalité que, depuis quelque temps, les milieux d'affaires supportaient de moins en moins bien. En ce domaine encore, la machine qu'avait mise en marche Park lui réservait des surprises : de même que la modernisation a brisé les vieilles structures de la société et libéré des forces de contestation, elle a fait émerger de nouveaux centres de pouvoir qui tendaient à échapper à son contrôle.

Pendant les deux décennies écoulées, la Corée du Sud n'a en rien été un paradis capitaliste du laisser-faire. Au contraire. Le principe de développement du pays fut un dirigisme extrêmement ferme. *« Sous la tutelle du gouvernement, les dirigeants d'entreprise n'avaient pas beaucoup plus de latitude vis-à-vis du pouvoir que des directeurs de succursale de production à l'égard du siège central »*, dit un homme d'affaires.

Malgré les souvenirs pénibles que les Coréens ont conservé de l'occupation japonaise, Park, nourri des préceptes de l'académie militaire nippone de Mandchourie, a imposé à son pays un modèle de développement fortement influencé par l'expérience de l'ancien colonisateur. D'une manière symptomatique, les caractères chinois utilisés pour écrire « Yushin » (que l'on traduit en général par « réformes revitalisantes » : le principe du régime autocratique mis en place par Park en 1971 institutionnalisant en fait les pratiques antérieures), sont les mêmes que ceux employés dans le cas de « restauration du Meiji », qui marqua en 1868 le début de la modernisation du Japon. Les deux Constitutions, de Meiji et Yushin, ayant eu d'ailleurs en commun de créer un exécutif sur lequel la volonté populaire n'avait pas prise.

Efforts concentrés sur des secteurs-clés de l'économie, privilèges accordés aux oligarchies, encouragements à la création de quelques trusts puissants : Park a appliqué à la lettre la « recette » japonaise. A cette exception près, précise un économiste : *« Si le gouvernement de Tokyo voulait ruiner Mitsubishi, il aurait sans doute quelques difficultés. Ici, mettre un groupe hors circuit était toujours possible. »*

Le « capitalisme guide »

En prenant le pouvoir en 1961, la junte militaire d'où allait émerger Park entendait réagir contre *« la conception dévoyée de la démocratie »* qu'avait à ses yeux le gouvernement parlementaire né à la suite du renversement de Syngman Rhee par les étudiants, et rétablir la « moralité » dans une société corrompue. On sait ce qu'il advint de la liberté avec Park. Sa conception de la moralité, en politique et en affaires, fut pour le moins aussi limitée. A son arrivée au pouvoir, il avait la réputation d'être intègre. Quels furent ses agissements par la suite ? Se contenta-t-il du pouvoir sans chercher à amasser une *fortune importante*, contrairement à ce que disent certains ?

Confirmant cette thèse, le gouvernement envisage de donner une indemnité à ses trois enfants. Il sut en tout cas utiliser les appétits de l'élite politicienne et affairiste. Le système de *« capitalisme guid· »*, selon la terminologie de la junte, qu'il mit en place est loin d'avoir balayé la corruption du pays. Il n'a fait que la discipliner en la centralisant et en l'orientant : prébendes et passe-droits furent la règle. Loin de faire juger les détenteurs de *« fortunes illégalement acquises »*, comme il l'avait promis en 1961, il appuya son pouvoir sur l'élite en place depuis Syngman Rhee.

Rapidement, en fait, la junte s'était aperçue qu'elle ne pouvait mettre en œuvre son programme de développement sans se compromettre avec ceux qui détenaient le peu de richesse du pays. D'ailleurs, parfaitement au fait des rivalités entre militaires, les milieux d'affaires s'étaient rapidement employés, avec succès, à diviser les « colonels » en leur offrant des appuis financiers pour servir leur carrière politique. Le parti républicain-démocrate, fondé alors par l'ancien colonel de la junte Kim Jong-pil, aujourd'hui l'homme le plus riche et le plus puissant de Corée, en bonne place dans la course à la succession de Park, fut le premier à en bénéficier. Loin de sanctionner les « profiteurs » de l'ancien régime, les nouvelles autorités allaient en fait *« les aider non seulement à survivre mais encore à prospérer en leur permettant de créer de véritables empires industriels »*, explique un sociologue. Cette hypertrophie de quelques groupes ayant acquis des positions oligopolistiques sur le marché est le fait majeur de l'économie coréenne.

Sur les cinquante groupes industriels et commerciaux (*jaebol*, terme coréen, équivalent des *zaibatsu* nippons) existant dans les années 70, une vingtaine sont nés au cours de la décennie 50. Les trois plus importants de l'époque demeurent aujourd'hui *parmi les douze plus puissante* : Samsong (Les Trois Etoiles), Lakhe (Lucky) et Ssangyong (Double Dragon). Le premier, simple raffinerie de sucre en 1953, doit sa fortune à une importante affaire de trucage de prix (l'affaire des *« trois poudres »*). Lucky, pour sa part, qui commence comme entreprise de cosmétiques, s'est toujours employé à avoir l'un des membres de la famille proche du pouvoir : tour à tour membre de la commission politique du parti libéral, sous la Première République de Syngman Rhee, du parti républicain sous la Troisième République de Park, et enfin membre du parti nommé *(Yu jong hoe)* sous la Quatrième. L'une des caractéristiques des groupes coréens, c'est qu'ils ont toujours été étroitement liés au pouvoir.

Les plus anciens ont en commun d'avoir profité de la redistribution des « biens ennemis » (japonais) en 1947 - 1950, puis d'avoir participé à une contrebande bien organisée, dite « export-import de Macao », avant de bénéficier des secours américains détournés à partir de 1953, enfin de s'être enrichis par des trucages du marché des changes entre 1953 et 1960. A partir de 1965, ils se lanceront dans une spéculation foncière effrénée avec... l'aide de l'Etat : empruntant de grosses sommes aux *banques à 12 % en vue du développement de l'économie*, ils les replacent instantanément en majorité sur le marché noir ou dans des investissements fonciers, gagnant 20 % sur chaque opération.

Nombreux seront également ceux qui profiteront des gains de la guerre du Vietnam, dans laquelle la Corée soutint l'effort américain.

Routes principales
Voies ferrées principales
Limites de provinces
Les capitales de provinces sont soulignées
0 km 100

Les grands trusts familiaux

Les grands trusts coréens ont plusieurs caractéristiques. D'abord, leurs activités s'étendent à un nombre considérable de domaines. L'expression « entreprise-pieuvre » est couramment employée dans la presse. Le groupe Daewoo, qui fait partie de la seconde « strate » de l'*establishment* coréen — les trusts du parti républicain, c'est-à-dire ceux créés sous la Troisième République 1961 - 1972), — a absorbé dix-huit entreprises en huit ans.

Aujourd'hui, l'annuaire des téléphones de Séoul consacre une page à énumérer ses activités, qui vont de la fabrication de jouets à la construction et aux transports maritimes, en passant par les perruques. Daewoo, c'est aussi l'une des plus importantes maisons de commerce. La seconde caractéristique des groupes coréens, c'est que, depuis quelques années, ils ont mis sur pied, sur l'injonction du gouvernement, des maisons de commerce sur le modèle des *shosha* nippones. Dans un pays où l'on fête le jour des exportations (le 30 novembre), elles sont devenues le centre des groupes, et l'interlocuteur privilégié du pouvoir.

Une troisième caractéristique des trusts, c'est que ce sont encore largement des affaires de famille. Bien qu'une tendance se dessine de confier la direction des entreprises à des « professionnels » qualifiés, comme c'est le cas par exemple des brasseries Doosan, la plupart des groupes sont toujours dirigés par les fondateurs ou leurs fils, ou gendres, le capital appartenant dans la grande majorité des cas à la famille.

La politique de vente d'actions dans le public n'a guère donné de résultat. Des mariages soigneusement arrangés évitent un éparpillement de la richesse. Celle-ci ne sort guère d'un petit cercle où l'on retrouve les brasseurs d'affaires de la première génération et ceux de la seconde, qui se sont enrichis non moins vite après l'arrivée au pouvoir des militaires. Une bonne partie de ceux-ci, devenus civils, sont à la tête d'entreprises contrôlées par l'Etat. Tous sont étroitement liés au pouvoir par des intérêts ou des liens personnels : c'est par exemple à l'entreprise de construction navale dirigée par le frère de M. Kim Jong-pil que la France a vendu en 1975 des missiles Exocet, depuis montés sur des vedettes rapides. Un marché qui, semble-t-il, n'était pas sans relation avec l'achat d'Airbus par Korean Air Lines.

Une dernière caractéristique de l'*establishment* coréen, c'est sa liaison étroite avec les Japonais. Avec un P.N.B. de 1 000 milliards de dollars, comparé aux 50 milliards de la Corée du Sud, le Japon est trop proche et trop puissant, pour ne pas influencer considérablement la situation économique et politique de son ancienne colonie. En 1978, les Japonais avaient investi près de 600 millions de dollars dans le sud de la péninsule (58 % des avoirs étrangers, trois fois plus que les Américains). Leur excédent commercial s'élevait la même année à 3,8 milliards de dollars, alors que les Américains enregistraient un déficit de 1 milliard. Début décembre, M. Doko, président du Keidanren (patronat japonais), a réaffirmé que *« les deux pays devaient s'aider mutuellement »*. Cette déclaration, venant après celle du directeur de l'agence de défense nippone, qui s'est rendu en juillet à Séoul, précisant que les deux pays devaient, à l'avenir, échanger des informations dans le domaine militaire, témoigne de l'attention portée par Tokyo à la Corée du Sud.

Les intérêts nippo-coréens sont souvent étroitement mêlés, comme c'est le cas, par exemple, pour le groupe Lotte, dirigé par un Coréen vivant au Japon. Ce « roi du chewing-gum » vient de faire construire à Séoul un somptueux hôtel et ouvre un grand magasin de style nippon. L'hôtellerie, le marché de la consommation intérieure, semblent au Japonais deux *domaines* prometteurs en Corée. En revanche, ils paraissent beaucoup plus sceptiques sur les investissements fondés sur le faible coût de la main-d'œuvre, compte tenu de l'instabilité sociale éventuelle. Ils préfèrent investir dans des secteurs de pointe : c'est ainsi que Facom Korea, filiale de Fujitsu, le grand de l'informatique nippone, doit bientôt accroître sa capacité de production. Les Japonais disposent d'atouts non négligeables pour faire avancer leurs intérêts : le groupe de pression coréen au Japon est puissant et fonctionne autour des vieux réseaux de la droite liée à Park et compromise dans toute les affaires louches entre les deux pays (métro de Séoul, etc.). M. Kim Jong-pil — encore lui — est le président de l'Association d'amitié nippo-coréenne.

Les magnats de l'économie ont fait preuve, au cours des deux décennies écoulées, d'une grande ingéniosité pour s'enrichir. Ils ont surtout bénéficié des privilèges que leur accordait le pouvoir. Plus puissants que par le passé, devant affronter un environnement international plus complexe et diversifié, ils sont à la recherche d'une plus grande autonomie de décision : *« Les lois du marché sont incompatibles avec la dictature »*, nous dit l'un d'eux.

Prochain article :

DIRIGISME OU LIBÉRALISME ?

EUROPE

Portugal

Une tendance de gauche s'organise au sein du parti socialiste

De notre correspondant

Porto. — Affrontement sans rupture : telle est la conclusion de la réunion de la commission nationale du parti socialiste qui a eu lieu les samedi 19 et dimanche 20 janvier à Porto.

L'analyse de la défaite électorale du 2 décembre dernier et la définition de la stratégie du parti en vue des élections législatives et présidentielle de cette année avaient provoqué une vive effervescence chez les socialistes. Pour les uns, le P.S. devait multiplier ses efforts pour récupérer son ancien électorat de droite perdu au bénéfice de l'Alliance démocratique de M. Sa Carneiro. Pour les autres, il devait chercher surtout à se renforcer à gauche et éviter ainsi l'augmentation progressive du poids électoral du P.C.P. Les premiers étaient qualifiés de « technocrates » ; les seconds, les « historiques » (ainsi dénommés pour leur attachement systématique aux déclarations de principe votées lors du premier congrès du P.S. en décembre 1974) voulaient relancer le débat idéologique, réaffirmant son « *inspiration marxiste* ».

Les réunions du secrétariat et du comité directeur s'étaient succédé durant tout le mois de décembre. Sans succès. Derrière cette polémique apparemment théorique, d'autres questions se profilent. D'une part des problèmes tactiques. Pour les « historiques », il fallait dénoncer toute éventualité d'accord avec le parti social-démocrate ; souligner la communion d'intérêts entre les bases ouvrières du P.S. et du P.C.P. ; ne pas refuser *a priori* la possibilité d'une entente avec les communistes. Les « technocrates », en revanche, insistaient sur la nécessité, pour le P.S., de s'orienter vers la création d'un « bloc central » qui, dans la perspective d'une rupture de la coalition actuellement au pouvoir, serait formé avec une base socialiste et social-démocrate.

A cela s'ajoute une question de personnes. Depuis qu'il a été porté au pouvoir en 1976, le P.S. s'est enrichi de toute une couche de jeunes dirigeants issus pour la plupart de la bourgeoisie portugaise. Lorsqu'il a scellé son accord de gouvernement avec le C.D.S. au début de 1978, le parti de M. Soares s'est ouvert en outre à un groupe d'intellectuels, anciens militants d'une organisation d'extrême gauche, le MES (Mouvement de la gauche socialiste) qui avait joué un rôle actif en 1975, au moment les plus chauds de la révolution. Enfin, la création de l'U.G.T. (Union générale des travailleurs) a permis l'entrée à la direction du P.S., d'un nombre important de syndicalistes, dont certains farouchement anticommunistes.

Les rapports entre les « derniers venus » et les « vieux du parti (dont beaucoup s'étaient trouvés dans la lutte clandestine contre le régime de Salazar, au Portugal ou en exil) n'ont jamais été faciles. Des personnalités comme MM. Manuel Alegre et Tito de Morais, par exemple, ne cachaient pas leur mécontentement face à la montée extrêmement rapide d'un économiste tel que M. Constancio, ministre de l'économie et des finances du deuxième gouvernement de M. Soares et principal responsable de l'accord signé avec le Fonds monétaire international ; d'un juriste tel que M. Sampaio, devenu très vite un des conseillers favoris de M. Mario Soares, secrétaire général du parti ; d'un syndicaliste tel que M. Gonelha, la président de la toute-puissante fondation Fontana qui semble canaliser vers le P.S. portugais les fonds venus des partis riches de l'Internationale socialiste.

M. Soares incontesté

Un équilibre précaire était cependant obtenu grâce au pouvoir charismatique de M. Soares, le seul à n'être contesté par personne. La défaite électorale de décembre 1979 a tout remis en question. Le P.S. découvrait qu'il n'était pas l'« *éternel vainqueur* ». A qui la faute ?

Aux « technocrates », qui auraient, selon leurs adversaires, vidé le P.S. de son contenu de classe ?

Aux « historiques », dont le radicalisme aurait lassé les électeurs, soucieux avant tout de tout de trouver des réponses à leurs problèmes quotidiens ?

Toujours est-il que les démissions se sont succédé. D'abord celles de neuf membres du comité directeur (parmi lesquels un ancien ministre de l'éducation, M. Cardia), tous considérés comme modérés ; ensuite celles des trois « historiques » du secrétariat — MM. Jaime Gama, Manuel Alegre et Tito de Morais, qui veulent être l'aile gauche du parti...

La commission nationale, organe supérieur du P.S. entre deux congrès, devait donc se prononcer. Elle l'a fait. Les trois membres du secrétariat qui avaient donné leur démission ont été remplacés par MM. Lage, Madeira et Esteves — des personnalités qui suscitent peu de polémiques au sein du parti.

Pendan les deux journées de réunions, des discussions parfois violentes ont opposé les « historiques » aux autres membres de la commission nationale, en particulier MM. Soares et Zenha. Ayant réussi à faire adopter une motion de stratégie qui ne tient pas compte de la plupart des amendements proposés par le groupe de M. Alegre, le leader du P.S. a sans doute enregistré une victoire.

Mais, pour la première fois dans la vie pourtant agitée du jeune parti socialiste portugais, une tendance représentant environ un tiers des membres de la commission nationale semble s'organiser. Elle devrait se manifester très prochainement en présentant des listes propres aux élections pour le nouveau comité directeur, pour la présidence du groupe parlementaire des fédérations du parti : une évolution « à la française » que Soeres a toujours condamnée.

La majorité qui vient de se dégager manque en outre d'homogénéité. Entre les syndicalistes de M. Gonelha et les proches de M. Sampaio, les divergences sont profondes. Elles risquent de s'accentuer lors du choix du candidat socialiste à l'élection présidentielle.

Dans la motion de stratégie adoptée, le P.S. se déclare « *fermement opposé* » à la nouvelle majorité parlementaire. Il se propose de dénoncer l'activité du gouvernement visant à « *favoriser les grands intérêts économiques privés* », à détruire les « *grandes réformes sociales* » ; à changer le système politique et institutionnel. Une proposition des « historiques » explicitant le refus d'alliance avec le parti social-démocrate, principale formation politique de la coalition au pouvoir, a été battue par 78 voix contre 38 et 22 abstentions. Toutes les portes restent donc ouvertes. Le P.S. s'engage à critiquer idéologiquement et politiquement le P.C., « *mais dans des termes tels que cette critique ne puisse pas se confondre avec celle qui est faite par la droite* ». Car « *nous sommes un parti des travailleurs* », est-il ajouté.

Parmi les plans à court terme du P.S. figurent le lancement d'un « mouvement de la gauche démocratique », ouvert probablement à des dissidents du parti social-démocrate et à des personnalités de la gauche non alignée, la création d'un « gouvernement fantôme » et la mise au point d'un projet de révision de la Constitution.

JOSÉ REBELO.

Yougoslavie

DEUX COMMUNIQUÉS RASSURANTS SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DU MARÉCHAL TITO

Belgrade (*A.F.P.*). — Lundi 21 janvier, pour la première fois, depuis le début de la maladie du président Tito, deux bulletins de santé ont été publiés le même jour. Le premier diffusé vers midi indiquait qu'après l'opération le chef de l'Etat avait passé une bonne nuit, que la pression artérielle et le pouls étaient normaux Le deuxième, en fin de journée, déclare : « *L'état général du président Tito est inchangé. Le chef de l'Etat se sent bien.* »

Belgique

Les chrétiens-sociaux flamands rejettent un nouveau compromis

De notre correspondant

Bruxelles. — Le premier ministre poursuit sa course contre la montre, et chaque jour apporte à l'épreuve de nouvelles surprises. Dans la nuit du lundi au mardi 22 janvier, son propre parti, le C.V.P. — qu'il a présidé pendant plusieurs années — a été le seul à refuser d'accepter le compromis qu'il propose pour sortir de la crise gouvernementale provoquée par la révocation des trois ministres francophones du F.D.F., le 16 janvier.

Le nouveau texte avait été mis au point dans la nuit de vendredi à samedi (*le Monde* du 20 janvier). Il donnait en partie satisfaction aux socialistes et aux sociaux-chrétiens francophones qui, après le départ du F.D.F. de Mme Spaak, exigeaient de nouvelles garanties pour la réforme de l'Etat. Un congrès socialiste convoqué dimanche approuvait — « *sans enthousiasme* » devait dire le président du P.S. M. André Cools — le compromis, par 486 voix contre 73 et 30 abstentions. Les dirigeants socialistes décidaient aussi de réunir un nouveau congrès dans trois mois « *pour juger si les accords conclus au sein de la majorité sont correctement appliqués* ».

Lundi à leur tour, les sociaux-chrétiens approuvaient l'accord et, à l'issue du conseil général, M. Vanden Boeynants déclarait également que le « oui » n'avait été donné que du bout des lèvres, en raison de la gravité de la situation économique et sociale. Un peu plus tard les socialistes flamands de M. Van Miert apportaient leur approbation et l'affaire paraissait réglée : le monde politique était convaincu que le premier ministre allait facilement obtenir l'accord de son propre parti convoqué à 19 heures.

A 1 heure du matin, rien n'allait plus. Le conseil général du C.V.P. continuait à exprimer des réserves à propos de la régionalisation à trois et des pouvoirs prévus pour Bruxelles. Il s'opposait toujours au parallélisme exigé — et dans une certaine mesure obtenu — par les socialistes pour l'exécution de la réforme de l'Etat et l'application de la loi-programme d'austérité. Les sociaux-chrétiens flamands se sont séparés en demandant un nouveau délai de réflexion. M. Martens ne peut donc toujours pas remplacer les trois ministres francophones révoqués il y a une semaine, et son gouvernement n'est plus opérationnel puisque la Constitution rend la parité linguistique absolument indispensable.

PIERRE DE VOS.

● ERRATUM. — La coalition gouvernementale de M. Martens dispose à la Chambre belge de cent-quarante sièges (et non pas cent quarante-deux) comme il a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 18 janvier.

Espagne

● UNE ORGANISATION NEO-FASCISTE — les Groupes armés espagnols — a revendiqué l'attentat à la bombe qui a fait quatre morts dimanche dans un bar de Bilbao (*le Monde* du 22 janvier). Les Groupes armés ont affirmé qu'ils exécuteraient quatre militants basques pour chaque militaire ou policier abattu.

R. F. A.

● M. ROBERT BALLANGER, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a adressé lundi 21 janvier à M. Raymond Barre une lettre dans laquelle il proteste contre l'interdiction faite à Me Borker, l'un des avocats français de la partie civile, de plaider au procès de Cologne (*le Monde* du 19 janvier). M. Ballanger demande au premier ministre d'intervenir auprès des autorités ouest-allemandes pour faire cesser « *une interdiction professionnelle inadmissible et contraire aux droits démocratiques* ».

Etats-Unis

Le président Carter sort grand vainqueur du « caucus » de l'Iowa

De notre correspondante

New-York. — Alors que les résultats définitifs n'étaient pas encore connus, M. Carter est apparu, dès lundi 21 janvier, à minuit, comme le grand vainqueur du *caucus* de l'Iowa.

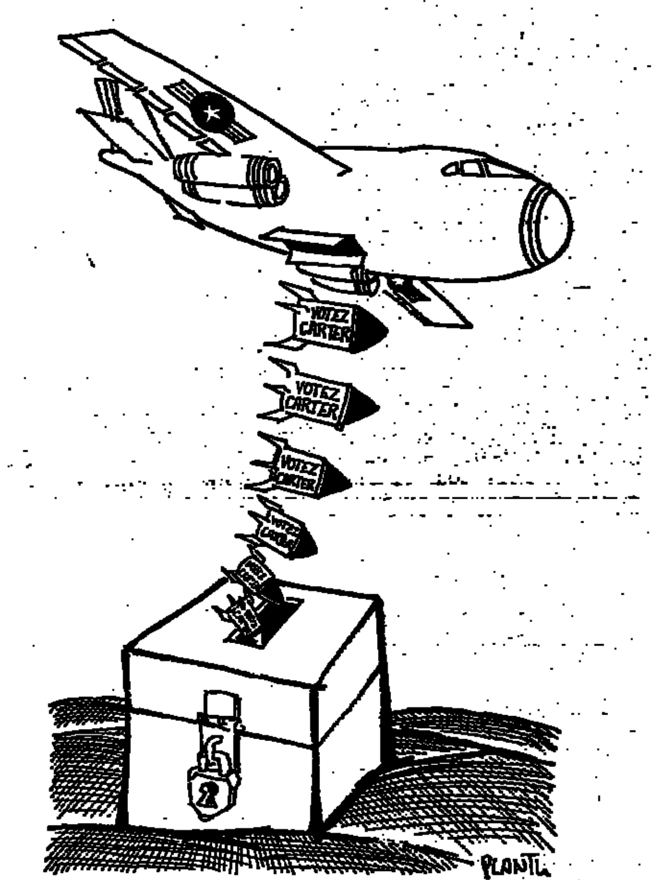
Le scrutin avait commencé à 8 heures du soir. A minuit, le président arrivait très largement en tête, remportant près de deux fois plus de voix que son adversaire démocrate, le sénateur Kennedy. Quelque 9 % des électeurs démocrates n'ont pas réussi à se décider pour l'un des deux candidats restés en lice après le forfait de M. Jerry Brown.

Chez les républicains, M. George Bush provoquait une surprise en arrivant nettement en tête devant le favori, M. Ronald Reagan. M. Howard Baker est en troisième position. Comme on s'y attendait, la campagne activiste menée par M. John Connally n'a apporté finalement à l'ancien gouverneur du Texas que 10 % des voix. Les trois autres candidats du G.O.P., MM. Crane, Dole et Anderson, arrivent assez loin derrière dans cet ordre.

Si le succès de M. Carter était attendu, son ampleur est une surprise. C'est aussi un échec grave pour M. Kennedy, dont l'infrastructure électorale était réputée la meilleure en Iowa et qui avait passé dix-sept jours à faire campagne, aidé par plusieurs membres de sa famille. L'entourage du sénateur s'inquiète déjà des répercussions que cet échec risque d'avoir sur les consultations qui auront lieu en février et mars en Nouvelle-Angleterre : le *caucus* du Maine et les primaires du New-Hampshire et du Massachusetts, trois États qui sont, en principe, des places fortes de M. Kennedy. Dimanche soir, un commentateur, évoquant le souvenir de la campagne jadis victorieuse de John Kennedy, disait mélancoliquement : « *Politiquement, il s'est écoulé un siècle depuis 1960 et « Ted » ne l'a peut-être pas compris.* »

La participation électorale a été particulièrement élevée : environ trois fois celle de 1976. Quelque cent mille électeurs démocrates et autant de républicains ont participé au scrutin. Ce phénomène est attribué à la fois au fait que les médias ont mis l'accent sur l'importance qu'a eue le *Caucus* de 1976 et à la crise internationale. Pour tous les observateurs, la victoire de M. Carter constitue aussi une approbation de la politique qu'il a menée à l'égard de la prise d'otages de Téhéran et de l'intervention soviétique en Afghanistan. Dans la soirée, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, a déclaré que cette victoire de M. Carter pouvait lui permettre de prendre de nouvelles initiatives.

NICOLE BERNHEIM.



(DESSIN DE PLANTU.)

Un échec de M. Jerry Brown

VOTE DE PAILLE OU CANDIDAT DE PAILLE ?

(De notre correspondante.)

San-Francisco. — M. Jerry Brown a essuyé un échec cuisant dans son propre fief lors du vote fictif (« straw vote » ou « vote de paille »), organisé dimanche 20 janvier parmi les 1 416 délégués du congrès annuel démocrate de Californie. Le jeune gouverneur n'a obtenu que 207 voix contre 626 au sénateur Kennedy et 583 à M. Carter. Jouant sur les mots, comme il le fait volontiers depuis que sa candidature à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle perd de sa crédibilité, M. Brown a qualifié ce vote de « simple brin de paille » emporté par le vent de la politique. Pas plus M. Brown que ses deux concurrents ne s'étaient d'ailleurs dérangés pour assister à ce scrutin, qui avait lieu à San-Francisco.

M. Brown avait cependant délégué auprès des démocrates californiens un émissaire de poids : M. Pat Brown, son père, ancien gouverneur de l'Etat, qui jouit auprès des électeurs et de la machine électorale démocrate d'une popularité que son fils n'a jamais su vraiment reprendre à son compte. Il ne faudrait pas sous-estimer l'importance de ce vote, le premier à véritablement sonder en Californie les préférences démocrates en matière présidentielle. Il consacre le gouverneur de Californie dans sa place d'éternel troisième, non seulement ailleurs dans le pays, mais aux yeux des Californiens eux-mêmes.

Les responsables démocrates de l'Etat entendent rappeler à M. Brown que, s'ils lui reconnaissent avec réticence des mérites dans son rôle de gouverneur, ils ne prennent pas au sérieux ses ambitions présidentielles. M. Brown, qui a pourtant su si bien manipuler les moyens d'information et attiser la curiosité de l'Amérique, est en très nette perte de vitesse. Manquant de moyens financiers, privé des grâces d'une presse, qui a su en son temps se régaler des frasques sages de l'enfant terrible californien, rappelé à l'ordre par les démocrates de son propre Etat, le gouverneur n'a plus guère pour arme présidentielle que sa propre foi, qu'il résume en trois mots : « énergie, vision et désirs ».

SYLVIE CROSSMAN.

Nicaragua

La junte révolutionnaire accorde la priorité aux dépenses de santé, d'éducation et de logement

De notre envoyé spécial

Managua. — « *1980 sera probablement l'année la plus difficile de notre révolution. Mais nous sommes déjà entrés dans une phase de consolidation. Le processus a pris un caractère irréversible.* » Tel est, en résumé, le premier bilan, mesuré, que dressent les dirigeants nicaraguayens six mois après la prise du pouvoir par le Front sandiniste de libération nationale.

« *En un semestre, nous avons réussi à transcrire dans la pratique les principales intentions de la révolution sandiniste. Nous avons également réalisé des conquêtes fondamentales* », nous ont déclaré deux des cinq membres de la junte gouvernementale de reconstruction nationale, M. Sergio Ramirez et le commandant Daniel Ortega.

Un plan de relance économique

« *Nous avons assuré la stabilité interne,* indique M. Ramirez. *La tâche n'a pas été facile : il a fallu, en hâte, improviser un nouvel ordre sur les ruines du somozisme, une nouvelle administration, des services de santé, remettre en marche une machine enrayée, rétablir un minimum d'ordre pour parer au plus pressé et s'atteler au gigantesque effort de reconstruction. En quelques mois, nous sommes parvenus à renforcer les structures fondamentales de la nation, notamment l'appareil d'Etat et l'armée populaire sandiniste. En même temps, nous avons rapidement développé les organisations de masse, comme la Centrale sandiniste des travailleurs et les comités de défense sandinistes dans les quartiers.* » « *A travers d'immenses difficultés,* ajoute M. Ramirez, *nous avons obtenu un début de stabilisation économique. L'Etat a déjà pris en mains certains secteurs-clés, par la confiscation des biens de Somoza et de ses partisans, puis en nationalisant les banques et les assurances, le commerce extérieur et les mines, et en jetant les bases d'une réforme agraire. Ce que nous appelons le secteur de propriété du peuple représente 40 % de la production sucrière, 50 % du tabac, 20 % du coton et du café, sans oublier 90 % de l'industrie de la viande et de la pêche.* »

Les dirigeants sandinistes se targuent d'accorder une place prioritaire à la politique sociale. En 1980, 62 % des dépenses budgétaires seront consacrées à la santé, à l'éducation et au logement. « *Il importe avant tout,* nous explique le commandant Ortega, *que le peuple apprenne à lire et à écrire. Ainsi, nous pourrons élever le niveau politique de la population. En ouvrant les yeux et la conscience du peuple, nous pourrons bâtir une démocratie dans laquelle l'homme jouera un rôle conscient et ne sera plus un simple instrument.* » « *Evidemment,* reconnaît le dirigeant sandiniste, *ces mesures seraient démagogiques sans une transformation de l'économie. Mais l'Etat s'est donné les moyens de planifier la production pour répondre aux besoins les plus urgents et assurer à plus long terme notre indépendance économique.* »

Afin de faire face à la crise léguée par la dictature, la junte de gouvernement a élaboré, pour 1980, un plan de relance économique. L'un des principaux objectifs de ce plan consiste à créer quatre-vingt-dix mille emplois, en vue de ramener de 36 % à 20 % le taux de chômage d'ici à la fin de l'année. Elle se propose également de réduire l'inflation de 60 % à 19 % et d'accroître le P.N.B. de 22 % par rapport à 1979. Ce projet peut paraître ambitieux, mais il demeure en deçà des chiffres de 1978. L'accent sera donc porté sur le développement de la production, en particulier des produits d'exportation (coton, café, sucre, bananes et viande).

Pas d'élections pour l'instant

Le plan prévoit des investissements de l'ordre de 420 millions de dollars pour remettre sur pied l'infrastructure du pays. Leur financement sera couvert, pour l'essentiel, par des crédits étrangers. Il en va de même des importations substantielles d'aliments pour approvisionner le marché intérieur. Jusqu'à présent, le Nicaragua a reçu des prêts et des dons de l'étranger d'un montant de 579 millions de dollars. Ayant hérité d'une dette extérieure de 1,6 milliard de dollars, la junte espère pouvoir la renégocier et obtenir un moratoire complet de trois ans.

Le plan gouvernemental a, en principe, reçu le soutien du conseil supérieur de l'entreprise privée, mais les craintes du secteur privé sont loin d'être dissipées. Les dirigeants sandinistes affirment qu'il y a place pour l'entreprise privée dans le Nicaragua d'après Somoza, « *pourvu qu'elle respecte les nouvelles règles du jeu* ». « *Nous n'avons pas fait la révolution,* précise M. Ramirez, *pour perfectionner le système capitaliste. Les chefs d'entreprise devront s'habituer à réduire leurs marges bénéficiaires et à réinvestir leurs bénéfices en fonction des intérêts généraux.* »

Les dirigeants sandinistes ne cachent pas leur volonté d'acheminer leur pays vers un « *socialisme nicaraguayen* ». « *Idéologiquement,* indique le commandant Ortega, *le sandinisme peut se définir comme un mouvement de libération nationale, qui prend d'abord en compte les intérêts des milieux marginalisés et cherche à élever le niveau de vie des ouvriers et des paysans. Cela implique naturellement des sacrifices pour les autres. Seule une minorité ne le comprend pas et ne le comprendra sans doute jamais. Actuellement, de petits groupes d'extrême droite et d'extrême gauche, manipulés de l'extérieur, cherchent à déstabiliser le pouvoir populaire en essayant d'exploiter les difficultés économiques du moment et en poussant même certains travailleurs à la grève. Nous savons que nos adversaires ne se croisent pas les bras. C'est pourquoi, forts de l'appui de notre peuple, nous restons vigilants. Pour l'instant, nous ne voyons pas non plus de raison d'organiser des élections. Nous avons des préoccupations plus immédiates et ce serait gaspiller nos forces.* »

Conscients des impératifs géopolitiques, le Nicaragua souhaite vivre en bonne intelligence avec ses voisins. A cette fin, il a pris l'initiative d'organiser une réunion au sommet des présidents d'Amérique centrale. D'abord prévue pour les 26 et 27 janvier, cette réunion a été provisoirement ajournée, en raison de certaines réserves émises, notamment par le Guatemala. Mais la diplomatie nicaraguayenne peut se féliciter de la prochaine visite, le 24 janvier, du président du Mexique, M. Lopez Portillo, à Managua. « *Nous n'exporterons pas notre révolution,* répètent les dirigeants sandinistes. *Mais nous savons que cette révolution est une menace pour les dictatures d'Amérique latine, car elle montre qu'il est possible, pour les peuples, de se libérer.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

El Salvador

LA GRÈVE GÉNÉRALE DU 22 JANVIER PROVOQUE UNE VIVE TENSION

San-Salvador (*A.F.P.*) — La violence politique qui endeuille depuis plusieurs mois El Salvador a fait, le lundi 21 janvier, neuf nouvelles victimes — cinq militants de la démocratie-chrétienne et quatre extémistes de gauche, — alors que le pays se prépare à une grève générale contre la politique de la junte de gouvernement décidée pour ce mardi par les organisations syndicales.

Tandis que les occupations de quelque trois cents églises et de la cathédrale de San-Salvador se poursuivent, plusieurs militants révolutionnaires ont occupé, lundi pendant quelques heures, vingt et une radios locales.

La police a anoncé, de son côté, que dix-sept bombes avaient explosé dans la capitale et à San-Vicente, une localité voisine, sans faire de victimes.

A la veille de la grève générale, le président de la Banque centrale, M. Pedro Abelardo Delgado, s'est déclaré favorable au principe d'une nationalisation des banques afin d'éviter la fuite des capitaux (1,5 milliard de dollars au cours des huit derniers mois). Il n'en estime pas moins qu'une telle mesure risque fort d'entraîner le système actuel à la faillite. Les banques étrangères seraient, en ce cas, prêtes à fermer toutes leurs succursales au Salvador.

Canada

Trois membres de l'ambassade soviétique sont expulsés pour espionnage

De notre correspondant

Montréal. — Le gouvernement canadien a annoncé, lundi 21 janvier, l'expulsion de trois membres de l'ambassade soviétique accusés de se livrer à des activités d'espionnage. Selon le ministre des affaires extérieures, Mme Flora Macdonald, l'attaché militaire et son adjoint, le capitaine Igor Bardeev et le colonel Edouard Alexanjan, ainsi qu'un chauffeur de l'ambassade, M. Sokolov, s'intéressaient aux Etats-Unis plutôt qu'au Canada.

Au cours d'une conférence de presse, Mme Macdonald a indiqué qu'elle avait convoqué, lundi matin, l'ambassadeur soviétique à Ottawa, M. Alexander Yakovlev, pour l'informer de la décision de son gouvernement et pour le mettre en garde contre toute mesure de représailles que Moscou pourrait être tenté de prendre à l'égard du Canada : le gouvernement canadien, a-t-elle ajouté, réagirait aussitôt par de nouvelles mesures contre l'Union soviétique.

L'enquête, a-t-elle précisé, a duré seize mois. On relève cependant que les noms des deux attachés militaires expulsés figuraient déjà sur une liste rendue publique en mars 1978 par un député conservateur (parti qui a pris le pouvoir en mai 1979), M. Otto Jelinek, qui accusait quatorze membres de l'ambassade soviétique de se livrer à des activités d'espionnage.

Malgré une amélioration sensible des relations entre Ottawa et Moscou au cours des dix dernières années, plusieurs affaires d'espionnage ont provoqué des tensions entre les deux capitales. En février 1978, treize diplomates soviétiques étaient expulsés pour avoir tenté de soudoyer un membre des services de contre-espionnage canadien. En 1979, un journal canadien publiait un rapport secret de la gendarmerie royale décrivant les activités des services soviétiques au Canada. Le plus célèbre en cas d'espionnage demeure l'affaire Goussenko, du nom de l'attaché d'ambassade qui, en mars 1946, révélait ses activités aux services canadiens, permettant le démantèlement d'un important réseau d'espionnage au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

BERTRAND DE LA GRANGE.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

● LE BUREAU CENTRAL D'ENQUETE DE L'INDE a retiré, lundi 21 janvier, une accusation de corruption portée contre le fils du premier ministre, Mme Indira Gandhi, faisant remarquer qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves. Cette accusation avait trait à la détention illégale de douze inspecteurs du textile et des douanes alors qu'ils poursuivaient une enquête sur les activités d'une maison d'exportation du nom de Indira International pendant l'état d'urgence.

M. Gandhi est encore impliqué dans une douzaine d'autres affaires pour des méfaits qu'il aurait commis entre 1975 et 1977. — (*Reuter.*)

Irlande du Nord

● Mme ANNE MAGUIRE, mère des trois enfants dont la mort avait été à l'origine du Mouvement des femmes pour la paix, s'est suicidée en s'ouvrant la gorge avec un couteau, a annoncé la police. Elle souffrait d'une grave dépression depuis la mort de ses enfants, qui avaient été fauchés en août 1976 par une voiture de l'IRA, dont le conducteur venait d'être abattu par un soldat britannique. Mmes Mairead Corrigan, sa sœur, et Betty Williams, avaient alors créé le Mouvement des femmes pour la paix, qui devait recevoir le prix Nobel de la paix en 1977, au titre de l'année 1976. — (*Reuter.*)

PROCHE-ORIENT

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

M. Waldheim ne pense pas que les otages de Téhéran puissent être libérés « avant plusieurs semaines »

De notre envoyé spécial

New York. — Violents combats en Afghanistan ; les troupes soviétiques massées aux frontières iraniennes ; la Yougoslavie menacée par l'expansionnisme russe ; l'or flambe tandis que le renchérissement du pétrole et l'affaissement du dollar menacent l'économie mondiale : les *mass media* américains débattent à longueur de colonnes ou de films télévisés, des risques de troisième guerre mondiale. Aux Nations unies les avis sont partagés mais le secrétaire général de l'Organisation internationale, M. Kurt Waldheim, s'élève contre cette « dramatisation » excessive. « *Nous ne sommes pas en 1939, comme certains l'affirment,* nous déclare-t-il ; *à l'ère nucléaire, les grandes puissances sont conscientes des conséquences qu'aurait une conflagration générale.* » Toujours est-il que M. Waldheim a réduit de trois jours la tournée asiatique de trois semaines qu'il devait entreprendre, notamment au Bangladesh, au Vietnam, en Thaïlande et au Japon. Il s'est contenté d'inaugurer lundi 21 janvier, à New-Delhi, la session de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) avant de faire escale au Pakistan en rentrant à New-York mercredi ou jeudi.

« *La situation est sans conteste d'une extrême gravité,* explique le secrétaire général de l'ONU. *Les tensions en Iran, en Afghanistan, en Indochine, qui viennent s'ajouter à celles suscitées par le problème israélo-arabe, nous mettent face à la conjoncture la plus inquiétante que nous ayons connue depuis la crise des fusées à Cuba en 1962. On ne peut exclure le déclenchement de conflits régionaux qui pourraient s'étendre dangereusement.* »

Dès son retour à New-York, M. Waldheim reprendra ses consultations pour résoudre le conflit irano-américain au sujet des otages. Sa brève visite à Téhéran le mois dernier a permis, de l'avis général aux Nations unies, de jeter les bases d'un compromis élaboré au cours d'un long face-à-face avec les membres du Conseil de la révolution et approuvé, assure-t-on, par l'imam Khomeiny lui-même. La formule agréée est simple : le Conseil de sécurité reconnaîtrait la légitimité de la requête iranienne concernant l'extradition du chah et la restitution de ses biens à l'Etat iranien, en échange de quoi Téhéran libérerait les otages de l'ambassade américaine. Pour atteindre ce résultat, il avait été entendu que le secrétaire général enverrait en Iran une commission d'enquête internationale dont la composition a été mise au point par les deux parties : elle comprendrait M. Sean McBride, ancien ministre irlandais des affaires étrangères, Mᵉ Louis Pettiti, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, et les représentants de trois gouvernements (très probablement l'Algérie, le Mexique et le Bangladesh).

Une impasse dangereuse

Cependant, de multiples difficultés politiques et « techniques » font obstacle à un tel dénouement. Les Etats-Unis ne veulent pas d'une enquête trop poussée qui éclabousserait divers milieux politiques et financiers américains. Plusieurs pays du tiers-monde ont informé M. Waldheim de leurs réticences, voire parfois de leur opposition, à une démarche qui risque de faire figure de précédent. Le monde n'est-il pas peuplé de dictatures aussi odieuses que le fut celle de l'ex-chah ? Bref, le consensus dans la maison de verre à Manhattan est en faveur d'une enquête superficielle rapide et sans conséquences pratiques.

L'objectif de Téhéran est aux antipodes. L'imam Khomeiny entend que le processus ouvre la voie à la mise en accusation des Etats-Unis et à la légitimation d'une action devant aboutir à l'extradition du chah. C'est pourquoi le guide de la révolution exige que la commission internationale termine son enquête et que le Conseil de sécurité adopte une résolution satisfaisante avant l'expulsion des otages, tandis que le président Carter insiste pour que les captifs soient libérés avant que les enquêteurs de l'ONU ne se rendent à Téhéran.

Objectifs inconciliables : d'où le dilemme de M. Waldheim et l'impasse actuelle, une impasse dangereuse dans la mesure où le président Carter, soumis à la pression constante de ses adversaires politiques, peut difficilement se permettre d'attendre les élections présidentielles (le 25 janvier) et législatives en Iran (ces dernières sont prévues pour le 15 février) pour que le secrétaire général de l'ONU soit en mesure de reprendre, avec quelques chances de succès, les tractations qu'il a amorcées le mois dernier.

Divers interlocuteurs de M. Carter, dont M. Kurt Waldheim, ont retiré l'impression que le chef de l'exécutif américain est parfaitement conscient des risques que les Etats-Unis prendraient en infligeant de réelles sanctions à l'Iran. Il exclurait une intervention militaire et même un blocus économique qui — selon l'expression de l'ambassadeur d'un pays arabe conservateur — « *aurait pour effet de balayer les ambassades américaines au Proche-Orient* ».

Gagner du temps

L'isolement de l'U.R.S.S. aux Nations unies à propos de l'affaire de l'Afghanistan, indiquent certains diplomates du Proche-Orient, ne devrait pas faire illusion. L'opinion dans cette partie du monde demeure avant tout anti-américaine. L'aggravation de l'épreuve de force entre Washington et Téhéran déstabiliserait davantage les régimes pro-occidentaux, celui de l'Arabie Saoudite en tête. Les répugnances de l'Europe à suivre les Etats-Unis sur ce terrain, répète-t-on dans les couloirs de l'ONU, contribuent à modérer les ardeurs des partisans de la manière forte à Washington.

M. Waldheim a fait part à M. Carter, de « *la profondeur des rancœurs ressenties par les Iraniens* ». « *Je suis revenu de Téhéran choqué et écœuré par les atrocités attribuées à la SAVAK* », nous a déclaré le secrétaire général. « *J'ai vu des hommes, des femmes, des enfants, qui portent les traces de tortures et de mutilations. Je n'avais jamais vu auparavant les effets d'autant de cruauté et de souffrance humaine. Mes interlocuteurs iraniens sont persuadés que les Etats-Unis sont les premiers responsables de la terreur exercée par le chah. Ces accusations mériteraient au moins une enquête.* » Le secrétaire général de l'ONU aurait encore rapporté au président Carter que toute pénalisation infligée à l'Iran ne ferait qu'exacerber les sentiments anti-américains des Iraniens et compliquer la tâche de ceux qui tentent de faire libérer les otages. « *Parlons franchement : l'expérience a démentré que des sanctions décrétées contre un quelconque pays n'ont jamais donné les résultats escomptés* », ajoute M. Waldheim.

Le président Carter, qui est conscient des limites, voire des dangers, d'une éventuelle action de coercition contre Téhéran, souhaiterait gagner du temps en faisant tomber la tension. Il aurait accueilli avec faveur, dit-on encore dans les milieux bien informés de l'ONU, l'expulsion d'Iran des journalistes américains dont les articles et les images contribuaient à entretenir aux Etats-Unis les passions de l'opinion.

M. Kurt Waldheim, qui tente de convaincre les deux parties au conflit d'accepter un *package deal*, un marché global qui consisterait à faire libérer les otages le jour même où une commission d'enquête internationale serait constituée, ne pense pas qu'il atteindra son objectif « *avant plusieurs semaines* ». Le délai ne lui paraît pas trop long, compte tenu de la complexité du problème. N'avait-il pas fallu à l'un de ses prédécesseurs à la tête des Nations unies, Dag Hammarskjoeld, plus de cinq mois pour obtenir la libération de neuf Américains capturés, voilà bientôt vingt ans, en Corée du Nord et détenus à Pékin ?

ERIC ROULEAU.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

M. MARCHAIS A ANTENNE 2

Le secrétaire général du P.C.F. indique qu'« il ne favorisera pas la droite » à l'élection présidentielle de 1981

Invité de l'émission « Cartes sur table », lundi 21 janvier sur Antenne 2, M. Georges Marchais a précisé la position du parti communiste sur l'intervention soviétique en Afghanistan en indiquant de cette dernière est, pour lui, « légitime ». Le secrétaire général du P.C.F. a situé son argumentation dans une conception d'ensemble de la coexistence pacifique, entendue comme reposant sur un rapport de forces favorable aux Etats, aux partis et aux mouvements progressistes. Le parti communiste veut reprendre sa place dans la solidarité internationaliste qui doit souder ce camp face aux tentatives des impérialismes pour s'opposer au mouvement des peuples vers leur indépendance.

Le P.C.F. avait maintenu une certaine activité internationale dans la période de l'union de la gauche, mais cette activité était tempérée, d'une part, parce que le parti consacrait l'essentiel de ses forces au combat politique intérieur, d'autre part, parce qu'il procédait à un réexamen de ses engagements internationaux dans la perspective d'une victoire de la gauche. Tout l'incite, aujourd'hui, à donner une place beaucoup plus grande aux problèmes internationaux : le fait, d'abord, que ces problèmes s'aggravent et prennent de l'importance aux yeux de l'opinion ; la nécessité, ensuite, de restaurer l'identité internationaliste, et, comme l'a dit M. Marchais, « révolutionnaire » du parti communiste, afin de montrer que l'échec de l'union de la gauche ne le laisse pas sans projet ; l'espoir, enfin, qu'en s'associant aux combats des peuples du tiers-monde, le P.C.F. pourra attirer à lui de nouveaux jeunes particulièrement sensibles à ces problèmes.

M. Marchais a réaffirmé que cette orientation n'implique pas que le P.C.F. renvoie aux calendes grecques la possibilité d'une victoire électorale qui lui permettrait d'occuper sa place dans un gouvernement de gauche. Il a cependant consacré une part importante de ses déclarations à dénoncer le « revirement » du parti socialiste et la volonté constante, chez M. François Mitterrand, d'« affaiblir » le P.C.F. Il s'agit, pour le secrétaire général du parti communiste, qui a laissé clairement entendre qu'il sera candidat à l'élection présidentielle de 1981, de détruire l'image de rassembleur de la gauche sur laquelle M. Mitterrand entend appuyer sa propre candidature.

Le candidat communiste doit arriver en tête de la gauche au premier tour, tel est l'objectif prioritaire du P.C.F., a dit M. Marchais. S'il échoue, a-t-il ajouté, le parti communiste « ne favorisera pas la droite ». La formule est à la fois suffisamment nette pour rassurer les électeurs inquiets de l'attitude actuelle du P.C.F. et suffisamment vague pour autoriser, le « moment venu », une nouvelle dénonciation du P.S. comme « rallié à la droite » et un refus de désistement.

PATRICK JARREAU.

Interrogé sur l'intervention soviétique en Afghanistan, M. Georges Marchais a d'abord contesté l'affirmation selon laquelle la position prise par le P.C.F. aurait pour effet de l'isoler. Le secrétaire général a fait état de ses rencontres, *« dans la dernière période »*, avec *« treize ou quatorze secrétaires généraux de partis, chefs d'Etat, chefs de mouvements, etc. »*, rencontres qui ont permis à M. Marchais de constater *« de nombreux points communs dans la lutte pour le progrès social, pour la démocratie, pour l'indépendance et pour la paix ». « Au plan international*, a-t-il dit, *je ne me sens pas isolé, je me sens en bonne compagnie. Au plan national, c'est la même chose (...). Il est arrivé au parti communiste français, dans son histoire déjà longue, de se trouver seul sur une position. En 1934, le parti communiste français a eu raison. En 1939, le parti communiste français a eu raison. (1) Contre la guerre d'Algérie, le parti communiste français a eu raison. Contre la guerre d'Indochine, le parti communiste a eu raison, et, dans cesgrands épisodes de la vie nationale et internationale, il était seul en tant que parti. »*

M. Marchais a rappelé que l'Afghanistan avait signé des traités avec l'Union soviétique en 1921, 1931 et 1978, le dernier en date prévoyant la possibilité pour chacune des deux parties de demander l'appui militaire de l'autre. Des *« forces extérieures installées au Pakistan »* ayant apporté leur appui aux *« forces féodales, réactionnaires »* qui combattaient les orientations du *« régime démocratique nouveau »* instauré en 1978, *« le peuple afghan, son gouvernement et ses hommes d'Etat ont fait appel à l'Union soviétique »*.

M. Marchais a conclu : *« Par conséquent, il s'agit d'une intervention (...) que je considère tout à fait légitime au plan de la lutte des peuples pour leur droit à l'indépendance. Parce que, enfin, quelle allure nous aurions si nous restions, nous, les bras croisés à chaque fois qu'un peuple engage la bataille pour le progrès social, la démocratie et le socialisme et, à chaque fois que l'impérialisme intervient, si nous disions : « Messieurs les impérialistes, je vous en prie, allez-y, voyons. Nous, nous sommes pour le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures, nous restons fermement attachés à ce principe. Continuez de massacrer les patriotes, les démocrates, les travailleurs, les intellectuels qui veulent conquérir leur indépendance, leur souveraineté, qui veulent cesser de mourir de faim, de connaître l'analphabétisme ! » Si nous avions cette attitude passive, cette attitude négative, eh bien ! nous serions de drôles de révolutionnaires ! »*

Interrogé sur le fait que MM. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, et Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C. espagnol, ont porté sur l'intervention soviétique en Afghanistan une appréciation opposée à celle du P.C.F., M. Marchais a répondu : *« J'arrive pas à comprendre que vous n'ayez pas encore compris que je m'appelle Marchais, que lui il s'appelle Berlinguer et que l'autre s'appelle Carrillo. (...) Vous n'avez pas encore compris ceci, c'est que le parti communiste français dans toute question, quelle qu'elle soit, détermine sa politique en toute indépendance et que nous le faisons sans consulter ni mon ami Enrico Berlinguer, ni Leonid Brejnev, ni Santiago Carrillo, ni qui que ce soit, nous le faisons en interrogeant d'abord notre comité central, qui discute, qui détermine l'orientation. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a exposé sa conception de la coexistence pacifique : *« Chaque coup porté à l'impérialisme*, a-t-il dit, *c'est une victoire pour le progrès social et la démocratie et c'est une victoire pour la paix, pour un monde sans armes et surtout sans guerre. (...)*

Alain Duhamel. — *Autrement dit, pour vous, la coexistence pacifique, c'est le droit pour les pays capitalistes de se faire battre ?*

M. Marchais. — *Mais naturellement, voyons...*

A. Duhamel. — *Mais uniquement ça ?*

M. Marchais. — *On croirait que vous faites une découverte, mon pauvre ami, la coexistence...*

A. Duhamel. — *Je poursuis ma question : autrement dit, concrètement, c'est le droit pour les pays capitalistes de devenir socialistes mais pas le droit pour les pays socialistes de devenir capitalistes. Un aller sans retour...?*

M. Marchais. — *C'est l'affaire des peuples... Laissez donc les peuples décider eux-mêmes... »*

Une « campagne tapageuse »

M. Marchais a souligné que *« les forces qui se mettent en mouvement et qui luttent en ce moment »* ne sont pas *« des forces guerrières »*, mais *« des forces pacifiques »*, qui *« luttent pour leur indépendance »*. Il a cité l'Iran, où, sans avoir *« rien de commun avec l'ayatollah Khomeiny »*, il constate que celui-ci *« a réussi cet extraordinaire tour de force de mobiliser son peuple sur deux objectifs : (...) chasser le chah, qui a les mains couvertes de sang (...) et redonner à son pays son indépendance »*. Si la paix mondiale a été préservée depuis trente-cinq ans, c'est, a dit M. Marchais, *« parce qu'il y a dans le monde un rapport de forces qui est en faveur des forces pacifiques »*. Il a ajouté, s'adressant *« aux Français et aux Françaises »* : *« Ne vous laissez pas impressionner par cette campagne tapageuse qui vise, d'ailleurs, chez nous, à vous faire oublier l'augmentation du prix du pétrole, la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs, l'augmentation du nombre des chômeurs. Barre est tranquille pendant qu'on parle de ces choses, entre autres. D'autre part, ce cliquetis d'armes permet de relancer la course aux armements : les euromissiles, les fournitures d'armes au Pakistan et forcément, les firmes multinationales, dans cette affaire, vont y trouver des profits énormes. »*

M. Marchais a indiqué que, au cours de ses conversations avec M. Leonid Brejnev, il avait interrogé le chef du P.C. et de l'Etat soviétiques sur le point de savoir si la politique soviétique a toujours pour objectif *« le droit inaliénable de chaque peuple à son indépendance et à sa souveraineté »*. M. Brejnev, a-t-il dit, lui a répondu que l'Union soviétique n'était intervenue en Afghanistan que parce qu'elle y avait été contrainte et que *« la paix et le désarmement »* restent les objectifs de la politique soviétique.

Passant à la politique intérieure, le secrétaire général a réaffirmé que le P.C.F. veut *« aller au pouvoir le plus vite possible »* et que la société socialiste qu'il veut construire *« sera précisément bleu, blanc, rouge »*. Estimant que la situation actuelle est la conséquence de la politique du parti socialiste, M. Marchais a notamment comparé les appréciations que le P.S. portait, en 1975, sur l'Union soviétique, avec ses positions actuelles. Il a cité le communiqué commun signé, en avril 1975, lors de la visite d'une délégation socialiste à Moscou, par le P.S. et le P.C. soviétique.

« Les représentants du parti socialiste français, a-t-il dit, — *la délégation était conduite par François Mitterrand — ont noté le développement heureux de l'Union soviétique dans la voie du socialisme, l'accroissement du bien-être du peuple soviétique, les réalisations des travailleurs soviétiques dans différents domaines de l'activité économique, sociale, culturelle et scientifique. (...) Sur la paix, sur la guerre, la délégation du parti socialiste français a noté la grande contribution constructive apportée par l'Union soviétique à la détente internationale. En même temps, les deux délégations notent que les forces réactionnaires et impérialistes poursuivent leur effort pour ressusciter l'esprit de guerre froide, accroissent les armements, s'immiscent dans les affaires des autres peuples et pays. Dans l'intérêt de la paix, du progrès social, du développement indépendant et démocratique des peuples, il faut s'opposer à ces agissements de l'impérialisme et de la réaction. (2) C'était en 1975. Le parti socialiste a complètement abandonné cette position. »*

Au sujet de l'Afghanistan, M. Marchais a déclaré que le P.S. *« est du côté de ceux* [les *« féodaux »*] *qui veulent maintenir le droit de cuissage »*.

Le secrétaire général a poursuivi, se référant aux déclarations de M. François Mitterrand le 14 janvier à Antenne 2 (*le Monde* du 16 janvier) : *« Il s'est présenté, au fond, de la façon suivante (...) : « L'union de la gauche, c'est moi. » Il faut être sérieux. En 1965, c'est Waldeck-Rochet et Guy Mollet — et j'étais présent — qui ont décidé de faire de François Mitterrand le candidat unique de la gauche. Et cela s'est fait dans une réunion qui a eu lieu dans le dix-septième arrondissement, chez l'avocat Borker. Par conséquent, l'union de la gauche, ce n'était pas Mitterrand, c'était la politique commune qu'amorçaient Waldeck Rochet et Guy Mollet à l'époque. »*

« François Mitterrand veut affaiblir le P.C. »

M. Marchais a reproché à M. Mitterrand de s'être proposé, en mai 1968, comme candidat à la présidence de la République sans avoir consulté le P.C.F. et d'avoir déclaré devant l'Internationale socialiste, à Vienne, au lendemain de la signature du programme commun de la gauche, en juin 1972, qu'il s'agissait pour lui de prendre trois millions de voix au parti communiste. *« François Mitterrand n'a signé le programme commun que comme un moyen d'affaiblir le parti communiste français*, a déclaré M. Marchais, *et ce sera sa ligne constante, contre laquelle nous devrons lutter de 1972 à 1977. »* Le premier secrétaire du P.S. ayant affirmé que M. Marchais avait, en 1977, remis en cause la politique du programme commun, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : *« Ça s'est passé le 28 juillet. J'étais en Corse avec ma femme, devant la télévision, et, quand j'ai entendu François Mitterrand — c'était à 13 heures — refuser de s'engager sur l'existence d'une défense nationale indépendante, j'ai dit à ma femme : « François Mitterrand a décidé d'abandonner le programme commun de la gauche ; fais les valises, on rentre à Paris », et nous sommes rentrés à Paris, et c'est au début d'août qu'à la télévision je me suis expliqué sur cette question-là. »*

M. Marchais a déclaré que *« le parti socialiste est dans l'impasse »* et qu'il *« essaie de s'en sortir »* par une *« entreprise de débauchage »* à l'égard du P.C.F. Il a ajouté : *« Il y en a d'autres qui s'y sont essayés avant lui, par la force, par la violence, ils n'ont pas réussi. Il y en a qui s'y sont essayés par leurs qualités politiques ; le général de Gaulle, c'était pas n'importe qui, c'était autre chose que François Mitterrand ; eh bien, le général de Gaulle n'a pas réussi, et François Mitterrand ne réussira pas. »*

Interrogé sur l'attitude du P.C.F. au second tour de l'élection présidentielle de 1981, le secrétaire général a déclaré : *« Le candidat du parti communiste mènera la bataille pour être en tête de la gauche au premier tour. (...) C'est possible, et je crois même que nous le serons. S'il ne l'est pas (...) pour ce qui nous concerne (...) contrairement à ce que fait maintenant François Mitterrand, nous n'avons jamais privilégié la droite. La droite a toujours été l'adversaire de classe contre lequel nous avons lutté et contre lequel nous luttons, et c'est précisément parce que nous voulons une union nouvelle, solide et durable, capable de vaincre la droite, de vaincre Giscard d'Estaing, que nous voulons construire cette union nouvelle et solide. Notre programme est le suivant : il faut battre Giscard d'Estaing et il faut placer le candidat communiste en tête de la gauche au premier tour. (3) »*.

M. Marchais a précisé que *« le parti communiste désignera son candidat le moment venu »*, et il a ajouté : *« S'il y a un meilleur candidat que moi, je m'efface. »*

(Dessin de KONK.)

(1) 1934 : les accords qui ont préludé au Front populaire ; 1939 : pacte germano-soviétique.

(2) Voir *le Monde* du 29 avril 1975.

(3) Le texte publié par *l'Humanité* est différent ; il y est dit : le candidat communiste « peut battre Giscard... il peut placer le candidat communiste en tête de la gauche ».

M. DE CHARETTE : le P.S. ne tirera aucune leçon de rien avant 1981.

M. Hervé de Charette, secrétaire général adjoint du parti républicain, estime, dans une interview publiée mardi 22 janvier par *le Quotidien de Paris*, que *« le parti socialiste ne tirera aucune leçon de rien avant 1981 »*.

M. de Charette ne ménage pas ses critiques au P.S. qui, dit-il, *« malgré la crise économique, n'a pas renoncé à un programme économique irréaliste, malgré le lâchage du P.C., n'a pas renoncé à l'union de la gauche, et, malgré ses échecs, n'a pas renoncé à confier son sort à François Mitterrand »*.

« J'attends avec impatience, poursuit-il, *le jour où les sociaux-démocrates du parti socialiste nous rejoindront pour donner à la France la majorité plus large et plus ouverte que beaucoup de Français espèrent. »*

LES RÉACTIONS

M. FABIUS : des attaques sans aucun fondement.

M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S. : *« Georges Marchais a essayé pendant de longues minutes de justifier l'injustifiable, c'est-à-dire l'intervention en Afghanistan. Mais on ne fera pas croire aux Français que des soldats envahissant un pays dans ces conditions apportent une contribution à l'indépendance nationale et à la paix. Il s'est livré également à de violentes et habituelles attaques sans aucun fondement contre le parti socialiste et contre son premier secrétaire. Au total, en quatre-vingts minutes de télévision, Georges Marchais a surtout essayé de répondre à la crainte que, devant la ligne politique inacceptable de la direction du parti communiste français, un nombre croissant de femmes et d'hommes de gauche ne se tournent vers le parti socialiste. »*

M. BERGERON : un cynisme inquiétant.

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière : *« Je n'ai pas pour habitude de commenter les déclarations des hommes politiques. Mais après avoir entendu Georges Marchais, je ne peux pas ne pas exprimer mon inquiétude. Le secrétaire général du parti communiste, avec un extraordinaire cynisme, a décrit les méthodes utilisées par l'Union soviétique pour accroître son emprise et tout cela sous le couvert du soutien du mouvement qualifié de libération. Non, décidément, il n'y a rien de commun entre les communistes et ceux dont nous sommes qui croient à la démocratie, à la liberté et au respect du droit des gens. Le numéro télévisé de Georges Marchais ne m'amuse pas. Il m'inquiète car, en l'écoutant, on peut imaginer ce qu'il adviendrait s'il parvenait au pouvoir. »*

M. CHARLES TILLON : la nouvelle imposture.

M. Charles Tillon, ancien membre du bureau politique du parti communiste, dont il avait été exclu en 1970, a déclaré : *« Georges Marchais s'était affirmé dans le rôle d'un condottiere chargé de défendre la politique soviétique dans le monde. Je condamne sa nouvelle imposture. Georges Marchais a tenté de fournir au parti communiste une justification idéologique et missionnaire d'une entreprise poursuivie par l'U.R.S.S. pour déstabiliser et isoler l'Europe encore libre. »*

« LE FIGARO » : les deux vertus de M. Marchais.

Dans *le Figaro*, Max Clos écrit : *« Tranchant sur la grisaille solennelle des hommes politiques, M. Marchais a deux vertus. D'abord il possède un formidable talent de comique. Ensuite c'est un homme qui parle clair. »Il vient de nous annoncer deux nouvelles importantes : premièrement, tout comme en 1978, il a donné la victoire à la majorité lors des élections législatives, cette fois le P.C.F. est déterminé à assurer la reconduction de M. Giscard d'Estaing en 1981. Deuxièmement, le parti communiste a choisi de réintégrer le ghetto dont il était sorti au prix d'extraordinaires efforts. »*

« LIBÉRATION » : le P.C. est viscéralement stalinien.

Sous le titre *« Eh, Marchais, arrête ton char ! »*, Serge Juby écrit dans *Libération* :

« Peu de téléspectateurs auront ri de bon cœur en écoutant Georges Marchais à « Cartes sur table ». Un bonhomme sinistre qui dit des énormités avec conviction, qui se bat pour elles, en sachant qu'il va en prendre plein la gueule. Comme si c'était sa propre vie qui était en cause. Cet homme est un stalinien, non sans doute par raisonnement mais tout simplement parce que l'institution communiste française est viscéralement stalinienne, et que les hommes qui la dirigent ne peuvent que subir l'idéologie de la machine qui les a secrétés. Et pour défendre le parti, tous les moyens sont bons. Si Marchais est toujours secrétaire général, même en changeant de ligne et d'orientation, c'est tout simplement parce qu'il n'a pas de scrupules à changer d'orientation, à faire non ce qu'il pense juste, mais ce qui est nécessaire pour que la machine perdure à travers les âges. »

M. GUÉDON (U.D.F.) MAIRE DES SABLES-D'OLONNE

M. Louis Guédon (U.D.F.), âgé de quarante ans, a été élu, dimanche 20 janvier, maire des Sables-d'Olonne. Il succède à Albert Prouteau, décédé. Marié, père de deux enfants, il est originaire des Sables-d'Olonne, où il exerce, depuis 1965, la profession de pharmacien.

La composition du conseil municipal est désormais la suivante : 22 mod. maj. et app. ; 1 P.S. ; 1 P.C. ; 1 M.R.G. ; 2 div. (dont un, M. Jean Huguet, avait été élu en 1977 sur la liste majoritaire mais avait soutenu l'opposition lors des élections municipales du 13 janvier).

Bravo l'artiste

Incroyable, le numéro de M. Georges Marchais à « Cartes sur table », lundi soir. Il sait y faire, c'est certain, et pour en faire il en fait, comme on dit en jargon de métier. Vous avez vu sa façon de prendre à revers ses adversaires-partenaires : « Eh bien ! qu'est-ce qui se passe, vous en êtes à, je ne sais combien d'émissions et vous avez l'air tout nerveux, tout tendu... » Personne ne cultive aussi bien que lui la familiarité et l'instinct. Les deux vont de pair.

Cet art du geste, spécialité bien latine qui amuse tant nos voisins : s'en lever les mains ou expédier une affaire en se frottant les paumes ; le doigt battant le menton en signe d'hésitation. Et cette manière de jouer avec les liaisons entre les mots : « c'est hextraordinaire tout quand même... vous z'arrivez pas à vous mettre dans vot' p'tite tête... Et de brosser un tableau : Brejnev j'l'ai vu, il était assis là comme vous êtes ; y m'a dit camarade Marchais... Quand en Corse, le 28 juillet 1978, assis devant son écran, il a entendu l'intervention du secrétaire général du P.S. : « Aussitôt j'ai dit à ma femme : fais les valises, on rentre. »

Autour de moi, on se tordait de rire. On a beau savoir qu'il ne convainc que les convaincus, on a beau lui en vouloir pour mille raisons, pire le mépriser, le craindre ou le haïr, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il occupe seul, à l'heure de l'entrée du public, la scène politique.

Au temps de Jacques Duclos, c'était pareil. Les membres du P.C. savent garder cette saveur populaire, cette truculence, ce tempérament de fonceur, cette gouaille de titi et cette facilité de contact, qui manquent si totalement aux énarques des autres, de tous les autres partis. Et c'est bien dommage.

CLAUDE SARRAUTE.

La situation sociale en Martinique

NOUVEAUX MOUVEMENTS DE GRÈVE A FORT-DE-FRANCE

(De notre correspondant.)

Fort-de-France. — La ville de Fort-de-France a été entièrement paralysée lundi 21 janvier, pendant toute la matinée, par les militants de la centrale syndicale des travailleurs martiniquais (C.S.T.M.) en grève dans quatre secteurs différents. Les membres du syndicat des transitaires en douane, qui ont cessé le travail depuis le 10 janvier et dont le mouvement bloque l'activité administrative du port, ont décidé de manifester en dehors de l'enceinte portuaire en établissant deux barrages en ville.

Le personnel des assurances, qui s'est mis lui aussi en grève pour réclamer l'accélération de négociations en cours, a dressé un barrage à l'entrée de l'autoroute qui draine vers Fort-de-France le trafic de la côte atlantique et du sud. Enfin, sur l'avenue Charles-de-Gaulle, ce sont les ouvriers licenciés d'une usine de plastique, la seule de l'île, qui ont arrêté la circulation.

Le quatrième point chaud se situe à la mairie de Fort-de-France. Devant les difficultés financières de la municipalité dirigée par M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste, les employés municipaux avaient accepté certains sacrifices, limités dans le temps.

Ainsi, les préposés à l'éclairage avaient-ils accepté de ne travailler et de n'être payés que quatre heures par jour. Dans d'autres services, les employés avaient accepté de travailler deux mois et de céder leur place les deux mois suivants à d'autres employés, pour éviter certains licenciements. Mais la période de quatre mois durant laquelle devait fonctionner ce système s'est écoulée et le personnel de la mairie entend revenir à une situation normale.

FIRMIN RENÉVILLE.

POLITIQUE

Les partis face à la déstabilisation

(Suite de la première page.)

Il est arrivé que les deux cheminements se croisent. Le parti communiste a reconnu *« les aspects objectifs »* de la diplomatie gaulliste et les communistes et les socialistes ont soutenu, fût-ce en contestant ses lenteurs, la politique algérienne du général de Gaulle. En revanche, les socialistes ont combattu avec les centristes, alors dans l'opposition, les choix européens du fondateur de la Vᵉ République.

Les reclassements se trouvent aujourd'hui remis en cause, non seulement parce que les gaullistes ont abandonné aux giscardiens les positions essentielles — l'Elysée, l'hôtel Matignon, le ministère des affaires étrangères, — et que le P.C. et le P.S. ont rompu, mais, aussi, parce que l'environnement international a changé avec la menace qui pèse sur l'approvisionnement en matières premières et l'intervention soviétique en Afghanistan. Les gouvernants et les dirigeants des partis doivent réviser leurs analyses de la situation extérieure à la lumière de ces données nouvelles, et leurs premières conclusions, quand elles sont connues, révèlent à la fois une certaine diversité et de curieuses convergences.

Les assurances de M. Brejnev

Le parti le plus immédiatement concerné est le P.C.F. depuis l'intervention soviétique en Afghanistan et l'envoi d'une délégation conduite par M. Marchais à Moscou. Le communiqué signé par le P.C.F. et le P.C.U.S. reprend, mot pour mot, des phrases du rapport présenté par M. Georges Marchais au vingt-troisième congrès sur l'appréciation des rapports de forces dans le monde. *« Nous n'en concluons pas que Brejnev se serait aligné sur Marchais »*, écrit M. Roland Leroy, qui est un pince-sans-rire. Le P.C.F. soutient qu'il n'a pas varié d'un pouce depuis le congrès de mai 1979. Simplement, *la situation internationale a évolué plus rapidement que prévu.* Devant les secrétaires fédéraux, le 10 janvier dernier, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, a illustré cette accélération de l'histoire en citant une série de résultats positifs : *« L'élimination des régimes fascistes en Iran et au Nicaragua, la mise à l'écart de l'assassin du Cambodge, Pol Pot, les succès remportés par le peuple sahraoui, l'évolution positive de la situation en Mauritanie, en Bolivie, l'accord positif réalisé en Rhodésie, les récentes élections en Inde. C'est dans ce contexte que se placent les événements d'Afghanistan,* ajoutait-il. *Nous sommes donc en présence d'un puissant mouvement des peuples qui ne veulent plus accepter l'inégalité, le despotisme, la faim, la misère, le vol de leurs richesses. Ces peuples ont raison. Leur combat est le nôtre, même s'il est vrai qu'il se développe dans des formes multiples correspondant à la diversité des situations et des traditions. »*

A ces explications, procédant de la solidarité internationaliste, le P.C.F. ajoute celles qui se fondent sur le pacte liant l'U.R.S.S. et l'Afghanistan et sur des *« menées contre-révolutionnaires »* à partir du Pakistan. M. Marchais explique que l'U.R.S.S. a été contrainte d'intervenir, à son corps défendant en somme, et qu'il a reçu de M. Brejnev l'assurance que ce recours à la force armée n'impliquait pas un changement de politique extérieure et l'abandon des objectifs de paix et de désarmement.

Le P.C.F. rejette toute analogie entre *cette intervention et celle qui s'est produite en Tchécoslovaquie*, qu'il condamne toujours parce qu'elle réprimait la recherche d'une pratique nouvelle du socialisme. On voit bien la frontière à partir de laquelle l'ingérence soviétique devient légitime : lorsqu'elle s'oppose à une démarche anti-socialiste et non lorsqu'elle prétend arbitrer entre divers modèles de socialisme. Légitime, c'est le terme que M. Marchais a employé au sujet de l'Afghanistan. La conception de la coexistence pacifique que le secrétaire général du P.C.F. a exposée à l'émission « Cartes sur table » n'est pas nouvelle, car il a été toujours entendu, *en théorie du moins,* que les progrès du socialisme ne devaient pas en souffrir.

L'assimilation de la coexistence à une lutte des classes à l'échelle internationale dénote un sérieux infléchissement de la part du P.C.F. et éventuellement du P.C.U.S. Le premier avait paru s'accommoder d'une conception moins belliqueuse de la coexistence, ce qui lui permettait dans la phase d'union de la gauche de tenir un langage rassurant à l'égard des socialistes et des électeurs en général ; le second semblait soucieux de maintenir le *statu quo* en Europe. Si telle est toujours sa volonté, le choix internationaliste du P.C.F. lui convient mieux, paradoxalement, que les positions eurocommunistes du P.C.I. et du P.C.E. M. Marchais s'est contenté d'expliquer par des *« différences nationales »* les divergences qui le séparent de M. Berlinguer sur la pratique révolutionnaire des communistes.

Les textes votés par les congrès communistes sont toujours assez riches pour fournir les références adéquates à tout changement de ligne. En réalité, le P.C.F. a changé de politique extérieure en même temps qu'il a changé de stratégie intérieure. Les deux décisions sont liées. Son rapprochement avec l'U.R.S.S. accrédite l'idée que la rupture de l'union de la gauche procédait, déjà, de considérations internationales, mais le retour au giron du mouvement communiste international peut aussi s'interpréter comme la compensation nécessaire à une longue période d'isolement dans le cadre national.

Ces deux thèses sont retenues au P.S., et si M. Mitterrand penche de plus en plus vers la première, sans en faire la motivation exclusive des choix du P.C.F., M. Rocard n'écarte pas la seconde. Les chefs de file socialistes sont, pareillement, partagés sur l'appréciation de la situation internationale.

Des signes de fragilité

M. Mitterrand estime que l'U.R.S.S est intervenue en Afghanistan, pays relevant de sa zone d'influence, *pour protéger son acquis. Mais cette* intervention dessert les intérêts soviétiques dans les rapports Est-Ouest et auprès du tiers-monde : en ce sens, elle est une erreur et la marque de faiblesse d'un appareil dirigeant peut-être engagé dans une phase de succession. Le premier secrétaire du P.S. reconnaît que cette hypothèse tomberait s'il apparaissait que l'Afghanistan n'est que la première étape d'une avancée vers l'Asie. Si une *« telle folie »* s'emparait de l'esprit des dirigeants soviétiques, alors *« la guerre déchirerait le monde »*, mais M. Mitterrand pense qu'on ira plutôt vers un nouvel équilibre avec, à terme, la reprise des négociations SALT et la réunion de la conférence de Madrid (accords d'Helsinki).

M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du P.S., leader du CERES, fait la même analyse avec des conclusions quelque peu différentes. L'affaire afghane découle, selon lui, de la fragilité du régime de ce pays et de l'Union soviétique par rapport aux républiques musulmanes d'Asie centrale. Il ajoute : *« Mais une chose n'est jamais dite, c'est que la tension internationale, l'ambiance de retour à la guerre froide dans laquelle nous vivons maintenant, la fin de la détente pour tout dire, tout cela a préexisté à l'affaire d'Afghanistan. Nous l'avons vu monter tout au long de l'année 1979. Il y a eu l'affaire des missiles ; auparavant, il y avait eu l'Iran et on a senti que le climat des relations internationales était en train d'évoluer. Dans l'affaire afghane, deux faits essentiels ressortiront : primo, révélation pour la première fois au grand jour d'une alliance militaire entre les Etats-Unis et la Chine, puisque Harold Brown a évoqué à Pékin la possibilité d'actions complémentaires dans ce domaine ; deuxièmement, un fait très important, la non-ratification des accords SALT 2, par conséquent la reprise incontrôlée de la course aux armements entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., cela suivant d'ailleurs l'affaire des missiles. »*

M. Chevènement rejoint là l'analyse du P.C.F. Pour lui, comme pour M. Mitterrand, l'affaire afghane ne traduit pas un changement stratégique à l'Est, *du moins pas encore*. Et si la situation internationale a bougé, c'est, selon le leader du CERES, pour d'autres raisons qu'il faut chercher aussi à l'Ouest.

L'enjeu du tiers-monde

Nul doute, pour M. Michel Rocard, que l'environnement international ait considérablement changé : la crise du pétrole, le refus de l'Islam de s'organiser sur le modèle des sociétés industrialisées, sont des signes de cette évolution. Le fait essentiel, à ses yeux, est que les Soviétiques ont besoin de temps pour surmonter les difficultés intrinsèques de leur organisation socio-économique. Aussi cherchent-ils à protéger solidement leur système et, d'autant plus, qu'ils craignent des actes excessifs d'un Occident en pleine crise. L'U.R.S.S. se protège militairement et politiquement en investissant dans le tiers-monde, en offrant son aide aux pays qui ne peuvent réunir les conditions du décollage économique de type capitaliste, qui refusent le modèle de production occidental et qui sont conduits à se durcir et à se militariser. M. Rocard cite l'exemple de Cuba, de l'Ethiopie, du Mozambique, de l'Angola, voire de l'Algérie. *« L'extrême puissance de l'appareil soviétique a, dès lors, pour but simple de placer l'Occident devant cette situation que toute intervention dans l'un ou l'autre de ces pays risque de provoquer l'escalade globale. »*

M. Rocard constate que les trois grands facteurs de régulation, depuis la guerre, les accords de Yalta, ceux de Bretton-Woods, dans le domaine monétaire, et une croissance rapide ne jouent plus leur rôle. Les Etats-Unis n'ont pas de vue d'avenir et sont tentés par une politique de force. *« Je ne crois pas au danger de guerre générale... mais je crois beaucoup plus à une aggravation de la pression américaine sur bon nombre de pays, avec une méconnaissance de leurs structures socio-culturelles qui provoquera troubles, difficultés et échecs »*, conclut M. Rocard.

Une autre personnalité du P.S., M. Jean Poperen, qui se range dans la majorité du parti, juge pareillement que « le coup de Kaboul » consacre *« un nouveau cours de la politique soviétique, à partir de l'appréciation d'un nouveau rapport de forces »*. Selon lui, *« l'Occident est en train de payer la terrible dette politique de l'impérialisme. Et les dirigeants soviétiques jugent qu'ils touchent au but fixé, dès l'origine, par Lénine et actualisé par le vingtième congrès du P.C.U.S. en 1956, notamment au travers du rapport Mikoyan : l'alliance de la révolution russe et des « peuples de l'Orient »*.

Les différences d'appréciation apparaissent nettement et on comprend que les dirigeants socialistes aient jugé nécessaire de réunir une convention consacrée à la politique extérieure au printemps. Ne serait-ce que pour harmoniser leurs positions. M. Mitterrand est proche, comme on le verra, de l'analyse de M. Giscard d'Estaing sur les raisons qui ont conduit les Soviétiques à intervenir. M. Chevènement est plus près des thèses du P.C.F., même s'il condamne l'alignement sur Moscou. M. Rocard a une vision plus stratégique des motivations soviétiques et il est rejoint par M. Poperen.

Les points d'accord du programme commun dans le domaine de la politique étrangère sont singulièrement remis en cause, mais, en outre, le vieux débat sur la nature et la stratégie du mouvement communiste international se trouve relancé au sein du parti socialiste, tandis que triomphent les formations de la majorité sur le thème : on vous l'avait *bien dit, l'alliance avec les communistes* n'est vivable ni sur le plan économique ni sur celui de la politique extérieure.

ANDRÉ LAURENS.

Prochain article :

LA DIMENSION INTERNATIONALE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. PASQUA (R.P.R.) : M. Giscard d'Estaing n'a pas su réaliser un consensus national.

M. Charles Pasqua, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, ancien secrétaire général adjoint du mouvement gaulliste, estime, dans une interview publiée par le quotidien *Sud-Ouest*, mardi 22 janvier, que : *« Les circonstances actuelles nécessitent pour la France une majorité d'espoir. »* Il ajoute : *« Si le président actuel était réélu, ce ne pourrait être qu'à la faveur d'une majorité technique ou de circonstance. »*

M. Pasqua écrit : *« La pratique de la Vᵉ République a permis de distinguer majorité parlementaire et majorité présidentielle. Il existe au Parlement une majorité. Mais je dois dire que, de son côté, le président n'a pas cherché à s'appuyer sur une majorité dans le pays. Il a fait, en quelque sorte, cavalier seul.*

» Il a pu croire que sa fonction et sa personnalité ne nécessitaient pas l'appui d'une majorité de la population, qu'il n'a d'ailleurs jamais sollicitée depuis son élection, que ce soit par voie de référendum ou par le jeu des élections normales où il n'est intervenu que de façon détachée. Le président a détruit lui-même sa propre majorité. Le président actuel, au terme de six ans de pouvoir, n'a pas su réaliser autour de lui un consensus national. »

Le sénateur ajoute : *« Je reste persuadé qu'un président sans majorité dans le pays n'est jamais qu'un homme seul, dans l'incapacité de répondre aux attentes du pays. »*

A propos de l'affaire d'Afghanistan, M. Pasqua estime : *« Le pouvoir a voulu mettre l'accent sur les problèmes de sécurité. Mais on doit constater que la sécurité ne constitue pour le pouvoir qu'un argument électoral dans le cadre de l'élection présidentielle de 1981.*

» En effet, en septembre, il y a seulement quatre mois, le président expliquait lui-même qu'il n'y avait aucun risque de guerre dans un avenir proche. Ou bien le président s'est trompé en septembre ou bien il se trompe en janvier. En tous cas, il y a incontestablement double langage. »

LE P.C. ET LES INTELLECTUELS

L'ellipse, le simplisme et l'incohérence ne font plus recette auprès des travailleurs

écrit M. Claude Frioux

M. Claude Frioux a pris part, dans la tribune de discussion de *l'Humanité*, samedi 19 janvier, au débat sur l'attitude du P.C.F. vis-à-vis des intellectuels. Il estime que le projet de résolution que doit examiner, les 9 et 10 février, le conseil national du parti communiste, devrait *« contribuer à priver définitivement l'anti-intellectualisme ouvriériste de toute base objective en même temps que de toute légitimité stratégique »*.

L'ancien président de l'université de Vincennes observe en effet : *« Cet ouvriérisme et son implication anti-intellectuelle continuent à faire des ravages dans notre propagande, risquent de contaminer le fond de notre politique et constituent un danger beaucoup plus grave que cette « restalinisation » transhistorique qui hante certains camarades incapables, semble-t-il, d'imaginer la direction politique sous une autre forme que celle du rhéostat linéaire par où se conduit un tramway (1).* » M. Frioux poursuit :

« Les faits inquiétants s'accumulent : information tronquée (affaire de la fédération de Paris), amalgame réducteur présentant la presse comme une machine infernale plutôt que comme un champ de lutte (affaire Boulin), incapacité fréquente à rendre compte organiquement et à temps de la dimension contradictoire du socialisme existant sans retomber dans l'apologétisme ou le silence, conçus comme les seules formes d'attitude offensive (affaires du Cambodge, de l'Afghanistan, communiqué P.C.F.-P.C.U.S. ne mentionnant pas la nature des divergences à côté d'un maintien catégorique et méritoire de la condamnation de l'invasion de la Tchécoslovaquie et de ses suites, « en direct de Moscou »). On voit refleurir toutes les vieilles chevilles de l'ouvriérisme à nouveau érigées en absolu : « ne pas servir l'adversaire », « ne pas perdre de vue l'essentiel », « ne pas troubler le travailleur », « donner l'impression de n'avoir jamais eu tort ».

» Les contorsions gaillardes des commises parfois au nom de ces principes aboutissent exactement au résultat inverse ; ce primarisme nous fait perdre le profit politique d'attitudes souvent justes et courageuses quant au fond, amoindrit nos forces face au renouveau d'hystérie anticommuniste et a des vacillements intérieurs eux-mêmes assez douteux, alors que le vingt-troisième congrès nous fournissait un remarquable appareil idéologique pour pénétrer l'intelligence profonde de ces faits et par là populariser puissamment nos analyses. L'ellipse, le simplisme et l'incohérence ne font plus recette auprès des travailleurs français. A elle seule, l'amère nécessité de renoncer à une vision utopique des pays du socialisme existant a rapproché beaucoup d'entre eux, toutes catégories confondues, des exigences critiques qui ont pu être longtemps le seul apanage professionnel des intellectuels. »

Dans *l'Humanité* du 21 janvier, M. Daniel Dalbera, ancien député de Paris, s'élève contre le propos de M. Frioux au sujet de l'affaire de la fédération de Paris. Il affirme que, après la réunion du bureau politique du P.C.F. et du secrétariat de la fédération de Paris, le 11 janvier 1979, les militants parisiens avaient été informés des désaccords apparus entre les dirigeants du parti et les responsables parisiens.

M. Daniel Arrellano, militant à l'entreprise Hispano, dans les Hauts-de-Seine, répond également, mardi, à M. Frioux. *« Le parti est-il donc atteint par l'ouvriérisme ? »*, demande-t-il.

Il poursuit : *« Je réponds carrément non ! Que des camarades soient plus qu'agacés par le passage sur les ondes de quelques membres du parti qui se parent de leur fonction d'intellectuels pour nous calomnier, c'est évident : mais ces réactions, qui sont les miennes, sont de même nature que l'irritation provoquée par un chef du personnel, un expert en économie ou un médecin d'entreprise qui s'abritent derrière leurs titres et leur savoir pour faire passer la politique du patron. En réalité, il suffit d'être un tant soit peu à l'écoute des travailleurs pour connaître leur respect vis-à-vis du travail de l'enseignant, de l'ingénieur ou du chercheur, de vivre un tant soit peu la lutte politique dans une section ou une fédération pour se rendre compte que tous les membres du parti, intellectuels ou non, luttent sur un pied d'égalité. »*

M. Arrellano ajoute : *« Il est possible qu'existe un langage ouvriériste sommaire, schématisant et raisonnel, mais il a un frère jumeau, qui est un langage intellectualiste qui écrase de mépris le lecteur. Claude Frioux souhaite qu'on use de la nuance dans notre politique, mais on ne peut pas dire qu'il en fasse usage dans son discours (...). »*

(1) M. Jean Elleinstein, dans une interview accordée au *Matin*, avait dénoncé des « tendances à la restalinisation » du P.C.F. (*le Monde* du 5 décembre).

REVUE DE PRESSE HEBDOMADAIRE

Corse : une rechute

Ce qui s'est passé à Ajaccio dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 janvier, montre tout ce qu'il y a d'explosif dans le malaise corse. Une fois de plus, comme déjà en 1975, à Aléria et à Bastia, la violence a parlé.

Pour Jean-Loup Reverier, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, *« le pire est que ce qui vient de se produire était prévisible »*.

En conclusion, il note : *« Par-delà les récents événements, révélateurs d'une justice à sens unique, d'une inacceptable volonté de contrôler l'information et d'une inquiétante détermination des autorités, parfois proches de la politique du pire, des problèmes de fond restent posés. Si le pouvoir continue de nier l'identité culturelle de la Corse, d'y entraver la démocratie et de maintenir l'île dans son état actuel de sous-développement, tout porte à craindre que le sang ne coule à nouveau. »*

Après avoir assuré que *« depuis le début des années 60 la Corse connaît un renouveau démographique et économique indéniable »*, Jean-Pierre Séréni explique dans *LE NOUVEL ECONOMISTE* que ce renouveau *« a coïncidé avec une montée ininterrompue d'une contestation politique et même affective sans précédent vis-à-vis de ce même Etat, la revendication régionaliste cédant, au moins chez les jeunes, vite la place à l'autonomisme, quand ce n'est pas à un extrémisme simplificateur »*. Constatant que *« si la Corse est devenue un chantier, les Corses, eux, sont devenus des chômeurs (...) en raison de la nature des emplois engendrés par le « miracle corse »*, il affirme : *« On ne trouvera pas de solution dans une dégradante xénophobie ou dans un « plan de Constantine » bis qui ne ferait qu'accroître encore la contradiction corse. Mais dans un effort de développement multipolaire et décentralisé à l'échelle des Corses. C'est-à-dire à l'échelle humaine. »*

L'aspect « humain » de la question corse n'est pas négligé par certains commentateurs. Ainsi Luc Martin-Chauffier, dans *HEBDO - T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN*, écrit-il : *« Les Corses sont français autant que les autres, si ce n'est plus, mais il est temps de cesser de les traiter en colonisés et de leur envoyer la troupe et les gendarmes à la moindre manifestation. La dignité d'un peuple n'entre peut-être pas dans des schémas, des statistiques, dans un cerveau d'énarque mais cela existe, et c'est primordial. Il est temps de s'en rendre compte et de ne pas confondre subventions financières et politique régionale. »*

Après avoir rappelé que les primes à l'agriculture apportées par le gouvernement ont conduit à certaines améliorations, Guy Fichet relève dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste : *« Mais il faudrait d'abord savoir à qui ont réellement profité ces subventions diverses. Et surtout, au moins autant que l'augmentation de l'aide financière, les Corses à l'évidence revendiquent le droit à la décision et un statut spécial. Il y a un problème corse que l'on ne règlera ni par la force ni par quelques crédits chichement et inégalement répartis. Les Corses ont soif de dignité. A continuer ouvertement à mépriser ce sentiment, le gouvernement prépare d'autres Bastelica et d'autres Ajaccio. »*

Gilles Senges, dans *LE PÈLERIN*, considère que *« le fait corse n'a jamais été véritablement compris »*. Il poursuit : *« L'insularité fait que les Corses sont corses et français à la fois, que l'attachement de l'île à la France ne tient pas à des relations économiques, mais passionnelles. »* Et il affirme : *« Aujourd'hui, il n'est peut-être pas trop tard. Pour recoller la Corse à la France, faire oublier le choc de ces derniers événements, le dialogue doit reprendre avec la volonté du côté corse de s'arrêter dans la voie de la violence, et du côté gouvernement de rendre à cette île une dignité qu'elle estime bafouée. »*

Reprochant au gouvernement *« d'entretenir les rivalités de clans au sein de la population corse dans l'espoir de neutraliser les séparatistes »*, Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, écrit : *« Les incertitudes de la politique du pouvoir s'expliquent par son refus de considérer qu'il est confronté à des méthodes relevant de la guerre révolutionnaire. Les autonomistes-séparatistes (il est de plus en plus difficile de distinguer les uns des autres) ne visent à rien moins qu'à instituer un climat de terreur pour asseoir leur emprise sur la population, malgré leur petit nombre. Il leur faut pour cela discréditer les autorités publiques en montrant qu'elles sont incapables d'assurer la sécurité générale. Il leur faut aussi déclencher à toute occasion le cycle provocation-répression-solidarité. »*

Sous le titre *« La Corse sur le chemin de la rupture »*, *LE MONDE LIBERTAIRE*, organe de la Fédération anarchiste, publie un texte du groupe Fresnes-Antony, dans lequel on peut lire : *« L'Etat français ne veut apporter aucune solution aux maux réels dont souffre la Corse, car trop d'intérêts sont en jeu, et n'apporte comme remède au malaise corse qu'une réponse de fermeté qui ne correspond pas du tout au cadre de la psychologie insulaire. Il suffit de s'être rendu régulièrement en Corse ces dernières années pour avoir pu observer le développement imposant du dispositif policier et du sentiment grandissant chez les insulaires d'être en présence d'une armée étrangère d'occupation. (...) Il faut se faire à l'idée que la Corse est une région mal intégrée à l'Etat français, conquise il y a seulement deux siècles après de terribles batailles et qui a bâti son unité avec le continent sur la base du mythe napoléonien. »*

Dans *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire, trotskiste, Gabriel Pietri commente la position des socialistes et des communistes : *« Nombreux sont les Français, qui médecins, qui fonctionnaires, militent pour le P.S., mais contestent l'idée d'une nation corse. Enfin et surtout, il devient impossible pour le P.S. national de défendre des actions nationalistes corses qui effraient sur le continent. De son point de vue, mieux vaut perdre quelques centaines de militants et quelques dizaines de milliers de voix dans l'île que plusieurs centaines de milliers en France. Les élections présidentielles sont à ce prix. Sur ce plan, le P.C.F., étant donné sa volonté de ne pas arriver au pouvoir, est plus à l'aise pour jouer l'intransigeance face à la répression bien que cela ait les limites que lui fixe son chauvinisme effréné. Toujours à la traîne des événements, le mouvement ouvrier traditionnel bénéficie tout de même de l'inexistence des nationalistes sur les fronts de masse. »*

Pour René Backmann, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, *« l'ordre est revenu, mais pas le calme »*.

Selon lui, *« une chose est sûre, c'est que l'idée d'autonomie n'est plus un jouet dangereux d'une minorité de Corses en colère. »* Il ajoute : *« Elle a fait son chemin dans la Corse profonde, de famille en famille, de village en village, un procès après l'autre. Un homme inculpé pour autonomisme, ce sont six, huit, dix familles parentes, alliées, amies, qui passent de l'hostilité à la bienveillance, de la bienveillance à la sympathie. Dans un pays qui pratique à ce degré le devoir de solidarité avec les emprisonnés, croire que les procès et les années de centrale renforceront ou rétabliront l'orthodoxie jacobine, c'est vraiment ramer à contre-courant.*

Dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, Christian Sauvage et François Sautereau rapportent le souhait de Mgr Thomas, évêque d'Ajaccio, à savoir *« ne plus partir à une manifestation avec son pistolet »*. Mais, poursuivent-ils, *« après les morts d'Aléria, de Bastia en 1975 et d'Ajaccio, les problèmes de la Corse se sont durcis. A passer de la conférence du préfet à celle des autonomistes, des dorures et des tentures aux tracts et à l'agitation — il suffit pour cela de traverser le cours Napoléon, — on mesure combien le passé est profond »*. *« A la prochaine crise,* concluent-ils, *car tout le monde la prévoit, il n'y aura qu'un médiateur : Mgr Thomas. »*

Reste à savoir si ce récent accès de fièvre annonce une aggravation, une « rechute » du mal corse ou s'il peut laisser envisager une guérison définitive. —

A. Ch.

● *Corse : l'enlèvement de M. Dumont.* — Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) vient de démentir être l'auteur du rapt de M. Jean-Robert Dumont, enlevé dans la soirée du jeudi 10 janvier à Bravone (Haute-Corse). Cet agriculteur, rapatrié d'Afrique du Nord, avait été retenu quarante-huit heures par ses ravisseurs dans une maison proche d'Aléria. Le F.L.N.C. précise que ce rapt a été organisé *« à l'initiative d'un groupe de nationalistes »*.

M. JEAN EDERN HALLIER EN IRLANDE

Les raisons d'un « exil »

Jean-Edern Hallier a décidé de s'exiler provisoirement en Irlande. Il a quitté récemment la Bretagne pour le château d'un ami situé entre Limerick et Tipperary, où il se propose de séjourner sur l'invitation des autorités culturelles irlandaises. Avant son départ, l'écrivain a répondu à nos questions.

« Pourquoi cet exil volontaire ? Mais, au fait, qui part ? L'écrivain ou le provocateur politique ? S'agit-il chez vous d'une allergie à ce que vous appelez, dans votre dernier livre, la « colinisation » de la vie politique et sociale française, ou s'agit-il, pour l'écrivain, d'un besoin de changer d'air pour se consacrer à la littérature ?

— En France, il n'y a plus de lettres de cachet mais cela revient au même. Depuis mon intervention télévisée du 6 juin, je suis interdit de radio et de télévision, et bien plus encore à cause de ma *Lettre ouverte au colin froid*. Ma prise de parole, depuis le territoire de l'intelligence, c'est la vraie raison de mon exil. Vous avez toujours le droit de parler mais on vous débranche le micro. On ne vous bâillonne pas, on vous marginalise. On vous vole votre esprit. Dès lors, à quoi bon enfermer votre corps ? Le système peut aisément faire l'économie du carcéral dès lors qu'il détient le monopole de l'abrutissement, de l'édredon social, du glauque et de la glu, où toute passion intransigeante s'épuise.

» Puisque la mienne est restée intacte, je rompts le combat, je ne joue plus le jeu. J'y suis conduit par l'abaissement général de l'esprit public.

» D'avance, j'étais sans illusion. Ce que j'ai choisi d'être, je l'ai voulu exemplairement. Je pars le sourire aux lèvres, sans amertume ni regret.

» Mais l'exil est d'abord intérieur. Je m'en vais en Irlande, la terre promise spirituelle, l'Israël des Bretons.

» Ce sera un exil vigilant. Ce que je quitte, c'est ce que Soljenitsyne considère comme pire que la dictature, la prison ou les goulags, à savoir le mensonge universel. Oui, la colinisation est très avancée dans le pays, et comme chacun sait le poisson commence toujours à pourrir par la tête. Symboliquement, il suffirait, certains jours, qu'un ange exterminateur bloquât le portillon de telle brasserie de Saint-Germain-des-Prés pour que la France soit privée de ses prétendues élites. Qu'arriverait-il alors ? Rien. On s'apercevrait sans doute que le peuple français reste vivace, intelligent, mais exclu de toute participation réelle au pouvoir. Il est devenu l'enjeu d'un nouveau phénomène de décivilisation.

» On n'emmène pas la patrie aux semelles de ses souliers, déclarait Danton à propos des émigrés de Coblence. Moi, j'emporte à mes semelles l'esprit d'indépendance, l'insolence, la fronde, le courage intellectuel et l'imagination politique. Et pour ce qui est de l'écrivain, je ne l'ai jamais poussé jusqu'à ses derniers retranchements. La quarantaine passée, je vais pouvoir enfin forcer la bête.

Je me suis trompé

— Cet exil n'est-il pas un aveu d'échec et, de toute façon, ne vous condamne-t-il pas davantage à la solitude politique ?

— En tout cas, à une traversée délibérée du désert. Mes analyses sur les chances d'un retour de contestation étaient fausses. Je me suis trompé lourdement d'époque. Car nous ne sommes plus en 1900, heure de la bourgeoisie conquérante, ni en 1920 avant l'extraordinaire foisonnement de l'entre-deux guerres, de son imagination sociale, culturelle, du personnalisme, de l'Action française, du surréalisme ; ni en 1945, ni sous le gaullisme, qui pouvait encore supporter ses antidotes.

» La contestation n'est possible que dans les phases triomphantes des nations, pas dans le précipité blanc du giscardisme.

» Car la société n'est plus assez sûre d'elle-même pour s'enrichir de ce qui la remet en question. Elle marche à la morphine puisque le sel de la terre remettrait à vif ses plaies. Par exemple, après mon intervention télévisée, comment pouvais-je m'attendre à être soutenu puisqu'une opposition émasculée n'arrive même plus à se soutenir elle-même ?

» Car le nouveau phénomène de décivilisation est produit par la peur et inversement. La peur produit le mensonge et le mensonge aggrave la peur. Cette peur est innommée : notre société a peur de son ombre. Comme dans *la P... respectueuse* de Sartre, chacun prétend qu'il est libre, mais une peur sourde, omniprésente, règne. Peur de soi-même : autocensure, pas de dictature, une autodictature de chacun pour soi, crocs-en-jambe en douce, fin du devoir d'opposition.

» Quant aux libertés de presse, il n'y en a presque plus. On a bien oublié les mots d'ordre de Chateaubriand : la presse c'est la parole sous forme de coup de foudre, l'électricité sociale. La nouvelle consigne implicite c'est : pas de vagues. De l'huile sur l'eau, comme si la machine ne devait plus sécréter que l'huile nécessaire à sa propre lubrification. Ce qui est la marque totalitaire de l'économisme sur toute chose. Toute intelligence combattante dès lors se laisse noyer dans l'incertain, le trouble, l'indéterminé et le vague.

» Bien sûr, cette peur, qui est le calcul de la vieille spéculation du politicien, renvoie aussi à des hantises réelles : peur des manques, celui du pétrole et des matières premières, la peur de la guerre. La sensation diffuse de l'encerclement de l'Occident par le tiers-monde entraîne le pays dans une régression catastrophique.

» A la violence de l'histoire il faut opposer la violence de la pensée. Même si cette dernière paraît irrecevable, c'est encore le seul moyen d'exorciser et d'affronter la décadence.

— Renoncez-vous donc à tous les projets que vous aviez formés au cours de ces derniers mois : l'établissement d'un contre-pouvoir régional en Bretagne, la création d'un parti radical « à l'italienne », la constitution d'un comité contre la réélection de M. Giscard d'Estaing ?...

» Tout est une affaire de circonstances. Les élections européennes étaient l'occasion du réveil régional en sautant par dessus les états-majors parisiens, et d'un nouveau giscardisme à créer dans la lignée des recommandations de la conférence de Galway et du Conseil de l'Europe. Aujourd'hui, la crise rend plus aléatoire cette prise de conscience directe, dont je ne cesse de répéter qu'elle passe par la culture. Hélas ! l'écrasement de la France profonde ne cesse de s'aggraver.

» Quant à un radicalisme à l'italienne, je n'ai attendu personne pour le pratiquer. Il passe précisément par la subversion, par tout ce que la société française rejette. Il peut amuser, mais cette pierre qui roule n'amassera pas mousse; elle tombe forcément à plat. Je laisse le soin aux politiciens sans imagination de l'imiter.

» Plus sérieux et nécessaire, débordant le cadre des partis politiques traditionnels, serait, en effet, un comité contre la réélection de Giscard, constitué d'industriels, de notables, de personnalités diverses, en appelant à l'intelligence de la bourgeoisie qui sut mettre de Gaulle au pouvoir en 1958, lors de la décrépitude de la IV[e] République, et Pompidou, en 1969, à la fin du règne gaulliste.

— Quand vous critiquez, comme vous le faites, les partis et les hommes politiques, est-ce que, finalement, vous ne contribuez pas à renforcer le caractère personnel du régime que vous dénoncez ?

— Le drame, c'est la fin du devoir d'opposition, c'est-à-dire être contre tous les pouvoirs. De 1972 à 1978, espérance bloquée, on nous interdisait, à gauche, de bouger sous prétexte de ne pas gêner l'union de la gauche. Désormais le charme est rompu. L'hégémonie culturelle n'est pas passée à droite, loin s'en faut. Plus personne, à droite ou à gauche, ne l'a plus. C'est la culture tout entière qui est menacée et qui s'engouffre dans la fondrière de la sous-culture journalistique ou universitaire.

» Parce que, à gauche, on est resté l'otage d'un contre-pouvoir qui n'était qu'un autre pouvoir, tactique, sans risque, ni vraie responsabilité, et non une opposition avec tout ce que cela implique.

» Parce que, à droite, on n'a jamais su édifier une idéologie conservatrice à la mesure de la crise de l'Occident, une sorte de résistance culturelle.

» De même, politiquement, de nouveaux clivages sont apparus dans le pays réel. D'un côté une monarchie inavouée, de l'autre un poujadisme inavouable. D'un côté une administration toute-puissante, un techno-fascisme en germe, de l'autre un populisme périmé, un boulangisme d'opéra-comique ou un stalinisme en carton-pâte.

» La crise du politique, en ce sens, favorise Giscard, mais à court terme, puisque la crise de civilisation le balaiera.

— M. Edmond Maire pense que la gauche, sans sursaut de sa part, subira un nouvel échec à l'élection présidentielle de 1981. Et vous ?

— Substituer au désarroi moral, spirituel, la social-démocratie n'est pas une alternative, et à la désespérance historique l'abolition de l'histoire ne sera jamais le remède. L'Europe verse partout à droite et la social-démocratie, à bout de souffle, de la Suède au Portugal, aura servi partout de litière à ce basculement. De plus, la pression sociale n'est pas assez forte, en France, pour que les superstructures, le patronat, y songent sérieusement. Rocard, donc, derrière Maire, ce n'est que le porte-parole d'une classe sociale qui n'a pas de discours de rechange à la crise de civilisation... Rocard et Giscard sont les deux faces du Janus technocratique. C'est l'*homo économicus*, une expression de la mentalité économique, un prêt-à-penser, un prêt-à-parler, singulièrement désarmé devant les tumultes du monde, l'administrateur de toutes les faillites. Ce Janus a un nom : Gisroc, Gisroc l'insuffisant, consensus de la veulerie !

— Estimez-vous, comme vos amis de la nouvelle droite, que tous les maux du monde sont la faute à Abraham, c'est-à-dire au « monothéisme-père - de - tous - les - totalitarismes » ?

— Je ne suis pas proche d'eux. Pour avoir combattu pendant des années les sciences humaines de gauche, je ne vois pas pourquoi j'accepterais celles de la droite. La nouvelle droite a eu le mérite de lever de bons lièvres ; la biologie, la séparation de la science et de la culture, etc. Très perversement, j'en conviens, j'ai contribué à la débloquer, culturellement. Mais je ne la suis pas sur le terrain de l'inégalité, ni dans ses phantasmes idéologiques. La faute à Abraham ? Cela relève de la même aberration que celle qui consistait, pour les nouveaux philosophes, à faire porter le poids des goulags à Marx. C'est toujours le vieux coup de la faute à Voltaire ! Si les grands hommes donnent toujours des ailes aux cochons, que les cochons n'aillent pas leur reprocher ensuite de n'avoir pas pu voler !

» Je fais à la nouvelle droite un reproche plus grave : vouloir à tout prix se faire reconnaître par la gauche. Si elle dénonce, comme je l'ai fait, la fin de l'hégémonie culturelle de la gauche, que peut-elle attendre de sa reconnaissance ? Rien, sinon d'affaiblir son propre impact. De plus, il lui manque un Drieu ou un Maurras ou un Giono. Elle peut convaincre, elle n'exalte pas, elle ne produit pas ce dont la jeunesse a le plus besoin, le grand frisson intellectuel.

» Il y a une place pour la droite culturelle, mais ce doit être la droite inspirée, généreuse, grande-conservatrice, celle qui, de Chateaubriand à Bernanos, a toujours plongé ses racines dans le terreau du christianisme. Et une droite des libertés, non un nouveau scientisme de droite acoquiné au libéralisme louis-philippard en place, maquillant son appartenance à la droite la plus étriquée.

» Moi, je suis judéo-chrétien. Mon éducation m'aura fait ainsi. La justice de Dieu, c'est sa grandeur, son humanité et au bout du compte l'expression du destin.

— Quelle est, en définitive, l'ambition personnelle de Jean-Edern Hallier ? Est-ce uniquement qu'on le considère comme le nombril de la culture française ?

— Changer, non ; témoigner, oui ; rester envers et contre tous un diseur de vérités. Quoi qu'il m'en coûte, mon départ en est l'illustration, je préfère les combats de la vérité et l'ironie à la course aux honneurs. Quant à mes combats, ils passent par la politique, car je me défends en attaquant. Cette guerre que l'on me fait, je la porte en terrain ennemi.

» Mais l'écrivain reste la meilleure part de moi-même. Provisoirement, je vais cultiver les pots de fleurs de mes passions sur le balcon intime de la littérature. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

société

À GRENOBLE

L'inculpation de trente-cinq personnes pour proxénétisme n'a pas ralenti l'activité des prostituées

Grenoble. — M. Paul Weisbuch, juge d'instruction, vient de refermer le lourd dossier rassemblé pendant huit mois et qui l'a conduit à inculper trente-cinq personnes pour proxénétisme ou complicité de proxénétisme, dont vingt et une sont détenues à la prison de Varces (« le Monde » du 14 novembre 1979). Les différentes affaires seront évoquées devant le tribunal correctionnel de Grenoble à partir du mois de mars. Trois prostituées se porteront partie civile, ainsi que plusieurs associations de protection des femmes. L'inculpation et la détention des proxénètes italo-grenoblois n'a nullement entravé l'activité très soutenue de la prostitution dans la ville et à la périphérie de l'agglomération.

Les prostituées continuent, comme à l'accoutumée, de s'afficher aux portes des immeubles de la rue Saint-Jacques, de la rue de Bonne et de la rue Montorge et à arpenter le soir les quais de l'Isère. Quant aux péripatéticiennes qui travaillent sur les principales routes d'accès à l'agglomération, elles sont revenues y exercer leur métier, soit libérées de leurs anciens « protecteurs », soit reprises en main par d'autres « maris ». Celles qui ont quitté le trottoir ou le bord des routes, par crainte des représailles ou volontairement, ont été remplacées presque aussitôt par d'autres femmes.

Sur les quais de l'Isère, où régnaient il y a quelques mois encore les frères Piccarreta, le vide créé par leur disparition fut rapidement comblé. Profitant d'une « demande prostitutionnelle » très importante de l'agglomération grenobloise, de nouveaux proxénètes sont apparus, âgés souvent de moins de vingt ans. Des prostituées très jeunes ont travaillé pendant quelques semaines sur les bords de l'Isère. *« Leur aventure s'est terminée lamentablement. Ces proxénètes ont été vite délogés*, explique M. Weisbuch. *On les a « balancés » tandis que les filles ont été récupérées par d'autres « messieurs ». Ce qui prouve bien que l'on ne s'improvise pas proxénète et qu'il existe à Grenoble une filière de la prostitution, que dirigent des hommes puissants, agissant par l'intermédiaire d'hommes de main ».*

Sur la trentaine de proxénètes inculpés depuis le mois d'avril 1979, quatre ou cinq seulement ne seraient pas de simples exécutants. *« Si l'on me donne le temps, je parviendrai à arrêter les gros »*, conclut le magistrat, qui s'apprête à ouvrir le lourd dossier de la prostitution exercée en appartement.

Le juge d'instruction devrait, à cette occasion, prouver les manœuvres frauduleuses commises lors de la vente et du rachat des appartements occupés par les prostituées. Certains ont changé de mains deux, parfois trois fois en deux ans. Il semble, en effet, que ces actes signés devant notaire ne soient qu'un paravent tacitement accepté par les deux parties et que certains officiers ministériels aient connaissance ou disposent dans leurs coffres d'actes de vente en blanc. Un ancien notaire de Rives se serait « spécialisé » dans ce type de transaction.

De notre correspondant

La municipalité de Grenoble exerce souvent son droit de préemption lors de la vente d'appartements au centre de la ville. Elle éprouve certaines difficultés à acquérir ceux qui hébergent des prostituées. Certaines ne sont en effet propriétaires que d'une partie de l'appartement qu'elles occupent. *« En achetant un tiers ou un quart de celui-ci, la ville deviendrait proxénète ! »* fait remarquer M. Jean Verlhac, premier adjoint au maire (P.S.) et chargé de l'urbanisme.

Les « retombées » de l'affaire des proxénètes grenoblois auront été nombreuses. On a reproché notamment à un magistrat, M. Jean Bellamy, conseiller à la cour d'appel, d'avoir fait des démarches auprès du juge d'instruction en faveur d'un des principaux inculpés, M. Diego Zaccaria, propriétaire d'une pizzeria à Saint-Martin-le-Vinoux. M. Bellamy est à la retraite depuis le 4 décembre 1979. M. Alain Peyrefitte, venu à Grenoble le 18 janvier, a indiqué que ce magistrat *« était normalement atteint par la limite d'âge »*.

Un ecclésiastique, le Père Lorigiola, curé de la paroisse Saint-André à Grenoble, a, pour sa part, été accusé par une prostituée de lui avoir proposé 100 000 francs pour que celle-ci retire sa plainte contre Diego Zaccaria. Il a été inculpé de subornation de témoin. Si l'évêque de Grenoble, Mgr Matagrin, se refuse à toute déclaration, son entourage reconnaît que le prêtre *« a été bien imprudent mais qu'il n'était absolument pas coupable »* et que sa démarche n'avait pour seul but que de *« défendre l'un de ses compatriotes, le Père Lorigiola s'étant comporté en bon Italien »*.

Quant au docteur Alain Gondrand sans étiq.), conseiller général de Tullins, il reconnaît avoir été *« aidé »* par M. Albert Bigoni, un proxénète notoirement connu dans le bas Grésivaudan, et inculpé récemment. Celui-ci avait déposé dans une banque un bon anonyme de 100 000 francs destiné à dépanner le docteur Gondrand, en proie à des difficultés financières dans sa clinique de Tullins. *« Albert Bigoni a voulu ainsi me témoigner sa reconnaissance. Je lui avais sauvé la vie quelques mois auparavant »*, admet le chirurgien, qui estime de son devoir de *« pouvoir soigner toute personne, qu'elle soit enfant de Marie ou proxénète »*. Dans cette affaire, le chirurgien de Tullins semble avoir été pour le moins naïf et avoir fait preuve d'une certaine légèreté. Quant au « geste » du proxénète, habitué à plus de dureté avec ses « protégés », il est tout aussi étonnant.

CLAUDE FRANCILLON.

L'affichage politique sous surveillance

A peine promulguée, la loi qui limite le droit d'affichage provoque une levée de boucliers d'associations et de groupes politiques qui craignent qu'elle ne les empêche de s'exprimer. Paru au *Journal officiel* du 30 décembre 1979, ce texte a pour objet de protéger *« le cadre de vie »*. Il interdit toute publicité hors des agglomérations, dans les sites classés ainsi que sur les monuments et donne la possibilité aux maires de restreindre l'affichage dans les villes. Des sanctions sévères sont prévues pour les contrevenants. Louable dessein qui évitera que les arbres des villes et des routes ne se transforment petit à petit en colonnes Morris.

La loi s'attaque aussi à une forme pernicieuse de publicité qui se développe et consiste à équiper des camionnettes itinérantes ou en stationnement de de tel spectacle ou de telle marque. Véritables ventouses, plusieurs véhicules équipés de la sorte stationnent depuis quelques mois dans Paris, parfois à des emplacements interdits. La loi, en revanche, ne souffle mot de l'homme-sandwich qui se promènerait au pied des tours de Notre-Dame avec ses panneaux publicitaires. Cette pratique est donc autorisée.

Mais ce texte frappe des mêmes interdits l'affichage politique. Avec des nuances, cependant. Dans les « zones de publicité restreinte » créées dans les villes, le maire *« peut autoriser l'affichage d'opinion et la publicité relative aux activités des associations (...) sur les palissades de chantiers »*. De même est-il tenu de mettre gratuitement à la disposition des associations et des groupes politiques des panneaux d'une surface minimum.

Cette loi entrera en vigueur le 30 juin au plus tard, c'est-à-dire à temps pour l'élection présidentielle. Elle remplacera un texte de 1943, inadapté et bafoué, mais qui, à tout prendre, semble préférable à la solution retenue.

La loi de 1943 par exemple limite la publicité commerciale aux emplacements réservés, mais les amendes encourues sont si peu dissuasives que certaines entreprises n'hésitent pas à proposer à leurs clients un tarif spécial pour l'affichage libre, dit « pirate », c'est-à-dire hors des emplacements autorisés.

Le texte de 1943, en revanche, était favorable à l'affichage politique. Ce ne sera plus le cas. La nouvelle loi prévoit une amende de 50 à 10 000 francs, doublée en cas de récidive, amende multipliée par le nombre d'affiches apposées. On voit où cela peut mener. Au cas où l'auteur d'un affichage interdit ne pourrait être retrouvé, c'est la personne bénéficiaire de celui-ci qui sera poursuivie.

Sous prétexte de préserver l'environnement des sourires, jaunis par les intempéries, de M. Giscard d'Estaing et Mitterrand, on tire pratiquement un trait sur l'affichage d'opinion ou plus exactement sur l'une des libertés d'expression dont peuvent se prévaloir les petites organisations politiques, celles qui n'ont pas les moyens de louer un emplacement sur les Champs-Elysées pour vanter en quadrichromie les mérites de leurs candidats.

Ce texte, pourtant sévère, ne va pas assez loin selon certains parlementaires de la majorité qui, emmenés par M. Gilbert Gantier, député (U.D.F.) de Paris, viennent de déposer une proposition de loi visant à réprimer ce qu'ils appellent les *« inscriptions sauvages »*, c'est-à-dire les graffiti et slogans tracés à la bombe à peinture. Au cas où les auteurs de ces inscriptions refuseraient de *remettre en état les édifices* qu'ils ont souillés, les tribunaux auraient la faculté de les priver pour deux ans de certains droits civils et civiques, comme le droit de vote et celui de se présenter à une élection. Rien de moins.

Cette offensive conjointe a suscité des réactions. Un collectif « Fête le mur » (1) s'est créé, qui réunit, outre le P.S.U. et la L.C.R. de M. Alain Krivine, des groupes ou revues d'inspiration libertaire. Il organise, le 2 février, une journée d'affichage sauvage destinée à protester contre cette restriction de la liberté d'expression. Quinze mille affiches seront apposées, dont une partie tirées gratuitement par des imprimeurs qui craignent de voir ce marché s'envoler.

Le même jour, dix mille affiches seront collées par les militants du Mouvement écologique, qui abrite dans ses locaux le collectif « Fête le mur » mais a conservé son autonomie, affiches manifestant la même inquiétude. Une initiative qui prouve qu'on peut se soucier d'environnement et voir dans cette loi un danger pour la liberté d'opinion.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) C/O Mouvement Ecologique, 65, boulevard Arago, 75013 Paris. Téléphoner les lundis, mercredis et jeudis, de 18 à 20 heures : (1) 331-22-74 et 75.

M. Jean-Pierre Vigier affirme avoir échappé à une tentative d'assassinat

M. Jean-Pierre Vigier, maître de recherches au C.N.R.S., qui avait été accusé par M. Gérard de Villiers dans l'hebdomadaire « Paris-Match » d'avoir favorisé l'action de M. Rolf Dobbertin, physicien est-allemand inculpé d' « intelligences avec les services d'une puissance étrangère », affirme avoir été victime, le 18 décembre 1979, à Ville-d'Avray (Yvelines), d'une tentative d'assassinat. Le groupe Honneur de la police, qui avait revendiqué l'assassinat de Pierre Goldman, serait à l'origine de cette action. C'est ce qu'a affirmé M. Vigier le lundi 21 janvier, au cours d'une conférence de presse réunie en présence de nombreuses personnalités.

M. Vigier a indiqué que, le *18 décembre*, alors qu'il *sortait* à 19 heures de chez sa mère, qui réside à Ville d'Avray, un homme seul, au volant d'une voiture, l'a dépassé et a tiré une balle qui traversa sa voiture sans provoquer d'impacts, les deux itres étant ouvertes.

Sn agresseur ayant tenté en*suite d'immobiliser son éhicule*, M. Vigier parvint à se dégager. Il ne sera pas touché par une deuxième balle qui est alors tirée dans sa direction. Seule sa voiture est éraflée.

L'automobile de son agresseur, dont M. Vigier affirme avoir pu relever le numéro d'immatriculation, appartiendrait à l'administration, d'après ce que le commissaire de police chargé de l'enquête sur l'affaire Goldman aurait affirmé à M. Vigier en le recevant le 21 janvier dans l'après-midi.

M. Vigier a affirmé à propos de cette tentative d'assassinat, qu'il existait une *« collusion »* entre *« certains secteurs de l'appareil d'Etat, notamment au SDECE et à la D.S.T., et ces organisations de tueurs qui ont exécuté Pierre Goldmann et Henri Curiel »* et qui l'ont menacé. Il a accusé nommément un tueur italien, qui aurait été, d'après un de ses amis, député italien, membre de la commission d'enquête sur l'assassinat d'Aldo Moro, M. Leonardo Sciascia, mêlé à différents assassinats politiques en France. Selon M. Vigier, le dossier de ce tueur se trouvait sur le bureau du commissaire chargé de l'affaire Goldmann lorsque celui-ci l'a reçu, le jeudi 21 janvier.

« Le régime actuel a deux faces, a déclaré, au cours de la conférence de presse, M. Claude Bourdet, *l'une d'esprit libéral pour l'étranger et l'opinion, l'autre beaucoup plus dure, faite d'expéditions coloniales et de collusion avec les mouvements d'extrême droite. »*

[Dans un article publié en février 1979 dans Paris-Match, après l'arrestation de M. Rolf Debbertin, M. Gérard de Villiers laissait entendre que M. Vigier avait pu être, en raison de ses convictions politiques, amené à favoriser son activité d'espion présumé. M. Robert-André Vivien (R.P.R.) avait repris en partie, au début du mois de novembre devant l'Assemblée nationale, ces accusations (1). Le 12 décembre, M. Daniel Filipacchi, directeur de Paris-Match, et M. Gérard de Villiers avaient été condamnés pour diffamation. « M. de Villiers n'a fait état, déclarait le tribunal, d'aucune source à laquelle il aurait puisé ses affirmations. »]

(1) M. Vivien avait notamment déclaré : « *Un chercheur du C.N.R.S. d'origine est-allemande* [N.D.L.R. : M. Rolf Robbertin], *spécialiste des plasmas (...), devait son entrée au C.N.R.S. moins à sa réputation scientifique qu'à ses relations politiques à l'extrême gauche, notamment avec M. Jean-Pierre Vigier, chercheur au C.N.R.S., et alors membre du P.S.U* »

Le tribunal administratif de Grenoble refuse des dommages et intérêts à une mère qui protestait contre l'échec d'un avortement

De notre correspondant

Grenoble. — La naissance d'un enfant peut-elle causer un préjudice matériel et donner lieu à réparation ? Tel était le sens de la requête déposée devant le tribunal administratif de Grenoble par Mlle Simone Riou. Celle-ci était enceinte et ne désirait pas garder son enfant. Elle demanda à subir, conformément aux dispositions de la loi, une interruption volontaire de grossesse. Admise au centre hospitalier de Montélimar le 6 octobre 1976 où la méthode de l'aspiration fut pratiquée le lendemain, Mlle Riou devait néanmoins donner naissance six mois et demi plus tard à un enfant né à terme, parfaitement viable.

L'échec de cette intervention, a estimé le tribunal, ne justifie pas le versement de dommages et intérêts dans la mesure où le préjudice que prétend avoir subi Mlle Riou, et qui correspond aux frais d'éducation de son enfant, n'a pas un rapport direct avec cet échec.

Estimant que la responsabilité de l'hôpital était engagée, Mlle Riou avait demandé au tribunal de condamner l'établissement à lui verser, compte tenu de ses faibles ressources, cent mille francs de dommages et intérêts. Seul l'aspect matériel était envisagé dans cette affaire et non la réparation du préjudice moral ou les troubles causés aux conditions d'existence de l'intéressée.

Dans le cas où ia responsabilité de la puissance publique peut être engagée, le droit à réparation est subordonné à la condition qu'un dommage ait été subi. Le commissaire du gouvernement, M. Chevalier, avait, au cours de l'audience, énuméré les différentes aides et avantages accordés par la collectivité à Mlle Riou pendant la grossesse et après la naissance de son enfant. Il avait conclu : *« On peut dire que, pour des personnes démunies de ressources et qui, ayant un enfant, doivent le garder, c'est la société qui subvient à l'entretien matériel de celui-ci. Aussi, l'accroissement des dépenses provoqué par la naissance de son enfant est compensé par les différents droits, aides et avantages que la collectivité lui garantit. Elle n'a donc subi aucun préjudice matériel. »*

Le commissaire du gouvernement avait aussi rappelé que la mère de l'enfant aurait pu, si elle estimait que la charge était trop lourde, confier temporairement ou définitivement son enfant à l'Aide sociale à l'enfance. — C. F.

CATASTROPHES

ACCIDENT D'AVION EN IRAN : CENT VINGT-QUATRE MORTS

Un Boeing-727 d'Iran Air qui reliait Meched à Téhéran avec à son bord cent vingt-quatre personnes s'est écrasé le lundi 21 janvier, alors qu'il approchait de la capitale iranienne. Il n'y a aucun survivant. L'avion s'est écrasé, par un brouillard épais, sur les pentes du mont Elbrouz.

On indique que l'appareil transportait probablement des pèlerins de retour de Meched, où les musulmans chiites viennent de célébrer, par des cérémonies religieuses, le souvenir du martyr de l'imam Hassan et la mort du prophète Mahomet. — *(Reuter.)*

UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION A LA DÉLINQUANCE A RENNES

Pour lutter contre la délinquance dite de voie publique (vols à la tire, chèques falsifiés, etc), les services de police de la sûreté urbaine de Rennes ont entrepris une campagne de sensibilisation auprès des banques, des compagnies d'assurances et des commerçants. C'est ainsi que les agences bancaires rennaises ajoutent aux relevés adressés à leurs clients un avis leur enjoignant de redoubler d'attention pour n'être pas « volables » : *« Ne laissez jamais ensemble pièces d'identité et moyens de paiement, ne laissez jamais vos chéquiers dans votre voiture. »* De leur côté, les commerçants, par l'intermédiaire de leurs organisations professionnelles, ont été invités à faire preuve de vigilance pour vérifier la correspondance entre la signature figurant sur le chèque qui leur est remis en règlement d'un achat et celle qui se trouve sur la pièce administrative *utilisée par le client pour justifier* de son identité. Prochaine étape de cette campagne, la recommandation par les compagnies d'assurances à leurs clients de mentionner dans leurs déclarations les numéros de leur autoradio, cyclomoteur, etc., ce qui, à défaut de prévenir le vol, permettrait aux services de police d'identifier les propriétaires des différents objets récupérés à l'occasion des perquisitions et qui s'entassent dans les locaux administratifs. — *(Corresp.)*

Cinq des soixante-trois « fourmis » de Versailles resteront en prison

Après avoir entendu pendant trois jours les confessions, souvent pathétiques, des soixante-trois « fourmis de la drogue » des Yvelines, et pendant deux jours les plaidoiries de quelque trente avocats de la défense (*le Monde* du 9 janvier), la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Versailles, présidée par Mme Josette Thépot, a condamné, lundi *21 janvier, les jeunes toxicomanes* et revendeurs de haschisch à des peines allant de quatre ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis pour l'un d'entre eux, à 1 000 francs d'amende pour deux autres.

Face à ces jeunes gens issus de milieux divers et venus aux drogues dites douces par esthétisme, distraction ou pour échapper à leurs incertitudes, les juges ont modulé les peines afin de tenir *compte de l'environnement familial*, de la situation sociale et de la volonté de s'amender de chacun des prévenus. Le plus sévèrement frappé est Daniel Landois, vingt-sept ans, le seul à ne s'être jamais laissé tenter par le haschisch mais qui avait soustrait à deux petits pourvoyeurs la somme de 25 000 francs pour une commande d' « herbe » qu'il ne livra jamais.

Vingt jeunes gens ont été *condamnés à des peines d'emprisonnement ferme*, partiellement assorties de sursis. Seuls les cinq revendeurs les plus notoires ont été maintenus en détention. En revanche, les peines prononcées contre vingt toxicomanes ont été accompagnées de mise à l'épreuve allant de trois à cinq années.

« Il y a au-dessus de vos têtes le risque de retourner en prison. A vous de vous en souvenir », a précisé le président au terme de ce procès-marathon, qui aura surtout démontré comment, à partir d'un simple « joint » offert à la sortie du lycée, un important réseau avait fini par se constituer dans la région de Saint-Germain-en-Laye et la banlieue ouest de Paris. — *(Corresp.)*

Au Conseil d'Etat

LES DIPLOMATES PEUVENT SE MARIER SANS AUTORISATION

Le décret du 6 mars 1969, relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires, subordonne le mariage de ces agents avec une personne de nationalité étrangère à l'octroi par le ministre d'une autorisation spéciale « justifiée par des circonstances exceptionnelles ». *Cette règle n'est pas nouvelle, puisqu'un décret du 19 avril 1894 posait déjà le principe d'une autorisation obligatoire, et que le décret de 1969 reprend pour l'essentiel, sur ce point, des dispositions posées par des décrets du 15 juillet 1936, puis du 19 septembre 1951.*

A l'occasion d'un recours d'un diplomate français tendant à l'annulation de la décision du ministre des affaires étrangères lui refusant l'autorisation d'épouser une ressortissante bulgare, le Conseil d'Etat, par une décision rendue le 18 janvier sur le rapport de M Costa et les conclusions de M Bacquet, après observations de Mᵉ Calon, a jugé illégales ces dispositions du décret du 6 mars 1969.

L'article 34 de la Constitution de 1958 prévoit, en effet, que seul le législateur est compétent pour fixer les règles concernant « les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires civils et militaires de l'Etat ».

Or le Conseil d'Etat a estimé qu'en apportant des restrictions au principe du libre choix, par les agents diplomatiques et consulaires, de leur conjoint, le gouvernement avait empiété sur la compétence ainsi réservée au législateur.

Il a donc annulé le refus d'autorisation de contracter mariage, au motif que cette décision avait été prise par le ministre sur le fondement des dispositions illégales du décret du 6 mars 1969, dont l'application est ainsi paralysée tant qu'un texte de valeur législative ne sera pas intervenu.

Le responsable de la lutte antidrogue en Belgique a été arrêté

Le chef du bureau national de lutte contre la drogue, le commandant de gendarmerie André François, quarante-deux ans, a été arrêté à Bruxelles, lundi 21 janvier, en même temps, semble-t-il, que plusieurs de ses collaborateurs. Les autorités restent discrètes mais le commandant François et certains de ses hommes en seraient arrivés à revendre eux-mêmes des drogues dures, notammen tde l'héroïne et de la cocaïne.

Ces opérations « parallèles » auraient eu lieu durant plusieurs mois et des quantités considérables de drogue auraient été écoulées non seulement en Belgique, mais encore à l'étranger. Selon certaines sources, les gendarmes auraient monnayé des drogues saisies sur des trafiquants internationaux. Dans d'autres cas, ils auraient conclu de véritables marchés avec ceux qu'ils interpellaient ou arrêtaient.

Au départ, les gendarmes arrêtés avaient obtenu la bénédiction des autorités. Ils avaient investi des sommes importantes provenant des fonds de l'Etat pour acheter de la drogue qui devait leur permettre d'infiltrer les réseaux de trafiquants. Ces montants ont été perçus, mais les gendarmes se sont, en quelque sorte, installés à leur compte.

Le commandant François était considéré en Belgique comme le meilleur expert de la lutte contre la drogue. Il avait révolutionné le système de lutte, après plusieurs séjours aux Etats-Unis où il avait suivi les cours lu F.B.I. Ces derniers mois, la capitale belge était devenue une plaque tournante du trafic, mais le taux de dépistage, disait-on, était exceptionnel à l'aéroport où la brigade utilisait notamment des chiens capables de découvrir la drogue. — *(Corresp.)*

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

ADSORBANTS ET CATALYSEURS

Les zéolites sont-elles des solides expansées ou des liquides cristallins ?

Les zéolites, qui sont des silicoaluminates naturels poreux, figurent parmi les plus importants catalyseurs actuels pour le raffinage du pétrole. Elles sont aussi un adsorbant qui s'est imposé industriellement par son efficacité dans le séchage et la séparation des gaz. Elles ont acquis une place prépondérante dans le marché de solides poreux ; on prévoit une demande annuelle mondiale de 150 000 tonnes pour le seul craquage catalytique. Pourquoi ces solides ont-ils connu depuis une vingtaine d'années un développement tel qu'une industrie a dû se développer pour les préparer par synthèse ? Quelles sont leurs propriétés spécifiques qui les font préférer à d'autres substances ? Peut-on prévoir de nouvelles applications ?

par DENISE BARTHOMEUF (*)

EN tant que minéraux, les zéolites sont connues depuis plus de deux cents ans. Dès 1932, leurs propriétés de « tamis moléculaires » sont mises en évidence, mais les débuts de leur utilisation industrielle suivent les découvertes d'un Anglais, Barrer, qui, en 1945, réussit à séparer des mélanges de gaz par des zéolites à taille de pore ajustée. Les zéolites adsorbants sont ainsi nées, capables d'adsorption très sélective, utilisées dans le séchage ou la purification des gaz. Une innovation technologique qui n'était pas inhibée par des problèmes de coût ou de sophistication d'appareillage... Il a suffi d'esprit d'observation et d'imagination.

La deuxième classe des propriétés des zéolites est apparue vers les années 1960, quand des chercheurs américains d'Union Carbide Corporation et de Socony Mobil Oil Co, alertés par les résultats obtenus en adsorption, montrent que les zéolites sont de meilleurs catalyseurs de transformation du pétrole que ceux existant à l'époque : elles offrent une meilleure sélectivité et, donc, permettent d'obtenir des produits de raffinerie plus valorisables ; d'autre part, leur utilisation rend possible l'augmentation de la capacité de raffinage sans construction d'unités supplémentaires.

La France s'est adaptée lentement, l'intérêt pour les zéolites ayant été au départ très vif chez les chercheurs, mais beaucoup moins immédiat chez les industriels. L'évolution des idées, la modernisation ou la construction de nouvelles raffineries en France, la mise au point et la vente à l'étranger de nouveaux procédés de raffinage dans un climat de compétition internationale, ont conduit les industriels à utiliser de plus en plus les zéolites, ce qui justifie *a posteriori* les recherches fondamentales. L'utilisation industrielle des zéolites comme catalyseurs s'est ainsi définitivement imposée.

Ces deux emplois (adsorption et catalyse) des zéolites, issus de l'exploitation de propriétés découvertes progressivement, amènent à se demander si d'autres propriétés très spécifiques, mais encore incomplètement connues, des zéolites ne vont pas à leur tour pouvoir être utilisées dans de nouveaux secteurs de la recherche et de l'économie. C'est en particulier la recherche de l'origine de la grande activité catalytique des zéolites qui a conduit les chercheurs à découvrir des propriétés non observées dans d'autres adsorbants ou catalyseurs. Les zéolites apportent-elles de ce fait quelque chose de nouveau ?...

Des comportements inattendus

Depuis cinq à six ans, à côté des propriétés que l'on peut qualifier de classiques (catalyse acide, catalyse bifonctionnelle...), qui sont une transposition des propriétés des catalyseurs usuels, des comportements inattendus ont été mis en évidence. Tout un ensemble de résultats rapprochent les propriétés des zéolites de certaines propriétés des liquides. Par exemple, dans les liquides ioniques (sels fondus, solutions), les ions se déplacent, ils peuvent être oxydés ou réduits (en perdant ou en gagnant des électrons) en constituant éventuellement, comme dans les piles, des systèmes oxydoréducteurs. Les molécules et ions en solution sont soumis à des interactions mutuelles qui engendrent des propriétés « collectives ».

Dans les zéolites, on a aussi observé que des atomes de la structure (protons, cations — ions à charge positive, — atomes d'aluminium, silicium, oxygène) peuvent être mobiles. Des réactions de dissociation, d'oxydation ou de réduction ont lieu comme dans des électrolytes. Et l'origine de la force des sites acides dans les zéolites s'explique par des règles simples, comme pour les oxyacides en solution (les oxyacides sont des molécules acides comportant un ou plusieurs atomes d'oxygène).

Certains chercheurs ont suggéré que l'activité catalytique des zéolites est reliée, comme dans une solution acide, à l'activité et non à la concentration en protons ; et on a montré que certains effets sur les sels (hydrolyse) suivent, dans les zéolites, les mêmes lois qu'en solution. Par ailleurs, indépendamment de propriétés localisées à des sites précis d'adsorption ou de catalyse, des propriétés collectives ont été mises en évidence, par exemple, l'évolution régulière, avec la composition chimique, des fréquences de vibration infrarouge des liaisons chimiques du réseau ou des groupes hydroxyles. Enfin, des phénomènes d'électrode ont été observés (comme dans des demi-piles classiques) lorsque des cations réductibles susceptibles d'accepter un électron, comme les ions platine, argent, cuivre, zinc..., sont très dispersés au sein du réseau zéolitique. Les particules métalliques joueraient le rôle de l'électrode, les cations étant « dissous » dans le réseau, et l'ensemble constituant une demi-pile.

Cette similitude des propriétés des zéolites avec certaines de celles des liquides provient probablement, pour une large part, de la structure largement « ouverte » de ces solides très poreux, où la quasi-totalité des tétraèdres SiO_4 et AlO_4 se trouve en surface. L'accessibilité de ces atomes assure de ce fait, et à la différence de la plupart des autres matériaux poreux, un contact étroit entre le solide et la phase adsorbée, comme entre les molécules d'une solution liquide. On a pu formuler, à partir de ces analogies, l'hypothèse selon laquelle les *zéolites sont des liquides cristallins* possédant des propriétés à la fois des liquides et des solides. Une autre hypothèse les décrit comme des « *solides expansés* » dans lesquels les cavités sont des lieux privilégiés d'adsorption et de dissociation de molécules. Au-delà de l'intérêt académique de telles hypothèses, il peut être intéressant de chercher quelles idées nouvelles elles engendrent.

On peut espérer que les analogies observées entre les propriétés des solutions et celles des zéolites puissent permettre d'extrapoler les connaissances que l'on a des solutions au cas des zéolites. Ainsi plusieurs domaines pourraient-ils en profiter. Tout d'abord, la synthèse de zéolites très acides peut être améliorée par l'extrapolation du cas des superacides en solution. Ensuite, dans les emplois d'adsorbants ou de catalyseurs, la prise en compte d'interactions type solvant-soluté, des coefficients d'activité des sites de la zéolite et des molécules adsorbées, des phénomènes d'oxydoréduction pour la stabilité thermique ou chimique des phases métalliques... doit permettre une utilisation plus rationnelle des solides.

Des piles à l'échelle atomique ?

L'exploitation des propriétés électrochimiques des zéolites contenant des cations réductibles devrait ouvrir un champ nouveau de recherche et d'utilisation. De nombreuses réactions pourraient être envisagées, avec, comme première étape, une transposition en phase hétérogène de réactions chimiques connues en solution. Par ailleurs, l'analogie des systèmes électrolyte-électrode et zéolite cationique-particule métallique conduit à se demander s'il ne pourrait être possible de construire des piles électriques à l'échelle atomique. Ne pourrait-on ainsi copier des systèmes biologiques ?

En recherche fondamentale, les zéolites se placent à une frontière entre l'état liquide et l'état solide, un état liquide cristallisé et un état solide expansé. Peu d'études théoriques ont été conduites sur les propriétés engendrées dans les canaux et cavités par les parois constituées d'entités chargées électriquement, et plus généralement sur les propriétés d'un solide ionique « à trous ». Cela paraît surprenant quand on regarde la somme de travaux accumulée sur les solides parfaits et sur les solides à défauts.

Les zéolites offrent l'avantage sur d'autres systèmes poreux d'être bien cristallisées, donc de se prêter parfaitement à des études par diffraction des rayons X ou par d'autres méthodes physiques (microscopie électronique, méthodes spectroscopiques...), d'avoir un volume poreux important (environ 50 % du volume total) avec des pores petits où les interactions dues aux parois sont grandes, et avec des parois constituées le plus souvent d'une seule couche de tétraèdres SiO_4 ou AlO_4. Enfin, et c'est important, les zéolites paraissent les seuls solides poreux à posséder toutes les propriétés particulières décrites dans cet article. Les chimistes du solide, et peut-être des physiciens, auraient ici voie de recherche intéressante.

(*) Maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.).

Des aluminosilicates naturels

LES zéolites sont des aluminosilicates naturels de formule générale M_x $(AlO_2)_x$ $(SiO_2)_y$, H_2O_z, M étant le plus souvent un cation alcalin, alcalinoterreux ou de terre rare qui compense la charge négative de l'anion aluminosilicique. Il peut être échangé par un proton. La principale caractéristique des zéolites est d'avoir une structure très poreuse dans l'espace, un édifice régulier de trous, de cages, de canaux aux dimensions parfaitement définies, de l'ordre de grandeur de la taille des molécules — de 0,2 à 1,5 nanomètre (millionième de millimètre).

Cette structure explique les propriétés de « tamisage » moléculaire utilisées dans les applications comme adsorbants (suivant leur taille, certaines molécules peuvent pénétrer et traverser la zéolite, d'autres non). Les parois sont constituées de tétraèdres d'oxydes de silicium (SiO_4) et d'aluminium AlO_4 unis par les sommets oxygène, la majorité de ces tétraèdres étant accessibles par les cages et les canaux.

La seconde caractéristique des zéolites est qu'à cette porosité très spécifique s'associe une acidité de type protonique (semblable à celle que produit l'ion $H+$). Les molécules qui ont réussi à pénétrer dans les cages de la zéolite pourront donc y subir une transformation catalytique, le champ électrostatique régnant dans la cavité d'une part, et la limite de taille imposée aux molécules formées par les dimensions des cavités, d'autre part, conduisent à une sélectivité de réaction différente de celle observée avec les catalyseurs acides classiques (silice alumine, alumine fluorée...).

Les mystères des champignons

Depuis plus de trois siècles, l'homme cultive de façon industrielle le champignon de couche, ou champignon de Paris. Pourtant, en dépit de l'expérience acquise au cours de cette longue période, c'est à peine si l'on est capable aujourd'hui de contrôler la culture d'une quinzaine d'espèces comestibles. Aussi, biologistes et généticiens s'emploient-ils à comprendre l'ensemble des phénomènes qui régissent la croissance des champignons supérieurs, tant il est vrai que la culture industrielle de certaines autres espèces pourrait présenter un intérêt économique pour les besoins alimentaires, la sylviculture, la pharmacopée pour une moindre part, et bien sûr la gastronomie.

BIOLOGISTES ET GÉNÉTICIENS EN QUÊTE DE CARPOPHORES

SIX CENT QUINZE MILLE TONNES de champignons de couche ont été produites dans le monde en 1976, plus de 800 000 tonnes en 1979. Même si d'autres espèces, pourtant fort prisées comme le shiitake consommé par les populations du Japon ou du Sud-Est asiatique, ne font pas preuve d'un succès commercial équivalent, on conçoit que de telles réussites inclinent à mettre en œuvre les moyens de recherche nécessaires à la « domestication » de nouvelles espèces. Une fois celle-ci accomplie, il restera pourtant à persuader le milieu professionnel, parfois réticent, de se lancer dans l'aventure, et, comme le fait remarquer M. Roger Cailleux, du Muséum d'histoire naturelle, convaincre le consommateur de la qualité de ces nouveaux produits.

La composition particulière des champignons — riches en protéines et pauvres en graisses — leur donne une originalité diététique souvent méconnue sauf de certaines populations rurales. Ainsi, le shii-take et les volvaires consommées au Japon et dans le Sud-Est asiatique, contribuent-ils à redresser une alimentation déséquilibrée par la prédominence du riz. De même, les Africains trouveront-ils dans les champignons des termitières une source de protéines non négligeable. Aliment plus « carné » que les végétaux, le champignon se distingue aussi par la présence, en quantités parfois importantes, de vitamines des groupes B, C et D, et celle d'éléments minéraux comme le phosphore, le potassium et le fer.

Le mycélium d'abord

La récolte industrielle de ces espèces comestibles passe d'abord par l'obtention du mycélium, partie la moins visible du champignon, dont le fin réseau de filaments se développe en sous-sol, puis par la production contrôlée et quasi permanente des carpophores — la partie apparente et comestible des champignons, — qui « représentent » un peu les fruits des végétaux supérieurs. Opérations d'autant plus délicates que, pour leurs besoins propres, ces organismes font preuve d'une certaine originalité. Ne possédant pas comme les algues ou les plantes supérieures de fonction chlorophyllienne, ils sont incapables de se nourrir à partir du carbone contenu dans l'air. Aussi, doit-il leur être fourni sous la forme plus ou moins complexe de molécules organiques essentielles à leur métabolisme et dont ils ne peuvent réaliser la synthèse.

Selon les espèces, tous les degrés de dépendance existent, depuis ceux qui, en raison de leur faible équipement enzymatique, exigent presque tout à l'état d'éléments déjà fabriqués jusqu'à ceux qui n'ont besoin que de quelques molécules de base, étant capables par ailleurs de synthétiser à partir d'elles tout ce qui est nécessaire à leur croissance et à leur évolution.

Selon les cas, on distingue donc les champignons saprophytes, qui se nourrissent à partir de matière organique — végétaux pour l'essentiel — morte, ou plus ou moins décomposée par les micro-organismes, des champignons parasites et symbiotiques, qui, incapables de puiser eux-mêmes dans les matières organiques mortes les substances nutritives indispensables à leur existence, sont obligés de les prélever sur les plantes vivantes.

En présence de champignons symbiotiques, les racines de la plante-hôte se transforment profondément et forment alors avec le mycélium des mycorhizes, véritables plaques tournantes d'échanges nutritifs entre les deux organismes. Cette cohabitation bénéfique d'espèces différentes donne lieu à des associations spécifiques comme celle de la truffe et le chêne, du bolet élégant et du mélèze, de l'amanite muscarine et du bouleau, et laisse espérer quelques résultats en matière d'alimentation et de sylviculture.

Dans tous les cas, les mycéliums, tant que le milieu reste favorable et stable, se multiplient indéfiniment sans donner naissance aux carpophores. Ils n'apparaissent en effet que de manière exceptionnelle, aléatoire, lors de changements brusques du milieu. Aussi, tout l'art de la culture consiste donc à sélectionner — c'est l'affaire des généticiens — les souches mycéliennes les mieux adaptées et à connaître — ce qui est loin d'être toujours le cas — leurs exigences nutritionnelles et climatiques (humidité, température, lumière, présence de certains gaz, alternance de périodes chaudes et froides). « *Si ces exigences sont apparemment simples pendant la période de croissance mycélienne*, précise M. Cailleux, *elles deviennent nettement plus complexes au moment de l'initiation de la fructification, qui dépend souvent d'elles et où il est impératif que certains facteurs se succèdent ou soient réunis dans un équilibre précis. La complexité et l'interdépendance de ces exigences, nutritives et relatives à l'environnement font que dans la nature les champignons poussent d'une façon apparemment capricieuse.* »

Quinze espèces seulement

C'est pour cet ensemble de raisons qu'en dépit du nombre important d'espèces comestibles une quinzaine seulement, toutes saprophytes, sont aujourd'hui cultivées de façon industrielle. Le champignon de Paris en est un bel exemple. Sans doute cela tient-il en partie au fait qu'il est relativement plus facile de reproduire le milieu de matières décomposées sur lequel prospèrent ces espèces que de réaliser la cohabitation parfaite sur le terrain entre un champignon symbiotique et son hôte de prédilection. C'est ainsi que, dans le domaine des saprophytes, un certain nombre de progrès ont été accomplis avec de nouvelles espèces, comme le rosé des prés, le pleurote en forme d'huître, que l'on peut cultiver sur de simples substrats de paille et de sciure, ou la lépiote pudique que la station de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), installée à Bordeaux, produit à raison de 300 kilogrammes par tonne de substrat.

Cependant, il apparaît au travers de quelques réussites expérimentales que des progrès restent à accomplir car le temps entre « *l'ensemencement et la fructification impose parfois, selon les espèces, des délais qui peuvent être jugés inacceptables par le producteur* ». Tel est le cas par exemple du pied bleu, qui fructifie pourtant sur un compost déjà connu : celui du champignon de couche. S'y ajoute le fait que le champignon de couche se récolte fréquemment et sans trop de déchets — pied et chapeau se mangent — alors que pour d'autres (coulemelle, pholiote du peuplier, etc.) le pied fibreux est à écarter, ce qui réduit d'autant la valeur du produit. De telles contraintes risquent de peser sur l'économie et le prix de vente de certaines espèces, bien que, d'une certaine manière, elles constituent en somme un moyen élégant d'utiliser les déchets pour fabriquer des protéines. Des expériences ont d'ailleurs été menées, avec des succès divers (problèmes de contamination), pour produire des protéines destinées à la consommation animale. Malheureusement, fait remarquer M. Jacques Delmas, de l'INRA, la sciure, les déchets de pâte à papier et la paille qui, avant la crise de l'énergie, étaient considérés comme des rebuts, sont aujourd'hui précieusement gardés et brûlés pour produire de l'énergie.

Si la culture des saprophytes n'est pas chose aisée, celle des champignons mycorhiziques l'est moins encore. La mycorhization artificielle de quelques espèces a été faite en laboratoire, au prix de nombreuses difficultés, mais, dans la pratique, elle n'est réalisée que pour la truffe dont la culture a été relancée en France. Encore les résultats ne sont-ils que fragmentaires, car les premières truffes produites par les jeunes arbres mycorhizés replantés voici quelques années n'ont été obtenues qu'en 1978. Cela n'empêche pas les recherches de se poursuivre un peu partout, car une bonne partie des champignons comestibles, et notamment les plus recherchés (oronges, cèpes, girolles, trompettes-des-morts, lactaires, pieds-de-mouton, etc.), sont mycorhiziens.

Cependant, et M. Delmas en convient, les progrès sont lents. « *Si l'oronge est porteuse de quelques espoirs, rien de nouveau n'a été obtenu sur le cèpe de Bordeaux, et sur la girolle l'échec est total.* » Même si ces problèmes de mycorhization sont un jour résolus, il restera à organiser la production des carpophores, opération d'autant plus délicate qu'on ne travaille plus dans des caves ou des serres avec des substrats comme avec le champignon de Paris, mais sur le terrain avec des arbres et tous les aléas qu'imposent les conditions climatiques locales. Dans ces conditions, les recherches que justifiait le déficit de la production truffière en France et sa forte valeur ajoutée, le deviennent-elles pour des espèces sauvages aux délais de fructification souvent très longs ? L'avenir répondra à ces questions.

Une voie nouvelle

Dans l'immédiat, les travaux en cours ont permis de montrer que certaines espèces de champignons supérieurs avaient un effet particulièrement efficace sur la croissance d'une espèce donnée. C'est ainsi que l'on a pu acclimater, dans des sols particulièrement peu propices du sud des Landes (Boulbènes), des pins maritimes qui hébergeaient des champignons mycorhiziens. Dans ces terrains, ceux-ci joueraient à peu près le rôle des engrais phosphatés et l'on a pu constater sur certains plants des taux de croissance plusieurs fois supérieurs à ceux des échantillons non mycorhizés.

Il s'agit là d'une voie nouvelle sans doute appelée à un développement certain dans la mesure où les conséquences de telles recherches (qui ne visent qu'accessoirement à la production de carpophores) sur la mise en valeur de nouvelles terres, l'amélioration de certaines autres, et le maintien de l'équilibre du milieu sont aujourd'hui d'actualité. Comme les Français et bien d'autres, les Américains ne s'y sont pas trompés puisqu'ils proposent déjà sur le marché un champignon à l'usage des forestiers.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

UN LABORATOIRE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE OUVRE SES PORTES

Nos cousins les poissons

Le laboratoire de physiologie générale et comparée du Muséum national d'histoire naturelle, que dirige le professeur Yves-Alain Fontaine, a organisé récemment trois journées « portes ouvertes » qui ont attiré environ deux cent cinquante visiteurs adultes et deux cents enfants. Ce laboratoire illustre assez bien les imbrications étroites qui existent entre recherche fondamentale et recherche appliquée. Poissons et batraciens, « matériel » d'élection du laboratoire, donnent des informations sur l'évolution des espèces animales (tous les vertébrés, y compris l'homme, n'ont-ils pas de lointains ancêtres communs ?). Ils peuvent aussi aider à comprendre certains des mécanismes hormonaux qui assurent la marche de la « machine humaine » et donc éventuellement à soigner divers troubles liés à ces mécanismes.

L'HYPOTHESE des vertébrés sécrète des hormones protéiques (1) dont certaines stimulent les gonades (les glandes sexuelles mâles ou femelles) et la thyroïde. Ces hormones gonadotropes et thyréotropes sont faites de deux sous-unités : pour une espèce donnée, la sous-unité *alpha* se retrouve identique, *tandis que les sous-unités beta* diffèrent par leurs séquences d'acides aminés et sont donc responsables de la fonction spécifique de chacune de ces hormones.

Ces hormones sont différentes pour chaque espèce de vertébrés. Néanmoins, les séquences d'acides aminés présentent des similitudes à l'échelon de l'embranchement des vertébrés. Un certain nombre des acides aminés qui composent les *sous-unités alpha*, d'une part, et *bêta*, d'autre part, occupent la même position dans les hormones gonadotropes des ovins, des bovins, de l'homme... et de la carpe. C'est ce que montre la carte encore partielle des acides aminés de l'hormone gonadotrope de la carpe *sur laquelle travaille* Mme Elisabeth Burzawa. Pour la sous-unité *alpha*, Mme Burzawa a déjà identifié 38 acides aminés (sur 96), dont 25 se retrouvent à une position identique dans l'hormone gonadotrope des mammifères. Pour la sous-unité *bêta*, elle en a identifié 32 (sur 116), dont 16 ont une position identique chez les mam*mifères*.

On a réussi à créer une molécule hybride en accrochant une sous-unité *alpha* de mammifère à une sous-unité *bêta* de *poisson (le contraire, alpha* de poisson et *bêta* de mammifère est impossible), et celle-ci est aussi active chez les poissons et plus active chez les amphibiens (appelés autrefois batraciens) que l'hormone gonadatrope des poissons.

Ces résultats ne peuvent s'expliquer que par l'héritage qui est venu d'un ancêtre commun et qui a subsisté au cours de l'évolution. Cette même communauté d'héritage explique aussi que les grenouilles mâles ou femelles réagissent aux injections d'hormones gonadotropes de poissons ou de mammifères, les premières en relâchant des spermatozoïdes, les secondes en pondant des œufs. En revanche, les hormones gonadotropes de mammifères *sont* peu actives chez les poissons et réciproquement. Cette constatation d'un cousinage poissons-mammifères plus éloigné que la parenté poissons-amphibiens et amphibiens-mammifères coïncide avec les résultats de la paléontologie. Celle-ci a montré, en effet, que, dans l'évolution, les amphibiens sont situés à mi-chemin entre les poissons et les mammifères.

Les anguilles énigmatiques

Les anguilles posent une énigme aux spécialistes des mécanismes de la reproduction. Tant qu'elles vivent en eau douce, les ovaires des femelles et les testicules des mâles restent infantiles. Cet état se prolonge pendant la période de leur départ vers la mer des Sargasses où elles iront se reproduire. On a essayé de déclencher le processus *de maturation sexuelle* en mettant des anguilles prêtes à la migration dans de l'eau de mer. On a aussi essayé de changer la température de l'eau. Rien n'y fait : les organes sexuels des anguilles restent infantiles. En revanche, des injections d'hormone gonadotrope de la carpe déclenche les processus de maturation sexuelle chez les anguilles. Pourquoi ces processus sont-ils bloqués ? Quel est le facteur qui — quelque part en mer — les déclenche ? Nul ne le sait. Ce mystère aiguillonne la curiosité des chercheurs à double titre : d'une part, un scientifique aime comprendre un phénomène auquel il a consacré plusieurs années de travail ; d'autre part, la résolution de cette énigme pourrait peut-être servir de modèle pour élucider les mécanismes de la puberté humaine, dont certains sont encore très mal compris.

Thyroïde et grenouilles

La réceptivité des amphibiens aux hormones gonadotropes des mammifères est utilisée au laboratoire de physiologie générale et comparée du Muséum pour provoquer la reproduction des grenouilles (2) à volonté et ainsi disposer de nombreux têtards. La métamorphose des têtards, dotés de branchies et d'une queue mais dépourvus de pattes, en grenouilles pourvues de poumons et de pattes mais privées de queue est suffisamment spectaculaire pour avoir attiré l'attention des endocrinologistes dès le début du siècle. Ainsi a-t-on vu que la thyroïde joue un rôle essentiel dans cette métamorphose et qu'elle est indispensable à la différenciation du système nerveux des mammifères, puis à la croissance.

Mesurant les hormones thyroïdiennes pendant la métamorphose des grenouilles, MM. Jacques Leloup et Marino Buscaglia ont montré que la thyroïde produit d'abord de la thyroxine, une hormone codée. Celle-ci est ensuite massivement transformée, hors de la thyroïde, en une autre hormone iodée, la tri-iodothyronine. Cette dernière, dix fois plus active que la thyroxine, est spécialement abondante aux moments les plus dramatiques de la métamorphose (développement des pattes et régression de la queue, entre autres). Comme si l'organisme amphibien voulait s'épargner du travail en produisant une hormone beaucoup plus active au lieu d'obliger la thyroïde à « fabriquer » dix *fois* plus de *thyroxine*.

Si on bloque le fonctionnement de la *thyroïde, le têtard* continue à grandir mais reste à l'état de têtard géant et doté d'un goitre. Ses glandes génitales se développent certes, mais sa conformation empêche tout accouplement. Si la fonction thyroïdienne reprend, la métamorphose se produit. L'énorme têtard se transforme alors en une grenouille qui est beaucoup plus grosse que *ses congénères normales*, mais qui grandira peu et sera donc finalement d'une taille semblable à celle des grenouilles adultes de la même espèce.

Iode et calcium

Les spécialistes de la physiologie de la thyroïde se sont rendu *compte, depuis longtemps*, du rôle de l'iode. Cet élément, rare dans la nature, est indispensable aux vertébrés. Sans iode, la thyroïde est incapable, en effet, de synthétiser ses hormones qui jouent un rôle primordial dans le développement et le fonctionnement général des vertébrés.

La thyroïde est donc un facteur essentiel de l'adaptation. Ou plutôt des adaptations particulières à chaque espèce et à chaque milieu. Ce sont certaines de ces adaptations à des conditions très spéciales et parfois extrêmes *que M. François Lachiver* a choisies comme sujet de recherche puisqu'il travaille sur le lérot, petit rongeur hibernant, et sur plusieurs gerboises du désert.

Autres hormones de l'adaptation, les corticostéroïdes, sécrétées par les glandes surrénales. Ces hormones jouent un rôle dans les réactions aux « agressions » chez les vertébrés. Y compris chez les poissons, comme l'a précisé Mme Jeanine Leloup-Hatey, qui a aussi découvert que les corticostéroïdes permettent aux manchots royaux de résister au jeûne observé par ces oiseaux pendant la période de reproduction.

Les poissons sont un bon modèle pour l'étude du métabolisme du calcium, en particulier ceux (anguilles, saumons, etc.) qui passent de l'eau douce en eau de mer. Les saumons naissent et commencent à se développer en rivière, puis vont grossir et devenir adultes en mer *avant de* revenir se reproduire dans leur cours d'eau natal.

L'eau de mer contient trente à quarante fois plus d'ions calcium que l'eau douce. Notons que certains poissons peuvent supporter des variations énormes du taux de calcium dans leur sang, alors que chez les mammifères et chez l'homme, *en particulier*, une variation de quelques pour cent de ce taux peut être fatale.

Pourtant, comme l'ont montré Mme Evelyne Lopez et son équipe, chez les poissons aussi bien que chez les mammifères, les os (3) stockent le calcium et peuvent le relâcher dans le sang en cas de besoin. Mais cette fonction régulatrice est parfois perturbée : *les os peuvent relâcher* trop de calcium dans le milieu interne et s'en trouver ainsi dépourvus (on a alors affaire à une sorte d'ostéoporose) ; au contraire, ils peuvent en stocker des quantités excessives et en priver les autres organes, qui en ont pourtant besoin.

Si tout va bien, la régulation du métabolisme du calcium est assurée chez les mammifères par diverses hormones, principalement la calcitonine, qui diminue le taux de calcium dans le sang (effet hypocalcémiant), et la *parathormone qui* a un rôle inverse (effet hypercalcémiant). Les poissons, eux aussi, possèdent une calcitonine, mais ils sont dépourvus de parathormone. Des glandes qui leur sont propres, les corpuscules de Stannius, sécrètent une hormone hypocalcémiante, comme l'a découvert il y a quelques années le professeur Maurice Fontaine, alors *directeur du laboratoire. Mais*, curieusement, cette hormone hypocalcémiante du poisson produit un effet hypercalcémiant lorsqu'elle est injectée à des rats. Elle semble d'ailleurs, chez les poissons surtout, agir sur la branchie (4), où elle régule les échanges de calcium avec l'eau de mer où vit le poisson, mais chez le rat elle agit sur l'os.

Curieusement aussi, le cousinage, pourtant éloigné, entre les poissons et les mammifères se montre fort utile dans certaines maladies osseuses humaines contre lesquelles la calcitonine de saumon est cinquante fois plus active que la calcitonine de mammifère.

YVONNE REBEYROL.

(1) Les hormones protéiques sont des enchaînements d'acides aminés. Les hormones stéroïdes ont une formule chimique ressemblant assez à celle du cholestérol.

(2) Il serait plus exact de dire que le laboratoire de physiologie générale et comparée du Muséum utilise dans ces expériences des xénopes, amphibiens ayant, pour le profane, l'apparence de grenouilles.

(3) Les arêtes sont des os.

(4) La branchie des poissons n'est pas un organe uniquement respiratoire.

IL Y A VINGT ANS

Profondeur 10 916 mètres

LE 23 janvier 1960, le bathyscaphe *Trieste* se posait sous 10 916 mètres d'eau, sur le fond du Challenger Deep (dans la fosse des Mariannes). A son bord deux hommes, Jac*ques Piccard, le fils d'Auguste* Piccard, l'inventeur du bathyscaphe, et le lieutenant Don Walsh, de la marine américaine, les seuls êtres humains à avoir jamais plongé à cette profondeur. Ce record n'a jamais été égalé. Il ne peut pas être battu, du moins pour le moment : le Challender Deep est en effet la fosse marine la plus profonde *actuellement connue*.

La plongée historique du *Trieste* était le couronnement de la carrière d'Auguste Piccard, même si le vieux savant suisse, alors âgé de soixante-seize ans (à cinq jours près), n'y avait pas participé. Auguste Piccard avait conçu le bathyscaphe dès 1937, alors qu'il détenait depuis 1934... le record d'altitude pour être monté à 17 555 mètres dans dans son célèbre ballon stratosphérique.

Le *Trieste* avait été construit en Italie, grâce à un groupe financier italo-suisse et à la marine italienne. La sphère-habitacle en acier forgé avait été construite pour descendre à la profondeur de 6 000 mètres (1). Ainsi équipé, le *Trieste avait fait de 1953 à 1959 près* de soixante plongées, d'abord en Méditerranée, puis dans le Pacifique, devant les côtes californiennes. La profondeur maximum atteinte avait été de 3 700 mètres. Racheté en 1958 par la marine américaine, le *Trieste* avait été doté d'une nouvelle sphère, en acier elle aussi, mais forgée en trois morceaux *par les usines Krupp, et son* flotteur (2) avait été allongé.

Après la plongée-record, on s'aperçut que la sphère collée à la résine époxy ne pouvait plus resservir. On fit un nouveau flotteur, auquel on accrocha la sphère d'origine, et, tort honnêtement, l'engin fut rebaptisé *Trieste II*. En 1975, il fut doté d'une sphère toute neuve mais qui ne peut, elle non plus, dépasser la profondeur de 6 000 mètres. Le *Trieste II* est toujours utilisé par la marine américaine.

La Belgique puis la France

Très tôt, la France s'est inté*ressée aux bathyscaphes*. Le premier engin construit par Auguste Piccard, le *F.N.R.S. II* (3), n'avait pu faire que deux plongées : une à 18 mètres, avec à son bord Auguste Piccard et le professeur Théodore Monod, l'autre à 1 380 mètres mais sans passager... La marine française réutilisa la sphère, fit un nouveau flotteur et baptisa le tout *F.N.R.S. III*, la Belgique ayant fait don de la sphère. De 1953 à 1960, le *F.N.R.S. III*, mis au point par l'ingénieur du génie maritime Pierre Willm, et piloté par le commandant Georges Houot, a plongé quatre-vingt-treize fois. Son record : 4 050 mètres au large de Dakar, le 16 février 1954. Muni de sonars, d'un appareil *pour prélever des échantillons* d'eau de mer, d'un thermomètre, d'appareils photographiques, il a souvent plongé avec un scientifique comme passager. Ainsi commença l'ère des plongées d'études.

En 1962, un nouveau bathyscaphe, l'*Archimède*, a remplacé le *F.N.R.S. III*, grâce à des crédits du Centre national de la recherche scientifique et en bénéficiant, lui aussi, d'une aide financière belge. Construit par la marine française pour plonger à 11 000 mètres, il n'est pourtant jamais descendu qu'à 9 500 mètres, le 15 juillet 1962, dans la fosse des Kouriles (que les Soviétiques avaient dit être profonde de 10 500 mètres...). Il a participé à de nombreuses campagnes scientifiques en Méditerranée, dans la fosse de Porto-Rico, au large de Madère, dans les fosses des Kouriles et du Japon. En 1973 et 1974, il a participé à l'exploration de la *dorsale médio-atlantique dans le* cadre de l'opération franco-américaine FAMOUS (French American Mid Ocean Undersea Study). Puis il a été désarmé.

Des engins lourds et chers

Il est vrai que les bathyscaphes sont des engins lourds et chers. *Mais l'Archimède*, seul engin au monde capable de descendre à 11 000 mètres, c'est-à-dire d'explorer la totalité de l'océan mondial, est capable *de porter d'importantes charges* utiles : 1 tonne s'il plonge à 11 000 mètres, 5 tonnes pour une plongée de 3 000 mètres.

Actuellement la marine nationale et le Centre national pour l'exploitation des océans étudient un nouveau sous-marin de recherche. Celui-ci aura une sphère en titane (plus léger que l'acier). Il sera plus facile à *manipuler. Mais il n'aura pas* les mêmes performances que l'*Archimède* : moindre charge utile, moindre stabilité en surface, profondeur limitée à 6 000 mètres. Le nom provisoire de ce futur sous-marin est *SM 97*, car 97 % des fonds marins sont à des profondeurs ne dépassant pas 6 000 mètres.

Y. R.

(1) Dans l'eau, la pression augmente d'à peu près une atmosphère tous les 10 mètres. A 6 000 mètres, la pression est donc de 600 kilogrammes par centimètre carré, et, à 11 000 mètres, elle est de 1 100 kilogrammes par centimètre carré.

(2) Le bathyscaphe est la transposition marine du ballon atmosphérique. Le poids de la sphère-habitacle d'acier est équilibré par un flotteur rempli d'essence légère (plus légère que l'eau de mer).

(3) Appelé ainsi en l'honneur du Fonds national de la recherche scientifique belge, grâce auquel Auguste Piccard, citoyen suisse mais professeur à l'université libre de Bruxelles, avait pu réaliser ses inventions. Le *F.N.R.S.-I* était le ballon stratosphérique des années 30.

EN TOUTE LOGIQUE

Le paradoxe de Protagoras

PROBLEME N° 163

Connaît-on assez bien le paradoxe de Protagoras et de son élève ? Protagoras, qui enseignait le droit, avait consenti à *l'un de ses élèves une facilité* de paiement très particulière : il acceptait de n'être payé que lorsque l'élève gagnerait sa première cause. Or l'étudiant, une fois ses études terminées, ne se mit pas à plaider, ne gagna donc pas plus de causes qu'il n'en perdit, et ne paya rien à Protagoras. Sur ces bases, Protagoras intenta un procès à l'élève pour se faire payer. Chaque partie adopta une position d'une irréprochable logique.

Protagoras plaida que :

— Si l'étudiant perd le procès, il doit payer, puisque c'est l'objet du procès ;

— Si l'étudiant gagne le procès, il doit payer, puisque c'est une clause du contrat.

L'élève plaida au contraire que :

— S'il perd le procès, il n'a *rien à payer, puisque le contrat* ne prévoit de paiement qu'au premier gain :

— S'il gagne le procès, il ne paie pas, puisque c'est l'objet du procès.

Qu'aurait pu faire Protagoras *pour être payé ?*

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME n° 162

Comme le montre le premier exemple, il n'est pas efficace de faire apparaître des 1.

Il n'est pas non plus intéressant de faire apparaître des groupes de trois 2 :

2 × 2 × 2 3 × 3

Les 4 sont sans intérêt :

4 = 2 + 2 = 2 × 2

Il faut éviter les 5 et les nombres supérieurs :

5 2 × 3

6 3 × 3

Et plus généralement :

n 2 × (n — 2)

Il reste les 3 et éventuellement une paire de 2. Comme 1980 = 660 × 3, le nombre cherché est : 3^{660}.

PIERRE BERLOQUIN.

ACTUALITÉ MÉDICALE

LES ASSISES

Trop de vieill

DIURÉTIQUE D'ORIGINE FRA

RETIRÉ DU MARCHÉ AMÉRICAIN

LES ASSISES DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

Trop de vieillards sont hospitalisés

La proportion des personnes âgées de soixante-cinq ans ou plus, qui était en France d'environ 5,8 % en 1775 et 7,7 % en 1875, atteignait 13,6 % en 1977. En deux siècles, la population française totale a doublé (passant de 26,5 à 53 millions d'habitants), mais le nombre de personnes âgées de soixante-cinq ans ou plus a été multiplié par 4,5 % : 1,56 million en 1775 et 7,05 millions en 1975. En outre, actuellement, 2,6 millions environ de personnes ont soixante-quinze ans ou plus.

Ces quelques données illustrent clairement le processus du vieillisement de la population, conséquence directe de la baisse de la fécondité et des progrès de la médecine.

En Europe, la République fédérale d'Allemagne (14,9 %), le Royaume-Uni (14,4 %), la Belgique et le Danemark (13,7 %), la proportion de personnes âgées de soixante-cinq ans ou plus était, en 1977, légèrement supérieure à celle de la France. En revanche, ce taux est nettement moindre aux États-Unis (10,7 %), en U.R.S.S. (9,3 %) et au Japon (8 %). Enfin, les pays en voie de développement ont un pourcentage inférieur à 4 %.

Cette évolution a créé une situation préoccupante dans notre pays. En dépit de la relative stabilité, ces dernières années, des grandes orientations de la politique en faveur du troisième âge, qui visent à favoriser le maintien à domicile, les actions entreprises n'ont été que fragmentaires, disparates et insuffisantes. L'hospitalisation abusive de ces personnes, lorsqu'elles ont perdu leur autonomie, dans des unités de traitement des maladies aignës, ou leur hébergement collectif dans des établissements mal adaptés à leur fonction du fait de moyens limités, grèvent lourdement les budgets des caisses d'assurances-maladie, qui réclament à présent des justifications sur cet état de choses.

La Fédération hospitalière de France (F.H.F.), qui a réuni à Paris, du 13 au 17 janvier, ses VIIIes assises nationales sous la présidence de M. Pierre Raynaud, a dressé, dans un rapport (1) publié à cette occasion, le bilan de la situation actuelle qui parait sombre à bien des égards. La F.H.F. a ensuite dégagé les éléments nécessaires à une politique globale en faveur des personnes âgées, dont le maintien à domicile doit rester l'axe prioritaire, et l'hébergement collectif, quelle que soit sa forme, un ultime recours.

Si le vieillissement est un processus inexorable, sa vitesse peut varier en fonction de différents facteurs liés à l'individu (d'origine génétique notamment) où à son environnement. *La répartition géographique des personnes âgées présente une forte disparité en France.* Elle oscille d'un taux de 24,7 % de *plus de soixante-cinq* ans dans la Creuse à un taux de 8,1 % dans l'Essonne. Globalement, le vieillissement en zone *rurale* est plus *important* qu'en zone urbaine.

Les conditions actuelles d'hébergement individuel et collectif des *personnes âgées* sont *le plus souvent précaires*. Le *maintien à domicile* prôné par tous ne peut être obtenu que *si les logements présentent un minimum de confort* et se situent dans un cadre adapté. Or, le plus souvent, les personnes âgées occupent les habitations les *plus vétustes. Pour plus* des trois quarts, elles ont été construites avant 1948. 57 % de ces logements sont dépourvus de douche ou de baignoire et 38 % n'ont *pas* de toilettes *ou* celles-ci se trouvent à l'extérieur. En outre, les appartements neufs sont le plus souvent *inadaptés au besoin de cette catégorie de la population*. 90 % des H.L.M. comportent de trois à cinq pièces, c'est-à-dire qu'ils sont trop *grands pour les personnes seules,* trop petits pour permettre une cohabitation avec les enfants.

Depuis 1970, plusieurs textes législatifs ont prévu la disparitions complète des hospices, « *hôpital de la misère* », et ont dissocié le secteur sanitaire, qui groupe trois types d'hospitalisation, le court, le moyen et le *long séjour* (2), du secteur social constitué par les maisons de retraite et les foyers-logements. *Mais, remarquent les rapporteurs de la F.H.F., si cette classification paraît claire, l'organisation actuelle est complexe et confuse. En effet, les anciennes dénominations et classifications demeurent, alors que « les nouvelles sont toujours marquées par l'incertitude des notions et l'absence de textes législatifs ».* En outre, *la carte sanitaire*, dont le but est de *recenser* le nombre de lits sur l'ensemble du territoire et *de permettre ainsi* une *harmonisation de leur répartition géographique,* n'a été établie que pour le secteur de court séjour.

Le maintien, le plus longtemps possible, de l'autonomie des personnes âgées nécessite pour la F.H.F. une action coordonnée comportant, schématiquement, trois niveaux. Conserver l'indépendance *psycho-relationnelle*, assurer le cas échéant des soins médicaux dans les établissements adaptés au troisième âge avec un personnel *qualifié* et, enfin, mettre en œuvre tous les *moyens* nécessaires à la sauvegarde des *gestes quotidiens* de la vie afin de permettre le maintien à domicile.

Une organisation confuse

Il faut à cette fin accroître et coordonner l'action des médecins omnipraticiens et des équipes médico-sociales de secteur. En effet, constatant les rapporteurs, les structures extra-hospitalières mises en place *sont* embryonnaires, non coordonnées et donc inefficaces. Ce qui aboutit à des placements itératifs des vieillards dans des structures inadaptées conduisant à un *processus de grabatisation.*

Il n'y a, d'autre part, « *pas d'action au domicile sans domicile* ». Par cet aphorisme, la F.H.F. insiste sur *l'importance* d'une amélioration de la qualité de l'habitat *qui* devrait être conduite en même temps que les interventions médico-sociales de ville. Enfin, si l'hôpital doit être le dernier recours, il convient, précisent les gestionnaires hospitaliers, d'adapter la structure hospitalière à cette catégorie de la population. Cela suppose un changement radical des conceptions hospitalières traditionnelles tant en ce qui concerne le personnel que la flexibilité des structures.

La formation initiale et continue des médecins en gériatrie reste en la matière, note le F.H.F., « *notoirement insuffisante* », et, à ce titre, le rôle du centre de gériatrie implanté dans le centre hospitalier régional devrait être largement développé. Il conviendrait, d'autre part, d'augmenter considérablement les effectifs et la qualification du personnel de soins. Dans les établissements destinés aux personnes âgées, la moyenne s'établit à 1,5 infirmière et 3 aides-soignantes pour 100 lits par vingt-quatre heures. Les deux tiers du personnel des services sont composés d'agents de service hospitalier non qualifiés. En outre, le personnel paramédical nécessaire à l'« activation » des personnes âgées (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychologues, animateurs) est quasiment inexistant. Ainsi, il n'est pas exagéré de prévoir, précisent les rapporteurs, le doublement à moyen terme des charges de personnel des hospices et des maisons de retraite.

L'organisaion rigide en services traditionnels des hôpitaux français s'adapte mal, indique la F.H.F., aux besoins des personnes âgées. Deux assouplissements doivent être introduits : le département et la mixité des lits.

Au sein d'un département, les différents intervenants concernés par les personnes âgées (corps médical, personnel *paramédical*, assistante sociale et administrateur) devraient être réunis. La mixité signifie le groupement au sein de chaque unité de soins (40 lits environ) de lits de court, moyen et long séjour, afin de permettre la *prise* en charge globale et de façon continue, sur le plan médical et social, par la même équipe soignante de chaque patient. Les transferts itératifs de ces vieillards malades d'un service à l'autre et même d'un établissement à l'autre loin de leur domicile, de leurs parents ou amis, seraient ainsi supprimés. D'autre part, les couples devraient être accueillis dans la même unité, dans la même chambre à deux lits, même si mari et femme ne relèvent pas du même secteur d'hospitalisation.

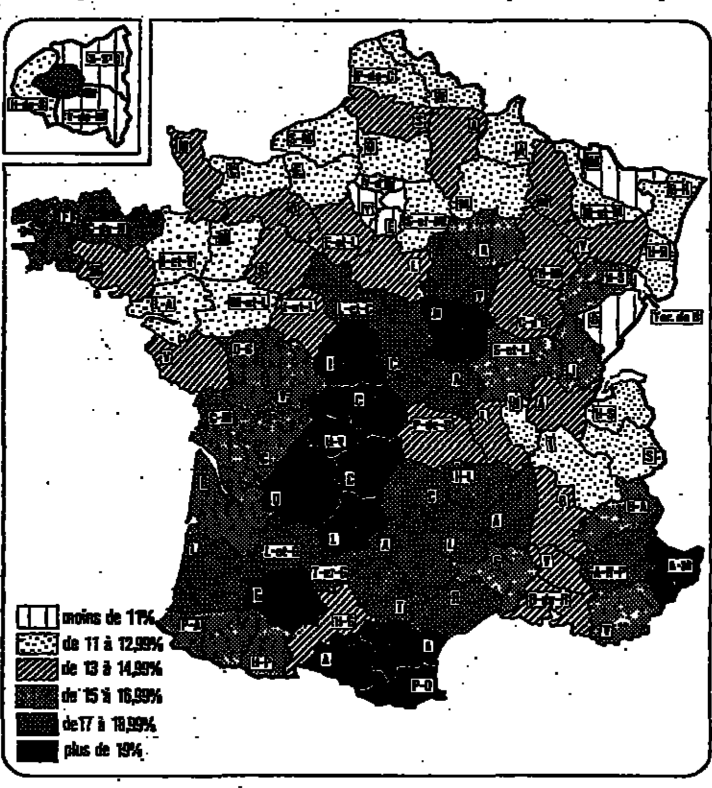
L'ampleur des moyens et la volonté politique nécessaire à la réalisation d'une telle *réforme* globale en faveur des personnes âgées relèvent à n'en pas douter d'un choix de *société*. Alors que le maintien à domicile des personnes âgées constitue une priorité pour tous, leur taux d'hébergement collectif ne cesse de croître. Il est passé pour mille personnes âgées de plus de soixante-cinq ans de 31,4 % en 1962 à 38,6 % en 1968 et 39,2 % en 1974.

Dr PHILIPPE LEDUC.

(1) Ce rapport a été établi sous la présidence de M. Alain Halbout, directeur général du Centre hospitalier régional de Rouen. Les rapporteurs sont MM. Del Nista, directeur de l'hôpital de Houdan et Deroubaix, assistant de direction du Centre hospitalier de Chartres.

(2) Le « court séjour » accueille les patients pour une durée théorique de vingt jours dans des établissements disposant d'un plateau technique et d'un personnel défini. Le moyen séjour est destiné à assurer, après la phase thérapeutique initiale d'un état pathologique, le prolongement des soins actifs ainsi que le traitement nécessaire à la réadaptation en vue du retour à une existence autonome. Sa durée maximale serait de quatre-vingt-dix jours. Enfin, la vocation du « long séjour » (au-delà de cette durée) est d'héberger les personnes qui, du fait de l'âge, ou de la maladie, ont perdu la faculté d'accomplir seules certains gestes essentiels de la vie courante et dont l'état nécessite une surveillance constante et des traitements d'entretien.

Proportion des personnes âgées de soixante-cinq ans ou plus dans la population des ménages ordinaires (1) de chaque département au recensement de 1975 (source INED).



(1) Les ménages ordinaires sont constitués par les personnes ne vivant pas en collectivité. Ce qui permet de comparer avec une bonne fiabilité les départements. En effet, la concentration d'établissements collectifs (prisons, foyers ruraux, institutions religieuses, hospices, maisons de retraite, etc.), dans certains départements risquerait de fausser la comparaison.

Faute de données statistiques suffisamment fiables, la Corse n'a pu être représentée.

500 000 LITS

L'équipement d'hébergement collectif destiné exclusivement ou essentiellement aux personnes âgées est estimé à 500 000 lits sur l'ensemble du territoire. Les hospices et maisons de retraite représentent la majeure partie de celui-ci (plus de 360 000 lits et plus de 3 700 établissements ou secteurs d'hospice). Cependant, 40 000 lits environ des hospices sont occupés par des pensionnaires de moins de soixante ans. Le secteur public représente 71 % du total des lits. Les foyers-logements, équipement léger réservé aux personnes âgées autonomes, comptaient 56 108 lits en 1976.

En outre, selon l'inspection générale des affaires sociales, les services « actifs » des hôpitaux publics accueillent plus de 60 000 personnes de plus de soixante ans, ce qui représente un taux d'occupation des lits de 42 % des lits de médecine générale, chirurgie générale et spécialités pour adultes. D'après la commission nationale de l'équipement sanitaire, 15 % des lits de médecine destinés à une médecine active sont détournés de leur vocation, c'est-à-dire occupés par des personnes, souvent âgées, dont l'état de santé ne nécessite pas un tel degré de médicalisation.

UN MÉDICAMENT DIURÉTIQUE D'ORIGINE FRANÇAISE EST RETIRÉ DU MARCHÉ AMÉRICAIN

Un médicament d'origine française, l'acide tiénilique, commercialisé en France sous le nom de Diflurex, a été retiré provisoirement le 15 janvier du marché américain par le fabricant américain de ce produit (Smith Kline and French), titulaire de la licence française, en accord avec la Food and Drug Administration (F.D.A.), organisme officiel américain. Il aurait été constaté diverses manifestations hépatiques (cinquante-deux malades et cinq décès). Mais, précise la F.D.A., le lien entre l'administration de ce médicament et ces constatations n'a pas encore pu être fermement établi.

Au ministère de la santé on indique que, en l'état actuel des connaissances acquises sur l'acide tiénilique en France au cours de plusieurs années d'utilisation et après plusieurs évaluations successives des effets du produit par les instances chargées de la surveillance du médicament, aucun motif objectif n'est apparu qui aurait pu déterminer une décision de retrait du marché. Comme pour tous les cas de même nature, la commission technique de pharmaco-vigilance chargée d'évaluer les observations cliniques faites sur les effets secondaires des médicaments a été saisie du dossier et en délibérera le 25 janvier 1980.

Pour les laboratoires Anphar, qui commercialisent ce produit en France, cette décision est précipitée et injustifiée. Les responsables d'Anphar ont, au cours d'une conférence de presse, précisé qu'ils allaient avec la collaboration du Centre national de pharmaco-vigilance étudier les cinquante-deux cas américains pour lesquels il manque actuellement certaines données importantes afin que ce retrait du marché américain soit de courte durée.

Signalons d'autre part que ce produit représente la moitié du chiffre d'affaires de ce fabricant.

Le Diflurex est un diurétique original qui, depuis sa commercialisation en 1976, a connu un accueil très favorable du corps médical. Un million de patients ont en France pris ce produit qui avait été introduit sur le marché américain en mai 1979.

CARNET

Naissances

— Mme Philippe Cousteau,
M. et Mme Jacques-Yves COUSTEAU,
sont heureux de faire part de la naissance de
Philippe-Pierre,
le 20 janvier 1980, à Los Angeles.

— Matija EXEL et Marie-Hélène, née Estéoule, ont la joie d'annoncer la naissance de
Julie,
le 14 janvier 1980.
Pletersnikova 26,
61000 Ljubljana (Yougoslavie).

— M. Michel FEUILLEBOIS et Mme, née Françoise Bonamour du Tartre, sont heureux d'annoncer la naissance de
Eléonore,
le 23 décembre 1979, à Paris.
38, rue Anatole-France,
92800 Puteaux.

— Anne Catherine et Bernard BOIDIN ont la joie d'annoncer la naissance de
Thibaut,
le 19 janvier 1980.
Ambassade de France en Turquie, Ankara.
37, rue Jean-Mieg, 68100 Mulhouse.

— M. Laurent SEIGNEUR et Mme, née Christine Monvoisin, Raoul et Armelle, sont heureux d'annoncer la naissance de
Pauline,
le 18 janvier 1980.
7, rue Michel-Chauvet,
1208 Genève.

Mariages

— **Jean-Charles FAUST**
et
Fabienne DUCOURTIAL
sont heureux de faire part de leur mariage.
Vision 80.
5-6, terrasse des Reflets,
Appartement BB 7/11,
92400 La Défense-Courbevoie.

Décès

— Mme Jean Argoud et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean ARGOUD,
survenu le 17 janvier 1980, en son domicile à Paris.
Les obsèques ont été célébrées le 21 janvier, dans la plus stricte intimité.
164, avenue Ledru-Rollin,
75011 Paris.

— Mme Philippe Chesnelong,
Frédéric Chesnelong,
Bénédicte Chesnelong,
sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Philippe CHESNELONG,
conseiller honoraire
à la cour d'appel,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
pieusement survenu le 20 janvier 1980.
La messe d'inhumation sera célébrée le mercredi 23 janvier 1980, à 15 h. 30, en l'église Saint-Aubin de Neuville-lès-Dieppe.
Rue du Général-de-Gaulle,
76370 Neuville-lès-Dieppe.
20, rue Dauphine, 75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Armand DELON,
née Madeleine Renard,
survenu le 10 janvier 1980.
De la part de sa famille et de ses amis.
Suivant la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, square Emmanuel-Chabrier,
Paris (17e).

— Mme Louis Jardin,
Mme Jean Elzière, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Elzière, ses enfants et petits-enfants,
Mme Antoinette Sultana-Jardin et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Thérèse ELZIÈRE,
survenu à Nevers, le 5 janvier, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont eu lieu à Chaulgnes le 9 janvier.
Mme Louis Jardin,
Chaulgnes,
58400 La Charité-sur-Loire.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la société Carbonisation entreprise et céramique (C.E.C.), de la société Produits réfractaires de Valenciennes (P.R.V.) et de la Compagnie des réfractaires basiques (C.R.B.) ont la douleur de faire part du décès de
M. Alexis JAFFUEL,
directeur général adjoint
de P.R.V. et de C.R.B.,
survenu subitement le 14 janvier 1980 dans sa quarante-cinquième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— M. Jean Kahn, ses enfants,
Et la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 17 janvier, de
Mme Jean KAHN,
née Nicole Praeger.
Les obsèques ont eu lieu le 21 janvier dans la plus stricte intimité.

— Mme René Leroy, ses enfants et petits-enfants ont la tristesse de faire part du décès de
M. René LEROY,
ancien combattant,
prisonnier de guerre 1940-1945,
directeur adjoint honoraire
au Crédit foncier immobilier,
survenu le 19 janvier 1980, dans sa soixante-dixième année.
Il n'y a pas eu d'obsèques, M. René Leroy ayant fait don de son corps aux facultés de médecine.
30, rue de la Saussière,
92100 Boulogne-sur-Seine.

— Mme Georges Lévy,
Le médecin général et Mme Francis Bloch et leurs enfants,
M. et Mme C.R. Haas,
Le docteur et Mme Gilbert Haas,
M. et Mme R. Seyden et leurs enfants,
Sa fidèle Denise Chabaud,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Georges LEVY,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
chef de laboratoire honoraire
de l'hôpital Saint-Louis,
survenu dans sa quatre-vingt-dix-septième année, le 20 janvier 1980.
3, avenue Stéphane-Mallarmé,
75017 Paris.
62, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.
L'inhumation aura lieu le mercredi 23 janvier, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée rue Emile-Richard.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Guy Marlio,
M. et Mme Jean Marette,
Mme Paul Gamelin,
M. et Mme Jean-Marie Painvin,
Le docteur et Mme Pierre-Marie Painvin,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Georges-Jean PAINVIN,
ingénieur en chef
du corps des Mines,
président honoraire
de la chambre de commerce
et d'industrie de Paris,
président d'honneur
de Pechiney-Ugine-Kuhlmann,
président d'honneur
du Crédit commercial de France,
grand officier
de la Légion d'honneur,
Military Cross,
pieusement décédé le 21 janvier 1980 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 janvier, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (88, rue de l'Assomption, 75016 Paris) et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Varengeville-sur-Mer (Seine-Maritime).
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Mariette-Martin,
75016 Paris.

— La chambre de commerce et d'industrie de Paris a le regret de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, de son président honoraire,
M. Georges-Jean PAINVIN,
grand officier
de la Légion d'honneur,
Military Cross.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 24 janvier 1980, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

— Le président et les membres du conseil d'administration de Pechiney-Ugine-Kuhlmann ont le regret de faire part du décès de
M. Georges-Jean PAINVIN,
président d'honneur
de Pechiney-Ugine-Kuhlmann,
grand officier
de la Légion d'honneur,
Military Cross.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 24 janvier 1980, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

— Le président et le conseil d'administration du Crédit commercial de France ont le vif regret de faire part du décès, survenu le 21 janvier 1980, de
M. Georges-Jean PAINVIN,
président d'honneur,
du Crédit commercial de France,
grand officier
de la Légion d'honneur,
Military Cross.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 24 janvier 1980, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

— Mme Paul Sebbah, ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Paul SEBBAH,
transitaire,
ancien président de commission
des agréés en douane.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Billancourt, le mercredi 23 janvier, à 11 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Robert SINCLAIR,
officier de la Légion d'honneur,
conseiller du commerce extérieur,
président d'honneur
de Revlon-France,
survenu à Paris, le 21 janvier 1980, dans sa soixante et onzième année.
De la part de :
Mme Robert Sinclair, son épouse,
M. et Mme Yvan Leval et leur fils,
ses enfants et petit-fils,
M. et Mme Edouard Warin et leurs enfants,
M. et Mme Alexandre Rosenberg et leurs filles,
ses sœur, beaux-frères, belle-sœur, neveux et nièces.
L'inhumation aura lieu le jeudi 24 janvier, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.
On se réunira porte principale boulevard Edgar-Quinet.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.
15, avenue du Maréchal-Maunory,
75016 Paris.

Remerciements

— Mme Jacques Helft et ses enfants, profondément touchés de la note que vous avez publiée dans « le Monde », tiennent à vous exprimer leurs plus vifs remerciements, ainsi que l'assurance de leur gratitude.

— Dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
chef de bataillon
Adrien Gérard CAPIN (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
Mme Adrien Gérard Capin, Jean Capin, les familles Capin, Bernard, Gand et Barrouillet remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Mme Nicole Le Chevallier et ses enfants,
Le docteur et Mme Jacques Le Chevallier et leurs enfants,
Le commandant Robert Lauret,
Tous les parents et alliés,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
docteur Paul-Louis LE CHEVALLIER,
professeur
à la faculté de médecine de Tours,
survenu le 19 décembre 1979, et ne pouvant répondre individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, se sont associées à leur deuil, de bien vouloir trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
M. Jean-Claude MOUDEN,
une messe sera célébrée le samedi 26 janvier, à 11 heures, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laveran, 75005 Paris.

— A la mémoire du
colonel Marcel STASSINET,
rappelé à Dieu le 13 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année, une messe sera célébrée le mercredi 23 janvier, à 18 h. 45, à la chapelle de la Vierge, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

Communications diverses

— « L'avenir de la biologie et la psychiatrie actuelle ». Conférence par le professeur H. Baruk, de l'Académie de médecine, et sous la présidence de M. Etienne Wolff, de l'Académie française. Société des études renaniennes au Collège de France, samedi 26 janvier, 17 h. 15.

— Dans le cadre des Rendez-vous de la rue d'Ulm, Jacques Laurent animera une conférence-débat sur le thème : « Le roman sous la critique », le mercredi 23 janvier 1980, à 20 h. 30, au 45, rue d'Ulm, Paris-5e.

— A l'occasion de la présentation sur Antenne 2, le mardi 22 janvier, à 17 h. 20, de « Seva Sangh Samiti, un espoir pour les enfants de Calcutta », l'association les Amis de Seva Sangh Samiti rappelle son action en faveur des populations misérables de Calcutta et des zones rurales du Bengale (26, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris ; C.C.P. A.S.S.S. 30 545-80 L la Source).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ÉDUCATION

DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Grèves et manifestations se multiplient contre les stages d'élèves en entreprise

Depuis plusieurs jours, des élèves des lycées d'enseignement professionnel (L.E.P., ex-C.E.T.) manifestent leur mécontentement contre les « séquences éducatives en entreprise » instaurées par le ministère de l'éducation.

A Clermont-Ferrand, plusieurs centaines de lycéens se sont heurtés aux forces de police, le 18 janvier, alors qu'ils allaient manifester devant le rectorat. Grèves, manifestations, occupations d'établissements, se multiplient dans plusieurs régions, et notamment dans la région parisienne.

Les six cents élèves du lycée d'enseignement professionnel d'Yerres (Essonne) sont en grève, depuis le 17 janvier, et occupent leurs locaux, comme le font aussi leurs camarades de Quincy-sous-Sénart, de Massy et d'autres L.E.P. de l'Essonne. Ils ont manifesté, lundi après-midi, en traversant la ville au pas de gymnastique sous la pluie drue, avant de voter la reconduction de la grève.

A les entendre, ils n'ont qu'un seul souci : préparer leurs examens dans les meilleures conditions possibles. « *On est entré en L.E.P. pour quoi faire ?* dit une jeune manifestante. *Pour avoir un diplôme, c'est tout !...* »

Les lycéens d'Yerres remettent en cause les stages en entreprise parce qu'à leurs yeux ils contrarient la sérénité de leur scolarité. Xavier, élève de terminale, est catégorique : « *Pendant ce stage d'une à dix semaines, on est presque toujours employé en dehors de notre qualification et on nous réserve les basses besognes.* » Edith est du même avis : « *Je ne vois vraiment pas ce que peut nous apporter le temps passé à travailler comme manutentionnaire dans un supermarché ou balayeur dans une usine, durant le troisième trimestre qui est pour nous le plus difficile.* »

En fait, la généralisation des stages n'en est qu'à ses prémices. Mais ce qu'ils en ont vu jusqu'alors suffit à convaincre les intéressés qu'ils leur sont définitivement inutiles et mêmes négatifs. Pour eux, les témoignages de leurs camarades déjà « bénéficiaires » font foi. Ils en réclament donc la suppression pure et simple. On ne trouvera dans leurs propos aucune critique sérieuse de l'enseignement qui leur est donné. A peine un certain fatalisme face « *au chômage qui nous attend* ». Les élèves d'Yerres réclament tout de même un entretien avec leur ministre. « *Mais c'est histoire de se faire enfin entendre,* expliquent-ils. *Parce qu'il y en a marre de voir les L.E.P. considérés comme des brebis galeuses.* »

STÉPHANE BUGAT.

● *Fin de la grève des étudiants d'Angers.* — Lors d'une assemblée générale, lundi 21 janvier, les étudiants angevins ont décidé à la suite d'un vote à main levée de reprendre les cours. A la suite d'une rencontre entre le préfet et le président de l'université (*le Monde* du 22 janvier), les étudiants, en grève depuis deux semaines, avaient obtenu satisfaction sur leurs revendications concernant l'inscription de deux étudiants marocains. Les membres du comité de liaison ont toutefois demandé qu'une délégation soit reçue par le préfet afin que ce dernier leur précise les conditions dans lesquelles les cartes de séjour seraient accordées aux étudiants étrangers.

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

La liste des personnalités nommées par le ministre de l'éducation pour siéger au nouveau conseil d'administration de l'Institut national de recherche pédagogique (I.N.R.P.) « *en raison de leur compétence et de la nature de leurs activités* », a été publiée au *Journal officiel* du 17 janvier. Comme M. Christian Beullac l'avait annoncé le 19 décembre 1979 (*le Monde* du 21 décembre), le conseil d'administration et le conseil scientifique de l'I.N.R.P. seront présidés par M. Edmond Lisle, directeur scientifique du C.N.R.S. Le nouveau directeur sera M. Georges Septours, en remplacement de M. Raymond Jacquenod.

Parmi les nouveaux membres du conseil d'administration nommés par le ministre de l'éducation figure, pour la première fois, un spécialiste étranger : M. Gilbert de Landsheere, professeur à l'université de Liège où il dirige le laboratoire de pédagogie expérimentale, et président du comité de recherche en éducation du Conseil de l'Europe. On relève aussi le nom d'un journaliste, M. Philippe Grumbach, ancien directeur puis vice-président de *l'Express*, et celui de M. Bertrand Schwartz, professeur à l'université de Paris IX-Dauphine.

Le ministre de l'éducation a nommé pour siéger au conseil d'administration de l'I.N.R.P., en qualité de représentants du personnel permanent, comme dans le précédent conseil, deux membres de la C.F.D.T., deux de la C.G.T. et deux de la F.E.N.

« IL FAUT REMPLACER LE BACCALAURÉAT PAR DES VALEURS CAPITALISABLES » réaffirment les parents d'élèves de l'enseignement privé

(*De notre correspondant.*)

Le Puy. — M. Henri Lefebvre, président de l'Union nationale des associations de parents de l'enseignement libre (UNAPEL) — qui revendique huit cent cinquante mille adhérents, — a présidé, dimanche 20 janvier au Puy, le congrès départemental des APEL.

Réclamant une vraie réforme de l'enseignement, M. Lefebvre a réaffirmé la demande du congrès de l'UNAPEL de supprimer le baccalauréat (*le Monde* du 6 juin 1979). « *Il est bien évident,* a déclaré M. Lefebvre, *que la suppression du baccalauréat n'est pas un but en soi. Ce qui est recherché, c'est une modification profonde, réfléchie et progressive de toute le système éducatif. C'est en particulier la mise en œuvre d'une pédagogie personnalisée et communautaire qui permette de prendre en compte chaque enfant, chaque adolescent et, demain, chaque adulte, dans le respect de ses aptitudes et de ses handicaps. C'est aussi une plus grande ouverture de l'école sur les réalités de la vie, de toute la vie, avec ses aspects professionnels, économiques, sociaux, civiques et politiques. Il faut remplacer le baccalauréat par un système de valeurs capitalisables.*

JUSTICE

APRÈS LES DÉCISIONS DU Dr JACQUES LACAN

L'École freudienne en référé

Le docteur Jacques Lacan pouvait-il prononcer la « dissolution » de l'Ecole freudienne de Paris (E.F.P.) qu'il avait créée en 1964 ? (« le Monde » du 11 janvier). Plusieurs des membres de l'Ecole le contestent et l'accusent de n'avoir pas respecté les règles de cette association, régie par la loi de 1901. Leurs avocats, Mes Claude Crinon et Daniel Soulez-Larivière, ont donc demandé, lundi 21 janvier, en référé, à Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, de nommer un administrateur provisoire de l'E.F.P. pour convoquer une assemblée générale.

Les avocats des demandeurs, tout en se défendant de s'attaquer guement contesté « *les apprécia-* au docteur Lacan lui-même, ont longuement contesté « *les appréciations portées par lui sur la chose juridique* ». « *Il estime,* ont-ils dit, *que les choses juridiques sont subalternes et que, comme le dit Jacques-Alain Miller, « l'Ecole » freudienne a été établie par » Lacan, et Lacan seul* ».

Si donc, a indiqué Me Crinon, les règles juridiques sont subalternes, « *on peut s'attendre à toutes les fantaisies de la part du docteur Lacan* ». Déjà, a-t-il précisé, il s'est passé, le 30 septembre 1979, de curieuses choses. Devaient avoir lieu ce jour-là une assemblée générale ordinaire de l'école et une assemblée générale extraordinaire appelée à se prononcer sur une modification des statuts — l'élargissement du conseil d'administration de dix-sept à vingt-cinq membres.

Or le compte rendu de cette journée ne fait pas apparaître la différence entre les deux assemblées, « *et chacun sait,* ajoute Me Crinon, *qu'il n'y a pas eu de vote sur le principe de la modification du conseil d'administration* ». L'annulation de cette assemblée générale sera demandée à une autre juridiction.

Selon Me Soulez-Larivière, aucun juriste ne pourra traduire « *avec exactitude* » les déchirements actuels de l'Ecole, « *dont le docteur Lacan, à son dernier séminaire, a dit qu'elle n'était plus qu'un tas* ».

Avec ironie, Me Roland Dumas, avocat du docteur Lacan, a évoqué « *ces 4 % de membres de l'école* » — vingt-sept sur six cents — qui intentent une action « *dirigée contre le docteur Lacan et lui seul* » et qui « *se trompent de juridiction puisque tout leur raisonnement repose sur l'annulation d'une assemblée générale* ». Certes, les pièces que Me Dumas verse au dossier — quelques pages pour dix ans d'activité — sont « *un peu maigres* », il en convient, « *mais les analystes parlent beaucoup et écrivent peu* ». Ils sont en outre de mauvais juristes, sinon le compte rendu du 30 septembre 1979 « *ne serait pas ce qu'il est* ». Ces 4 % de membres, selon Me Dumas, ne veulent pas que soit suivie la procédure normale de convocation d'une assemblée générale pour le 9 mars qui se prononcera sur la dissolution de l'Ecole.

Mme Rozès rendra sa décision sous huitaine. — JO. S.

FAITS ET JUGEMENTS

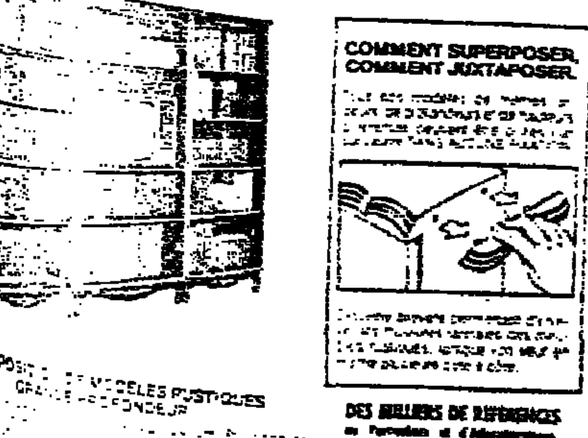
JOSEPH-THOMAS RECCO A ÉTÉ ÉCROUÉ A TOULON

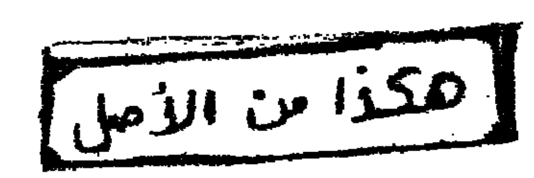
Joseph-Thomas Recco, dit « Thomi », quarante-six ans, employé à la Comex, qui a avoué être l'auteur du triple meurtre de Carqueiranne (*le Monde* du 22 janvier), nous indique notre correspondant, a été écroué, lundi 21 janvier, à la prison Saint-Roch à Toulon. Présenté au parquet de Toulon en début de matinée, il a été inculpé par M. Jacques Nunez, premier juge d'instruction, d'assassinat sur la personne de Gilles Le Goff (article 296 du code pénal) et d'homicides volontaires sur les personnes de Sandrine Le Goff et de Jacques Coutrix (article 295 du code pénal). Il semble que, selon ses propres déclarations, « Thomi » soit venu chez Gilles Le Goff avec l'intention de le tuer. Il aurait tué Sandrine et le voisin venu voir ce qui se passait pour couvrir sa fuite.

Sur les mobiles de Recco, le silence des enquêteurs incite à accueillir avec prudence les hypothèses qui ont été formulées. On ignore si le désaccord qui opposait Recco à M. Gilles Le Goff était uniquement d'ordre passionnel, comme certains l'ont laissé entendre, ou si d'autres intérêts étaient en jeu.

Les obsèques de M. Jacques Coutrix ont eu lieu lundi après-midi 21 janvier ; celles de Sandrine et Gilles Le Goff mardi matin.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur la tentative de suicide de trois jeunes en Moselle (*le Monde* daté 20-21 janvier) une erreur de transmission nous a fait écrire que la famille de Wendel avait installé sa première usine à Stiring-Wendel en 1946. Il s'agit en réalité de 1846.





ÉDUCATION

HYPOTHÈSES D'ÉCOLES

Nous poursuivons aujourd'hui la publication de notre série d'« Hypothèses d'écoles », dont les premiers articles ont paru dans nos numéros des 4, 10 et 18 janvier.

Education ou sélection ?

par
CLAUDE MICHELET (*)

« La société a l'école qu'elle mérite », me disait récemment un de mes amis qui connaît mieux que moi les problèmes de l'enseignement puisqu'il exerce son apostolat d'instituteur depuis plus de vingt ans. Si l'on ajoute à cette longue pratique le fait qu'il aime son métier — et ce n'est, hélas ! pas le cas de tout le monde, — nul doute que ces pessimistes propos, dont je ne relève qu'une phrase, sont le fidèle reflet d'une situation dont chacun déplore le pourrissement.

Je n'ai, quant à moi, qu'une très modeste connaissance des problèmes qui secouent l'école. En fait, et puisque père de famille — donc client du système éducatif par filles et fils interposés, — je puis simplement constater que nous subissons, depuis trop longtemps, les aberrants soubresauts d'une réforme qui n'en finit pas de naître — ou d'agoniser ? Chaque rentrée nous apporte son lot de *changements*, d'innovations, de bouleversements ; à croire que tout est sciemment mis en œuvre pour *dégoûter* les parents de comprendre quoi que ce soit aux programmes.

La critique est aisée, dira-t-on. Certes, surtout dans ce cas précis puisqu'il ne se passe pas d'année sans que les spécialistes chargés de faire évoluer notre école distribuent, comme à plaisir, des triques pour se faire battre. Par leur faute, nous rétrogradons à grands pas vers la pire époque où une classe privilégiée, soucieuse de se préserver et de se maintenir en place, faisait en sorte de ne dispenser son précieux enseignement qu'à une minorité d'élus.

Tout cela relève du passé ? Voire... Car s'il est vrai que les savants lettrés, les latinistes distingués et autres hellénistes ne représentent plus ce que, jadis, on appelait le savoir, la tendance actuelle crée d'autres barrages pour préserver le nouveau savoir — donc le pouvoir au sens large du terme — et ces barrages sont beaucoup plus pernicieux car ils manquent d'âme ; hors des mathématiques point de salut et tout est dit. Mais, avec ce principe, on finira par regretter bientôt l'époque des vieux maîtres lisant Cicéron ou Pindare dans le texte : eux au moins restaient des humanistes et cela se sentait.

Est-ce suffisant pour souhaiter un mouvement rétrograde, un retour aux vieilles sources ? Sûrement pas. Alors trêve de nostalgie et trêve aussi de cette réformite systématique dont nous vivons ajourd'hui la faillite.

L'empire des castes

Ce qui importe, et qui semble perdu de vue, c'est d'offrir aux enfants les bases qui leur donneront la possibilité de vivre pleinement non seulement leur vie professionnelle, mais leur existence tout entière. Je doute que l'on obtienne ce résultat en appliquant la sélection effrénée qui est de mise dans notre système éducatif actuel. Qui dit sélection dit élitisme, ségrégation et pourquoi pas ? demain, ghetto. Je suis père de famille mais aussi agriculteur. La sélection, je la connais et je la pratique dans mon métier, j'en profite même : sélection des vaches, des porcs, du blé. Alors, je dis tout net qu'il me déplaît souverainement de voir nos cinq enfants assimilés aux bovins ou aux céréales pour la plus grande gloire d'une nation qui, si l'on n'y prend pas garde — et par le jeu des cloisonnements prétendument éducatifs, — deviendra vite l'empire des castes.

Pour éviter ce gouffre — que l'on creuse déjà — il importe de rendre au plus tôt son vrai sens au mot éducation qui (j'ai scrupule à le rappeler, mais certains semblent l'avoir oublié) est l'action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales. Développer, et non diriger, modeler, étouffer...

Développer, cela ne veut pas dire, et ne voudra jamais dire, étiqueter puis orienter irrémédiablement des gosses que l'on a l'outrecuidance de juger intelligents ou bornés à la seule analyse d'un bref contrôle. Développer, c'est d'abord aider l'enfant à prendre conscience de toutes ses possibilités, et elles peuvent être immenses ; c'est aussi lui permettre d'élargir le champ, déjà vaste, de son imagination et de sa mémoire. Pour cela, il faut avant tout ne jamais oublier que sa logique n'est pas la nôtre et qu'il a aussi un profond besoin d'échafauder ses permanentes découvertes sur les bases inébranlables des vieux automatismes.

Pour un jeune, $2 + 2 = 4$, c'est comme ça, parce que la maîtresse le dit ; c'est net, définitif, c'est même rassurant. Et qui osera prétendre qu'un enfant n'a pas besoin d'être rassuré ? Personne, bien sûr ! Il n'empêche que, par le biais d'une pédagogie fumeuse, tout ampoulée d'un vocabulaire abstrait, tout est fait pour transformer en sables mouvants le terrain sur lequel l'écolier fait ses premiers pas.

Oui, le mot éducation a été corrompu. Aujourd'hui, seuls priment les résultats, l'efficacité, le rendement, seule compte l'épuration permanente ; les vocations elles-mêmes n'entrent plus en ligne de compte, les enfants ne les choisissent plus, on les y précipite.

Fatras modern style

Le résultat de ces perversions crève les yeux. Il explose, entre autres, à travers l'unanime réponse de cette classe de 5e dans laquelle il ne se trouva pas une seule élève — même la plus douée — pour répondre affirmativement à la question suivante : *« Vous plaisez-vous en classe ? »*. Toutes dirent non, ma femme en fut témoin. Comme je suis moi-même témoin des protestations de ces élèves de lycées ou collèges agricoles qui, depuis des années — et de promotion en promotion, — s'insurgent contre un programme officiel qui les prépare davantage à une profession para-agricole — ou au chômage — qu'au métier de leur choix, le travail de la terre.

Malgré cela, tout n'est pas perdu, car, une fois nettoyée du fatras modern-style qui l'étouffe et la détourne de son rôle — comme l'étouffait naguère le carcan de l'immobilisme, — l'école renaîtra. Elle vivra, car il n'est pas pensable qu'au pays de la liberté on puisse longtemps continuer à trahir tous ces enfants qui, chaque année et pour la première fois de leur vie, entrent en classe chargés de toute la confiance et de toute la curiosité du monde.

Il faut tout mettre en œuvre et tout exiger — et nous, parents, en avons le droit — pour que nos enfants trouvent au moins un maître qui leur tiendra la main, les aidera. Grâce à lui, ils choisiront librement leur voie et chacun suivra sa route, selon ses capacités, ses goûts, sa vocation ; grâce à ce maître, et non malgré lui. C'est peut-être pour avoir oublié cette « nuance » grammaticale que notre système éducatif est en train d'agoniser.

(*) Claude Michelet, né en 1938 à Brive, fils de l'ancien ministre Edmond Michelet, est un citadin qui a choisi la terre. Avec sa femme et ses cinq enfants, il vit sur le domaine de Marcillac, près de Brive, où il se consacre à l'élevage. Dans *J'ai choisi la terre* et *Cette terre est la vôtre*, il relate son expérience d'agriculteur. La vie paysanne fournit la matière de ses trois romans, notamment dans *la Grande Muraille* (Julliard). Il vient de publier chez Robert Laffont *Des grives aux loups*, un roman qui doit être suivi d'un second volume et dans lequel il raconte, à travers l'histoire d'une famille, l'évolution et la vie d'un village de la basse Corrèze de 1900 à nos jours.

Il n'y a pas de choix

par
MARIE CARDINAL (*)

Au moment de la rentrée, les écrans de télévision sont remplis d'images d'« école ». Des cours de récréation, des élèves en rangs, des mères agglutinées aux portes des établissements scolaires, des tout petits qui pleurnichent, d'autres qui jouent déjà, des cartables, des ardoises, des cahiers, des livres de classe, des maîtres debout, seuls ou par petits groupes... Odeur du crayon taillé, odeur de l'encre, bruit des pieds qui se décident tous ensemble à monter les escaliers, à traîner dans les couloirs, brouhaha de l'installation dans la nouvelle classe, silence, une mouche obstinée bourdonne comme si l'automne ne l'effrayait pas, un soleil jaune, une branche d'arbre, des fils téléphoniques, un immeuble de béton, dans le ciel, vus par les fenêtres. Et les autres, tous les autres autour, des garçons, des filles. Autant de mystères. Autant de rires et de larmes, une histoire à vingt ou trente têtes qui va se raconter pendant une de ces interminables années de l'enfance et de l'adolescence.

Je regardais ça, je me souvenais de ça, je pensais à ça, et, la gorge un peu serrée, je me disais : *« Heureusement que je n'ai plus aucun enfant à vivre ça. »*

On dit à nos enfants : *« Tu vas aller à l'école pour apprendre à lire et à écrire, pour apprendre à devenir grand, pour apprendre ce qui te sera nécessaire, plus tard, pour choisir un métier. »* On répète ce que les parents disent à leurs enfants depuis des générations. Et on y croit. Avant, quand on sortait de l'école, on était quelqu'un et on pouvait déjà être utile à la société. Maintenant, quand on sort de l'école, on n'est personne et on n'est utile à rien.

Ce n'est plus pour apprendre à entrer dans la vie que les enfants vont à l'école, ce n'est plus pour recevoir l'instruction qui les haussera vers une meilleure existence.

Alors pourquoi l'école ? Pour faire comme les parents ont fait...

Logiquement, les enfants devraient aller à l'école pour apprendre à entrer dans l'univers de la production et de la consommation qui est le nôtre, celui pour lequel nous votons, celui que nos dirigeants préconisent, celui dont on proclame qu'il est le meilleur pour nous. On ne devrait plus aller à l'école pour les mêmes raisons qu'il y a cinquante ou trente ans, et pourtant l'école est, à peu près, la même... On dirait qu'elle fait l'autruche, qu'elle a honte du système qui l'entretient, qu'elle fait comme si elle ne savait pas. Elle reste l'école de Poil de Carotte, du Petit Chose ou de Claudine... à peu de chose près.

Officiellement, dans notre pays, on n'ose pas avouer que la base de notre existence, le sens de notre quotidienneté, notre morale enfin, c'est la production et la consommation de cette production. Ce qu'on ne dit pas surtout, c'est pourquoi on produit cette production plutôt qu'une autre. Ce choix-là est caché, voilé, enrobé dans les traditions afin de mieux le faire passer, comme une purge parfumée à la framboise... A l'école, on apprend la tradition, la framboise qui sert à masquer, ce qui sert à faire accepter le reste. On apprend la famille comme avant, les villes comme avant, le pays comme avant, l'homme comme avant, la femme comme avant, l'enfant comme avant.

Comment apprendre à des enfants qu'il est nécessaire de produire des voitures qui doivent aller à 200 à l'heure sur des routes où la vitesse est limitée à 120 ? Comment leur apprendre que l'idéal c'est de posséder une maison qu'ils mettront toute leur vie à payer, les clouant sur place jusqu'à la fin de leurs jours ?... Comment apprendre aux enfants *leur propre expression* alors que le pays veut des armées de travailleurs standardisés ? Comment les aider à découvrir leurs choix alors qu'il n'y a pas de choix ? Que peuvent faire les enseignants dans ce mensonge ? Ils ne sont que des maîtres, ils ne sont pas les maîtres. A la limite, ils devraient conduire leurs élèves à l'enterrement des « overdosés » du quartier et leur enseigner que ceux-là sont des citoyens exemplaires, qu'ils sont des héros de la consommation, mais qu'il y a de la consommation qui fait mourir plus vieux et de la production moins lucrative et qui donne droit à la retraite, en prime.

Comment apprendre à des enfants qu'en sortant de l'école ils n'auront rien, que c'est après que ça risque de commencer s'ils ont la chance de pouvoir commencer si tard...

(*) Marie Cardinal, née en 1929 à Alger, a été professeur de lettres, journaliste, puis écrivain. Elle fit une entrée remarquée en littérature avec *Ecoutez la mer* (Julliard) — titre emprunté à Apollinaire, — qui lui valut en 1962 le Prix international du premier roman. Elle a publié après *la Mule du corbillard*, *la Souricière*, *Cet été-là* chez Julliard. Elle a donné ensuite à Grasset *Une vie pour deux*, *Autrement dit*, *Les mots pour le dire* et aussi *la Clé sur la porte*, livre dans lequel elle racontait les démêlés d'une mère avec ses enfants. Cette romancière de la passion amoureuse et de la famille a évolué, ces dernières années, vers une littérature plus militante dans laquelle la femme lutte pour s'affranchir des tabous et des aliénations.

Prochains articles :
PAUL BOCUSE
ET FRÉDÉRIQUE HÉBRARD



Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Figures de l'enfermement à l'ELAC.

L'idée d'une exposition sur cette notion moderne d'enfermement revient à l'Association lyonnaise pour la recherche psychologique sur l'art et la créativité, qui s'était intéressée notamment à un peintre, Sylvain Fusco, et l'avait présenté à la bibliothèque de la Part-Dieu en février dernier sous le titre : « Sylvain Fusco ou l'hôpital psychiatrique du Vinatier en 1940. »

L'exposition d'aujourd'hui ne regroupe pas des œuvres de « psychiatrisés ». Le propos est de montrer la présence du thème de l'enfermement dans l'art contemporain, comment cette notion émerge explicitement dans des représentations figuratives, comment aussi il peut sous-tendre la problématique formelle. Ce qui est un peu risqué. A la limite, on doit pouvoir montrer toute la peinture. Le tableau en soi n'est-il pas un lieu d'enfermement ?

Cela dit l'exposition regroupe de belles et grandes toiles, et l'éclairage qui leur y est donné peut être intéressant à discuter. Bacon est là (modestement représenté). Adami, Cueco, Cremonini, Aillaud, Rebeyrolle, Ipousteguy, Bettencourt, Maryan, Klasen, Music, Velickovic, Segui, Gasquet, Rustin et quelques autres nous font passer par toutes les formes de murs, de grilles, de clôtures, de fermetures, de barrières, de prisons (le corps, la ville, la société) d'isolement, de contrainte de non-communicabilité. Jusqu'à la mort.

★ Espace lyonnais d'Art contemporain, Centre d'échanges (!) de Perrache. Jusqu'au 16 mars. Les 15 et 16 mars s'y tiendra le Congrès international de psychopathologie de l'expression.

Prisons dans la ville à Grenoble.

Coïncidence ou non, cette réflexion sur l'enfermement peut continuer à Grenoble, où la maison de la culture, à l'occasion de deux mois de débats, de rencontres et d'animations autour du thème « La prison dans la ville » (le Monde du *9 janvier) présente notamment « A la mémoire de... », treize toiles de Bernard Rancillac, une série (récemment exposée à Paris, à l'ARC) qui met en parallèle deux machines modernes : la prison et l'automobile (jusqu'au 10 février).*

Une autre exposition, en revanche, montre des peintures, des objets, des dessins, des collages réalisés par des détenus. On y voit de tout : écharpes de soie fleuries ou décorées de japonaiseries, mais aussi marquées de l'insigne de la R.A.F., bois sculptés en pied de lampe, visions chimériques, daliniennes, B.D. à la Druillet ou autres, et l'image obsédante de la femme. On aimerait en savoir plus. Comment, dans quelles conditions ces peintures, ces dessins sont-ils faits ? Mais rien n'est expliqué. C'est regrettable (jusqu'au 24 février).

Londres aura un musée Turner.

Un musée entièrement consacré à l'œuvre de Turner sera construit prochainement à Londres. La nouvelle a été annoncée par le professeur Alan Bowness, directeur de la Tate Gallery, où sont exposées beaucoup d'œuvres du grand peintre anglais.

Cette décision est l'aboutissement d'une campagne menée depuis de nombreuses années par la « Turner Society », qui a reçu notamment un don de 5 millions de livres (près de 45 millions de francs) de la Fondation Clore.

Le musée devrait être construit à l'emplacement d'un ancien hôpital proche de la Tate Gallery par les soins de l'architecte britannique James Stirling. Il pourrait être inauguré en 1984.

■ Une fondation pour la chanson d'expression française va être créée prochainement, a annoncé à Cannes M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, qui a estimé d'autre part qu'une redevance appliquée sur les bandes magnétiques vierges permettrait peut-être d'apporter une rétribution complémentaire aux auteurs, interprètes et éditeurs lésés par les pratiques de piraterie commerciale et d'enregistrement privé.

LES MONOTYPES DE CHAGALL A NEW-YORK

Le Musée d'art moderne de New-York célèbre les vingt années de collaboration de Chagall avec deux éditeurs d'art, Gerald Cramer et Jacques Frelhaut. *« J'aime graver »*, dit le peintre dont l'œuvre sur papier, à partir de la pierre lithographique ou de la plaque de cuivre, est considérable. D'un bout à l'autre, on y voit ce dessin linéaire arrondi, qui se fond dans la couleur et devient lui-même pictural.

C'est la première grande exposition consacrée à la gravure de Chagall à New-York depuis l'accrochage de ses gravures bibliques en 1958 dans ce même MOMA.

A l'étage du département des estampes, à la suite d'œuvres de Munch, Toulouse-Lautrec, Bonnard... ont été accrochées soixante-trois gravures de Chagall, dont dix-huit monotypes. Ces monotypes, gravés de 1962 à 1975 et jamais exposés, sont des raretés.

Contrairement aux techniques lithographiques, le monotype ne produit qu'un seul exemplaire. Chagall peint sur une plaque de cuivre sur laquelle est ensuite pressée une feuille de papier. Ce rapport unique réalisé alors que la couleur est toute fraîche et que l'image n'est pas encore stabilisée, donne des effets imprévus. Le peintre travaille à nouveau l'image, dessine dessus, la gratte et l'enrichit. Le monotype sert splendidement les profondes picturalités chagallienne et ses *Poissons d'or* à la fois héraldiques et torturés à la Rembrandt, de la *Table bleue*, du *Laitier* et des *Amoureux* planant dans un ciel de suavité colorée. C'est un genre qui avait cours, au siècle dernier, avec Degas, son initiateur moderne. Il a trouvé un nouveau maître aujourd'hui.

Dans sa collaboration avec Cramer (qui a publié ses vingt-quatre poèmes illustrés) Chagall a produit une centaine de monotypes et poursuivit cette tradition de la grande création graphique qu'il avait commencée avec Vollard dès les années 30.

JACQUES MICHEL.

★ *Jusqu'au 28 janvier.*

Le Nouveau Musée à Lyon

(Suite de la première page.)

« Nous allons montrer des travaux d'artistes qui ont une attitude réflexive et intellectuelle sur la création et leur propre production, qui passent pour être d'avant-garde. Personnellement, je pense qu'il n'y a pas d'avant-garde, mais qu'il n'y a que des sous-informés. »

Avec le Nouveau Musée, il s'agit « d'affirmer qu'il y a liaison possible de la création et du public sous réserve qu'on se donne la peine d'imaginer et de provoquer le dialogue ; montrer, par exemple, que les mouvements artistiques et diverses disciplines ont leurs correspondances, que la société est lisible par son architecture comme par sa musique, ses musée et ses philosophes ».

Les orientations du Musée, qui se veut « un laboratoire de confrontation », un lieu « provocateur de réflexion, et générateur d'œuvres dans la ville », ont été élaborées en partie avec des conservateurs de musées de pointe comme W. Becker de la Neue Galerie d'Aix-la-Chapelle, Marcia Tucker, du New Museum de New-York, Jan Debbaut du Van Abbemuseum d'Eindhoven, Urs Rausmuller de Zurich, Germano Celant du Pavillon d'art contemporain de Milan, venus à l'occasion de rencontres et de débats sur les musées suscités en 1979 par le Nouveau Musée, qui compte travailler avec eux et aussi en liaison avec un centre comme le C.A.P.C. de Bordeaux qu'anime Jean-Louis Froment, avec le musée de Saint-Etienne et Bernard Ceysson, son conservateur.

Le programme de 1980 annonce clairement la couleur. En février, on commence par l'art vidéo (1er février - 28 mars) avec des bandes de Nam June Paik, Ed Emshwiller, Stephen Beck, Pet.. Campus, Roland Baladi — pour citer un Français, — etc., sélectionnés par Donald Foresta, conservateur invité. L'art minimal viendra ensuite (Carl Andre, Sol Lewitt, Donald Judd, Robert Ryman, Richard Serra), puis l'art conceptuel (avec des œuvres de Kossut Douglas Huebla, Laurence Weiner, On Kawara, Victor Burgin, Robert Barry...), les expositions seront faites avec des œuvres prêtée par des collectionneurs, des musées et des galeries d'art. Et puis on invitera des artistes : Danie' Buren sera le premier à réaliser une exposition-action d'envergure (probablement à base de rayures puisque c'est par là que passe tout son travail d'analyse sur la fonction de l'art). Ensuite, on compte montrer des œuvres de tradition plus dadaïste ou plus expressionniste, comme celles de Beuys, Broodhears, Merz, Sarkis, Cadere...

A court terme (pour l'inauguration), on exposera aussi des photographies (d'artistes américains), et les dessins de Daniel Orcier. En mars, une exposition intitulée Sculpture - Nature, qui vient du C.A.P.C. de Bordeaux, présentera des œuvres de Bob Morris à Richard Long, de Michaël Heizer à Jean Clareboult, du Land art, du Earth art.

Si le Nouveau Musée a déjà obtenu quelque crédit et groupe un nombre non négligeable de cotisants, il semble bien que tout ne marche pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. L'ouverture se fait certes comme prévu début 1980, mais on reste encore au stade de la préfiguration, faute d'un local et faute aussi de collections (ce qui bat en brèche son titre de musée). Le local devait être un espace appartenant au centre commercial de la tour du Crédit lyonnais de la Part-Dieu. Les plans étaient faits, mais le loyer à payer dès la troisième année s'est avéré trop élevé pour envisager raisonnablement de s'y fixer. Donc, durant l'année 1980, les activités seront proposées dans plusieurs lieux du quatier de la Part-Dieu : à la Caisse d'épargne, dans la salle Hector-Berlioz, au Club de la presse, en attendant mieux. Quant aux collections, on n'a pour le moment pas non plus les moyens de s'en offrir.

On peut imaginer assez aisément que le Nouveau Musée, association à but non lucratif, mais néanmoins alimentée par le secteur privé, ne suscite pas que des réactions favorables dans les milieux culturels lyonnais. Pourtant, s'il parvient à s'imposer, ce peut être une bonne dynamique. C'en est déjà une probablement. Ne parle-t-on pas, avec fermeté, d'ouvrir un département d'art contemporain au vieux musée Saint-Pierre ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

■ Un tableau de James Ensor, « Autoportrait au chapeau fleuri » (1884), qui avait été volé il y a un an au cours d'une exposition à Ostende, vient d'être retrouvé curieusement dans le dossier d'un fauteuil. Le voleur, qui n'était autre que le policier chargé de la surveillance de l'exposition, l'avait caché là, ne sachant plus qu'en faire, puis avait vendu le fauteuil.

THÉATRE

MORT DE JEAN BODSON

Jean Bodson, président-directeur général des théâtres parisiens Bobino et Marigny, est mort le lundi 21 janvier à Paris. Il était âgé de soixante et onze ans.

Cet industriel que le monde du spectacle avait toujours attiré avait, en 1942, produit le film de Marcel Carné *les Visiteurs du soir*, puis un autre en 1943 (*l'Eternel Retour*, de Jean Cocteau).

C'est vers le début des années 1971 qu'il succéda à son ami Félix Vitry, directeur de Bobino, en devenant propriétaire de ce théâtre qu'il a réaménagé dans le souci d'intégrer les techniques audiovisuelles. De même à Marigny, dont il a repris en main les destinées depuis trois ans, Jean Bodson a fait installer une nouvelle salle polyvalente dont l'inauguration doit avoir lieu prochainement. Il avait également soumis à la Ville de Paris un projet de transformation du Théâtre du Châtelet, mais celui-ci ne sera pas adopté.

Après avoir financé des spectacles musicaux aux Bouffes-Parisiens, dont notamment une comédie avec Marcel Amont, Jean Bodson a financé le *Danton-Robespierre* mis en scène par Robert Hossein au Palais des congrès : une grosse production.

On peut se demander ce qu'il va advenir de Bobino. Ce théâtre va-t-il être doté des équipements nouveaux que Jean Bodson prévoyait ? Et qui prendra la succession de ce président actif ?

« L'OISEAU-TONNERRE » par le Théâtre Action Tréteaux

Le décor fait penser à un bateau avec ses mâts, ses draps — toiles ou voiles — mais il y a aussi des instruments de musique comme on en voit dans certaines natures mortes italiennes, mandolines, guitares, luths, précieusement posés dans des jeux de lignes plus rectilignes. Un homme avance avec une lanterne, passe de l'autre côté de la toile qui clôt (pour l'instant) le décor, sa lampe éclaire des formes qui s'inversent lentement comme dans les jeux d'ombre, un autre vient avec une chandelle, une femme avec une bougie, on est ainsi à cheval entre le théâtre d'ombre et le vrai théâtre, entre les deux magies, puis le voile se baisse, la pièce commence.

Trois personnages, trois époques sur le même bateau. 1989 : un jeune homme étouffe dans l'histoire de son temps, cherche sa voie entre des « camps » qu'il refuse et dans lesquels on l'induit ; 1830 : une jeune femme, en rompant avec les préjugés de son milieu, se retrouve face à des événements sanglants (imprévus pour elle), qui l'obligeront à d'autres ruptures ; 1925 : un homme encore, propriétaire terrien de la vallée du Nil, menacé par les paysans qu'il a opprimés... Trois personnages, chacun dans ses pensées, chacun racontant son histoire. Le Théâtre Action Tréteaux s'est fait connaître jusque-là comme théâtre d'intervention politique. Cette jeune troupe, qui a pris naissance en 1976 et qui est composée en grande partie de comédiens émigrés, a créé *Sidi Monsieur* en 1976, spectacle sur la vie quotidienne, qu'elle a joué plus d'une centaine de fois dans les comités d'entreprise, foyers, centres culturels, *la Lumière captive du démon* en 1979, spectacle d'ombres pour enfants, qu'elle joue dans les écoles, les centres aérés, etc., puis *Ali, José et Louise*, très récemment, qui est un approfondissement de *Sidi Monsieur*. Elle propose là un travail nouveau, plus proprement théâtral.

C'est assez beau (il faut noter en particulier la musique), malheureusement, on se sent assez à l'extérieur d'un discours dont on perçoit qu'il fait référence au cheminement intérieur (très personnel) parcouru par chacun des comédiens. Faute d'en connaître les tenants et les aboutissants, ce triple récit qui soulève une problématique complexe (la recherche d'un destin face à l'histoire-impasse) et dans laquelle on rentre de manière onirique parfois, mais surtout abstraite, laisse une impression confuse, déconcertante.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Théâtre des Amandiers, 110, rue des Amandiers, Paris-20e ; 20 h. 45, du mercredi au samedi.

NOTES

Photo

Mario Giacomelli chez Robert Delpire

Il y a en ce moment, à Paris, une très belle exposition de photos : Mario Giacomelli chez Robert Delpire. Qu'on ne s'attende pas à voir de jolies photos, des photos qui charment l'œil. Ici le grain est trop gros, les tirages de grande dimension grossièrement retouchés. Les photos de Giacomelli sont de celles qui ébranlent l'œil.

Italien, Giacomelli est né en 1925 à Senigallia, dans la province des Marches, où il vit encore, en peignant, en écrivant. Ses photographies sont rares. Depuis 1954, date à laquelle il a commencé la photo, il n'a gardé, et il ne présente que quatre séries : Lourdes, un hospice de vieillards, un couvent de moines, et des paysages vus de haut, des champs labourés auxquels il inculque des lignes directrices, des sillons, des masses distinctes de noir et de blanc très contrastés, tirés vers l'abstraction. Le mot reportage, pour les trois premières séries, qui sont pourtant prises directement sur la réalité, est inadéquat : réalisme décapé, passé au tamis par les rapports du flou au net, par l'éclat surnaturel du flash, par le tirage qui gomme des éléments inutiles pour en accentuer d'autres, par le cadrage qui taille au plus près des visages.

Du couvent, après des mois d'attente, d'observation, de familiarité, de reconnaissance, Giacomelli ne garde qu'un écart de conduite : une ronde de curés, une bataille de boules de neige, l'envol des soutanes et des capes, la folie du mouvement, des petites figurines vraiment abracadabrantes, comme un seul personnage démultiplié. Au lieu d'être un couvent, ce pourrait être un asile d'aliénés. Mais à l'hospice, chez les vieux, Giacomelli sonde des trognes inquiètes et boursouflées, des étreintes folles, des yeux ourlés de noir comme des œillets, des taches sur les peaux, un petit morceau de fil au poignet en guise de bracelet. Une femme cache son visage, un chat blanc s'étire. Là, Giacomelli est un photographe de la prostration, de l'inertie asilaire.

L'exposition de Delpire mélange les séries sans les brouiller. Les silhouettes se découpent comme de l'encre de Chine sur du papier blanc. Hormis la série des paysages, qui peut sembler fastidieuse, les photos de Giacomelli donnent un sentiment vrai et brutal de l'existence, comme un cri très bref où toutes les souffrances du monde se diraient à la fois.

HERVÉ GUIBERT.

★ 13, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Jusqu'au 23 février.

« Couleurs » à la Bibliothèque nationale

La photo couleur est la photo la plus populaire parce que, pour le sens commun, la plus avancée (dans la technologie) et la plus jolie, celle qui approche le plus la réalité. Rares sont les photographes amateurs qui prennent encore leurs photos de famille ou de voyage en noir et blanc. Les éditeurs aussi savent ce goût de la photo couleur : c'est celle qui se vend le mieux, dans des grands albums qui font rêver sur les pays lointains. En revanche, la photo couleur est plutôt déconsidérée parmi les gens qui pensent avoir un certain goût photographique : à part quelques petites percées, quelques tentatives particulières et obstinées comme celles de John Batho, Bernard Faucon ou Harry Gruyaert, la couleur est le chien galeux de la photographie, une vraie phobie.

La première impression, quand on entre dans la galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, occupée par la couleur, c'est que la couleur, c'est définitivement « vraiment très moche », même quand « c'est beau », et qu'il faut la dénaturer pour obtenir quelque chose... Par panneaux, on trouve ici des unités de ton. Le jaune délavé et le vert passé des maisons paysannes de Marc de Fraeye. Les vitraux et les mosaïques de Tod Gandler. La couleur floue et sportive de Irwin Dermer (on skie, on court, on fait beaucoup de vélo sous l'œil de cet hyper-myope). La banalité des sujets de Francis Scklowsky, promeneur du jardin du Luxembourg. L'inquiétude des regards anonymes, et les fragmentations de cadrage de Jean-Louis Grégoire. Jean-Louis Le Gall est le seul à travailler la couleur dans un esprit « américain », graphique et saturé, merci Kodachrome.

La démonstration d'ensemble n'est pas probante. Ce ne sont pas ces six photographes français, américains ou belges qui vont dessiller le « racisme » anticouleur.

HERVÉ GUIBERT.

★ 4, rue de Louvois, Paris 2e, jusqu'au 8 mars.

Erica Lennard chez Sonnabend

Erica Lennard, une jeune photographe allemande, qui a déjà publié avec sa sœur Elizabeth des portraits de femmes (aux Editions des femmes), expose chez Sonnabend des paysages rectilignes, tirés au cordeau, déserts et froids, d'un grain très dense. Arches, voûtes et ponts, escaliers, balustrades et colonnes de *pierre, vasques, fontaines, satyres* de marbre ou sphinx de bronze sont des éléments de décors figés et dispersés. Que ce soit à Marly-le-Roi, à Compiègne, en Angleterre ou en Italie, partout le mystère rôde : dans ces massifs d'arbustes triangulaires noirs comme du charbon, dans la matière incroyable d'une cascade de la villa d'Este, dans une veste abandonnée, pendue à un arbre.

Ces photographies de jardin, qui représentent un travail de plusieurs années, recoupent les photos prises par Bruno dans le parc de Versailles, et exposées l'an dernier chez Zabriskie. Ce sont des images d'une grande perfection graphique, le repérage d'un opéra invisible que chacun inventera. — H. G.

Jazz

Kai Winding et Maurice Vander

Ils étaient deux, un Noir, un Blanc, à dominer le trombone de l'après-guerre. Le premier, Jay Jay Johnson, est mort, le second, Kai Winding, le Blanc, poursuit une carrière où la concurrence est faible. Quel autre adepte de son instrument, en effet, peut prétendre à tant de swing et de connaissance du bebop, un style qu'il a contribué à inventer ? Trente années après, le jeu de Kai Winding, de passage à Paris pour une quinzaine de jours, n'a pas subi l'épreuve du temps.

Winding, qui vit aujourd'hui en Espagne, reste fidèle à une certaine idée du swing, qu'il dit ne pas retrouver dans la « free music ». D'une fraîcheur étonnante, son phrasé est à la fois très technique et tout à fait limpide.

A ses côtés, le plus actif des musiciens français, le pianiste Maurice Vander, numéro un des arrangeurs français, responsable des musiques de Claude Nougaro, nous rappelle qu'il est un superbe musicien de jazz. Vander n'est pas de ces athlètes du studio qui, à connaître tous les styles, en oublient de trouver le leur, mais plutôt un artiste créatif que la réalité du monde musical a conduit à s'écarter d'une carrière en soliste. Auprès des chanteurs de variétés, il continue de mettre son talent au service d'une musique populaire pour qu'elle soit la meilleure possible.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Kai Winding et Maurice Vander, ce mardi 22, à 20 h. 30, à l'Espace Cardin (au même programme le Buena Vista Bigband) et, jusqu'au 2 février, à 23 heures, au Club Saint-Germain.

MUSIQUE

« LA SOMNAMBULE », de Bellini, à Dijon

Le Théâtre de Dijon, depuis longtemps, ne faisait guère parler de lui en dehors des milieux locaux. Peut-être entraîné par la vogue actuelle de l'opéra et surtout grâce à la nomination d'un directeur dynamique, M. Pierre Filippi, il accomplit cette année de sérieux efforts pour sortir de la routine provinciale, avec l'aide d'une municipalité favorablement disposée. La tâche n'est pas facile quand on constate qu'avec un budget très modeste il faut monter neuf opéras (dont Samson et Dalila, Manon, le Valsseau fantôme *et* le Trouvère*), joués chacun deux fois, et treize opérettes, sans compter les galas Karsenty.*

Mais Pierre Filippi pense à juste titre que la rigueur budgétaire ne doit pas exclure l'audace, et le grand succès de la Somnambule*, de Bellini, donnée dans sa version originale avec des chanteurs de qualité et une réalisation « moderne » par un metteur en scène à ses débuts, lui donne raison.*

Cet étrange chef-d'œuvre, marqué par l'interprétation de Maria Callas, n'est guère joué aujourd'hui, en raison d'abord de ses difficultés vocales, ensuite de la faiblesse très conventionnelle de son livret : celui-ci est fondé uniquement sur le somnambulisme de l'héroïne qui fait d'abord échouer son mariage, parce qu'on l'a retrouvée endormie dans la chambre d'un autre homme (en 1831, Freud n'était pas encore passé par là), puis la raccommode avec son fiancé lorsqu'il constate lui-même qu'elle évolue dangereusement endormie sur un pont minuscule.

Amour, dépit, jalousie, haine, mélancolie, résignation, nouvel amour, réconciliation, bonheur, toutes les nuances d'un sentiment bien propre à l'émotion s'enrubannent ainsi, grâce à cet unique ressort dramatique aussi exceptionnel que romantique, autour de la musique. Mais cela suffit pour nous charmer, car Bellini décline interminablement les multiples variations du verbe aimer dans ces airs et duos purs et flexibles qui ont la noblesse, la grâce, la malléabilité des nocturnes de Chopin, dont on sait l'amour qu'il portait à son frère en lyrisme.

Le spectacle de Dijon avait le mérite de donner plus de relief que de coutume au personnage de l'amoureux Elvino, grâce à la présence de Bruce Brewer et à l'utilisation des tons originaux, plus hauts de un ou deux degrés selon les airs, qui les rend plus acrobatiques, mais plus éclatants et tendus ; malgré quelques « contre-ré » un peu durs, Bruce Brewer interpréta avec un charme extrême ces pages grâce à cette voix si étrange et lumineuse au phrasé plein d'émotion et de subtilité.

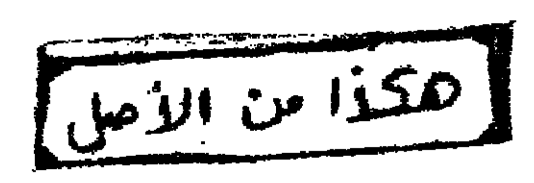
Auprès de lui, la jeune Américaine Peggy Bouveret rayonnait de pur amour et de tendresse dans ces pages d'une effrayante difficulté qu'elle chanta presque sans défaillance avec une voix au timbre encore un peu court, mais qui ne demande qu'à s'épanouir. Excellents furent également la Teresa de Joyce Castle, au riche timbre de mezzo, et le Rodolfo de Jean-Jacques Doumène, ce qui inclinait à l'indulgence pour une Lisa nettement dépassée vocalement.

Le Théâtre de Dijon a la chance de disposer actuellement d'un chef bulgare de qualité, Atanas Margaritov, connu surtout pour son excellent enregistrement de la Khovantchina*, qui a su tirer le meilleur parti d'un orchestre aux moyens limités et de chœurs un peu désorientés par l'obligation de chanter dans la langue originale.*

La mise en scène et les décors assez schématiques (parfois inspirés des spectacles de Lavelli) ont le mérite de concentrer l'attention sur le chant et la musique seuls. Il était sans doute difficile à Jacques Ziegler de modeler et animer en quelques jours les chœurs aux évolutions assez raides et élémentaires, mais les rapports entre les personnages principaux sont justement perçus dans une sorte de lumière intemporelle et crue qui contribue à donner à l'œuvre plus de vigueur et de vérité. Mais il faudra attendre une occasion plus favorable pour apprécier le travail de ce metteur en scène tout neuf.

JACQUES LONCHAMPT.





هكذا من الأصل

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 22 janvier

théâtres

Nouveaux spectacles

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Un cœur simple.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Hamlet Machine.
Cité internationale (589-67-57), la Resserre, 20 h. 30 : Thyeste.
Daunou (261-69-14), 20 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu.
La Forge (371-71-89), 20 h. : De vive voix.
Ménilmontant (227-81-87), 20 h. 30 : Phèdre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Créanciers.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h. 45 : Honte à l'humanité.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Cosi fan tutte.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Erwartung ; le Château de Barbe-Bleue.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Simul et singulis.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Pezza contre Tchorba.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Intimité.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Fabienne Thibeault ; 20 h. 30 : Gin Game.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic-Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 30 : la Légende de Rama et Sita.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : l'Ile-Prison.
Fontaine (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Wings.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rochman.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : le Journal d'un fou.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlinplim.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
Théâtre de l'Union (651-25-20), 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Printer and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-78), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : S. Raton, J.-J. Sicurani ; 23 h. : Segelstein.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : Claire ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-L. Guitard.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flick et Drac.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don ; 22 h. 30 : R. Marino.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : J. Danno ; 22 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épatants.
Sélénite (354-53-14), I, 20 h. 30 : P. Prévost ; 22 h. : Bravo and Son. — II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Y. Dautin ; 21 h. 30 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : D. Kaminka ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : On vous écrira.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : R. Godard, Marguerite, P. Barrault.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Amiel ; 20 h. 30 : Armande Altaï.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Henri Tachan et J.-C. Montells.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Les babouches font du rock mou.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Contraste.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. C. Dutoit, sol. H. Szeryng (Bach, Mozart, Stravinski).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : A. Weissenberg, piano (Haydn, Liszt, Rachmaninov).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : J. Castagner, flûte (Debussy, Charpentier, Berio...) ; V. Beaujant, A. Van Belle (Autour du Tcheng)...
Radio-France, studio 106, 19 h. : J.-C. Pennetier, piano (Debussy). — Grand auditorium, 20 h. 30 : Ensemble à vent M. Bourgue (Beethoven, Weber, Dvorak).
Palais des congrès, 18 h. 30 : A. Wallez, J.-P. Paillard, R. Tassin... (Bach, Mozart).
Cité internationale, 21 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven).
Centre culturel canadien, 20 h. 30 : E. Cash, J. Colom (Mozart, Schubert, Debussy...).
Institut néerlandais, 20 h. 30 : Quintette Fodor (Gebauer, Reicha...).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2 M (Bosseur, Varèse...).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 23 au 29 janvier)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), tous les jours sauf sam. et dim., à 14 h. : Tirlarigo le lutin (mime) ; le mercr. et jeudi, à 15 h., sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.
Centre Pompidou (277-11-12), mercredi 23, à 14 h. 30, l'écran des enfants : Chock and Cher ; tous les mercredis, à 14 h. 30, animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mercr., samedi, dimanche, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
M.J.C. les Hauts de Belleville (636-68-13), mercr., 15 h. : Guignol.
Marionnettes du Champ-de-Mars (637-07-87), mercr., samedi, dim., 15 h. 15 et 16 h. 15 : Spectacles variés.
Théâtre d'animation Paris-Vincennes (365-14-41), mercr., samedi, dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : le Roman de Renart.
Théâtre Présent (203-02-55), mercr., jeudi, ven. : le Voyage d'Ulysse.

CIRQUE

Cirque d'hiver (700-12-25), mercr., 14 h., sam., dim. 14 h. et 17 h.

THEATRE

Aire-Libre Montparnasse (322-70-78), tous les mercr., à 16 h. 30 : Arquebuck et Pipemplume.
Blancs-Manteaux (363-51-57), mercr. 14 h. 15 et 15 h. 30, sam., dim. 14 h. 30 : Lise, Elise et Lisa ; sam., dim., 16 h. 45 : Monsieur Gabilolo et la petite sirène.
Café d'Edgar (322-11-02), mer., à 14 h. et 16 h. ; le sam., à 15 h. : Il me reste un pays à trouver.
Centre Mandapa (589-01-60), du lundi au sam., à 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h. : Légende du rama et de Sita.
Fontaine (282-48-40), tous les jours, à 14 h. 15, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart.
Forum des Halles (297-53-47), tous les jours, à 14 h. 30, sauf dim. et lun. : Amiel le cocosmonaute (dern. le 26).
Lucernaire Forum (363-51-37), mer., 14 h. 15 et 15 h. 30 ; sam. et dim., 16 h. 30 : Sur la mer pistache.
Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim. : la Farce de Maître Pathelin.
Plaisance (262-35-38), mer., à 14 h. 15 : Il était une fois la Lune.
Salle Chopin-Pleyel (700-23-77), mer. et dim., à 15 h. : la Chèvre de M. Séguin.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), les mar., jeu., ven., dim., à 14 h. 30 ; les mer., sam., à 15 h. 30 : le Chat débotté.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 15 ; sam., 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; mer., 15 h. 30 et sam., 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.
Théâtre de la Tanière (749-03-13), mer., 14 h. 15 et 16 h. ; dim., 15 h. : les Pesants Soucis d'Augustin Léger.



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Salle / date	Programme
SALLE GAVEAU — JANVIER MERCREDI 23 à 21 h 15, JEUDI 24 à 18 h 30, VENDREDI 25 à 21 h 15 (P.e. Werner.)	« Pianistes et Concerts » BEAUX ARTS TRIO — INTEGRALE DES TRIOS de BEETHOVEN
THEATRE de l'OPERA-COMIQUE — Jeudi 24 janvier à 20 heures (P.e. Valmalète.)	CONCERT 2 PIANOS — Süher et Güher PEKINEL — Brahms, Schumann, Lutoslawski
SALLE GAVEAU — Samedi 26 janvier 80 à 17 heures (D. Loyer, p.e. de St-Ours.)	Amis Musique de Chambre — André NAVARRA, Annie d'ARCO, violoncelle-piano — ST-SAENS, CHOPIN, STRAUSS
EGLISE des BILLETTES — Dimanche 27 janvier à 17 heures (P.e. Kiesgen.)	Le Yuriel Quartett de Cologne — Noël LEE, piano — Bartok - Mozart - Brahms
SALLE PLEYEL — Dimanche 27 janvier à 17 h 45 (P.e. Valmalète.)	CONCERTS LAMOUREUX pour la première fois en concert à Paris — André NICOLSKY, Grd Prix LONG-THIBAUD 79 — Dir. H. YASAKI — STRAVINSKY, TCHAIKOVSKY, MOUSSORGSKY
EGLISE de la TRINITE — Dimanche 27 janvier à 17 heures — Location : ROYAL TOURISME Téléphone : 260-31-84 et 3 FNACS (Werner.)	CANTATE POUR LE CENTENAIRE DE Ste BERNADETTE de Jean-Paul LECOT (Première audition à Paris) « TE DEUM », de DELALANDE — ORCHESTRE DE CHAMBRE DE RENNES — MAITRISE CATHEDRALE DE RENNES — GROUPE ANGELAKOOR DE MALINES — Direction : ALAIN ORHANT — Récitant : JEAN DESAILLY
SALLE PLEYEL — Lundi 28 janvier à 20 h 30 (Dandelot.)	« Grands Récitals » YURY BOUKOFF — Beethoven, Brahms, de Falla, Prokofiev.
THEATRE de l'OPERA-COMIQUE — Lundi 28 janvier à 20 heures (P.e. Valmalète.)	Colette HERZOG — DALTON BALDWIN piano — BERLIOZ, DEBUSSY, MESSIAEN
FONDATION GULBENKIAN 51, av. Iéna — Mardi 29 janv. à 20 h 45 (P.e. Valmalète.)	TRIO BONTEMPO — Mendelssohn, Tchaïkovsky, Maria de Lourdes Martins
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mardi 29 janvier à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)	Bruno RIGUTTO — Schumann, Chopin
PALAIS DES CONGRES SALLE BLEUE — Mardi 29 janv. à 18 h 30 — Location : 758-24-41 (P.e. Dandelot et Mondial Musique.)	CONCERTS DU MARDI — BEETHOVEN : Quatuor opus 95 — POULENC : Septuor — HUMMEL : Septuor opus 74 — Yuriel Quartett de Cologne — K. Chastain, J.-N. Crocq, M. Garcin-Marrou, N. Lee, G. Maugras, A. Wallez, S. Wiener
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Jeudi 31 janvier à 20 h 30 (Valmalète.)	Bruno-Leonardo GELBER — Chopin, Liszt
SALLE GAVEAU — Jeudi 31 janvier à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.)	ORCHESTRE du CONSERVATOIRE de PARIS — Direction : PIERRE STOLL — avec CECILE HUGONNARD-ROCHE, piano et la participation de Danielle GALLAND, soprano — Brahms - Schoenberg — A. Volrpy (première audition)
SALLE GAVEAU — Vendredi 1er, Samedi 2 févr. à 21 heures (Valmalète.)	QUATUOR AMADEUS — le 1er : MOZART — le 2 : SCHUBERT
THEATRE des CHPS-ELYSEES — Lundi 4, Mardi 5 févr. à 20 h 30 (P.e. Valmalète/O.A.I.)	LISZT par DANIEL BARENBOIM
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Lundi 18 février à 20 h 30 (P.e. O.A.I./Valmalète.)	ITZHAK PERLMAN — piano : BRUNO CANINO — MOZART - BEETHOVEN - RAVEL - KREISLER
THEATRE LE RANELAGH 5, rue des Vignes-16e — DU 25 FEVRIER AU 16 MARS — 27 représent. (Werner.)	THEATRE DES MARIONNETTES DE SALZBOURG — Rens. loc. par correspondance Bur. de Concerts M. Werner, 11, av. Delcassé-8e - 563-74-80

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h., Le théâtre du boulevard du crime : Miquette et sa mère, de H. Diamant-Berger ; 18 h. : Divorce à l'italienne, de P. Germi ; 20 h., Le cinéma iranien : le Jardin de pierres, de P. Kimiavi ; 22 h. : Festival de Lille 79.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
ALORS, HEUREUX ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
AMOUR EN PERDITION (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69)
AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) : Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES BRONZÉS FONT DU SKI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE? (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHEMIN PERDU (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
CUL ET CHEMISE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. ital.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), La Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Athéna, 12e (343-07-48).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (742-03-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE GAGNANT (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HAINE (Fr.) (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I... COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LINUS (Suéd.) (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It.) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MAMAN A CENT ANS (Esp.) (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.o. et v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
METEOR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ;

LES FILMS NOUVEAUX

BASTIEN BASTIENNE, film français de Michel Andrieu : Impérial, 2e (742-72-52). Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE SOLEIL EN FACE, film français de Pierre Kast : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). Parnassiens, 14e (329-83-11).
TRES INSUFFISANT, film français de Hervé Bérard : Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
MAMITO, film français de Christian Lara : Palais des Arts, 3e (272-62-98), la Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
GENESE D'UN REPAS, film français de Luc Moullet : Forum des Halles, 1er (297-53-74), la Clef, 5e (337-90-90).
TOUS VEDETTES, film français de Michel Lang : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70). Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72). Paris, 8e (359-53-99). Balzac, 8e (561-10-60). Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90). Athéna, 12e (343-07-48). Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Murat, 16e (651-99-75). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU, film français de Marc Henri et Alexandre Wajnberg : la Clef, 5e (337-90-90)
RETROSPECTIVE M. DE OLIVEIRA (v.o.). Action-République, 11e (805-51-33) : l'Acte du printemps — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Bénilde ou la Vierge mère.
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE REGNE DE NAPLES, film allemand de Werner Schroeter. (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagoda, 7e (705-12-15)
LE MAGICIEN DE LUBLIN, film américain de Menahem Golan. (v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN, film américain de William Friedkin (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Paramount-City, 8e (225-45-76). (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Max-Linder, 9e (770-40-04). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LIES PAR LE SANG, film américain de Terence Young. (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54). U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Rotonde, 6e (633-08-22). Maxéville, 9e (770-72-86). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Napoléon, 17e (380-41-46). Secrétan, 19e (206-71-33)

هكذا من الأصل



SPECTACLES

Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336 - 23 - 44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
QU'IL EST JOLI GARÇON, L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
RATATAPLAN (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), J., S., Mar.
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Mer., V., D., L.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (562-67-42).
TESS (Fr.-Brit., vers. ang.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ANNE ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6 (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), H.Sp.
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.
BAMBI (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BARBE NOIRE (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).
LA BETE (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CAP HORN (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) en soirée.
CARL MAY (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) L.
CLEOPATRE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES CONTREBANDIERS DU MOONFLEET (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) Mer., V., D., Mar.
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CYCLONE A LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DUELLISTES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENCHAINEES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
IF (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE JOUR SE LEVE (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LADY SINGS THE BLUES (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LUCKY STARS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) sf. L.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MON ONCLE (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SPECIAL PREMIERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
WEEK-END (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-47-57).

Les séances spéciales

DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FEMME DU GANGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
FILMS EXPERIMENTAUX : Olympic, 14e (542-67-42), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
SCHUBERT (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 45.
WOMEN (A., *, v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
ZARDOZ (A., *, v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.



SPORTS

VOILE

LE BILAN DU SALON DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Priorité à la planche à voile

A la fermeture des portes, lundi soir 21 janvier, le Salon nautique avait accueilli près de 300 000 visiteurs, contre 316 000 l'an dernier. Ce fléchissement est attribué, pour une large part, à la grève des chemins de fer. Parmi les 6 000 étrangers qui se sont rendus au palais du CNIT à la Défense, les Belges et les Suisses viennent en tête, mais les organisateurs se réjouissent d'avoir reçu, pour la première fois, une délégation de la République populaire de Chine.

Comme on l'imagine, la planche à voile intéresse un large public, dans l'ensemble très jeune. Parmi les quarante modèles inédits apparus au Salon, les deux nouveautés les plus remarquées étaient proposées simultanément par les deux plus importants chantiers français, Jeanneau et Béneteau, qui s'attaquent pour la première fois à ce marché largement dominé par Dufour, le troisième grand de la plaisance. Ces deux créations sont signées d'architectes navals connus, respectivement Philippe Briand et Jean-Marie Finot.

Si le dériveur souffre beaucoup du succès de la planche, celle-ci attire vers la voile des milliers de jeunes dont on cherche déjà à prévoir l'évolution. La plupart des spécialistes estiment que ces nouveaux amateurs se tourneront, en partie, vers des catamarans légers et rapides, en partie, vers des voiliers habitables.

Les Micros de 5,50 mètres, à trois ou quatre couchettes, ont d'ailleurs élargi leur diffusion. Yachting-France présentait ainsi son Jouet 5,50 mètres, le plus petit de sa gamme de voiliers habitables. On vient d'apprendre qu'à Concarneau l'école des chefs de base du Centre nautique des Glénans va construire deux Micros en contre-plaqué dont les plans sont dus à Jacques Vermot, architecte du Centre. Ces deux unités seront sans doute engagées dans la quatrième Micro-Cup qui aura lieu à Brest à partir du 27 août.

A l'occasion du Salon nautique, on aimerait pouvoir établir un bilan précis sinon des commandes enregistrées sur les stands, du moins de l'activité des divers chantiers au cours de l'année écoulée. Or cela reste impossible.

Philippe Morault, président de la Fédération des industries nautiques, espère convaincre ses adhérents de mettre fin à la politique du secret qui a trop longtemps régné dans la plaisance. Les Français savent exactement la production, par modèles, des usines automobiles ou des fabriques de skis. Il n'en est pas de même pour les activités nautiques. Fort heureusement, plusieurs chantiers, soucieux d'informations, communiquent des détails précis sur leur production. Tôt ou tard, cet exemple devra être suivi par tous.

YVES ANDRÉ.

AUTOMOBILISME

Walter Rohrl, pilote, skieur et secrétaire ecclésiastique

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Toujours en tête du Rallye de Monte-Carlo, mardi 22 janvier, après la onzième épreuve chronométrée, l'Allemand Walter Rohrl (Fiat-131 Abarth) n'a encore remporté aucune des grandes épreuves qui font la célébrité des pilotes routiers. Pour l'essentiel, il s'est classé deux fois à Monte-Carlo (1976 et 1978) et, s'il a bien gagné le Rallye de Grèce — l'Acropole — il y a deux ans, il n'est pas l'égal en notoriété de Hannu Mikkola, Bjorn Waldegaard, Bernard Darniche, Jean-Claude Andruet ou Markku Alen.

La consécration de ce pilote semble néanmoins proche, même s'il ne gagne pas vendredi prochain le quarante-huitième Rallye de Monte-Carlo, beaucoup le considèrent déjà comme l'un des pilotes les plus complets, rapide, habile et sûr.

Walter Rohrl, qui a aujourd'hui trente-trois ans, est de tous les pilotes qui participent au Rallye de Monte-Carlo, celui qui a derrière lui la carrière la plus originale. On le distingue des autres par son aspect athlétique et réservé. Il a été, en effet, un bon skieur de compétition. Il garde en voiture, sur la neige et le verglas, un sens de l'équilibre et de la glisse, une capacité à faire le bon choix de pneus et de crampons, dans ces conditions particulières, dont bien peu de pilotes peuvent se prévaloir. Sa réserve naturelle vient sans doute du fait qu'il a occupé par la suite un emploi de secrétaire ecclésiastique auprès de l'archevêque de Regensburg.

Rohrl en parle peu, la page est tournée. Il veut désormais devenir champion du monde des rallyes, enlever le plus grand nombre de grandes courses comme Monte-Carlo, le Safari, le rallye de Grande-Bretagne... Sans forfanterie, il se donne trois ans pour arriver à ses fins. Comme il a les pieds sur terre, il reconnaît que, dans certaines circonstances, deux pilotes vont peut-être aujourd'hui plus vite que lui : Hannu Mikkola et Markku Alen, son coéquipier chez Fiat, contraint à l'abandon dès la première nuit du rallye. Pour le reste, Rohrl ne fait aucun complexe.

Au rallye de Monte-Carlo, Walter Rohrl compte bien que la neige continuera d'être une alliée, pour tenir à distance celui qu'il considère comme son plus dangereux rival, Hannu Mikkola. Il sait que plus les conditions d'adhérence se normaliseront, plus Mikkola est à même de prendre l'avantage avec sa puissante Porsche Carrera. Or il a beaucoup neigé dans les Alpes et en Ardèche, la météo, pour l'heure, joue donc contre Mikkola. Ce sont ces impondérables et la part déterminante revenant aux pilotes qui ont fait préférer à Walter Rohrl le rallye plutôt que les courses en circuit : *« En rallye*, dit-il, *la conduite est souvent plus importante que la voiture. Ce n'est pas forcément la plus rapide ou la plus puissante qui gagne. »*

FRANÇOIS JANIN.

SKI

VICTOIRES DE HANNI WENZEL ET D'INGMAR STENMARK

Le champion suédois Ingmar Stenmark a renoué avec la victoire après deux échecs consécutifs en slalom spécial en gagnant, lundi 21 janvier, le slalom géant d'Adelboden (Suisse), le troisième de la saison comptant pour la Coupe du monde de ski. En précédant deux Suisses, Luthy et Gaspod, et surtout son rival du Liechtenstein, Andreas Wenzel, il a ainsi repris la tête du classement général de la Coupe du monde.

En revanche la sœur d'Andreas, Hanni Wenzel, a conforté ses prétentions olympiques en gagnant lundi 21 janvier le slalom spécial féminin de Badgastein (Autriche). Elle a battu la Française Perrine Pelen de 35/100 de seconde seulement, mais elle a renforcé son avance au classement général de la Coupe du monde, où elle est largement en tête devant l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell, la Suissesse Marie-Thérèse Nadig et la Française Perrine Pelen.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

AUTOMOBILISME. — *Me Claude Chambonnaud, président de l'Automobile-Club du Sud-Ouest et de l'Union des automobiles-clubs de la région Pyrénées-Océan, a été élu président de la Fédération française des clubs automobiles. Avocat au barreau de Bordeaux, membre du conseil de l'ordre, Me Claude Chambonnaud est aussi membre de la commission consultative des barreaux de la Communauté européenne.*

TENNIS. — *Le Français Yannick Noah, tête de série n° 15, a été éliminé lundi 21 janvier dès le premier tour des championnats internationaux des Etats-Unis en salle, dotés de 250 000 dollars de prix. L'Américain Billy Scanlon l'a battu 5-7, 7-6, 7-5. De son côté, Dominique Bedel a été battu par l'Américain Tom Gullikson, 7-6, 6-2.*

BIBLIOGRAPHIE

« LE TENNIS : COMMENT JOUER COMMENT GAGNER »

Traduite de l'américain par Francis Haedens dans la collection « *Tennis de France* », voici une « méthode » conçue par des champions tels que Tony Trabert, Roy Emerson, Vic Seixas, et intitulée d'une manière fort explicite : « *Le tennis : comment jouer, comment gagner*. Grâce au dessin et à la photographie, les phases successives de tous les coups du tennis sont disséquées, décortiquées, suivies en séquences plus lisibles encore que des ralentis de cinéma.

OLIVIER MERLIN.

★ *Le tennis : comment jouer, comment gagner*. La Table ronde, 222 pages, illustré.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

A la courte paille

Le comte de Paris est assis là, sur nos écrans, fauteuil d'époque, costume strict, très simple, très élégant. Un peu gêné de notre débraillé, on se redresse vaguement, on enlève nos pieds de la table à café. Il commence à raconter son histoire -- un peu aussi la nôtre, — la mort de Louis XVI, Philippe-Egalité, tout ça... Et voilà que, soudain, on voit s'inscrire en surimpression les termes d'une accusation incroyable signée de Mme d'Astier de la Vigerie (1).

Et que dit Mme d'Astier? Que le 21 décembre 1942, à Alger, le comte de Paris, souffrant, a déclaré devant elle, son mari et l'abbé Cordier, réunis à son chevet, sous la photographie de la comtesse et des enfants : « J'atteste que l'amiral Darlan doit être éliminé. Il faut le faire disparaître par tous les moyens. Alors, l'abbé, à vous de jouer. » *Stupeur de notre part. On croyait se souvenir, en effet, qu'il avait été impliqué dans cette affaire par Alain Decaux, à l'occasion d'un « Dossiers de l'écran ». Mais enfin, les circonstances de l'assassinat de Darlan, rares sont ceux qui les connaissent et personne n'imaginait que le prince y était mêlé d'aussi près.*

Il s'en est défendu comme un beau diable, vous pensez bien. Il n'y était pour rien, il l'affirmait solennellement. Il allait d'ailleurs nous présenter deux témoins à décharge. D'abord M. Pierre de Bérard, son chauffeur-secrétaire, du 10 décembre 1942, date de son arrivée à Alger, à la mi-janvier 1943 ; celui-ci a été formel : jamais Mme d'Astier n'avait assisté à une discussion politique. Quant à M. Philippe Raguenau, résistant de la première heure, il a été beaucoup plus précis. C'est lui qui, à la tête d'une centaine de conjurés, a décidé de désigner à la courte paille, dans la nuit du 18 au 19 novembre — celui qui allait régler son compte à l'ancien vice-président du conseil du gouvernement de Vichy. Le sort tomba sur Bonnier de La Chapelle. Chargé de cette mission dès le 29 novembre, il allait s'en acquitter le 25 décembre suivant. L'ordre n'était venu ni du général de Gaulle ni, bien sûr, du comte de Paris.

La chambre de révision de la cour d'appel à Alger a déclaré, beaucoup plus tard, que cet acte avait été accompli dans l'intérêt de la libération de la France. Il n'y a donc pas à en avoir honte. L'héritier de la couronne de France aimerait cependant que l'on puisse avoir accès au dossier (il est au château de Vincennes) et que le secret exigé par la législation protégeant l'honneur des familles soit levé. Il y va de l'honneur de la sienne. Cela dit par le comte avec beaucoup de conviction et d'énergie, il s'est replongé dans son album de souvenirs, et on l'y a laissé.

C. S.

(1) Voir notamment *le Monde* daté 20-21 janvier.

Une lettre de Mme d'Astier de la Vigerie

Nous avons reçu de Mme Henri d'Astier de la Vigerie la lettre suivante, en réponse à la déclaration du comte de Paris :

Le comte de Paris avance qu'il n'a jamais logé chez nous, rue Lafayette. Comment peut-il affirmer une telle contre-vérité alors que moi-même et ma famille pouvons apporter tant de précisions et de détails à propos de ce séjour ?

Le comte de Paris s'étonne aussi que j'aie attendu trente ans pour apporter mon témoignage écrit. Bien des gens m'ont entendue témoigner de cette affaire depuis bien des années, et, si je ne l'avais pas précisé par écrit jusqu'à l'an passé, c'est que jusqu'alors le comte de Paris n'avait jamais renié son rôle à Alger fin 1942. Bien mieux, il n'apporta aucune correction au manuscrit que lui soumit Georges Poisson avant la publication de son ouvrage Cette curieuse famille d'Orléans, *qui raconte cependant en détail la scène de la chambre à coucher où le comte de Paris donna instruction de faire disparaître Darlan* « par tous les moyens ».

CINQUANTE PERSONNALITÉS REFUSENT LE RECOURS A L'« INTERDICTION PROFESSIONNELLE » CONTRE GEORGES SUFFERT

Cinquante personnalités ont signé le communiqué suivant après la prise de position de l'association Henri Curiel considérant Georges Suffert, responsable de la nouvelle émission littéraire de TF 1 comme « indigne d'occuper un poste en vue à la télévision française » (*le Monde* du 16 janvier).

« Sans prendre parti sur le fond de l'affaire (les soussignés pouvant avoir des avis divergents sur cette question), nous refusons le recours à l'« interdiction professionnelle » d'un journaliste, qui signifie une atteinte grave à la liberté d'expression telle qu'elle est actuellement garantie par la Constitution. Les signataires de cette lettre ne sauraient admettre qu'un groupe de pression puisse se substituer à la loi et s'ériger en censeur de la dignité ou de l'indignité d'un homme... »

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 22 JANVIER

MM. Marek Halter, écrivain, et *Leonid Pliouchtch*, dissident soviétique, répondent aux questions des auditeurs concernant les Jeux olympiques de Moscou et les droits de l'homme, au cours du « Téléphone sonne » de France-Inter, à 19 h. 15.

M. Jean Poperen, secrétaire national du P.S., participe au débat consacré par « Les dossiers de l'écran » à la libre circulation des hommes, sur Antenne 2, à 22 heures.

MERCREDI 23 JANVIER

M. René Monory, ministre de l'économie, est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h. 10.

Mardi 22 janvier

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
XY + XX ou Les femmes ne sont pas toujours minoritaires.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : « Comme chien et chat ».
Réal. Roland-Bernard, avec G. Casadesus, R. Manuel, P. Barreau, G. Beauvilliers.
Un chien et une chatte. Un vieux monsieur, une vieille dame. Quand les animaux deviennent le moteur de l'histoire... d'une rencontre.
22 h 5 Une femme, une époque : Un itinéraire Chanel.
Réalisation R. Mitrani.
Après Colette, Joséphine Baker, Virginia Woolf, voici « Coco » Chanel, petite-fille de forains humiliée par la misère et qui, tout au long de sa longue existence, dissimule sa difficile jeunesse. Qui embellit la réalité et les corps, séduit et terrorise.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « le Transfuge ».
Télé-film de D. Lowell Rich. Avec Alan Arkin.
Le 23 novembre 1970, un navire américain remettait aux autorités soviétiques un marin soviétique, M. Simas Kudirka, avide de liberté, qui avait sauté du bateau de pêche où il travaillait et que les Américains avaient repêché. L'affaire suscita l'indignation aux Etats-Unis. Une longue histoire commençait pour M. Kudirka.
22 h Débat : La libre circulation des hommes.
Avec MM. Jean Poperen, Simas Kudirka, Arthur Goldberg, Moshe Eidelman, Moshe Sidelman, Mme Lenka Brychtova, Mme Lenka Brychtova, M. E. Lozanski, M. et Mme Koslov.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Centre national des jeunes agriculteurs.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Hugues Capet.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Banco à Bangkok pour OSS 117 ».
Film français d'A. Hunebelle (1964), avec K. Matthews, A.-M. Pierangeli, R. Hossein, D. Wilms, G. Ratib, H. Virlojeux (rediffusion).
Un agent secret français lutte, en Thaïlande, contre une secte asiatique qui veut propager le virus de la peste pour exterminer les Blancs.
Les vieux et détestables clichés du « péril jaune » dans un film d'espionnage fort médiocre (d'après un roman de Jean Bruce).
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, Science et défense : les sous-marins de la force de frappe.
20 h., Dialogues avec... A. de Sedouy et G. Kiejman : le droit à la différence.
21 h. 15, Musiques de notre temps : avec R. Gagneux.
22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30)
20 h., Nouveaux talents, premier sillons : Marie-Catherine Girod, « Cinq préludes », « Sonate n° 5 » et « Deux poèmes » (Scriabine).
20 h. 30, Concert de musique de chambre (en direct de Radio-France) : « Octuor en mi bémol majeur opus 13 » (Beethoven), « Concerto pour hautbois et dix instruments » (Weber), « Sérénade opus 44 » (Dvorak), par l'ensemble à vent Maurice Bourgue.
23 h., Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, Maurice Duruflé, « Danses pour orchestre », « Divertissements, danse lente et tambourin », « Pièces pour orgue », par M. Duruflé, et « Requiem » ; 1 h., Mille ans de musique sacrée en France : Polyphonie du XIII° Ars Nova, Machaut à la cathédrale de Reims.

Mercredi 23 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Bibor et Bora ; 13 h. 45, Les Poï Poï : « Mousquetaire à terre ! » ; 14 h. 5, La bataille des planètes : « La petite planète dans la galaxie » ; 14 h. 30, Interdit aux plus de dix ans : Mission spatiale santé « l'éveil » ; 14 h. 55, La Pierre blanche (n° 4) ; 15 h. 25, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 30, L'odyssée de l'espace : « La journée d'un chien policier » ; 16 h. 15, La parade des dessins animés ; 16 h. 55, Le club des cinq ; 17 h. 20, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La plus grosse araignée du monde.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vous devez de l'argent : ne vous laissez pas mener en bateau pour autant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « les Maîtres Sonneurs ».
Réalisation L. Iglesis, avec P. Raynal, S. Haudepin, J.-M. Dupuis, F. Guillemin, J. Marden.
D'après le roman de George Sand.
22 h La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Faut-il brûler la science ?, avec M. Serres : « le Parasite » ; I. Stengers : « la Nouvelle Alliance ».
23 h Sports : Patinage artistique.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h Film d'animation : Les sentinelles de l'air.
Danger sur les mers.
16 h 10 Récré A 2.
Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Zeltron ; Albator ; Sports ; Wattoo-Wattoo ; Emilie...
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaroshow.
21 h 40 Magazine sportif : Grand stade.
Spécial Jeux olympiques d'hiver.
22 h 35 Fenêtre sur... « Bardo-Thödol ».
Le livre des morts tibétains.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Au féminin, ça s'écrit comment ?
18 h 30 Pour les jeunes.
Eureka.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement des démocrates.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Hugues Capet et les premiers rois capétiens.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (Un film, un auteur) : « la Grande Sauterelle ».
Film français de G. Lautner (1966), avec M. Darc, H. Kruger, M. Biraud, G. Géret, F. Blanche, V. Venantini (rediffusion).
Un truand, qui s'est réfugié à Beyrouth, où il prépare l'enlèvement d'un magnat du pétrole, rencontre une fille libre et méprisant l'argent qui change son existence.
Compromis entre le film noir et l'étude psychologique. Pas vraiment réussi, mais très intéressant le personnage moderne de Mireille Darc et la peinture des relations amoureuses.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le sel de la terre ; 8 h. 32, Robert Minder : à Strasbourg vers 1914.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Train M », de F. Sautereau.
11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : avec J. Dutourd (« La petite musique d'une œuvre »).
12 h. 45, Panorama : Marrakech (2e partie).
13 h. 30, Soliste : Ewa Osinska, piano « Suite n° 5 » de J.-S. Bach ; « Nocturne opus 16 » de Paderewski ; « Sonatine » de Szeligowski.
14 h., Sons : Amsterdam... une ville au bord de l'eau.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Les années blanches », de J.-P. Bizot.
14 h. 47, *L'école des parents et des éducateurs* : le jeu réinventé.
15 h. 2, Point d'interrogation : les grandes civilisations (Mésopotamie, Chaldée, Sumer).
16 h., Contact (et 17 h. 25).
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un peintre écrivain, A. Bonnier.
16 h. 50, Actualité : une visite chez Freud en 1938.
18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, La science en marche : les mécanismes de l'innovation dans la nature et la cité.
20 h., La musique et les hommes : Consuelo, la musique et George Sand.
22 h. 30, Nuits magnétiques : relations (les maux de la faim).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : « Cosi Fan Tutte ».
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Texas blues ; 13 h., Les mécènes de la musique.
14 h., Microcosmos : 14 h. 10, Les dossiers pédagogiques : les nouveaux répertoires ; 14 h. 30, Kaléidoscope : 15 h. 30 (et à 16 h. 25 et 17 h. 15), le jeu des énigmes ; 15 h. 35, Les grotesques de la musique ; 16 h. 5, Création : conte musical ; 16 h. 30, Galerie de portraits : C. Janequin ; 16 h. 55, Haute infidélité : le reportage sonore, « Shanti » (J.-C. Eloy), « Le chant des baleines », « Musique africaine », « La bataille de Marignan », 17 h. 20, En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30)
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 30, Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Ma mère l'Oye » (Ravel), « Concerto pour flûte et orchestre » (Ibert), « Symphonie n° 3, liturgique » (Honegger), par l'Orchestre national de France, dir. Neville Marriner.
23 h., Ouvert la nuit : « La voix ». Le lied schubertien, avec D. Fischer-Dieskau, P. Schreier et J. Baker ; 0 h. 5, Les sopranistes anglais, œuvres de Tallis, Purcell, Vivaldi et Britten ; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pernet.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Où vont les États-Unis ?

Où vont les Etats-Unis ? M. Raymond Aron a tenté, la semaine passée de répondre à cette question devant ses confrères de l'Académie des sciences morales et politiques. Chiffres en main, il a analysé l'abaissement relatif de la première puissance mondiale qui, en 1945, détenait la quasi-totalité de l'or monétaire, connaissait le revenu national le plus élevé, avait le monopole de la bombe atomique et disposait d'une force militaire sans rivales.

En trente ans, cette hégémonie, qui se maintient encore, s'est amoindrie, dangereusement talonnée par l'Union soviétique sur le plan stratégique, par le Japon sur le plan industriel. Et le dollar est dévalorisé... L'orateur en recherche et en énumère les causes, intérieures et extérieures, fait l'historique détaillé des fluctuations du dollar. Et de se demander si, au cours de l'année électorale, le président Carter aura le courage ou sera contraint de ne pas relâcher la rigueur monétaire, qu'elles qu'en soient les conséquences sur l'activité économique.

Mais plus que la crise du dollar, ce sont les événements de Téhéran qui apparaissent, à tort ou à raison, comme des symboles de l'abaissement des Etats-Unis.

« Ces épisodes, si spectaculaires soient-ils, laisseraient indifférent l'historien s'ils ne dévoilaient une contradiction de la diplomatie américaine. Historiquement celle-ci à toujours deux visages. D'un côté, au nom de ses principes, de son idéologie, elle se veut libératrice, hostile aux colonies, aux potentats issus de la tradition autoritaire ou aux tyrans dissimulés derrière une idéologie. De l'autre côté, dans la mer des Caraïbes, en Amérique centrale, elle s'est surtout souciée de mettre ou de maintenir au pouvoir des hommes ou des partis favorables aux Etats-Unis et au commerce... »

Les échecs subis par cette politique contradictoire en Iran, dans le Proche ou le Moyen-Orient, en Amérique centrale ont affaibli *« le prestige, au même titre que la force, indispensable à la grande puissance »* ; d'autre part *« la guerre puis la défaite au Vietnam, suivie par la démission du président, mirent fin à trente années d'activisme diplomatique et de présidence impériale »*.

Perte de prestige, perte de la supériorité militaire, en ce sens qu'elle est contrebalancée par celle de l'U.R.S.S. et que cet équilibre est ébranlé.

Restait, après le rappel de quelques faits majeurs de la conjoncture, d'interroger l'avenir.

L'orateur résume les atouts des Etats-Unis : possibilité d'être ravitaillés en hydrocarbures et possession d'autres sources d'énergie, détention de l'« or vert » (céréales). Autrement dit, ils ne sont pas dépourvus de moyens de dissuasion ou de persuasion.

Il en vient alors à l'essentiel : quel président, quelle opinion, vont déterminer l'action de la République américaine ? *« Au risque d'être réfuté par l'événement, je crois probable le règne de l'actuel président (...). Un président lui aussi apprend ; il connaît mieux son métier pendant son deuxième mandat... »*

Certes, les années qui viennent et qui échappent à nos prévisions sont lourdes de périls. *« Nul ne peut dire comment Carter, Kennedy, Reagan ou Connally se conduiraient dans une crise comparable à celle de l'automne de 1962, crise qui serait plus grave parce que le rapport des forces a changé au profit de l'Union soviétique et que l'enjeu aurait une tout autre portée (...). Les Etats-Unis, après le Vietnam et Watergate, reviennent à une certaine normalité... »*

Mais la situation a changé : *« L'Union soviétique est désormais, sur le plan militaire, un authentique Super-Grand ; le Japon, les Européens, tiennent une place importante dans le marché mondial. La République américaine demeure malgré tout le seul authentique Super-Grand, parce que l'Union soviétique n'est pas un grand de l'économie mondiale et n'a pas beaucoup à donner à ses protégés, parce que les Européens et les Japonais manquent de moyens militaires, parce qu'elle seule dispose de ces deux sortes d'armes... »*

L'orateur conclut par quelques considérations sur l'évolution des Américains, qui commencent à *« transformer leur citoyenneté en nationalité »*.

« (...) Au dollar succédera non une autre monnaie nationale, mais ou bien un panier de monnaies ou une unité créée par une banque mondiale. »

Quant au défi américain, *« lui aussi appartient au passé, bien que la contribution américaine au progrès de la science demeure décisive »*.

DE LA MORT DE DIEU A LA MORT DE LA PHILOSOPHIE

Depuis que Dieu est mort, selon Nietzsche, la philosophie se meurt. Tel est le thème de la communication faite lundi par M. Ferdinand Alquié devant ses confrères des sciences morales et politiques. La formule de « la mort de Dieu » signifie à vrai dire que la foi en un Dieu chrétien est périmée, qu'on assiste à l'avènement de l'antithéisme.

Comment en est-on arrivé là ? Un survol méthodique de quatre siècles de philosophies a conduit l'auditoire des « théologies rationnelles », où l'on voit progressivement « diminuer la distance qui sépare l'homme de Dieu », à la conception critique de la raison, tandis qu'en Angleterre un autre courant aboutit au scepticisme, puis à Kant, qui place dans l'esprit humain ce fondement que les philosophes du XVII° siècle plaçaient en Dieu, à Ficht, Hegel, enfin à Sartre et à Merleau Ponty : cette fois, l'homme a entièrement supplanté Dieu.

Sur quel fondement se fonder aujourd'hui ? Si le penseur opte pour celui de la science, il tiendra l'homme pour le produit du monde des objets. Or, réplique le philosophe, ce monde « n'est finalement que l'objet et le produit de la raison humaine elle-même ». Seule la découverte d'un être qui serait à la fois l'origine de l'esprit humain et celle du monde (Dieu...) permettrait de sortir de ce déchirement. « En son absence, le penseur moderne ne peut plus parvenir à concilier ces diverses certitudes. C'est en ce sens, conclut M. Alquié, que l'on peut dire que la mort de Dieu a pour conséquence la mort de la philosophie. »

HISTOIRE

IL Y A VINGT ANS LES BARRICADES D'ALGER...

Une messe à la mémoire des victimes des barricades d'Alger (janvier 1960) sera célébrée vendredi 25 janvier par l'abbé Georges Dahmar, en l'église Saint-Pie X, place Bir-Hakeim, à Toulon.

M. Joseph Ortiz, membre du comité d'action des anciens défenseurs de l'Algérie française, nous écrit que cette messe *« ne pouvait être célébrée que par l'abbé Georges Dhamar qui n'hésita pas à se rendre auprès des insurgés pour leur apporter le réconfort dont ils avaient besoin »*.

DÉMOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Les mystères du taux de mortalité

Population, revue de l'Institut national d'études démographiques, a publié un article passionnant et troublant de Roland Pressat, l'un des meilleurs techniciens français, sur la *« Situation démographique de l'U.R.S.S. à la veille de son recensement »*. Cette étude confirme ce que l'on savait sur l'évolution différentielle de la fécondité, qui reste forte en Asie centrale, et continue de baisser en Russie proprement dite. Mais c'est le taux de mortalité soviétique qui plonge les démographes professionnels dans la plus grande perplexité.

Depuis 1964, la mortalité masculine augmente assez régulièrement, pour les tranches d'âges comprises entre vingt et cinquante ans, évolution complètement atypique, qui n'a d'équivalent ni dans le monde occidental ni dans les démocraties populaires. Depuis 1971, le taux de mortalité infantile, qui baissait jusqu'alors régulièrement, est reparti en sens inverse, pour les deux sexes, dans un mouvement de hausse qui a ramené le pays à son état sanitaire du début des années 60. Cette évolution est également unique au monde.

L'auteur, dont ce n'est pas la fonction, ne s'interroge pas sur les causes possibles et les implications politiques de ces phénomènes. Ces changements négatifs pourraient cependant traduire une évolution régressive du système dans le domaine sanitaire et alimentaire, ce qui expliquerait largement la hausse du taux de mortalité infantile. Mais il est également difficile de ne pas mettre l'augmentation de la mortalité masculine adulte en rapport avec les révélations du dissident Youri Orlov sur une éventuelle population de 5 millions d'habitants des camps de concentration : la hausse de la mortalité violente frappe toujours en priorité les hommes. — E. T.

★ *Population*, juillet-octobre 1979, n°s 4-5, pp. 845-868. Editions de l'Institut national d'études démographiques, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris, Cedex 14.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

CONTROLEUR FINANCIER

POINTE NOIRE — 250.000 F. +

Notre client, une importante entreprise industrielle du Congo, recherche un contrôleur financier. Travaillant en collaboration étroite avec le Directeur Général, il assistera aux conseils participant ainsi à la direction générale de la Société. Parmi ses principales responsabilités, il aura :

— la coordination des services comptables
— l'élaboration, suivi et contrôle des budgets
— la responsabilité intégrale de la gestion financière et les relations avec les banques.

Le candidat retenu aura une expérience réussie dans le contrôle de gestion d'une société du secteur industriel. Diplômé de l'enseignement supérieur (DECS ou ESC), il devra avoir une bonne connaissance des méthodes anglo-saxonnes de comptabilité ainsi qu'une familiarité avec l'informatique. Quelques années passées à l'étranger seraient appréciées. A la rémunération s'ajoutent les avantages habituels de l'expatriation tels que logement, voiture, etc.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire actuel à Marie-Jo MARTIAL, 6, avenue Marceau 75008 Paris, ss la réf. M011.

FOURNISSEUR DE MATÉRIEL ONSHORE/OFFSHORE

Une société norvégienne créée récemment — ayant des rapports étroits avec les industries pétrolières de la Mer du Nord — recherche des représentants/fournisseurs ayant une gamme de produits appropriés.

Pour tous renseignements :
Ecrire sous n° 7.377 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

area manager

Afrique francophone

Nous sommes l'un des tous premiers laboratoires pharmaceutiques européens et, en France, notre C.A. est maintenant supérieur à 200 millions de francs.

Notre activité s'étend à une très large partie de l'Afrique où nous avons un excellent courant d'affaires.

Pour les pays de langue française, nous recherchons actuellement un animateur, capable de dynamiser une équipe commerciale d'environ 6 personnes, de développer notre implantation sur le terrain et, bien sûr, de gérer l'ensemble de son territoire.

Une formation commerciale supérieure est souhaitée. Cependant, l'expérience de la vente dans les pays africains reste déterminante, de préférence dans le domaine pharmaceutique ou des secteurs connexes.

Le poste est basé à Paris. Inutile de préciser que de longs déplacements sont à prévoir. Par la suite, une implantation sur place pourra être envisagée.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4403 à Michel GARNIER

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA-SYSTEM

mischler industries

Leader européen du secteur Fermetures, filiale d'un Groupe International de 1er plan (C.A. 1,5 milliard)

offre postes de :

ATTACHÉS DE DIRECTION

responsables de secteur (area manager)
• Moyen-Orient • Pays anglo-saxons • Afrique

Profil :
- Formation commerciale, ou formation technique avec expérience commerciale.
- Expérience 3 à 5 ans souhaitable, de préférence second-œuvre bâtiment.
- Langue anglaise indispensable.

Mission :
- Prospecter les marchés potentiels de leur zone géographique.
- Promouvoir les produits de la Société auprès des prescripteurs.
- Etablir les offres et participer aux soumissions.

Lieu de travail : BESANÇON,
déplacements 40 % du temps environ dans la zone attribuée.

Si le poste vous intéresse
adresser C.V., lettre MANUSCRITE, PHOTO ET PRETENTIONS s/réf 105 à Mademoiselle de CLINCHAMPS
EAM RECRUTEMENT 14, rue Gabriel Péri - 92120 MONTROUGE.

MONDEMPLOIS

Voir rubrique EMPLOIS « Informations DIVERS ».

chef comptable

DAKAR 30 ans minimum

Importante société française métallurgique et mécanique à vocation internationale.

Nous confions à un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce + DECS l'ensemble de la comptabilité d'une entreprise filialisée au Sénégal pendant 4 à 5 ans. A l'issue de de cette période ce cadre, ayant fait la preuve de sa fiabilité et de son autonomie, est destiné à prendre un poste de plus hauts responsabilité en France au sein de notre groupe. Rémunérations et avantages du statut d'expatrié.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel appeler 763.11.15. Information Carrière aux heures de bureau. Référence : 835.

INFORMATION CARRIERE SVP — On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 7 r. de Logelbach 75017 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

Chef de Production

AFRIQUE DU SUD

Dans le cadre de l'extension de notre filiale près de JOANNESBURG un nouveau département "EXTRUSION" vient d'être mis en place.

Nous cherchons un INGENIEUR Grande Ecole Mécanique + formation complémentaire, si possible I.F.C. ayant déjà une première expérience industrielle et connaissant parfaitement l'anglais.

Après formation en France son détachement est prévu pour 5 ans minimum.

Si vous êtes intéressé, adressez lettre manuscrite et C.V. à :

hutchinson-mapa

Direction du Personnel sous référence 42140
2, rue Balzac - 75008 PARIS.

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE LA RAFFINERIE DES ANTILLES

FORT DE FRANCE
(600.000 tonnes/ans, 150 Agents)

propose à un

INGÉNIEUR ANTILLAIS

le poste d'

INGÉNIEUR TRAVAUX

Rattaché au Chef du Service Matériel, il devra s'occuper :

— de la gestion du matériel et de son entretien ;
— de la préparation, de l'ordonnancement et du suivi des travaux courants (mécanique, tuyauterie et chaudronnerie, instrumentation, électricité).

Les candidats auront une formation supérieure d'Ingénieur et une expérience d'environ 5 ans de préférence dans le **secteur pétrolier.**

Une formation complémentaire pourrait être envisagée.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez rapidement lettre manuscrite avec C.V. et photo à N° 42075 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GROUPE IMPORTANT DE SERVICES AUX TRANSPORTS

recherche
pour sa filiale au NIGERIA

Chef comptable

Ecrivant et parlant **couramment l'anglais**

Possédant au minimum B.P. de comptabilité.

Agé de plus de 30 ans.

Sérieuses références exigées.

Contrat Expatrié à durée indéterminée

Rémunération importante
avantges habituels de l'expatriation

Séjours de 5 mois
générateurs d'un mois de congés en Europe

Envoyer C.V., photo sous réf. 38
BRIO. 5. pl. des Victoires, 75001 Paris, qui transm.

IMPTE INDUSTRIE DE FABRICAT. DE PEINTURE DE BATIM. ET DE DROGUERIE installé à CASABLANCA recherche

FABRICANT DE PEINTURE

Le préférence sera donnée aux candidats ayant plus. années d'expérience dans le même secteur d'activité. Aucun grade universitaire n'est exigé. Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 7.328 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR CONTROLE TRAVAUX PORTUAIRES

Une société française d'ingénierie, travaillant à l'exportation, recherche un INGÉNIEUR diplômé d'une grande école ayant une expérience d'une quinzaine d'années en travaux portuaires. Il est appelé à participer à la supervision des travaux d'un port du bassin méditerranéen. Le pays est agréable. La langue de travail est l'anglais. Merci de nous écrire (indiquer dernière rémunération) en spécifiant la réf. 1602 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui trans.

INGÉNIEUR FORMATEUR

L'ingénieur que nous recherchons est diplômé d'une grande école avec option Travaux Publics. Sa jeune expérience professionnelle lui a donné le goût et l'occasion de former (en théorie autant qu'en pratique) des techniciens dans le domaine routier. Il connaît si possible les pays en développement où nous lui proposons d'intervenir. Il sera donc mobile et pourra s'exprimer en anglais. Nous sommes un bureau français d'ingénieurs conseils et souhaitons recevoir votre candidature (mentionner dernière rémunération) adressée sous référ. 7517 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Sté d'Etudes, bât. française recherche pour filiale en COTE D'IVOIRE

UN INGÉNIEUR QUALIFIE

si possible formation B.A. pr assurer direction cciale et techn. T.C.E. des projets, dispon. fév. 80. Contrat 2 a. - condition 13.000/mois, gros avant. socx. Contacter A.D.N. S.A. 227-39-35

ENTREPRISE DE FORAGE PETROLIER recherche pour sa succursale de PORT-GENTIL (GABON)

UN CHEF DU PERSONNEL LOCAL

(400 salariés environ)
Homme, 40 ans minimum.
Connaissance du pays impérative.

Adr. C.V., photo et prétent. annuell. à Service du Personnel FORASOL B.P. 19 - 92310 SEVRES

INGENIERIE

Un important bureau français d'ingénieurs conseils, intervenant à l'étranger recherche un ingénieur, diplômé d'une grade école (option Génie Civil), ayant acquis une expérience professionnelle d'environ 7 ans en conception de projets ou en réalisation d'opérations d'ingénierie industrielle. Le poste, ouvert tant sur la technique que sur l'aspect commercial, implique, outre une bonne maîtrise de l'anglais, une grande disponibilité pour travailler à l'étranger. Merci de prendre contact en écrivant (préciser dernière rémunération) en spécifiant la référence 1601 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

UNE SUCRERIE EN GUADELOUPE

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR DÉBUTANT

CENTRALE LYON, ARTS ET MÉTIERS, MINES Saint-Etienne, Ingénieurs de MARSEILLE, I.C.A.M. Lille, I.D.N.

Le candidat choisi devra avoir le goût et le sens des rapports humains et du commandement.

Une amorce de spécialisation en électricité sera, le cas échéant, appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo au Cabinet DESPOINTES, 33, avenue des Champs-Elysées (75008) PARIS.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES FRANÇAIS D'ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE

recherche
POUR COBLENCE-R.F.A.

2 INGÉNIEURS TÉLÉCOMMUNICATIONS MARKETING

pour l'analyse de la relation développement des matériels et clientèle.

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour la conception d'installations en entreprise.

1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Chef de Groupe maintenance clients et assistance au service informatique de la Société.

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour maintenance d'équipements complexes.

2 TECHNICIENS RADAR AT3

1 COMPTABLE

comptabilité analytique.

Pour ces 8 postes, l'allemand courant est indispensable.
Après des stages plus ou moins longs une implantation est à prévoir à Coblence.
Il est offert un salaire élevé et d'excellentes opportunités de développement personnel.

Envoyez votre curric. vitae sous la référ. 939 à : JOB CONSEIL, 81, avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG - Téléphone : 16/88-35-34-81.

emplois régionaux

RÉGION OUEST

JEUNE « CHARGÉ DE MISSIONS »

Le DIRECTEUR GENERAL d'une importante affaire du secteur tertiaire recherche son CHEF DE CABINET pour lui confier des études, des actions, des missions dans et hors de l'entreprise (problèmes : humains, technico-économiques, commerciaux) nécessitant initiatives, idées... et une bonne plume.

Ces fonctions peuvent conduire rapidement à des responsabilités de Direction.

Ecrivez-nous si vous avez la trentaine ou un peu plus, et si :

— votre formation supérieure littéraire, juridique, économique ou d'ingénieur est complétée par une solide culture personnelle et des activités sociales ou autres conduites à titre personnel.

— vos premières expériences professionnelles et autres ont déjà un peu révélé vos aptitudes à exercer un commandement et à animer une équipe,

— vous vous sentez à l'aise dans les affaires, le commerce et la gestion,

— la vie en province vous est connue et vous attire.

comes

Votre lettre et votre C.V. détaillé seront examinés par le Directeur du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS.

Veuillez rappeler la référence suivante : n° 2285.

DISCRETION ET REPONSE ASSUREES.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



THE DOW CHEMICAL COMPANY

L'une des plus importantes entreprises de la chimie au monde.
Le développement ininterrompu de DOW CHEMICAL FRANCE
nous permet d'offrir des carrières de haut potentiel
et une rémunération élevée à :

1 INGENIEUR CHIMISTE (Ecole Nationale Supérieure de Chimie)
1 INGENIEUR MECANICIEN (ENSAM ou équivalent)

(pour les deux, 2 ans d'expérience industrielle minimum)
pour notre usine de DRUSENHEIM en ALSACE

ingénieur chimiste

Affecté à l'unité de production, sa mission sera double. Gérer personnellement et globalement des projets d'amélioration de procédé et d'extension de capacité prendre en mains la gestion de programmes de sécurité d'hygiène et d'environnement.

ingénieur mécanicien

Affecté à l'unité de production également, il sera l'indispensable associé de l'amélioration du procédé et de l'extension de capacité en coordination avec d'autres usines européennes et en collaboration avec le Directeur de l'unité d'extension de mousse plastique.

Ces missions réclament de l'enthousiasme, un goût prononcé pour la création, une expression courante en anglais - à terme, une mobilité géographique.

Ecrivez lettre + C.V. + photo à
DOW CHEMICAL FRANCE - Département des Relations Humaines
Aéroport NICE Côte d'Azur - 06056 NICE Cédex

---

d'abord Directeur Administratif et Financier
Groupe de PME — 150/170.000 Fan

175 personnes réparties autour d'1 holding sur 4 sociétés. Un chiffre d'affaires de 40 M.F. en 1979. Des activités dans le secteur Presse-Imprimerie. Une situation plutôt saine et un très fort potentiel de développement : Tel est succintement la description de notre Groupe.
Notre Président a bientôt 60 ans et il souhaite rencontrer un Adjoint de valeur. Celui-ci couvrira, comme Directeur Administratif et Financier les fonctions suivantes : comptabilité, trésorerie, finances, contrôle de gestion, informatique et organisation, secrétariat général et personnel. Bien entendu une bonne réussite dans le poste doit permettre à son titulaire d'élargir à terme son champ d'action ...
Siège LILLE.

Envoyez votre CV sous référence M 776 DS aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

---

société d'études

Sud-Est de la France

aménagement sol, sous-sol et hydraulique
Activités en métropole et missions à l'étranger

HOMMES DE METIER Femmes ou Hommes, Ils participeront concrètement à son développement et y trouveront la mesure *de leur talent et de leur ambition.*

Bureau d'études
Déplacements France (et étranger) à prévoir.

ingénieur structure (Réf. M 161)
de formation Grande Ecole, maîtrisant le Génie Civil et le Génie Maritime.

ingénieur géotechnique (Réf. M 162)
ayant une expérience concrète (3 ans mini) de cette spécialité.

ingénieur hydrogéologue (Réf. M 163)
débutant ou quelques années d'expérience.

technicien supérieur géotechnique (Réf. M 164)
ayant 5 ans mini d'expérience de laboratoire et d'essai sur le terrain.

Laboratoire hydraulique
Postes au siège.

chef de projet (Réf. M 165)
Ingénieur hydraulicien doté d'une solide expérience (5 ans mini) de laboratoire d'essai (en particulier la pratique d'études en modèles réduits).

ingénieur hydraulicien (Réf. M 166)
Débutant.

technicien supérieur en hydraulique (Réf. M 167)
ayant également une bonne pratique de la topographie.

technicien supérieur électronicien (Réf. M 168) ***et électromécanicien***
spécialiste des appareils de mesure.

Pour les postes d'Ingénieur, une bonne maîtrise de l'Anglais serait un atout supplémentaire.

SVP RESSOURCES HUMAINES
MARSEILLE
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — CSNCR

Adresser votre dossier en indiquant la référence du poste à S V P Ressources Humaines 13001 Marseille 48, rue Grignon

---

Urgent : Le Centre Hospitalier Général de BEZIERS recrute manipulateur (trice) d'électroradiologie également titulaire du diplôme d'État d'infirmier (e).
Adresser demande et C.V. au direct. de l'établissem., 2, bd Perréal, 34321 Béziers-Cedex.

Un grand Groupe international aux activités diversifiées recherche pour l'une de ses unités de production de **BIENS D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL** (+ de 1 500 personnes) un

Chef de Personnel

Il aura pour mission de collaborer à l'élaboration de la politique de Personnel au niveau de la société nationale et à sa mise en œuvre au niveau de l'établissement, politique dont le caractère avancé a permis d'instaurer et de maintenir un **CLIMAT SOCIAL PARTICULIEREMENT FAVORABLE.**

A la tête d'un service d'une trentaine de personnes, il assumera les différentes missions inhérentes à la fonction : hygiène et sécurité, gestion administrative, relations industrielles, recrutement, formation,...

Il aura en outre à animer une école technique intégrée.

De formation supérieure, il est âgé d'au moins 35 ans et a une expérience d'une dizaine d'années dans la fonction Personnel dont une partie en milieu industriel.

La connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Le poste est à pourvoir dans une ville du **CENTRE DE LA FRANCE.**

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 3 080 M à



9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

***Importante Entreprise** (1 000 personnes)*
IMPLANTEE en BRETAGNE
recherche
pour prendre la responsabilité technique d'une nouvelle unité de production (300 personnes)

ingénieur de production

Rattaché au Directeur du Département, il sera chargé:
- *de la gestion de la production;*
- *du choix des investissements pour faire face à un accroissement important d'activité;*
- *du contrôle des approvisionnements;*
- *de l'entretien de l'Usine.*

Ce poste, très complet dans ses responsabilités conviendrait à un

INGENIEUR A & M, IDN, ENSI

ayant une expérience d'au moins 5 ans de fabrication et de gestion industrielle (acquise de préférence dans des industries de transformation légère) et si possible des connaissances en Electronique. Le sens des relations humaines et le goût de l'organisation sont des conditions de réussite à ce poste.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1867 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE
EN PLEINE EXPANSION
C.A. 80: 300 Millions de F
recherche

ingénieur en développement industriel

- 30 ans minimum. Formation technique générale issue d'une école d'ingénieur, type A et M, ENSI, ENI, CESI, etc... Expérience d'au moins 5 ans en unités de production.
- Dépendant hiérarchiquement du Directeur Technique, il occupe une fonction opérationnelle et autonome. Il utilise ses connaissances théoriques et son expérience pratique dans la résolution de problèmes concrets relatifs à la maintenance des installations et au développement de l'implantation.
- Il est chargé de planifier et de coordonner l'extension physique de l'entreprise et d'assurer le bon fonctionnement général de l'outil existant. A ce titre, il prend en charge l'entretien, les méthodes et les travaux neufs, étant responsable d'une équipe et d'un budget.
- Résidence proche d'une grande ville Ouest France.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à GUILLON Sélection sous réf. 22-M (réponse et discrétion assurées) CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

Puissant groupe industriel français situé en Alsace fabriquant des machines automatiques, recherche

REVISEUR COMPTABLE DE GROUPE

En collaboration constante avec le Chef de la Comptabilité Générale de la Maison Mère, il aura pour tâches :
Responsabilité générale : Assurer la liaison entre la comptabilité générale de la Maison Mère et les services comptables de 15 filiales.
Responsabilités particulières : harmonisation des plans de comptabilité générale et analytique ; révision des comptabilités générale et analytique des filiales ; élaboration des comptes consolidés.
L'homme : âge minimum 28 ans.
Formation supérieure : IECS, ESC + formation complémentaire (D.E.C.S.). Il sera d'autre part réclamé une formation professionnelle de 3 à 5 ans acquise, soit au sein d'un Cabinet d'Expertise Comptable français ou étranger soit dans un Groupe important au niveau d'un poste de réviseur comptable.
La rémunération est en rapport avec les exigences du poste. Pour un candidat ayant réussi dans cette fonction, un développement intéressant de carrière est d'ores et déjà envisagé.
Adresser CV détaillé + photo sous réf. 71054 F à

SECE Jean WEGBECHER
11, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG

LONDRES-MADRID-PARIS-STUTTGART-DUSSELDORF

Société financière
grande ville ouest
recherche

CHARGE D'ETUDES

et de travaux d'ordre comptable, financier et gestion ...
Le poste convient à un homme d'une trentaine d'années, diplômé d'une grande école commerciale ou ayant une formation juridique et comptable. Situation évolutive pour candidat de classe.

Env. CV manuscrit, photo prétentions s/réf. 7358 à P.LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Très Importante Entreprise Fabrication et pose produits d'étanchéité, en expansion constante, recherche pour son Siège à STRASBOURG

JURISTE D'ENTREPRISE

Chef des Services Administratifs et du Personnel, licence en Droit indispensable.

5 à 10 ans d'expérience.

MISSIONS :
Gestion du personnel : cadres, maîtrise, ouvriers.
Larges responsabilités juridiques, contentieux général.

Une large expérience dans ces différents domaines est nécessaire.

Poste d'avenir stable.

Logement facilité.

Adr. C.V., dét., ss référ. 861, à

SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour sa division Bâtiment Second Œuvre

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

pouvant justifier d'une expérience réussie dans ce secteur.
Il aura pour mission de développer sur son territoire la vente et la promotion en clientèle des produits de la gamme.
Secteur à pourvoir :
CENTRE-OUEST
(44 - 49 - 85 - 79 - 86 - 36 - 23 - 87 - 16 - 17).

Env. lettre manuscr., C.V., photo, prétentions, sous réf. 3389 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

MERLIN GERIN

offre à de

JEUNES INGENIEURS ELECTROTECHNICIENS

Diplômés Grandes Ecoles attirés par la carrière

TECHNICO-COMMERCIALE

la possibilité de se former dans les usines de GRENOBLE *avant d'être détachés dans les différentes*
AGENCES REGIONALES

Ces postes exigent :
- Dynamisme
- Esprit d'Entreprise
- Facilité d'adaptation et de contact
- Goût et disponibilité pour les déplacements.

Larges possibilités d'évolution dans le Groupe MERLIN GERIN pour les candidats de valeur.

Ecrire :
MERLIN GERIN
Recrutement Cadres - GDL 99
38050 GRENOBLE Cedex.

SAVAM

Leader du transport volumineux en France (parc 500 véhicules) recherche pour son unité de 90 personnes à **SOISSONS** une

ASSISTANTE AU CHEF DU PERSONNEL
60.000 F

pour lui confier :
- la gestion du personnel (paye, études statistiques...) ;
- les relations avec les organismes sociaux et les administrations ;
- le suivi des actions de formation et du budget ;
- un rôle d'information interne.

Une formation supérieure (IUT gestion de personnel) *et une première expérience dans un* service du personnel seraient très appréciées.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous réf. 78 238 M à Solange MONTEIL.
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ BANLIEUE OUEST

recherche pour diriger
petite Unité de Production (120 km de Paris)

INGÉNIEUR

A.M., E.N.I. ou C.N.A.M.
avec quelques années d'expérience

Formation mécanicien. Expérience en gestion. Aptitude au commandement. Anglais ou allemand parlé indispensable.

Ecrire avec curr. vitae et prétentions à n° 42.270, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

Organisme semi-public Angers rech. homme diplômé DROIT ou ECO pour poste d'Adjoint du Secrétaire général (Fonctions : embauche personnel - lois sociales - paie - formation - budgets).
Ecrire sous n° 3 590 à
BLIQUE-CONSEIL
160, avenue de Strasbourg,
54000 NANCY.

ASSISTANT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous sommes une Entreprise Française, implantée dans l'EST de la France (250 km de Paris), à fort taux de croissance et leader sur son marché (Bois et panneaux décoratifs).

Le développement rapide de notre entreprise amène le Directeur Général à rech. son assistant.
Celui-ci participera activement à la définition et au suivi de la politique générale et se verra confier des missions d'animation des réseaux de vente en France et à l'étranger, ainsi que des missions de coordinat. inter-services.

Le poste conviendrait à un candidat justifiant d'une expérience de généraliste acquise soit dans le conseil, soit dans le marketing commercial, et dont les qualités dominantes seraient, outre les qualités de contact nécessaires, la rigueur, l'organisation et le sens du détail.

Adresser C.V., sous n° 3.562, à
BLIQUE CONSEIL
160, avenue de Strasbourg
54000 NANCY
Téléphone : (8) 335-42-63.

SOCIETE INDUSTRIELLE *FABRIQUANT des APPAREILS* DE SECOND ŒUVRE rech. pour RÉG. BRETAGNE et CENTRE

2 DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE VENTES

Age min. 38 ans. Libre rapidem. Expér. commerciale indispens., *de préférence dans le bâtiment.* Envoyer lettre manuscrite, av. C.V., prétentions et, si possible, photo, sous n° 202 à :
PROVINCE PUBLICITE HAVAS
B.P. 617 - 69221 LYON cedex 1.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

---

directeur export

La Société : une société papetière française : siège à la limite Champagne-Lorraine • 2 usines • 60 millions à l'export • des produits de qualité • leader dans plusieurs spécialités.

Le Poste : sous l'autorité du Directeur Général, prendre en charge au siège le service Export interne et externe. Coordonner et animer l'action sur le terrain (20 % de déplacements brefs notamment Allemagne, Bénélux).

L'Homme : expérience de l'Export • parlant couramment **ALLEMAND** + anglais souhaité • connaissance du papier appréciée • esprit d'organisation et autorité • sens commercial développé.

Adressez au **Cabinet R.C.C.**, lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle sous référence 8014-M.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS CSNCR

---

adjoint au chef de laboratoire
DIPLOME BTS - DUT - ENIL

Vous êtes :
- débutant ou vous posséder quelques années d'expérience.

Nous sommes :
- *une entreprise importante dans le secteur* agro-alimentaire et leader sur son marché.

Nous vous offrons :
- la gestion et l'animation du laboratoire de contrôle d'une de ses usines située dans le LOIR et CHER
- des possibilités d'évolution dans une entreprise d'avenir.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 41.841 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MINERVE S.A.
Cie Française de Transports Aériens

Directeur technique

Jeune compagnie française de charters, propriétaire de 5 Caravelle dont une Super, prévoyant une extension de la flotte, nous proposons à notre Directeur Technique les responsabilités suivantes:
- elaboration et réalisation des programmes d'entretien des avions,
- étude et préparation technique de la mise en service des avions nouveaux,
- relations avec les autorités de tutelle et les services de contrôle,
- direction d'un centre principal à Toulouse, (mise en service d'un hangar en construction), d'une escale importante à Orly, d'une escale à créer à Lyon-Satolas, gestion des matériels et des pièces détachées, animation et direction du personnel.

Votre profil: ingénieur de formation, spécialisé en aéronautique, vous disposez de plusieurs années d'expérience de responsabilités équivalentes acquise dans le secteur civil. Vous êtes un homme de terrain, de commandement et d'organisation. A plus de 35 ans, vous désirez poursuivre votre carrière dans une PME en rapide expansion. Basé à Toulouse, vous dépendrez directement du Président.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre man. et CV détaillé sous Réf. 23 546/M à M.J. Fourniat qui étudiera votre dossier en toute discrétion.
33, quai Galliéni - 92152 Suresnes. Tél. 772-31-32

Membre de SYNTEC



PARTICIPEZ AU LANCEMENT DE GARRETT FRANCE S.A.

Une filiale de GARRETT CORPORATION, recherche pour son usine de turbocompresseurs située

PRES D'EPINAL

DIRECTEUR COMMERCIAL

De formation Ingénieur, il possède une expérience de direction d'un Service Commercial acquise de préférence dans l'industrie automobile. Une excellente pratique de l'anglais et si possible de l'allemand est nécessaire.

Rendant compte au Directeur Général, sa mission consistera à la création puis à la gestion du Service Commercial. Il sera responsable des négociations, des prix et des contrats-ventes, de l'application de la garantie, du service après-vente (littérature et formation des clients), des expéditions, de la coordination avec les activités des autres usines GARRETT.

Résidence à prévoir dans la région d'Epinal.

Prière d'adresser c.v. détaillé en anglais, photo et prétentions s/réf. 4228 à GARRETT FRANCE S.A. - Service du Personnel - Zone Industrielle - Route d'Oncourt - 88150 THAON LES VOSGES ou ANPE - 2, avenue du Général de Gaulle 88000 EPINAL.

Réponse et discrétion totale assurées.



telesystemes

Importante Société de Services en Informatique recherche un

ingénieur système

Grande Ecole, Option Informatique.
Débutant ou quelques années d'expérience
Disponible immédiatement pour son centre de télétraitement à
LYON VILLEURBANNE
équipé d'un IRIS 80 BI-PROCESSEUR

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à
TELESYSTEMES
240, avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE



vallourec

1er fabricant français de tubes d'acier

INGENIEUR SOUDEUR DIPLOME

ayant quelques années d'expérience pour occuper un poste aux services techniques.

Il est indispensable de connaître toutes les techniques de soudage et de contrôle non destructif.

Les responsabilités confiées à l'ingénieur retenu seront fonction de son expérience antérieure.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 4879A à Mme Varène chargée du recrutement des cadres - Société VALLOUREC - 7, Place du Chancelier Adenauer - 75764 PARIS Cedex 16.

La filière française d'un groupe international spécialisé dans les produits de fermentation, implantée dans la région de Lille, recherche pour la vente de ses produits

TROIS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Le premier pour son département textile, produits industriels; le second pour son département brasserie; le troisième pour son département vins et jus de fruits.

— Leur mission consistera à visiter la clientèle et à apporter une aide technique aux agents locaux, ce qui entraînera des voyages fréquents pour au moins 50 % de leur temps.

— Une bonne connaissance des industries concernées est indispensable. C'est pourquoi nous souhaitons la possession d'un diplôme d'ingénieur d'une école spécialisée et nous exigeons une expérience industrielle de plusieurs années dans ces branches.

— La connaissance de l'anglais est obligatoire, celle de l'allemand souhaitée.

— La rémunération de l'ordre de 120.000 francs au départ sera discutée en fonction de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, sous référ. 017.896 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

responsable relations sociales — Réf. P O4

BSN-EMBALLAGE – 10 usines, 7700 personnes – recherche le futur Responsable des Relations Sociales de l'une de ses importantes usines de la région lyonnaise. Dans un premier temps il travaillera auprès du Responsable des Relations Sociales de l'usine de Veauche (800 personnes, près de St-Etienne). Il assurera les responsabilités opérationnelles suivantes: gestion prévisionnelle des effectifs, recrutement et sélection interne, suivi des problèmes de rémunérations et de statuts, participation aux relations avec les partenaires sociaux. Cette première étape lui permettra d'acquérir une connaissance concrète de l'industrie du verre d'emballage et d'évoluer rapidement vers la responsabilité complète de tous les aspects de la fonction personnel d'un établissement.
Cette fonction sera confiée à un candidat de formation supérieure disposant d'une expérience d'environ 4 ans de la gestion du personnel ou des relations syndicales acquise de préférence en unité de production.

chef du service organisation-formation — Réf. JC O7

BSN-EMBALLAGE, n°1 en France de l'emballage en verre, recherche le chef du service Organisation-Formation-Information de la plus importante de ses usines, située à Gironcourt (88): un millier de personnes, le sixième de la production française de bouteilles en verre. Ce responsable assiste et conseille la Direction et les Services de l'usine dans la recherche et la mise en place d'améliorations concernant: l'organisation du travail, la productivité, la formation, les systèmes d'informations.
Ce poste sera confié à un Ingénieur ayant acquis une expérience industrielle d'au moins 4 ans et de solides connaissances des techniques d'organisation industrielle.

ingénieurs grandes écoles débutants — Réf. P O5

BSN-EMBALLAGE – leader sur le marché de l'emballage en verre, 10 usines –, propose à des ingénieurs (ENSAM, IDN, ECL...), intéressés par la mécanique et l'électronique de se préparer à être ingénieurs de fabrication. Durant la période de préparation (2-3 ans), ils participeront à la vie de l'équipe de production d'une usine verrière. Ils aborderont concrètement les différents aspects de la fonction fabrication: problèmes techniques, amélioration de productivité et de qualité, mais aussi problèmes humains. Cette première expérience leur permettra d'assumer par la suite des responsabilités hiérarchiques et techniques plus importantes. Les unités de production sont situées en Province, la mobilité géographique est un atout.

ingénieur industries alimentaires débutant — Réf. P O6

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE, recherche pour sa filiale EVIAN (Evian, Badoit, Fruité, Sirops Evian...) un ingénieur débutant pour son centre de recherche et de développement situé à Evian (74) qui est spécialisé dans le domaine des eaux minérales et des boissons sans alcool.
Les responsabilités progressivement confiées à ce jeune ingénieur lui permettront d'acquérir l'expérience et les compétences nécessaires à la fonction de chef de projet. Il conduira des projets de recherche et de développement dans le domaine des boissons sans alcool: conception et formulation de nouveaux produits, mise au point industrielle en atelier pilote, améliorations de la qualité et des procédés de fabrication. Ses fonctions nécessiteront des relations étroites avec les services marketing, laboratoire, packaging, production et avec les fournisseurs. Les candidats sont ingénieurs débutants INA, ENSIAA, ENSAIA. Des travaux de recherche ou des stages en biochimie seraient appréciés.

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérifions actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone — bsn.gervais·danone • bsn

HAVAS CONTACT

directeur des ventes France - export — 150.000 F

3e groupe Champenois (C.A. 300 M de F) nous recherchons pour l'une de nos filiales, première dans sa branche, un **Professionnel** pour lui confier le développement des ventes en **France** et à **l'exportation.**

Participant à l'élaboration de la politique commerciale, il l'appliquera au travers d'un réseau d'agents existants et à créer. Une réussite dans cette première mission devrait déboucher sur la **Direction Commerciale** de la filiale.

De formation commerciale supérieure (HEC, Sup de Co, ESSEC), parlant obligatoirement l'anglais courant et justifiant d'une expérience réussie dans l'exportation de Vins et spiritueux, le candidat devra résider à **REIMS** et accepter les déplacements.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 8968-M à
CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

CSNCR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Directeur "Production Animale" — 130 000 F +

Coopérative agricole (grande région Sud-Est) recherche un cadre dirigeant susceptible de prendre en charge son secteur "Productions animales" dont le chiffre d'affaires représente plus de 100 Millions par an.

Agé d'au moins 30 ans, le candidat sera diplômé Agro ou Agri + ICG OU IAE, avec une spécialisation en zootechnie. Une expérience de direction d'une unité de production similaire dans le cadre d'une coopérative de production (si possible) est indispensable.

En liaison avec le Directeur Général de la coopérative, ce cadre aura la responsabilité d'une équipe polyvalente qu'il devra animer et contrôler tout en assurant la gestion et le développement du service qu'il aura en charge.

Envoyer CV, photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 801105 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

CONTINENT

20 Hypermarchés en France
5 à l'Etranger
recherche dans le cadre de son expansion

DIRECTEURS D'HYPERMARCHES

Responsables d'un établissement regroupant en moyenne 250 personnes. C.A. d'environ 250 millions.

DIRECTEURS DE GROUPE

Responsables soit: de la partie alimentaire de l'Hypermarché, soit: de l'ensemble du secteur non alimentaire (Bazars lourd-léger et textile).
- Fort potentiel intellectuel nécessaire du fait de la réelle décentralisation des responsabilités.
- Nécessité de savoir travailler en groupe, avec souci et volonté de former des collaborateurs et de réussir à animer une équipe.
- Large autonomie nécessitant une expérience confirmée en Hypermarché.
- Disponibilité et mobilité géographique indispensables.
- Rémunération motivante (Salaire + intéressement).
- Possibilités réelles d'évolution liées aux résultats.

Adresser curriculum vitæ, photo et prétentions sous références M 732 à Mademoiselle Françoise Vuillemenot - Service Recrutement **Promodès** B.P. 17, 14120 Mondeville.
Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

Promodès



NOUS CONSTRUISONS DES SYSTEMES DE COMMUNICATION, CONCUS AUTOUR DE RESEAUX DE MICRO-PROCESSEURS, QUI EVOLUENT, VERS DES APPLICATIONS TELEMATIQUES

LA POURSUITE DE NOTRE CROISSANCE NOUS AMENE A RECHERCHER DES

INGENIEURS LOGICIEL

DE HAUT NIVEAU

Les candidats retenus seront des ingénieurs pouvant se prévaloir d'une première réussite en informatique technique.

Ces postes, à pourvoir à STRASBOURG, se situent au sein des fonctions étude et support.

Envoyer C.V. et prétentions à
LA TEI.EPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Direction du Personnel - 206, route de Colmar - BP 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche

POUR SA DIRECTION INFORMATIQUE

ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

— Formation supérieure (Ecole Ingénieur option Informatique ou I.U.T. Informatique).
— Possédant 5 ans d'expérience au cours desquelles il aura acquis une excellente connaissance des langages GAP II - COBOL et des méthodes
— Capable de prendre en charge les applications depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à la mise en exploitation et de s'intégrer rapidement à l'équipe en place.
— Résidence Basse-Normandie.

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions, sous la référence 3.373, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ORGANISME AGRICOLE NANCY recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Conditions : être ingénieur agricole et avoir formation I.A.E. ou Gestion.
Ecrire sous nº 3 488 à BLIQUE-CONSEIL
160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY
ou tél. (8) 335-42-63.

« Administration cherche pour centre d'études, proximité de RENNES, ingénieur informaticien diplômé chargé concevoir systèmes informatiques. Compétence appréciée. Bases de données ou réseaux. Déplacements fréquents PARIS. Renseignem. (99) 01-93-43 ou (99) 01-93-50.

VILLE DE BEAUNE recrute par concours un

ANIMATEUR CULTUREL

Diplôme exigé : baccalauréat au minimum. — Les candidats intéressés pourront se faire connaître à la mairie 21206 BEAUNE, qui leur adressera une notice détaillée sur le profil du poste, la rémunération et les modalités du concours.

SESA

Systèmes informatiques; recherche pour ses départements régionaux
MARSEILLE - LYON
RENNES - TOULOUSE

ingénieurs

débutants ou confirmés

pour les domaines suivants :
- Développement systèmes industriels temps réel (MITRA, PDP, SOLAR, H.P., MICRO).
- Développement applications de gestion.

Disponibilité rapide souhaitée.

Env. C.V. et prétentions à SESA, 241, av. du Prado, 13008 Marseille.

Emplois et Carrières

emplois régionaux

CNEH

Organisme travaillant dans le domaine de la santé

Département Informatique de Gestion

chargé de la diffusion d'applications au niveau national recherche pour son agence régionale de

POITIERS

ingénieur analyste

Ingénieur Grande Ecole ou équivalent.
5 à 6 ans d'expérience en Informatique.

Adresser C.V., photo et prétentions à CNEH 3 rue Georges SERVANT 86000 POITIERS.
Discrétion assurée.

MOM-SYSTEM



LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA SOMME à AMIENS

recherche

UN ORGANISATEUR

MISSION :

Il sera chargé de rationaliser les traitements et circuits dans les Services et les Agences en prenant en compte tous les aspects : réglementation, charges, délais, sécurité.

LE CANDIDAT QUE NOUS RECHERCHONS DEVRA :

— être diplômé de l'enseignement supérieur, dans une branche scientifique de préférence ;
— être débutant, ou bien avoir une première expérience de l'organisation ;
— avoir l'esprit d'initiative ;
— avoir une grande sûreté dans la conception ;
— posséder le sens de l'autorité, ainsi que le sens des relations humaines.

Les candidatures, avec curriculum vitae, photo et prétentions, sont à adresser à :

Monsieur Yvon LIMOUSIN,
Service du Personnel,
C.R.C.A.M. de la Somme
500, rue Saint-Fuscien,
80000 AMIENS.

IMPORTANTE SOCIETE DE CARROSSERIE AUTOMOBILE

recherche

INGENIEUR CENTRALIEN DE PARIS

ayant si possible un ou deux ans d'expérience chez un constructeur automobile ou dans l'aéronautique.

OBJECTIF DU POSTE :
- développement des relations techniques et commerciales avec les constructeurs automobiles France et Etranger.

PROFIL DU POSTE :
- homme de 28 ans minimum
- excellent contact, souplesse, initiative, persuasion, forte polyvalence.

Le lieu de travail, agréable, est situé dans l'Ouest de la France (à la campagne).
Poste d'avenir, rémunération élevée.
Adr. lettre avec C.V., photo et prét. à :
Nicole LIST
42 rue Pascal 75013 PARIS

LA SEMALY (METRO DE LYON)

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES GÉNÉRALES MATÉRIEL ROULANT

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, et de formation polyvalente, il a au moins quatre ans d'expérience dans le domaine ferroviaire (matériel voyageurs) ; il sera chargé :
— des études de faisabilité des nouveaux matériels ;
— des études d'avant-projet sommaire.

Envoyer candidature manuscrite, C.V. et prét. à :
SEMALY, 25, cours Emile-Zola,
69625 VILLEURBANNE CEDEX.

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
recherche pour LYON

UN HOMME D'EXPERIENCE

dans le domaine des

RELATIONS SOCIALES

Pour participer avec l'équipe de Direction du Personnel à l'élaboration des politiques et conseiller les Etablissements

FORMATION JURIDIQUE EXIGEE, orientée *sur les problèmes de* **LEGISLATION SOCIALE.**
Expérience de 5 à 10 ans de fonction de terrain.

Exemple : Responsable de personnel d'un gros Etablissement industriel.

Rémunération suivant expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à no 42027 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ORGANISME PUBLIC recrute pour une campagne très active de recherches et d'enquêtes, conduite dans le cadre de groupes spécialisés et visant à assurer la diversification d'activités existantes (recherches de procédés, de produits, d'activités nouvelles).

INGÉNIEUR ou équivalent
Chargé de Mission

qui aura à prendre en charge la préparation et l'organisation de ces travaux, recherche et enquêtes.

Durée de la mission : 6 à 14 mois.
Lieu d'activité : Département de la LOIRE (arrondissement de ROANNE).

Il faut :
- Justifier d'une bonne base de culture générale, scientifique et technique (Ecole d'Ingénieurs - Formation Universitaire ou Technique).
- Avoir des dispositions pour les technologies appliquées et justifier au moins d'une première expérience professionnelle.
- Etre ouvert à l'innovation technique et à la solution des problèmes industriels concrets.
- Avoir le goût des contacts humains et du travail en groupe.
- Avoir à la fois de l'enthousiasme et le sens des réalités.

Serait en outre appréciée :
- Une spécialisation dans les techniques de l'automation industrielle ou une connaissance de ces techniques.

Env. C.V. et prétentions à HAVAS 42300 ROANNE sous le No 22.461.

Dans le cadre de son expansion, la

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

de CAMBRAI, recherche son

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

(fonction pouvant déboucher à court terme sur le poste de Secrétaire Général).

Elle recherche élément jeune (32 ans minimum) *de formation supérieure (H.E.C., E.S.C.P.,* E.S.S.E.C. ou équivalent), ayant si possible expérience des problèmes industriels et commerciaux et capable de travailler en gestionnaire réaliste.

Cet homme d'imagination et de dialogue sera chargé de la promotion économique du Cambrésis.

Rémunération : F 120 000 +.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. 7780/A à :

ROGER SIMAR - Conseil en recrutement
44, avenue de Flandre — O.G.P. — MARCQ-LILLE (59700)

PIPELINE - SERVICE
recherche pour son agence de DONGE (44)

RESPONSABLE D'AGENCE

Le candidat devra : être diplômé d'une Ecole d'Ingénieur (ARTS et METIERS) ou équivalent), avoir une expérience de 3 à 4 ans de chantiers pétrole (raffineries et centrales). Il aura une action commerciale et sera chargé d'animer, de gérer et de coordonner le personnel de chantiers.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
PETROCONSULT 41, rue Ybry, 92522 NEUILLY.

QUALITE CONTROLE
Ouest France

Grand Groupe Industriel Français souhaite confier la responsabilité du Service Qualité Contrôle de l'une de ses divisions à

UN INGENIEUR

diplômé ENSI - INSA ou équivalent et possédant une expérience de quelques années de ce type d'activité.

Il aura pour mission de :
— contrôler les matières premières
— suivre la qualité en fabrication
— contrôler la qualité des produits finis, conformément aux spécifications techniques et aux exigences de la clientèle
— établir des relations de confiance avec les organismes officiels de contrôle.

Adresser CV. photo et prétentions sous référence 4470 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Société de produits alimentaires, filiale d'un groupe américain (C.A. 260 millions)

RECHERCHE POUR

MARSEILLE

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE FORMATION

Rendant compte au Directeur du personnel, il sera chargé de l'ensemble de la politique de formation : recensement et analyses des besoins, plans de formation, animation et contrôle des actions entreprises. Il assistera les Directeurs de département de formation supérieure ayant acquis une expérience dans un service de formation d'une entreprise appliquant une politique moderne de gestion du personnel, fondée sur la communication et les relations humaines. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Ecrire sous le numéro T 017766 M. Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

---

offres d'emploi

DARTY

ELECTRO-MENAGER
TELEVISION HI-FI

NOTRE DEVELOPPEMENT NOUS AMENE à rechercher quatre nouveaux cadres :

• CONTROLEUR DE GESTION
E.S.C., I.S.A., ou équivalent, ayant de bonnes connaissances comptables et une première expérience professionnelle.

• RESPONSABLE SERVICES COMPTABLES
Titulaire du D.E.C.S., expérience de la direction de services comptables d'une entreprise moyenne ou de la responsabilité de missions dans un cabinet d'expertise ou d'audit.

• RESPONSABLE D'EXPLOITATION INFORMATIQUE (SYSTEME 34)
Diplômé d'I.U.T. ou équivalent, expérience de la programmation et de l'utilisation de l'informatique en gestion de stocks, facturation, comptabilité, etc...

• DIRECTEUR DES SERVICES RECEPTION, MAGASINAGE, LIVRAISONS
Ingénieur ou équivalent, ayant l'expérience de l'organisation logistique, de la gestion d'entrepôt, de l'animation sociale.

Pour ces offres, écrire à la Direction des Relations Sociales Tour Rosny II
93118 ROSNY SOUS BOIS CEDEX

Attaché à la Direction Commerciale
(distribution, transports et stockage)

Importante société fabriquant et distribuant, en FRANCE et à l'Etranger, principalement par l'intermédiaire de nombreux revendeurs, des produits destinés aux professionnels du bâtiment et des travaux publics, recherche un Collaborateur pour lui confier :

— l'analyse et la réorganisation de la fonction comportant des circuits d'expéditions et le fonctionnement des dépôts nationaux et régionaux.

Ce candidat (dont ce pourrait être le deuxième emploi) aura une formation ESC Paris, ESSEC ou équivalent. A l'occasion d'une première expérience il se sera intéressé à des problèmes de transports et de stockage. Il désirera s'intégrer dans une société qui possède d'excellentes assises tant financières et techniques que commerciales et dont le développement est constant.

Ce poste, dont le lieu de travail est PARIS, présente de réelles possibilités d'avenir soit dans la gestion des transports et des stocks, soit dans une autre fonction. Le collaborateur retenu devra faire preuve d'efficacité et de bonnes facultés d'adaptation.

Envoyer CV détaillé et prétentions sous référence AS au : Discrétion assurée.

cog hébert conseil — Poissonnière Building - 11, Fbg Poissonnière 75009 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

CONSTRUCTEUR EUROPÉEN D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS ENTRAINEMENT DE PUISSANCE ET AUTOMATISMES

recherche pour la France son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Après une formation auprès de nos différentes usines, il prendra la direction d'un bureau de vente existant dans la banlieue sud de Paris.

Il supervisera le Service Après-Vente, les études techniques et la gestion comptable.

Il nous faut une personnalité dynamique, ayant une expérience de la vente dans l'industrie, de préférence pour du matériel similaire.

Solides connaissances de l'anglais indispensables. Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite avec prétentions au n° 7.383 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANTE BANQUE PARIS (8e)

recherche pour son **DÉPARTEMENT IMMOBILIER**

Un (une) cadre administratif confirmé

pour assurer :
- La gestion de sociétés à caractère immobilier (SCI. - SCI de promotion - Sociétés Marchand de Biens...).
- L'étude et le suivi de crédits immobiliers à court et moyen terme.

Le poste, outre une expérience d'au moins 5 ANS dans l'immobilier, nécessite :
- Une bonne connaissance de la réglementation et des techniques bancaires.
- Le sens de l'organisation.
- Le goût du contact et du travail en équipe.

Ecr. avec C.V., sous numéro 7.398, « le Monde » P., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

Société d'Investissement Immobilier
Filiale française d'un important groupe britannique

recherche

pour son siège Champs-Elysées

JEUNE COMPTABLE ADJOINT AU P.D.G.

— Contrôleur de gestion, sa mission couvrira les domaines suivants : gestion financière et administrative, études analytiques et statistiques.
— Une connaissance de la comptabilité anglo-saxonne et des sociétés immobilières est souhaitable.
— Le candidat sera de langue maternelle française ou anglaise (la faculté de communiquer aisément dans les deux langues est nécessaire) et aura une expérience de 3 à 5 ans. Age minimum 26 ans.
— Poste à pourvoir début 1980.
— Rémunération : 120.000 F/ an environ, négociable.

Envoyer C.V. + photo en précisant la référ. 7.391 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui transmettra.

PHILIPS

DIVISION SCIENCE et INDUSTRIE
recherche

CHEFS DE PROJETS

Automatisme et Informatique Industrielle temps réel

Expérience minimum informatique temps réel souhaitée

Adresser C.V. à PHILIPS Science et Industrie - Service du Personnel 105, rue de Paris 93002 BOBIGNY.

ORGANISME PARA-PUBLIC
dans le domaine de l'aménagement et de l'habitat
cherche

RESPONSABLE DE PROJET

chargé de l'assistance à la conduite d'opérations d'amélioration de quartiers d'habitations. Cette assistance s'effectuera notamment sur les plans techniques et économiques.

Les candidats, de profil ingénieur grande école, devront *avoir une expérience professionnelle de* 2 à 3 ans minimum en habitat et aménagement.

Ecrire sous le n° T 828.486 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS

recherche pour son *Siège à PARIS*

UN CHEF DU SERVICE PAYE

Connaissant l'industrie des T.P. et le travail avec un service informatique.

Il devra rapidement prendre en charge la direction de l'accomplissement des tâches administratives et faire appliquer les réformes décidées par la Direction Générale après une restructuration.

Ecr. avec C.V. et prét. ss le n° 42.108 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

THE

big chance.

Around 188,000 F
plus big benefits
—PARIS

Who would, given the chance, pass up an offer of joining one of the world's leading gas turbine companies and being instrumental in their European expansion plans?

And if you're the dynamic enterprising type, a proven manager who can speak English and French and has a sound background in Electro/Mechanical Engineering, this is your big chance.

PLANT MANAGER

to run our turbine overhaul plant and be responsible for its marketing throughout 3 continents.

We've got big plans for our Paris operation. The market potential is enormous. And the person who proves to us that they have the ability, will be backed fully by the parent company, have the job of ensuring that potential is realised and control a rapidly expanding labour force.

In addition to the superb career prospects the salary and benefits package reflects the importance of the post and includes business travel, relocation costs to the Fontainebleau area and comprehesive sickness insurance and pension schemes.



Please write with brief but comprehensive career details to **Ron Napier, Manager—Human Resources, Solar Turbines Ltd., 19-23 Knightsbridge, London SW1X 7LY**

AVIS LOCATION DE VOITURES

LA DEFENSE (près R.E.R.) recherche

ASSISTANT(E) pour son Service Contentieux

Il ou elle devra :

— Assurer le traitement et le suivi des dossiers impayés ;
— *Animer une équipe de quatre personnes ;*
— Avoir une expérience de plusieurs années dans un service similaire ;
— Assurer son propre secrétariat (dactylo exigée) ;
— Parler et écrire l'anglais.

Ecrire avec curric. vitae et photo sous n° 41.784 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, qui tr.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Filiale du premier constructeur mondial d'ordinateurs interactifs.

ingénieurs logiciel

mini-ordinateurs et grands systèmes

qui participeront à l'étude et à la réalisation des projets informatiques de nos clients.

Nous recherchons :

- Plusieurs super-spécialistes
  de la **gestion de base de donnée** (réf. M 011)
  et des **réseaux de communication** (réf. M 012).
- Des ingénieurs logiciels ayant une expérience d'au moins 3 ans
  en **développement d'applications industrielles** (réf. M 013)
  et de **gestion** (réf. M 014).
- Des ingénieurs logiciels ayant une formation et une expérience orientée **systèmes** (réf. M 015).

Nous vous proposons :

- *Le salaire que vous méritez.*
- Une formation exceptionnelle.
- De nombreuses opportunités de carrière en France et à l'étranger.

Ecrivez-nous, en précisant la référence choisie, à la Direction du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital — 18, rue Saarinen, Silic 225, 94528 RUNGIS cédex

THOMSON-CSF TELEPHONE

Notre DIVISION COMMUTATION PUBLIQUE développe de NOUVEAUX SYSTEMES TEMPORELS et vous propose au sein de sa Direction des Etudes et Développement des postes :

d'INGENIEURS ELECTRONICIENS

DIPLOMES ESE - ENSI - INSA

deux ingénieurs

Réf. DXI 80.1

Ils seront chargés après avoir participé à la définition de sous ensembles logiques et analogiques d'étudier et de concevoir de nouveaux circuits intégrés.

Ces postes pourraient convenir à des ingénieurs spécialisés en semi conducteur et dessin de circuits intégrés.

un ingénieur

Réf. DXI 80.2

Vous serez chargé d'études et mise au point de systèmes matériels à base de nouvelles technologies.

Ce poste pourrait convenir à un ingénieur ayant acquis une première expérience dans le domaine analogique et numérique.

de TECHNICIENS ELECTRONICIENS

TITULAIRES D'UN BTS ou DUT

un technicien IV-3

Réf. DXT 80.3

Technicien de laboratoire chargé de mise au point de cartes et de l'intégration de sous ensembles logiques.

un technicien études systèmes V-1

Réf. DXT 80.4

Chargé d'études logiciel à base de microprocesseurs une expérience en programmation, pratique de l'assembleur et langage évolué est nécessaire.

Vous adressez C.V. détaillé et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à D.A.S. 146, Bd de Valmy 92700 COLOMBES.



LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche
pour son Centre de Traitement d'opérations bancaires (Paris) équipé du 3031/3 sous MVS avec implantation de TSO/SPF et automatisation de l'exploitation prévue

un Ingénieur Système

ayant au moins 5 ans d'expérience.

un Ingénieur Débutant

Intéressé par une formation au sein d'une équipe système.

Adres. CV, photo, sal. et prét.s/réf SB à CNCA Recrutement Carrières cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

recherche pour ses différentes Directions

DES JEUNES DIPLOMES

DEBUTANTS OU AYANT QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

Ils pourront se voir confier des responsabilités dans les domaines suivants :
COMMERCIAL-MARKETING, FINANCES-BUDGET, JURIDIQUE,ECONOMIQUE

Ils auront une formation :

- INGENIEURS GRANDES ECOLES avec formation complémentaire
- GRANDES ECOLES COMMERCIALES
- IEP (Eco-Fi) DROIT

Quelles que soient leurs responsabilités initiales, les candidats seront amenés à évoluer vers différentes fonctions au sein des diverses Sociétés du Groupe à Paris et à l'étranger.

L'acceptation de la mobilité géographique et la pratique courante de l'anglais sont indispensables.

- Si ces perspectives vous intéressent, adressez lettre manuscrite avec CV et photo au Service Recrutement, 5 rue Michel Ange 75781 PARIS CEDEX 16, sous référence 80 004 M.

Calculs de structures

Première entreprise française d'ingénierie, nous réalisons des ensembles industriels de très grandes dimensions intégrant des développements technologiques avancés.

Nous cherchons un ingénieur qui se chargera des calculs de structures des tuyauteries et des équipements des circuits auxiliaires.

Il aura à utiliser des programmes de calculs, rédigera et vérifiera les notes de calculs et les spécifications.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 2010 MO à rscg carrières - 64, rue de la Boëtie - 75008 PARIS qui transmettra.

Etude, recherche et conception.

La nature de nos réalisations (grands ensembles industriels) fait appel à une technologie très avancée. L'envergure de nos opérations nous place d'ailleurs au premier rang des entreprises d'ingénierie.

Nous souhaitons intégrer à notre Division Process des ingénieurs qui seront chargés des études de conception générale, tout particulièrement préparés à la physique des réacteurs nucléaires, la neutronique, la thermohydraulique et l'instrumentation du coeur.

Une première expérience est appréciée et la connaissance de l'Anglais souhaitée.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 2005 MO à rscg carrières - 64, rue de la Boëtie - 75008 PARIS qui transmettra.

ASTER-BOUTILLON

GROUPE SCHLUMBERGER
recherche

CHEF DE PROJET

A.M. ou équivalent

Cet ingénieur d'étude, ayant une formation solide en ELECTROMECANIQUE sera responsable depuis la conception jusqu'à la mise en fabrication de série des produits.

Ce poste implique des déplacements fréquents en Métropole.

Une expérience industrielle d'au minimum 2 ans est souhaitée.

Votre candidature avec C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sera reçue par la *Direction du Personnel.*

VOLUCOMPTEURS ASTER-BOUTILLON
12, place des Etats-Unis - B.P. 432
92541 MONTROUGE CEDEX

---

la Péri-Informatique et les Banques...
Product Manager-Constructeur
Paris — 170/200.000 F an+

Parmi les grands de la péri-informatique nous sommes plutôt bien placés sur le marché Européen.
Nous souhaitons développer l'activité TERMINAUX ET SYSTEMES BANCAIRES et dans ce but nous recherchons l'ingénieur CHEF DE PRODUIT qui prendra la charge de ce domaine.
Il définira les produits, établira les plans produits puis sera chargé de la coordination de tous les départements concernés dans l'entreprise : gestion - technique - industriel - commercial - SAV.
Une expérience constructeur est indispensable (Hard+ Soft). La connaissance du domaine bancaire pourrait également avoir été acquise dans une société informatique ou dans un important établissement financier.
Bonne connaissance de l'Anglais.

Afin de garder à cette recherche un caractère très confidentiel, nous avons demandé aux consultants de GFC de prendre avec vous les premiers contacts. Vous pouvez leur envoyer votre CV sous référence M 778 AK. Indiquez-leur le nom des entreprises auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler. Ceci vous garantira la parfaite discrétion de la démarche et ils ne nous soumettront votre éventuelle candidature qu'après en avoir débattu de vive voix avec vous.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris



Directeur Comptabilité - Gestion
Paris — 190/220.000 F an

Solide entreprise de Bâtiment et Travaux Publics (CA 500 M.F.) nous recherchons un professionnel de la comptabilité d'excellent niveau, pour lui confier la responsabilité d'animer les fonctions suivantes :
— comptabilité générale, analytique et fournisseurs — contrôle comptable de nos quatre filiales et des chantiers en participation — fiscalité — trésorerie — contrôle de gestion.
L'homme retenu sera le bras droit du Directeur Général Administratif et Financier.

Envoyez votre CV sous référence M 765 DS aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

HISPANO-SUIZA

cherche pour
son Centre de BOIS-COLOMBES

INGENIEURS DE CALCULS

SUP-AERO, CENTRALE, A & M, INSA, ENSI

- pour calculs aérothermodynamiques de

TURBOMACHINES INDUSTRIELLES

Expérience minimum 5 ans en aérodynamique et en thermiques.

Très bonnes connaissances en calcul informatique.

Adresser lettre avec C.V. et photo aux Relations du Travail - HISPANO-SUIZA
333, Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD Cedex.

offres d'emploi

Ingénieur Technico Commercial
80 000 F +

BAHCO FRANCE, filiale du Groupe BAHCO Ventilation Suède (4 000 personnes) spécialiste en ventilation et dépoussiérage industriel recherche un INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL.

PROFIL :
- connaissances approfondies d'un ou plusieurs secteurs industriels,
- expérience de quelques années en aéraulique et dépoussiérage industriel,
- anglais apprécié.

MISSION :
- suivi et prospection des clients France entière ou sur un secteur déterminé.

NOUS OFFRONS :
- large autonomie,
- voiture fournie,
- avantages sociaux.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à

BAHCO DEPARTEMENT INDUSTRIE
10, rue Robert Moinon
95190 GOUSSAINVILLE

MEDIA PA

GRANDE BANQUE AMÉRICAINE

recherche pour sa filiale parisienne

ANALYSTE FINANCIER

afin de renforcer son département d'analyse de crédit. *Ce poste conviendrait à un jeune H.E.C., E.S.S.E.C. ou Sciences Po*, désirant faire une carrière bancaire. Les possibilités d'évolution sont réelles pour les candidats qui feront la preuve de leur compétence. Une très bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit est nécessaire.

Veuillez envoyer lettre manuscrite, C.V. et rémunération au numéro 7.400 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Notre entreprise, qui fabrique et vend des produits de second-œuvre du bâtiment, connait une expansion régulière et continue (C.A. × 5 en 5 ans). Son programme de développement prévoit la création de trois postes nouveaux :

Ingénieur méthodes et sécurité du travail
(Grande Ecole)

Pour l'ensemble des unités de production (10 réparties sur le territoire), l'ingénieur recherché est responsable de l'amélioration des coûts de fabrication ainsi que de toutes les actions visant à améliorer la productivité, la qualité de vie et la sécurité dans le travail. Il lui faut de bonnes dispositions à l'analyse et à la pédagogie, et une expérience de la production vécue avec une certaine autonomie (de préférence chez un transformateur). L'anglais écrit et rédigé est demandé. La rémunération de départ sera de l'ordre de 120 000 F. Le poste est basé au siège social (près de Brie Comte Robert).

Réf. MS 156 M

Responsable-gestionnaire Centre de recherches et d'essais
60 Kms Nord de Lyon

Nous avons voulu donner à la recherche un outil de travail performant, et notre nouveau Centre est équipé de matériel moderne et comportera une vingtaine de personnes de bonne formation scientifique (techniciens, ingénieurs...). Nous pensons que les Ingénieurs de Recherches, qui restent très indépendants, doivent être libérés des tâches matérielles et d'intendance (organisation, personnel, petit matériel, entretien, secrétariat etc...). C'est pourquoi le Directeur des Etudes et Recherches, basé au siège social, en région parisienne, recherche un Chef de Centre pour lui confier la répartition des tâches et le contrôle de la gestion courante. Poste délicat qui demande une formation supérieure de type scientifique pour faciliter le dialogue avec le Personnel du Centre et une bonne expérience de gestion et de commandement. Sa rémunération ne sera pas au départ inférieure à 120 000 F.

Réf. CR 154 M

Chargé d'études marketing

Pour les lignes de produits dont il est responsable, il réalise des études de marché sur le terrain, il suit et contrôle la réalisation des objectifs par rapport aux prévisions, et assure le suivi économique des activités en terme de rentabilité objective des capitaux investis. C'est un ESSEC, ESC... ayant vécu une première expérience de 2 à 3 ans dans la grande consommation ou les biens industriels. Il a l'esprit vendeur (le développement des activités est sa raison d'être), et en même temps gestionnaire (c'est la rentabilité objective qu'il doit viser).
Sa rémunération est de l'ordre de 90 000 F + et tiendra compte de l'expérience apportée. Le poste est à pourvoir au siège social (près de Brie Comte Robert).

Réf. EM 155 M



SEFOP, qui nous connait bien, vous parlera plus longuement de notre entreprise et de ces postes et vous remercie de lui adresser votre dossier avec photo sous la référence correspondante.

11, rue des Pyramides 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Vous êtes ingénieur, vous avez 5 années d'expérience en informatique, le goût de la technique et une bonne aptitude aux contacts et à la gestion.

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique

vous propose une activité

d'ingénieur technico-commercial

nous avons 2 postes à pourvoir très rapidement

Envoyer sous référence YV/2 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

ANSWARE 135, rue de la Pompe - 75116 Paris

EXPLOITATION DE CHAUFFAGE ET DE GENIE CLIMATIQUE

Société en pleine expansion représentative sur le Marché National, filiale d'un grand groupe pétrolier recherche son

RESPONSABLE TECHNIQUE D'AGENCE
à PARIS

Formation : Ingénieur ou similaire.

Fonction : Responsable des études et travaux, conseille les ingénieurs d'exploitation en Technique et Gestion. Adjoint du Directeur d'Agence.

Expérience souhaitée en exploitation de chauffage (études, travaux, animation personnel...).

Evolution possible pour candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à SOLECO, B.P. 48 - 92703 COLOMBES CEDEX.

HAVAS CONTACT

---

directeur de succursale
120/130.000 F annuels

Une société de location de Téléviseurs et de Magnétoscopes recherche pour prendre la Direction d'une de ses 2 Succursales parisiennes récemment créée un Responsable de Région.

Il sera rattaché au Directeur Région Parisienne. Totalement responsable de son budget, il sera chargé, d'une manière très autonome, de gérer, animer et développer sa Région (35 personnes). Son action commerciale sera soutenue par des investissements publicitaires importants.
Il bénéficiera, comme tous les responsables opérationnels, de l'assistance en tous domaines des spécialistes fonctionnels du Siège.

Ce poste très complet de gestion et de développement commercial exigeant une grande rigueur conviendrait à jeune HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, ayant par exemple eu une expérience organisation et désireux d'accéder à des responsabilités opérationnelles.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1872 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

THOMSON-CSF RADIO PROFESSIONNELLE LMT

La Direction Technique a confié à ses équipes le soin de mener à bien l'étude et le développement de systèmes de Télécommunications en *Radiotéléphonie Numérique*.

L'utilisation des techniques temps réel et des micro-processeurs est nécessaire.

Nous proposons à de

jeunes ingénieurs
Grandes Ecoles ENSI, INSA

débutants ou ayant déjà une expérience dans ces domaines, de nous rejoindre.

Les candidats intéressés feront parvenir leur dossier à : **Le Matériel Téléphonique - Thomson-CSF** Service du Personnel - Gestion des Cadres - sous référence AV 3484.M, 46 quai A. le Gallo, 92103 Boulogne.

4, rue Massenet 75016 Paris

etap

Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Un important groupe français de transports de voyageurs offre plusieurs postes dans le cadre de son développement et recherche

Un ingénieur chef d'exploitation

Il sera chargé de l'organisation et de l'animation d'un service de transports : conception et mise en place de systèmes de transports, animation de personnels, responsabilité des résultats sur le plan technique et économique. Poste intéressant et évolutif pour un ingénieur diplômé, ayant des qualités de conception et de contact, disposant, de préférence, d'une première expérience professionnelle impliquant organisation de production ou de chantiers, planification, élaboration et mise en œuvre de systèmes *d'exploitation*.

Poste : grande ville Normandie. **réf. SL 376 CM**

Un ingénieur débutant

Il assumera des responsabilités variées concernant le renouvellement, l'entretien, la gestion d'un important parc de véhicules : achats, négociation de contrats d'entretien, assistance technique...
Poste actif, impliquant de nombreux contacts avec les utilisateurs, les constructeurs... convenant à un candidat dynamique.
Réelles possibilités d'avenir au sein du groupe.

Poste : grande ville Normandie. **réf. TM 377 AM**

Un chef de projet

Il sera d'abord basé à Paris et, au sein d'une équipe, il participera à des etudes, sur le plan technique et marketing, préalables à la création de réseaux de transports. Dans un deuxième temps, il pourra assumer des responsabilités opérationnelles en province.
Poste impliquant qualités de rigueur et de contact, pour candidat de formation grande école d'ingénieurs ou de commerce, motivé par les transports, ayant de préférence une première expérience dans ce domaine.

réf. UN 378 AM

---

responsable technique informatique

CAP/SOGETI/LOGICIEL recherche le Responsable Technique de l'une de ses agences parisiennes. Ingénieur, il a une expérience en informatique d'une dizaine d'années qui lui a permis de parfaitement dominer les fonctions de chef de grands projets. Véritable bras droit technique du directeur d'agence, ses nombreuses missions comporteront notamment l'encadrement des ingénieurs responsables des projets dont l'agence a la charge, la participation à la négociation des contrats, l'animation des équipes de techniciens sous les aspects organisation et méthode de travail. Notre expansion lui assurera une évolution de carrière brillante. Nous offrons une rémunération en rapport avec l'importance que nous accordons à ce poste. Ecrire sous réf. M 280 CAP/SOGETI/LOGICIEL 5, rue Louis-Lejeune 92128 MONTROUGE - Métro Porte d'Orléans



CAP SOGETI LOGICIEL



telesystemes

Importante Société de Services en Informatique
recherche
pour son **centre de Torcy**
équipé d'un Cyber

INGENIEUR SYSTEME

débutant, pour s'intégrer à l'équipe système

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions s/réf. 266 à
TELESYSTEMES
Z.I. Rocade Nord Bat. 4 PMI 77200 TORCY

ÉTS FINANCIER FRANCO-AMÉRICAIN
TOUR MAINE-MONTPARNASSE

recherche

3 COLLABORATEURS GESTION COMPTABILITÉ

(diplôme d'enseignement supérieur ou Ecole de Commerce complété par une solide formation comptable, si possible D.E.C.S.

Capables :

— de gérer les contrats d'affacturage conclus avec une clientèle de grosses P.M.E. tous secteurs d'activité.
— de proposer à cet effet toute initiative de nature à garantir la sécurité des engagements contractuels et à assurer la bonne qualité des services rendus à la clientèle.

Ces postes seront en conséquence confiés à des candidats maîtrisant les techniques d'analyse financière et de contrôle comptable pour les avoir pratiquées plusieurs années en entreprise, en cabinet ou au sein d'une banque.

Les candidats retenus devront être âgés de 26 ans minimum, avoir un sens aigu du risque et des responsabilités et allier la rigueur du gestionnaire à la qualité du contact commercial.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir pour des missions d'AUDIT.

UN CADRE RECOUVREMENT

— Bonne formation générale, anglais indispensable, allemand apprécié.
— Possédant une solide expérience des opérations de recouvrement en France et plus particulièrement sur l'Etranger.
— Ayant une parfaite connaissance des procédures COFACE.

Homme de contact précis et organisé, le candidat retenu, âgé de 33-35 ans min., devra également être capable d'animer un groupe d'une dizaine de collaborateurs.

POSTES A POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Ecrire avec C.V. à FACTOFRANCE-HELLER
Service du Personnel
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

Gestion de production mécanique lourde : pour optimiser les stocks.

Votre première expérience professionnelle ? Une première réussite dans la gestion industrielle de stocks (3 ans environ) comme opérationnel pour "faire tourner" ces stocks ou comme ingénieur analyste où vous aurez pu développer des systèmes automatisés de gestion de stocks.

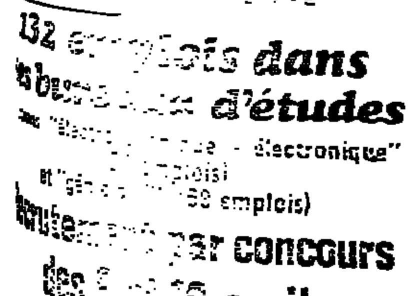
Et maintenant ? Pour vous, passer au cran au-dessus ou en opérationnel pour animer une équipe de 15 personnes. En améliorer les performances en valorisant vos compétences et votre formation de base (Ingénieur + IAE ou Gestionnaire : Sup de Co etc...). Nous connaissons déjà la *question : gestion intégrée* avec nomenclature, inventaire cyclique, automatisation développée sont pour nous des réalités. Vous aurez à concevoir, proposer et mettre en place les solutions techniques, financières et humaines pour atteindre des objectifs ambitieux mais réalistes. En développant des relations fonctionnelles avec les autres départements, en particulier les achats. Et l'informatique dont vous serez l'interlocuteur pour exprimer vos besoins.

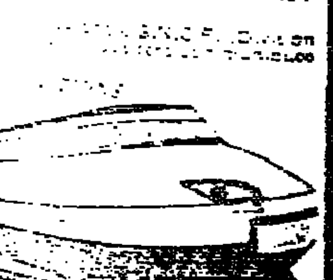
L'anglais ? s'il le faut, nous vous donnerons les moyens afin de le pratiquer avec aisance.

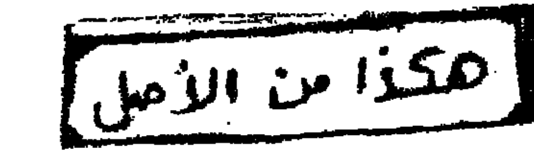
Et par la suite ? La taille et le redéploiement de notre groupe multinational, fortement implanté en France, sont des atouts pour votre évolution de carrière.
Le poste ? A 70 Km au Nord-Ouest de Paris.

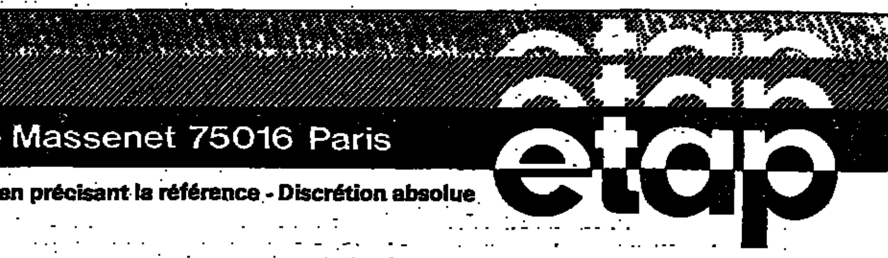
Adressez votre candidature (lettre, CV, prétentions) sous référence 2000 à rscg carrières, 64 rue la Boëtie, 75008 - PARIS.

rscg carrières









offres d'emploi

FLONIC

BRANCHE ENSEMBLES EAU IRRIGATION

ingénieur

Responsable des Etudes

Cet Ingénieur diplômé d'une grande Ecole d'Electronique aura en plus de bonnes connaissances en Informatique.

Assisté d'un Ingénieur et d'un Technicien, il sera chargé de l'étude de nouveaux produits faisant appel aux techniques les plus modernes (systèmes de télétransmission, synoptique sur console vidéo-couleur).

Un candidat de valeur pourra évoluer vers des responsabilités élargies.

Vous pouvez adresser un dossier de candidature à
Claude ROBIN - FLONIC
Service du Personnel
12, place des Etats-Unis - BP 422
92541 MONTROUGE CEDEX

FLONIC
Schlumberger

Ordis

La Direction ORGANISATION et INFORMATIQUE d'un important groupe bancaire recherche pour son Département FORMATION

INGENIEUR-INFORMATICIEN

Après une formation pédagogique pratique, il sera intégré pour une période de 2 à 3 ans dans une équipe de 7 personnes, responsable de la prise en charge des besoins de formation informatique du personnel de la banque (Paris, Province).

- Formation supérieure exigée (Ecole d'Ingénieurs, Maîtrise)
- 2 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion
- Possédant goût et aptitudes à l'animation de cours.

Evolution du poste : CHEF DE PROJET, ORGANISATEUR BANCAIRE.

Adressez-nous pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous référence DY 7 à J. LAFARGUE

Ordis *Conseil en Recrutement*
10, rue Auber PARIS 9ème

---

steria

STERIA-ENTREPRISE
Recherche

analystes-programmeurs

Formation : I.U.T., ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle, désireux de participer à des développements importants en Informatique sur MINI ou Gros Systèmes.

Une bonne pratique d'un langage évolué est demandée.

Une expérience acquise dans un environnement temps réel serait appréciée.

Lieu de travail : PARIS et la région Parisienne.

Adresser C.V. et prétentions à :
V. DJOURACHKOVITCH

steria 147, rue de Courcelles
75017 PARIS

SNCF — OFFRE

132 emplois dans ses bureaux d'études

Options "électrotechnique - électronique" (64 emplois)
et "génie civil" (68 emplois)

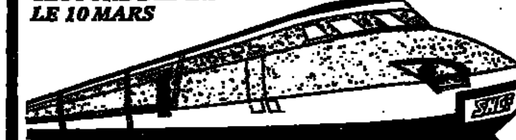
Recrutement par concours des 9 et 10 avril

OUVERTS AUX JEUNES GENS :
- Français, nés entre le 1er Janvier 1952 et le 30 avril 1962
- Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 et possédant des connaissances techniques équivalentes au BTS ou au DUT de l'option postulée ou titulaires de l'un de ces BTS ou DUT.

Rémunération brute annuelle de début : 56500 F. environ. Carrière intéressante, emploi stable. Avantages sociaux.

Ecrivez à la Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) dont l'adresse vous sera communiquée dans toutes les gares.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 10 MARS



---

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

X, ECP, Mines... Directeur de département
référence CV 385 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche le **Directeur d'un Important Département** qui réalise un C.A. voisin de 200 millions avec un effectif de 500 personnes environ.
La réussite dans ce poste implique d'être un véritable "manager", capable d'assumer la direction générale du département : gestion, élaboration de la stratégie de développement France et exportation, marketing, participation aux choix de politique générale du groupe (ce Directeur sera membre du Comité de Direction).

Situation de premier plan qui conviendrait à un ingénieur grande école 35 ans minimum, ayant l'expérience de la direction d'un centre de profit important à caractère industriel et commercial.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Rémunération : 260.000 F +.
Poste ville Rhône Alpes.

Ingénieur marketing achats
référence AT 383 AM

UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE leader dans sa **branche et filiale d'un grand groupe international (secteur automobile)** recherche un Cadre qui sera rattaché au Directeur des achats.
En fonction des prévisions de développement des produits et techniques de la société, il sera chargé d'étudier le marché des fournisseurs potentiels (tant en produit qu'en sous-traitance), de les contacter et de les évaluer. Il participera également à l'animation et à la formation des acheteurs du service.

Ce poste conviendrait à un candidat, bonne formation de base, ayant une solide expérience des achats de produits industriels, témoignant de qualités de dynamisme et d'initiative.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste banlieue Est Paris.

Cadre exportation marché commun ALLEMAGNE
référence WP 380 AM



LEADER MONDIAL DE LA CHEMINEE D'APPARTEMENT intensifie le développement de son exportation (actuellement 30 % d'un CA en constante progression) et recherche pour étoffer sa DIRECTION EXPORTATION **un Cadre Export disposant d'une expérience technico-commerciale de la vente à l'étranger de 5 ans environ** (de préférence équipement du foyer ou second œuvre).
Il devra dans les **pays du MARCHE COMMUN** et plus particulièrement **l'ALLEMAGNE :**
- animer et développer un réseau de concessionnaires,
- assurer une assistance sur le plan technique, gestion et actions promotionnelles.

Perspectives d'avenir intéressantes dans société performante dont les marchés sont en expansion pour candidat formation commerciale ou technique **disposant d'une grande mobilité, de réelles qualités de vendeur, d'un dynamisme commercial et d'une bonne connaissance de l'allemand** (si possible l'anglais).

Poste banlieue proche Sud Paris.

Ingénieur chimiste confirmé
référence DW 386 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR INDUSTRIE LOURDE
recherche un **Ingénieur Chimiste** (P.C. ou école de niveau équivalent), ayant une première expérience en production. Après avoir acquis une solide connaissance des produits, **il assumera des responsabilités importantes dans le domaine de la qualité et de l'animation d'équipes de chimistes.**

Ce poste implique de nombreux contacts, tant avec les laboratoires des usines du groupe qu'avec les clients et les organismes officiels. La réussite dans ces fonctions nécessite les qualités d'un opérationnel alliées à de très solides compétences techniques et à de bonnes capacités de contact.

Ordre de grandeur de rémunération : 130.000 F +.
Poste : Rhône Alpes.

Adjoint chef de production
référence ZS 382 CM

UNE ENTREPRISE FRANÇAISE (120 millions de Francs de CA - 400 personnes) poursuivant son expansion, crée un poste d'**Adjoint à Chef de Production.**
Ingénieur AM ou équivalent, ce jeune (débutant ou courte expérience) assistera le responsable du département mécanique (100 personnes) dans la gestion des ateliers (ordonnancement - lancement, suivi de la sous-traitance) et participera progressivement à l'encadrement d'un personnel qualifié.

La société, désireuse de s'orienter vers des technologies nouvelles, offre de réelles perspectives d'avenir à un candidat réellement motivé par la fabrication, ayant des qualités de dynamisme et un bon esprit d'équipe.

Lieu de travail : ville agréable Centre Ouest.

Chargé d'études financières débutant
référence PI 374 AM

Contrôleur de gestion
référence RK 375 AM

LIMAGRAIN GROUPE AGRO-INDUSTRIEL, LEADER SUR SON MARCHE EN FRANCE recherche pour son siège :

UN CHARGE D'ETUDES FINANCIERES DEBUTANT HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent.
Sous la responsabilité du chef de service finances, il sera responsable d'études de rentabilité, de projets d'investissements ainsi que d'études financières diverses.

UN CONTROLEUR DE GESTION - formation HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, débutant ou 2 ans d'expérience.
Ce cadre sera intégré à l'équipe assurant le contrôle de gestion et il sera chargé :
- de l'élaboration du plan à 1 an et des prix de revient d'une importante filiale du groupe,
- d'effectuer le contrôle budgétaire de cette société,
- d'élaborer les différents tableaux de bord d'activités ainsi que le tableau de bord destiné à la Direction Générale,
- de réaliser les différentes études de gestion que nécessite cette société.

Ces postes, dans un groupe en expansion, permettent un intéressant développement de carrière dans le domaine financier pour des candidats motivés.

Postes : Clermont-Ferrand.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

recherche pour la DIRECTION du PERSONNEL de son siège à PARIS

JEUNE CADRE JURISTE

Niveau Licence ou Maîtrise - Spécialisation en droit International et droit du Travail appréciés.

Débutant ou ayant déjà acquis une première expérience en entreprise.

Le candidat retenu sera chargé principalement de la gestion et du suivi des carrières du personnel expatrié.

La pratique courante de la langue anglaise est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous le numéro 47.510, à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT D'INVESTISSEMENT FONCIER ET IMMOBILIER

recherche

RESPONSABLE D'OPÉRATIONS

MISSIONS :
Assurer la responsabilité totale ou la coordination des études et actions architecturales, techniques, commerciales, publicitaires, juridiques, financières.

CONDITIONS REQUISES :
- *Formation supérieure (Ingénieur Grandes Ecoles, E.C.P., E.T.P., etc.) ;*
- *30 ans minimum ;*
- *Une forte personnalité ;*
- *Une expérience confirmée de la négociation ;*
- *Expérience similaire souhaitée ;*
- *Anglais apprécié.*

Adresser C.V. dét., lettre man., photo et prét. à : DIFIM - 9, avenue Matignon, 75008 PARIS.

Vendeurs Opérationnels en Milieu Hospitalier

Le développement de nos activités est dû, pour une grande part, à la qualité et à la notoriété de nos produits.

Mais nous devons aussi nos résultats aux motivations et aux compétences de nos vendeurs : ils connaissent parfaitement les milieux hospitaliers et leurs circuits particuliers.

*Il savent que leurs efforts et leur potentiel d'*évolution leur permettent effectivement de progresser dans l'entreprise.

C'est à cette fin que notre politique de formation et de promotion interne a été définie.

Vous connaissez la vente en milieu hospitalier et vous souhaitez que votre carrière corresponde à vos capacités.

Vous résidez à Paris, en Normandie, en Bretagne, dans le Centre, le Nord, l'Est, le Midi, l'Aquitaine ou enfin dans la région Rhône-Alpes.

Nous vous proposons de prendre contact pour parler de vous, de nous, des conditions de votre recrutement éventuel (salaire, prime, frais, statut VRP...).

Pour cela, merci d'adresser C.V. détaillé, photo et prétentions de salaire, sous réf. 78252 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

Impte Sté région Ouest Paris spécialisée dans l'INNOVATION INDUSTRIELLE cherche dans le cadre du développement de ses activités en

ROBOTIQUE

des

INGÉNIEURS MÉCANICIENS-AUTOMATICIENS

cumulant une formation générale (Grande Ecole) avec une spécialisation en automatique, et connaissant bien la MICRO - INFORMATIQUE moderne et la programmation associée.

Une préférence sera donnée aux candidats ayant le sens des initiatives, des capacités marquées d'analyse et de synthèse des SYSTEMES, et capable de compléter leur passion pour la technique par un goût pour le commerce et la promotion de leurs idées.

Env. C.V. et rém. souh. n° 42.074 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

INGENIEUR COMMERCIAL

Nous construisons du matériel d'équipement alimentaire.
Nous sommes numéro un sur un marché que nous voulons pénétrer à 100 %. Nous recherchons un INGENIEUR COMMERCIAL.
Rompu aux négociations stratégiques, vous deviendrez l'interlocuteur privilégié des chaînes de grande distribution métropolitaines, pour des contrats locaux ou nationaux pouvant dépasser le million de francs nouveaux.
Ouvert à la technique, vous serez capable de *résoudre les problèmes liés à l'installation du* matériel. Déplacements brefs mais fréquents sur toute la France.
Ecrire en joignant CV + photo et prétentions sous réf. 1017 à : CAPFOR S.A. 11 Boulevard Guisth'au - BP 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE



2.500 personnes - C.A. 500 millions de francs
Fabrication et pose canalisations en béton
Grands travaux d'hydraulique
Fournitures d'usines de préfabrication
Champ d'activité international
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

CENTRALE - MINES - A.M.

Electro Techniques Grenoble et Toulouse
a) pour ses usines de la Région Parisienne du Sud-Est et du Sud-Ouest de la France
b) pour ses chantiers du Sud-Est de la France et de la Région Parisienne.
c) pour son bureau technique à sa Direction Commerciale à Paris.

Ces postes conviennent à des Ingénieurs débutants ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience désireux d'évoluer pour déboucher à terme sur responsabilités plus étendues en France, ou à l'étranger.
Ecrire avec C.V. et photo à Société des Tuyaux Bonna - B.P. 371-08 - 75365 PARIS CEDEX 08.

Important Groupe Industriel Français recherche pour un de ses Bureaux d'Etudes

2 jeunes ingénieurs électromécaniciens

Pour ces postes, 2 années d'expérience industrielle seraient appréciées de même qu'une *bonne connaissance de l'anglais.*

Les postes sont à pourvoir dans un premier temps à CLICHY et en fin d'année à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

Adresser C.V. et prétentions à No 41809, CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES
recherche pour PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

2 à 3 ans d'expérience dans vente équipements aéronautiques.
ANGLAIS NECESSAIRE

Référence A

INGÉNIEUR SYSTÈMES

de formation aéronautique (SUP AERO, ENSTA, ENICA...)
pour fonctions : « CHEF DE PROJETS »
ANGLAIS NECESSAIRE

Référence B

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Pour conception et programmation de systèmes à microprocesseurs.
Expérience sur série 6800 souhaitée.
ANGLAIS APPRECIE

Référence C

Env. C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi à No 41.998 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Filiale du 1er constructeur mondial d'ordinateurs interactifs
recherche pour son service informatique interne

analyste — pour conception et mise en place de grands systèmes financiers - Réf. M 009.

analyste-programmeur — responsable du développement des télécommunications et support des utilisateurs - Réf M 010.

Il s'agit d'activités exercées dans un environnement porteur :
- Qualité du support interne et d'une grande société informatique.
- Systèmes distribués et conversationnels.
- Service en expansion rapide.

Vous avez une formation supérieure ou une formation confirmée dans une ctivité similaire, vous parlez l'anglais et vous souhaitez continuer, vous êtes attiré par des déplacements de courte durée à travers l'Europe.

Ecrivez-nous sous réf. choisie à la Direction du Personnel

digital — 18, rue Saarinen, Silic 225, 94528 RUNGIS cédex

IMPORTANTE SOCIETE D'EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES
région parisienne recherche pour son service développement

un INGENIEUR position II

Le poste comporte la responsabilité de l'analyse de la valeur, au niveau du service.

Le poste pourrait convenir à un ingénieur diplômé ayant quelques années d'expérience dans un service similaire dans une branche mécanique, électromécanique, électronique, appliquée à des produits de moyenne ou petite série.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à
N. 5527 PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire 75011 Paris

Importante Société SECTEUR AUTOMOBILE (5 usines, 4.000 personnes), recherche

chef du département outillage

200.000 F par an +

Chargé de l'animation des différents Bureaux d'Etudes et Ateliers de ce département (110 personnes) qui doit assurer l'étude et la réalisation des outillages dont la définition est effectuée en liaison étroite avec les services méthodes des unités de Fabrication.
Cette fonction importante pourra être confiée à un cadre de 40 ans minimum, de formation supérieure et/ou possédant une solide expérience dans le domaine de la conception et de la mise au point des outillages plastiques (injection).
L'acceptation d'une mobilité indispensable à la fonction est également souhaitée (voyages courts mais fréquents).
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. 646 M au



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



THOMSON-CSF

INGÉNIEUR

E.S.E., E.N.S.T. ou équivalent

Capable d'analyser les problèmes liés aux télécommunications et de les modéliser sur calculateur.

Anglais indispensable. Facilité de contacts.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions (sous réf. D.R.) à THOMSON C.S.F.
Division Faisceaux Hertziens Liaisons Spatiales
Service Recrutement, 53, rue Greffulhe,
92300 LEVALLOIS.

Un adjoint au responsable de la gestion administrative du personnel.

LOTO NATIONAL recherche un adjoint au responsable de la gestion administrative du personnel.
Cette personne animera et coordonnera le travail de 2 équipes : L'une assurant la paie et l'autre tout le suivi administratif du personnel (gestion des absences, statistiques).
Des qualités d'encadrement sont indispensables. De ces qualités dépendra la bonne marche du service.
En outre, cette personne devra connaître parfaitement la paie informatisée dont *elle aura une expérience de plusieurs années.*
Lieu de travail : MOUSSY LE VIEUX.
Adressez votre CV détaillé, photo et prétentions à : Madame GOURNAY - LOTO NATIONAL - Domaine des Gueules Cassées - MOUSSY LE VIEUX - 77230 - DAMARTIN EN GOELE.

ASTER-BOUTILLON

GROUPE SCHLUMBERGER
recherche

CHEF DE PRODUIT

Cet INGENIEUR ELECTROMÉCANICIEN (*ENSEEH* ou équivalent) prendra en charge la recherche de produits et services dont il devra assurer le développement.

Ce poste implique des déplacements fréquents en Métropole.

Une expérience industrielle d'au minimum 2 ans est souhaitée.

Votre candidature avec C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sera reçue par la Direction du Personnel.

VOLUCOMPTEURS ASTER-BOUTILLON
12, place des Etats-Unis — B.P. 432
92541 MONTROUGE CEDEX

MACHINISME AGRICOLE

INGENIEUR AGRO ou SUP de CO

CAPABLE DE PROMOUVOIR SUR LE TERRAIN UNE POLITIQUE COMMERCIALE MODERNE
(donc à l'aise avec les hommes, les faits, les chiffres)

Le leader Européen des constructeurs de tracteurs et machines agricoles, renforce ses Directions régionales pour intensifier sa politique de conseil et d'animation auprès d'un solide réseau de concessionnaires.
Les hommes qui nous rejoindront ont une formation supérieure et une expérience de la vente de biens d'équipement, ils recevront une formation complèmentaire personnalisée pour conseiller utilement des concessionnaires de qualité (gestion technico-économique + animation, formation des équipes de ventes).

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT demandez une documentation s/réf. 2106 à F. DOZOL — DELTA CONSEIL - 27, rue Dombasle 75015 Paris - Tél. 250.84.30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Laboratoire Pharmaceutique International
recherche pour son implantation dans les Hôpitaux

Vendeurs Exclusifs

de haut niveau
dans les secteurs :

Paris (Assistance Publique) Réf. 10
Normandie Réf. 11
Bretagne Réf. 12
Centre Réf. 13

Résidence dans le secteur indispensable.

Il faut pour réussir une profonde connaissance des circuits hôpitaux.

Un + important : votre professionnalisme, au sein d'une équipe jeune et agressive.

Rémunération élevée : fixe, primes et frais.

HAVAS CONTACT attend pour nous le transmettre votre C.V. (détaillé SVP), prétentions et photo, sous réf. 78250, au 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.
Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE
Dans le cadre d'un développement important de son activité recherche

RESPONSABLE DES VENTES

de haut niveau

35 ans minimum, formation commerciale expérience et/ou ayant acquis une solide expérience dans la distribution d'articles identiques ou de haut standing.
Aptitudes d'organisateur, de coordinateur des ventes, de négociateur et d'animateur de l'équipe de vente.
Lieu de travail : région parisienne.

C.V. et prét. à nº 42.241 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE *INTERNATIONAL*
recrute

JURISTE D'ENTREPRISE

Il joue auprès de la Direction le rôle de « Lawyer » classique dans les entreprises anglo-saxonnes.

Intervenant sur l'ensemble des affaires, il met au point les solutions et prépare les dossiers, dans le cadre de la politique de la Société. Il est chargé de l'élaboration et du suivi des contrats et de la préparation des conseils et assemblées.

Ce poste nécessite une parfaite maitrise de l'Anglais, au moins une licence en droit et une expérience pratique d'environ 5 ans sur des *affaires concrètes, dans une entreprise ou dans* un cabinet spécialisé.

Adresser votre candidature sous référence 41692, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour sa Direction Informatique
à St Quentin en Yvelines (78)
(IBM 370/158 sous OS/VS1)

Ingénieur Système APL (Réf. SQ15)

- Pour mettre en oeuvre VS-APL sous VS-PC, assurer le suivi et l'évolution du système et définir des outils de mesure et de gestion.
- Expérience 3 ans minimum comme Ingénieur Système.
- *Bonne connaissance OS/VS1 si possible MVS.*
- Connaissance APL souhaitée.

Analyste Programmeur (Réf. SQ16)

- Pour réaliser des applications bancaires (titres, tenue des comptes, opérations sur l'étranger et trésorerie.
- Diplôme Informatique et 2/3 ans d'expérience. Bonne connaissance COBOL/ANS et Assembleur IBM, connaissance CICS et/ou Mini-ordinateurs appréciée.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions en précisant la référence à CNCA
Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune

MASSON

ÉDITEUR, recherche
POUR SON DÉPARTEMENT FABRICATION
LIVRES SCIENCES

UN ou UNE SECRÉTAIRE D'ÉDITION

chargé (e) du suivi de la réalisation d'ouvrages scientifiques.

- Ayant une formation scientifique supérieure (littéraire exclue).
- Connaissance des techniques de l'édition appréciée.
- Un esprit ouvert et critique devrait lui permettre de participer ultérieurement à l'activité de conception éditoriale.

Env. lettre manuscrite et C.V. détaillé avec photo, sous référence MR 253 - MASSON, 120, boulevard Saint-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

Secteur Aéronautique Groupe P.M.E.
recherche
pour l'une de ses sociétés
ayant son siège social à ATHIS-MONS

JEUNE FEMME COMPTABLE

2e échelon unique.

Très qualifiée et expérimentée
pour tenue comptabilité générale complète, gestion comptes clients, fournisseurs, personnel, prévisions de trésorerie, établissement situation mensuelle. Poste à pourvoir rapidement.

Sérieuses références exigées. Adresser C.V. + prét. nº 17.755 M REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur 2e.

---

ingénieur commercial produits logiciels

150 000 - 170 000 +

Vous êtes ingénieur commercial depuis au *moins 3 ans chez un constructeur d'ordinateurs* ou au sein d'une société commercialisant des produits informatiques. Vous avez donc une expérience effective de la vente à haut niveau. Peut-être, souhaitez-vous aujourd'hui poursuivre votre carrière dans un groupe international en participant à notre développement en Europe. Très bien implanté sur le marché, nous fabriquons nous-mêmes nos produits *et occupons une place de leader. Parler* anglais, serait un atout supplémentaire à votre candidature que nous vous remercions d'adresser s/réf. 2582 à INTER P.A. - BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

PREMIER ASSUREUR FRANÇAIS DU BATIMENT ET DES T.P.

La Société Mutuelle d'Assurances du Bâtiment et des Travaux Publics

(1600 personnes)
vous propose de travailler dans son département *Informatique*
(IBM 3032 — OS/VS — IMS)
en tant qu'

analyste organique

- expérience de 3 ans minimum en Informatique.
- Connaissance du matériel IBM.
- Pratique de l'IMS appréciée.

Service Etudes à taille humaine.

Horaire variable.
Avantages sociaux.

Adresser dossier, photo et prétentions à Mme VIARD - SMABTP
114, avenue Emile ZOLA 75015 Paris
Tél : 578.61.90.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES

recherche pour PARIS

SPÉCIALISTES POUR SON LABORATOIRE DE COUCHES MINCES

30 ans minimum

Formation INGENIEUR GRANDE ECOLE ou UNIVERSITE, spécialisation CHIMIE - PHYSIQUE.

Solide expérience nécessaire dans le domaine des couches minces.

Adresser C.V et prét., sous le numéro 42.223, à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - CEDEX 01.

SFENA

recherche

TECHNICIEN ELECTRONICIEN

pour Méthodes Contrôle sur *Matériel* Aéronautique

Formation : BTS-DUT
option Génie Électrique
Anglais souhaité

Envoyer C.V. et Prétentions à :
S.F.E.N.A. - B.P. 59 -
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. : T 519

GARONOR

recherche :

AM, ICAM, ECAM ou ESC, ESSEC

Il sera chargé des contacts avec la clientèle et devra présenter aux clients des solutions à leurs problèmes de transport, d'entreposage et de stockage. La connaissance des activités de service faciliterait la négociation *des contrats.*

Il débutera avec le titre d'ATTACHE TECHNICO-COMMERCIAL et pourra se créer d'excellentes possibilités d'évolution par son dynamisme et son aptitude à décrocher des affaires nouvelles.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 39083
TECHNICIS 8[illegible] bd Malesherbes 75008 PARIS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

vous garantit une réponse sous 15 jours une discrétion absolue

Chef de produits 1m86... yeux verts...

Non ma cliente n'a pas des idées aussi arrêtées.

Elle recherche tout simplement un Jeune Diplômé ayant 2 à 3 ans d'expérience marketing dans une entreprise en expansion et sachant à la fois développer une gamme, gérer des produits et les vendre aux Vendeurs. Un gestionnaire, un créateur, un animateur.

Il s'agit d'un parti tout à fait recommandable.

Fille cadette de l'une des toutes premières industries françaises, elle fait rapidement fortune. Elle est attirée par un homme sérieux qui connaisse bien son affaire et qui ait aussi envi d'exploser.

Un homme concret, efficace, non totalement dépourvu de fantaisie et d'humour.

Discrète malgré tout, elle m'a prié de prendre ses rendez-vous.

Adressez-moi votre photo (et C.V.) en indiquant vos revenus et prétentions.

J'ajoute que vous la rencontrerez dès le premier contact.

Son domicile : *PARIS*

Ph. GOMBEAUD

COPERS 5 rue des Ecouffes 75004 PARIS

IMPORTANTE MAISON DE VINS DE BOURGOGNE

recherche

DIRECTEUR

FORMATION SUPÉRIEURE

AYANT SENS DES RESPONSABILITES (35 ANS MINIMUM)
EXPERIENCE VINS SOUHAITEE
OU SECTEUR ALIMENTAIRE
CONNAISSANCES GESTION
et COMMERCE EXPORTATION
LANGUE ANGLAISE OBLIGATOIRE

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo (retournée) + prétentions SOUS REFERENCE N° 1.303 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

BRED-BX

Vous venez de terminer des Études Supérieures votre formation et votre goût du concret vous portent à contribuer au développement des **Petites et Moyennes Entreprises.**

Nous avons sur Paris Ile-de-France un marché dynamique de PME qui demande des interlocuteurs efficaces, de haut niveau

Ensemble examinons nos possibilités de collaboration et de réussite.

**Envoyez votre lettre avec C.V. et photo à :
Banque Régionale d'Escompte et de Dépots
Direction Commerciale
Gestion du Personnel**

BRED-BX 18, Quai de la Rapée 75012 PARIS

bleu

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche pour sa

DIRECTION JURIDIQUE à Paris

JEUNES JURISTES de HAUT NIVEAU

dans les domaines suivants :

- FISCALITÉ
- DROIT DES AFFAIRES

Les candidats retenus seront formés aux problèmes variés d'un très grand Groupe Industriel.

De nombreux contacts à l'intérieur et à l'extérieur de la Société leur permettront d'affirmer leurs qualités d'initiative.

Formation exigée : **DOCTORAT EN DROIT. Formation complémentaire Sciences Po appréciée - Anglais souhaité.**

Larges perspectives de carrière offertes au sein d'un Groupe Multinational de 1er plan.

Env. C.V. dét., photo et prétent. à N° 828.256 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris, q. tr.

---

offres d'emploi

THOMSON-CSF

Nous sommes l'une des plus grandes compagnies en Electronique, Télécommunications et Informatique (6e rang dans le monde). Notre développement s'étend hors de France : plus de 5 milliards de francs à l'exportation.

Actuellement, de nombreux postes d'Ingénieurs sont à pourvoir dans nos différents établissements. En voici quelques uns :

DIVISION AVIONIQUE

ingénieur production

Formation ENI et 5 ans d'expérience

• responsabilité de l'ensemble des opérations de montage d'équipements électroniques de petites séries • équilibrage des charges, suivi informatisé. Qualité des Opérations ; liaisons avec "Méthodes" • animation et gestion de 100 personnes environ • lieu de travail : **Malakoff (92).** **(Réf. F 15)**

Ecrire : Service du Personnel - 68, av. Pierre Brossolette - 92240 Malakoff.

DIVISION FAISCEAUX HERTZIENS ET LIAISONS SPATIALES

ingénieurs électroniciens

ENST - ESE - ENSI en général
parlant anglais

• conception, développement, gestion de projets spatiaux (télécommunications, télévision, électronique logique et analogique, hyperfréquences, antennes) • analyse de problèmes liés aux télécommunications et leur modélisation sur calculateur • calcul d'antennes micro-ondes avec utilisation de l'informatique • élaboration de projets et de systèmes : activité technico-commerciale. Ces postes conviennent à des débutants et/ou à des Ingénieurs confirmés ayant 1 à 5 ans d'expérience • lieux de travail : **Levallois (92)** et **Meudon (92).** **(Réf. G 13)**

Ecrire : Direction du Personnel - 55, rue Greffühle - 92301 Levallois.

DIVISION DES TELECOMMUNICATIONS

ingénieurs de développement

ENST - ESE - ECP - INPG - A & M

• responsabilité de projets : étude de matériels et de systèmes de télécommunications • techniques numériques ; exploitation microprocesseurs • lieu de travail : **Cholet (49)** • préférence candidats ayant 1 à 3 ans d'expérience, mais débutants possibles. **(Réf. K22)**

Ecrire : Service du Personnel - 110, av. du Maréchal Leclerc - 49300 Cholet.

CENTRE ELECTRONIQUE DE BAGNEUX

ingénieurs de maintenance

Formation ENSI

• études logistiques : dès la proposition commerciale, introduire les concepts de maintenance en participant à la définition des matériels • relations constantes avec BE, services techniques, fournisseurs et sous-traitants • concevoir et réaliser les supports documentaires des matériels • mettre au point programmes de formation pour les clients et en assurer l'exécution • expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des radars. **(Réf. DRS 787)**

Ecrire : Service du Personnel - 1, rue des Mathurins - 92222 Bagneux.

DIVISION TUBES ELECTRONIQUES

ingénieurs qualité

(TECHNOLOGIE TUBES DE PUISSANCE)
ESPCI - ECP - ENSTA - IDN ...

• Mise en œuvre de techniques avancées ; suivi qualité fabrication. Dominante mécanique/matériaux.
• Contrôle qualité produits finis ; liaisons avec utilisateurs. Dominante électronique industrielle.
— préférence 1 à 3 ans d'expérience. Débutants non exclus
• lieu de travail : **Thonon (74).** **(Réf. K 23)**

Ecrire : Service du Personnel - BP 84 - 74201 Thonon les Bains.

DIVISION VISUALISATION ET TI

Contrôle du trafic aérien et maritime

ingénieurs commerciaux

parlant anglais

• vente de systèmes navals (exportation). Formation E.N. ou Ingénieurs connaissant, dans le domaine naval, les équipements électroniques • assistance technique à la vente d'équipements télécom., radars, visualisation, informatique scientifique • formation ENSI (option électronique ou informatique) • lieu de travail : **Meudon (92),** mais déplacements à l'étranger à prévoir. **(Réf. K 24)**

Ecrire : Service du Personnel - 40, rue Grange Dame Rose - 92360 Meudon la Forêt.

Pour présenter votre candidature, prenez quelques précautions :

— joignez une photo à votre C.V.
— indiquez la rémunération que vous escomptez
— précisez votre degré de pratique de l'anglais.

Si vous êtes Ingénieur Grande Ecole (options électronique ou Informatique), et avez déjà quelques années d'expérience, vous pouvez également écrire à : Direction des Cadres - 173, boulevard Haussmann - 75008 Paris. Discrétion assurée.

---

offres d'emploi

AUTOMOBILES



recherche pour PARIS

CADRES DÉBUTANTS

- **Contrôleurs de gestion :**

  Formation Ingénieur E.C.P., Mines... ou H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. option comptabilité, contrôle de gestion.

- **Cadres comptables :**

  H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. option comptabilité, finances.

Après une formation aux méthodes utilisées par la Société, des activités diversifiées sont proposées dans le cadre du renforcement de la structure de la DIRECTION de la COMPTABILITE et du BUDGET.

Les fonctions confiées comporteront, en particulier, des contacts avec de nombreux secteurs de la Société.

L'évolution de carrière est assurée AU SEIN DU GROUPE.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à
AUTOMOBILES PEUGEOT
Direction Centrale du Personnel
B.P. 01 — 75761 PARIS cedex 16.



Société en pleine expansion

recherche d'urgence pour sa Division CASTROL INDUSTRIE

DEUX INGENIEURS D'APPLICATION/ CHEFS DE PRODUIT

en lubrifiants industriels (usinage, protection, graissage), pour suivi de la clientèle industrielle, coordination avec le laboratoire et développement de produits nouveaux.

Si vous êtes ingénieur diplômé ou autodidacte de valeur, si vous avez le sens de l'initiative et le goût de vous intégrer à une équipe homogène et performante, si vous maitrisez bien l'anglais courant et si vous possédez au moins 5 ans d'expérience :
- en composition de produits (formation chimiste)
- en application de produits (formation mécanique),

nous vous proposons une situation d'avenir.

Envoyer votre C.V. avec photo et salaire actuel à : BURMAH France S.A., Service du Personnel, B.P. 9, 66, route de Sartrouville 78230 LE PECQ.

Les dossiers seront traités confidentiellement.
Il sera répondu à toutes les demandes.

Lieu de travail : LE PECQ (Yvelines) avec déplacements à 50%.

Convention Collective du Pétrole.



Banque de Paris et des Pays-Bas

recherche

pour une de ses

DIRECTIONS ÉTRANGÈRES

DES GESTIONNAIRES

- débutants ou 1 à 2 ans d'expérience des techniques bancaires.
- niveau BAC + 2 ans (DUT, DEUG, BTS, etc.) anglais impératif, espagnol souhaité.

qui seront chargés du suivi des dossiers de Crédits Acheteurs.

Lieu de travail : PARIS

Adr. lettre man., C.V. + photo ss réf. C.A. à BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Direction du Personnel (625)
Boîte Postale 141, 75060 PARIS CEDEX 02.

PARIBAS



SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour sa

DIRECTION GÉNÉRALE A PARIS
dans le cadre de la création de son Département Diversification

le Responsable du Groupe Systèmes Mécaniques et Matières Plastiques

Cette fonction, sous l'autorité du Directeur de Département, comprendra la responsabilité des études de la Commercialisation et de la supervision des fabrications.

Le poste est situé à Paris et implique des déplacements principalement en France. Il conviendrait à un INGENIEUR A. et M. ou équivalent de 35 ans minimum, ayant une expérience dans les domaines de l'usinage des pièces métalliques et le formage d'objets en matière plastique.

Adr. C.V. et photo à la Direction du Personnel, STE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS 12, quai Henri-IV - 75004 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

ORGANISME BANCAIRE
siège social à Paris
recherche
pour son département MARKETING

ASSISTANT PUBLICITE

Sa mission essentielle consistera à suivre :
- les dossiers au niveau des fournisseurs et planning
- les budgets publicité

Ce poste conviendrait à un candidat justifiant d'une expérience dans la même fonction possédant de bonnes notions au niveau *des techniques publicitaires (média, fabrication, édition, promotion vente ...)* et des connaissances comptables.

Adresser C.V. , photo et prétentions à no 41438 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

TALBOT
AUTOMOBILES TALBOT
souhaitent rencontrer
pour ses secteurs ETUDES ET ESSAIS

INGENIEURS CONFIRMES ET INGENIEURS DEBUTANTS

Diplômés d'une GRANDE ECOLE (Centrale, A & M, ESE, ENSAE, etc...)

Les postes à pourvoir se situent principalement dans les domaines :
- ELECTRONIQUE, ELECTRICITE MOTEURS,
- MOTEURS (formation ENSPM appréciée),
- MECANIQUE (Suspensions),
- CARROSSERIE,
- ESSAIS,
- MATERIAUX,
- CALCUL (expérience informatique nécessaire).

Adresser dossier de candidature (curriculum vitae + photo) et rémunération souhaitée à : SECRETARIAT GENERAL - Gestion des Cadres 45, rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY.

SOCIETE
D'INGENIERIE OFFSHORE
recherche

UN INGENIEUR CONFIRME

POUR DIRECTION
ET GESTION DE PROJETS

CE POSTE EXIGE :
- *Quelques années d'expérience dans la fonction.*
- *L'habitude de travailler avec une clientèle étrangère.*
- *De fréquents voyages et séjours à l'étranger.*
- *Une maîtrise parfaite de la langue anglaise.*

Lieu de travail : SAINT-CLOUD (92).

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 2899 M à :
PRO/JETS
12 rue des Pyramides 75001 Paris.

Filiale française important groupe international (Communications).
EVRY

Financial Manager

30 ans minimum.
Directement rattaché au controller pour structurer et développer le département financier.
Superviser et contrôler les rapports financiers destinés à la maison mère.
Calculer les rentabilités.
Expérience similaire de 3 ans minimum dans une société internationale à justifier.
Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne exigée - informatique appréciée.
Diplôme supérieur + formation financière exigés.
Parfaite maîtrise de l'anglais.
Poste très évolutif.
Ecrire avec CV détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous référence PL 9025 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92 522 Neuilly
Discrétion assurée.

REVUE SPÉCIALISÉE
EN MICRO-INFORMATIQUE
recherche

UN (E) INGÉNIEUR DÉBUTANT (E)

en micro-informatique, bonne connaissance des microprocesseurs et de leur programmation exigée.

Lieu de travail : PARIS.

Pour tous renseignements demander :
Mlle SALBREUX - 296-46-97

Importante BANQUE D'AFFAIRES
recherche
pour sa DIVISION INTERNATIONALE

un Cadre confirmé

Chargé de l'organisation et la mise sur pied des financements afférents à des exportations françaises.

Age minimum 30 ans et formation spécialisée minimum 4 à 5 ans.
Lieu de travail PARIS

Envoyer C.V. et photo à n° 42.403 Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

PROFESSIONNELS DE L'INFORMATIQUE POUR NOTRE DIVISION FORMATION PERMANENTE

Pour faire face à notre expansion, nous souhaitons intégrer des spécialistes dans la

Programmation de gestion

Ils (Elles) auront pour mission l'enseignement de cours de formation professionnelle, l'animation de séminaires, la création de nouveaux cours.

Les candidats (es) devront avoir une bonne motivation pour la formation, 2 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion, une bonne pratique de Cobol et/ou de l'Assembleur sous DOS ou OS/VS, une formation DUT, MIAGE ou équivalent.

Nous prévoyons une évolution à 18 mois vers les fonctions d'Analyste d'Application.

Adresser C.V. à CONTROL DATA; Service Recrutement, 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12.



UN GRAND DE L'INFORMATIQUE

Informatique de gestion

Directeur projets

170 000 F +

Ingénieur grande école, vous avez une large expérience de l'informatique de gestion. Vous avez déjà prouvé que vous saviez maîtriser la direction complète de projets importants : l'étude des besoins, la conception du système, la réalisation et le lancement du projet. Vous avez encadré des équipes d'opérationnels et vous avez su vous imposer par vos qualités d'animateur et votre autorité personnelle

Société réputée de service et de conseil, c'est par la qualité de nos prestations que nous avons établi notre image de marque. Nous vous proposons de développer chez nous votre carrière en prenant la responsabilité d'importants projets

De la conception du sytème à l'animation d'équipes opérationnelles, vous aurez à
- mener des missions de conseil à haut niveau,
- analyser, estimer, planifier les interventions que nous effectuons chez nos clients,
- encadrer, suivre, contrôler nos équipes d'intervenants.

Avec notre équipe de direction, vous participerez aux décisions concernant la politique "Développement de produits" de notre société.

Michel Collet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature ss réf. A 3886, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
membre de Syntec

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Banlieue Ouest de Paris
recherche
pour ses Services d'Etudes et de Contrôle de Transmission Numérique

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS et AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Titulaires du B.T.S. ou D.U.T.

Adr. C.V. et prét. sous le n° 42.024 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
Paris 17ème, recherche

Chargé d'Etudes Juridiques

(Homme ou Femme)

pour assurer le suivi juridique et fiscal des sociétés (SICAV) et des produits financiers et contribuer au montage de nouveaux produits et de nouvelles sociétés.

Le candidat sera titulaire d'une maîtrise en Droit Privé et connaîtra le Droit et la Fiscalité des valeurs mobilières.

- Discrétion absolue assurée -

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 15 RH à

35 rue du Rocher 75008 Paris
qui transmettra

Assistante de Direction

90 000 F

Universitaire de formation (Droit/lettres) vous avez une excellente pratique du secrétariat de Direction, une grande aisance pour rédiger, sténographier ou dactylographier sur machine IBM/Direction.

Vous avez au moins 35 ans et une présentation impeccable, et vous parlez l'anglais. Le Directeur Général d'une Société leader dans sa branche vous propose de l'assister si vous êtes libre et disponible quant à vous horaires de travail.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 801110 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

SYSTELEC

recherche
pour son centre de PALAISEAU (91)

● INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour études et mise au point de systèmes à base de microprocesseurs, circuits logiques et analogiques.

● INGÉNIEURS D'AFFAIRES

pour évaluer et définir la configuration système répondant au problème posé. Pour gérer sur le plan interne la réalisation de l'affaire.

Ecrire avec C.V. à Z.A.E. RUE LEON-BLUM, 91120 PALAISEAU.

---

transac *groupe CGE*

Leader de la péri-informatique française
Guichets bancaires
Mini-ordinateurs
Terminaux intelligents
recherche pour sa

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES DES INGENIEURS COMMERCIAUX

ayant une expérience de haut niveau de la vente dans le domaine informatique. Pratiquant couramment l'anglais et/ou l'allemand.

Pour lui confier, dans le cadre d'une large délégation de pouvoirs, d'importantes responsabilités d'assistance aux filiales et de négociation directe de contrats en Europe.

Un plan de croissance ambitieux, intégrant une gamme de produits très évolués et hautement compétitifs, ouvre aux candidats de valeur des perspectives exceptionnelles de développement de carrière.

Bureau à PARIS (ETOILE).

Adresser votre candidature, lettre, C.V., PHOTO et prétentions à
Monsieur Alfred PRIMARD
Recherche et Développement des Cadres
sous référence 801-115
TRANSAC S.A.
Centre Pierre Herreng
91480 BRUYERES-LE-CHATEL



Ingénieur technico-commercial export

Société d'ingénierie générale recherche un ingénieur technico-commercial destiné à développer une politique commerciale à l'exportation dans le domaine de la formation de personnels d'exploitation et de maintenance.

Le candidat devra posséder une formation supérieure et avoir une très bonne pratique de la langue anglaise. Une expérience reconnue dans le domaine de la formation technique aéronautique sera appréciée.

Déplacements fréquents de courte et moyenne durée en France et surtout à l'étranger.
Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Adresser CV et photo sous référence 2015 M à rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 - PARIS.

SOCIETE DE PROMOTION
ET DE FINANCEMENTS IMMOBILIERS
cherche pour PARIS

— **UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES**
(niveau cadre élevé).

— **UN (E) RESPONSABLE DE GESTION DES VENTES**
(niveau E.T.A.M.).

Les candidats devront avoir une solide expérience professionnelle, en particulier dans le déroulement de toutes les phases d'un programme de construction.
Ils seront plutôt diplômés H.E.C., D.E.A. DROIT, SCIENCES PO, SUP de CO, ESSEC.
Ce poste, outre la stabilité et une haute rémunération, offre de larges perspectives d'évolution à l'intérieur du groupe si sens responsabilités et initiatives

Envoyer C.V. sous n° 826.716 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

DIVISION
CONSEIL

SERTI

EN CHEF

49, avenue de l'Opéra
75002 Paris

FOUGEROLLE

RESPONSABLE D'AFFAIRES

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

gfi DIVISION CONSEIL

Notre Groupe de Sociétés de Services — plus de 700 personnes, 200 millions de francs de C.A., une croissance de 40 % par an — poursuit ses performances. En plus de l'exportation de notre savoir-faire, c'est la diversification de nos activités de conseil qui constitue un de nos principaux axes de développement. Accordant une importance particulière au rôle que nous jouons dans ce domaine, nous cherchons pour deux des sociétés de notre Division Conseil, IMH et SERTI :

SENIOR CONSULTANT EN ORGANISATION — Réf. I 30

Il intervient dans de grands organismes privés et publics de la région parisienne pour concevoir et mettre en place des structures et des règles efficaces, en matière de gestion financière principalement. Il accède rapidement à des fonctions de Directeur de Projet, ce qui implique une grande autonomie dans les négociations. Des possibilités d'évolution au sein de notre Groupe sont envisageables.

Diplômé d'une grande Ecole de préférence, il a de solides compétences en Organisation acquises dans un Cabinet de Conseil, en particulier dans le domaine de la gestion financière. Une expérience complémentaire et très opérationnelle dans une grande entreprise serait également appréciée.

CONSULTANT EN ORGANISATION — Réf. M 5031

Il entre dans une Société de création récente où il rejoint une petite équipe de Consultants de haut niveau. Il est responsable de projets de nature très diversifiée, principalement dans de grandes entreprises en France et à l'étranger.

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, il a une expérience confirmée en Organisation.

JEUNES CONSULTANTS EN INFORMATIQUE — Réf. M 5032

Ils participent à des études en informatique de gestion, à des opérations de conseil et à l'élaboration de schémas directeurs pour des administrations et de grandes entreprises. La responsabilité de ces missions peut leur être confiée progressivement.

Diplômé d'une grande Ecole, ils bénéficient d'au moins deux ans d'expérience en informatique.

INGÉNIEUR EN CHEF MINI-INFORMATIQUE — Réf. M 5033

Il est responsable de l'installation de systèmes informatiques clés en main, en France et, éventuellement, à l'étranger. Il participe à la négociation des contrats, établit les propositions, choisit les matériels, en assurant les relations avec les constructeurs, coordonne et dirige l'activité des équipes au cours des différentes phases de la réalisation des projets.

CHEFS DE PROJET EN INFORMATIQUE — Réf. M 5034

Ils effectuent des missions précises pour des P.M.E. clientes s'équipant de mini-ordinateurs. Ils sont autonomes dans la conception et la conduite complète des projets, responsables de la qualité des interventions, du respect des délais et des coûts. Une évolution vers des fonctions d'Ingénieur en Chef est envisageable.

Une disponibilité pour des séjours à l'étranger serait appréciée.

JEUNES DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES — Réf. M 5035

Débutants, ils acquièrent une formation en informatique de gestion. Ils participent à la réalisation des projets et, plus tard, en assurent la direction. La qualité et la diversité des interventions permet une évolution personnelle et professionnelle de tout premier plan.

Ecrivez, en précisant la référence, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gfi SERTI SELECTION — 49, avenue de l'Opéra 75002 Paris

GEM PUBLICITÉ

FOUGEROLLE

Service Etudes de Prix
Travaux Publics FRANCE et ETRANGER
recherche un

RESPONSABLE D'AFFAIRES

(importance : plusieurs centaines de millions à plusieurs milliards de F. F.)

Profil :
- Ingénieur diplômé ou autodidacte ayant dirigé d'importants chantiers en France et/ou à l'Etranger.
- 40 ans minimum.
- spécialiste dans plusieurs des secteurs suivants :
  - Aménagements hydrauliques
  - Centrales thermiques et nucléaires
  - Travaux maritimes et fluviaux
  - Grands terrassements et travaux autoroutiers.

Anglais indispensable ; connaissance d'autres langues appréciée.
Rémunération élevée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous réf. : JJ 02
à J.C. CHARBIN
FOUGEROLLE - 3, av. Morane-Saulnier
78140 VELIZY.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
(Supermarchés-Hypermarchés)
cherche

directeur de gestion

expérimenté

Agé d'environ 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur et pouvant justifier de quelques années d'expérience du Contrôle de Gestion, il aura autorité sur l'ensemble des services administratifs et comptables de l'entreprise.

Il interviendra notamment sur les procédures, les études de rentabilité d'investissement, les plans à moyen et long terme.

Rémunération en rapport avec l'expérience acquise. Intéressement aux résultats.

Adresser C.V., photo et prétentions à
S. C. R. D. Division Affaires sociales
17, avenue de la Résidence,
92160 ANTONY

PA-SVP

---

volvic

recherche

attachés commerciaux export

Ils seront chargés de prospecter les commerces de gros et de détail dans les pays européens voisins, pour assurer l'implantation et la promotion de nos boissons : eaux minérales - oasis.

Les candidats retenus auront une formation commerciale supérieure et une première expérience du terrain.

Débutants acceptés pour l'un des postes.

La maîtrise de l'allemand et de l'anglais est impérative.

Point d'attache à Bourg la Reine (92).

Envoyer C.V. photo et prétentions en précisant la réf. 624 M sur l'enveloppe au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Seric

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
DE RÉALISATIONS INFORMATIQUES
ET DE CONSEIL
Recherche pour faire face
en 1980 à son développement

CHEFS DE PROJET
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS

Selon leurs compétences ils s'intégreront dans les différentes divisions pour participer :
— à la mise en place de systèmes clés en main sur mini-ordinateur,
— à la réalisation de projets informatiques.

Ces postes demandent une première expérience, une connaissance du COBOL et/ou Assembleur PL1, DL1, et/ou des techniques CICS, DOS, OS, IMS ; une formation universitaire.

Une connaissance des matériels IBM, HP, CII-HB serait appréciée.

La réussite dans ces fonctions passe par un engagement personnel, du dynamisme, de l'initiative, le goût des contacts humains.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions, disponibilité réf. 122 à :
SERIC - 120, rue de Javel, 75015 PARIS
TEL. 554-97-66.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipements automobile
— Appareils ménagers
— Radio - Téléphones
— Caméras et projecteurs Bauer

recherche

contrôleur de gestion

MISSION :
- comptabilité analytique complète dans différents secteurs d'activités de l'entreprise
- suivi budgétaire des frais, stocks, investissements, etc..
- établissement des comptes d'exploitation et tableaux de bord
- participation à l'élaboration des prévisions budgétaires.

Formation : supérieure de type Sciences Economiques.

Connaissance de l'allemand vivement appréciée.

Expérience : débutant ou 2 à 3 ans d'expérience dans fonction similaire.

BOSCH

Adresser CV manuscrit, prétent. et photo au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet 93404 SAINT-OUEN.

TECHNICIENS

Formation B.T.S. traitement thermique métallurgie ou chaudronnerie — tuyauterie pour contrôle des constructions soudées.

5 ans de pratique et d'expérience. Permis de conduire indispensable. Situation région parisienne avec déplacements fréquents France et étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 42.286, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Très important organisme public offre carrière à un jeune

Ingénieur Informaticien Gestion

Attiré par les méthodes et l'organisation, il a déjà quelques notions dans ces domaines au titre de stages ou d'une première expérience professionnelle.
Rattaché au groupe Méthodes et Systèmes, il se formera aux missions demandées par les départements techniques en suivant dans un premier temps l'application des logiciels utilisés. Il sera à ce titre en relation avec les groupes utilisateurs.



GROUPE

Ce recrutement a été confié à
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
qui recevra candidatures et CV. sous la référence 458
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

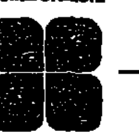
HAVAS CONTACT

Nous sommes une importante société (650 MF de CA, 900 personnes), filiale du groupe HAVAS. Notre activité concerne la vente d'espaces publicitaires. Nos projets de développement et de diversification sont très importants, aussi souhaitons-nous intégrer au sein du service – études informatiques de notre direction exploitation un

INGENIEUR D'ETUDES TELEMATIQUES
ECP, Mines, Télécom, ESE...

Vous avez au cours de votre formation Grande Ecole choisi une option informatique, et vous avez déjà 2 à 3 ans d'expérience professionnelle vous ayant permis d'acquérir des connaissances solides des matériels IBM et mini 6. Vous serez responsable dans le contexte défini et en étroite liaison avec nos partenaires – dont le centre technique est basé en province... d'où une présence fréquente sur le site pendant 18 mois – de la définition d'un cahier des charges, de l'évaluation permettant un choix de matériel, des moyens opérationnels de fonctionnement et de l'analyse-programmation dans la perspective de faire tourner un système expérimental dès la mi-81. A terme, votre réussite sur ce projet et votre bonne intégration dans notre société vous garantiront l'accès à des postes de responsabilité.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux sous réf. 5345 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 565-03-10

Plain Champs

---

un analyste

Nous sommes la filiale d'un grand biscuitier de la CEE.
Notre informatique, bientôt équipée d'un IBM 4341/DOS-VSE, se lance dans la décentralisation et gère du siège (92 RUEIL) notre unité de *production comme nos quinze dépôts régionaux dans une philosophie* DB/DC ; c'est l'œuvre d'une petite équipe soudée. Venez la rejoindre en commençant par décentraliser notre système de facturation sur les dépôts.
Vous avez une formation supérieure, MIAG par exemple, une expérience de 3-4 ans de la conception et de la réalisation en COBOL de logiciel, utilisant de préférence les bases de données et le télétraitement ; vous ne dédaignez pas la technique tout en vous sentant l'étoffe d'un chef de projet.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3684 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

PSYCHOLOGUES CONSULTANTS

Une société internationale en pleine expansion recherche des candidats dynamiques pour un travail captivant.
Notre clientèle est composée des sociétés internationales les plus connues en Europe.

Nous avons plusieurs postes à pourvoir immédiatement pour des psychologues consultants ayant une connaissance des techniques de management ainsi qu'une pratique de la méthodologie des tests.

Nous souhaitons aussi bien rencontrer des personnes possédant un doctorat (psychologie industrielle, psychologie expérimentale et psychosociologie) que des personnes ayant l'expérience professionnelle équivalente. Le travail consiste essentiellement à appliquer un certain nombre de tests pour en tirer des conclusions qui détermineront des programmes de formation.

Pas de changement de résidence demandé aux candidats retenus.
Prévoir déplacements hebdomadaires avec retour chaque week-end.

Le français et l'anglais courant sont impératifs.
D'excellentes connaissances en allemand et/ou hollandais seraient un avantage.

Si vous êtes intéressés par ce poste, veuillez adresser en anglais votre C.V. (mentionnant votre rémunération actuelle, ainsi qu'un numéro de téléphone) sous réf. 152 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS
(qui transmettra).



LogAbax informatique — 1er CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche

pour sa DIRECTION GRANDES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS

Plusieurs INGÉNIEURS
Grandes Ecoles

FORMATION ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

Les candidats retenus se verront confier une mission globale d'assistance à caractère technico-commercial à la clientèle sur système de terminaux construits autour de mini-ordinateurs et connectés par réseau de transmission à d'autres ordinateurs.

Adresser C.V. et prétentions à la Direction du Personnel Recrutement, 77, avenue Aristide-Briand - 94110 ARCUEIL - Sous la référence 333.

offres d'emploi

THOMSON-CSF

recherche pour sa filiale

THOMSON-CSF COOPERATION

chargée de la formation des clients étrangers du Groupe THOMSON

INGENIEURS ET TECHNICIENS SUPERIEURS

BILINGUE FRANCAIS/ANGLAIS et/ou FRANCAIS/ESPAGNOL

Dans les spécialités suivantes :

RADAR

Expérience chaîne de réception et traitement du signal.
Connaissances des problèmes de maintenance.

MATERIEL INFORMATIQUE

Expérience de maintenance :
- Mini-calculateurs
- *Visualisation et transmission de données.*

Connaissances logiciel et système souhaitées.

ELECTRONIQUE GENERALE

Expérience dans l'un des domaines suivants :
- Circuits logiques
- Circuits analogiques
- Circuits hyperfréquences.

Travail en équipe - Autorité - Sens de l'Organisation - Mobilité Paris, Province, Etranger.

EXPERIENCE FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES SOUHAITEE.

Envoyer C.V., photo au Service du Personnel 147, rue Yves Le Coz 78000 VERSAILLES.

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE (2.000 personnes)

Filiale d'un Groupe industriel international

dans un secteur « LOISIRS » en pleine expansion

recherche

INGÉNIEUR MÉTHODES

2/3 ans d'expérience - Formation AM ou équivalent *pour seconder le responsable du service.*

INGÉNIEUR RESPONSABLE de la GESTION de PRODUCTION

5 ans d'expérience dans un service de production Formation MINES - CENTRALE - A.M.

Solides connaissances en informatique indispensables pour mise en place et suivi du système informatisé de gestion de production.

Nombreuses possibilités d'évolution au sein de la Société ou du Groupe.

Env. C.V. et prétent., nº 41.924, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

Entreprise Internationale de Travaux Publics

recherche pour son Siège

un Chargé de Recrutement

Diplômé en psychologie industrielle, le candidat aura acquis une première expérience en cabinet ou en Entreprise (si possible dans la branche B.T.P.).

Il prendra en charge progressivement la responsabilité de l'activité Recrutement France et Etranger.

Permettant une large autonomie dans les méthodes de sélection et un contact direct avec l'ensemble des responsables pour lesquels le Siège est un prestataire de service, le poste requiert dynamisme, adaptabilité, rapidité de réaction.

Un élargissement des tâches vers d'autres aspects de la fonction «Personnel» est envisageable.

Lieu de travail : proche banlieue ouest (métro)

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. 4472 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Lev Tournay Pub

CORNING FRANCE

LEADER MONDIAL DES VERRES SPECIAUX PROPOSE A DE

jeunes ingénieurs

GRANDES ÉCOLES, MINES, E.C.P....

Débutants - 2 ans d'expérience maximum.

Un début de carrière en production :
- acquisition de la technologie,
- responsabilité de management

Ultérieurement de larges évolutions de carrière, tant au plan des fonctions qu'au plan international, seront proposées aux candidats confirmant leur potentiel.

- Localisation provinces sud Paris
- Anglais nécessaire

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à CORNING FRANCE 44 avenue de Valvins B. P. 61 77211 AVON CEDEX

PA-SVP

PARIS

Proche Banlieue Ouest

LA FILIALE MATÉRIEL T.P. d'un PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

LE CHEF DE SON BUREAU D'ÉTUDES

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation INGENIEUR (A.M., *E.T.A.C.A. ou équivalent*).

Ce collaborateur sera responsable d'un service de 10 personnes, il aura une expérience confirmée en mécanique générale et moteurs thermiques, et de bonnes connaissances en automatisme, électricité et pneumatiques.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé indiquant derniers émoluments perçus, adressée sous référence A. 117 à ORBIS-NE, 28, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE

filiale d'un Groupe International

développant un secteur « LOISIRS » en pleine expansion

recherche

SON RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION

de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co, Sciences Eco), et ayant acquis une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction commerciale ou marketing, il aura de très solides connaissances informatiques qui lui permettront de mettre en place et d'assurer le suivi du système de distribution.

De larges possibilités d'évolution sont assurées au sein de la Société et du Groupe.

Env. C.V. et prétent. nº 41.922 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Société proche *Gare NORD/EST* recherche

PROGRAMMEUR

GAP II - I.B.M. 3/12 puis 38

Env. C.V. et prét. sous référ. 10456 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

Ch. VENDEUSE pour Galerie de bijoux d'art. Se présenter le jeudi 24 janv., 13, rue Saint-Sulpice, Paris-6e

---

GRANDE ECOLE seeks part-time lecturers in general engineering subjects. PhD preferred but not required. Teaching in english. Send C.V. to International Division ESIEE 91, rue Falguière, 75015 PARIS.

VOUS ETES INGENIEUR DE FORMATION
Vous avez une pratique confirmée des techniques informatiques *suivantes* :

Langage COBOL et P.L. 1 sous T.S.O. Méthode Warnier. Environnement I. M. S./D. L. 1.

Nous vous proposons une situation stable offrant une opportunité d'expér. intéressante en recherche opérationnelle. La rémunération ne sera pas inférieure à 110.000 F par an.

Nous vous prions d'adr. C.V., *photo et prétentions* : sous la référence R.R. 325 à S.S.C.I., Départ. recrutement, 229, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

DACTYLOGRAPHE avec pratique de l'allemand pour assoc. d'animation et formation de jeunes. Ecr. avec prét. et C.V., U.F.C.V., 54, r. du Théâtre - 15e.

UN PROF. FRANÇAIS-LATIN remplac. Jusqu'au 7-2, tél. : 901-22-05, collège MARCOUSSIS, 91460 . - Parents d'Elèves.

Rech. Free Lance pour vente mini-ord. sur Paris. Téléph. soir. A/c 18 h. M. Euans, 745-03-94.

Emplois Outre-Mer, étranger : MIGRATIONS - en vente à votre kiosque.

Cabinet Expertise Comptable rech. collab. D.E.C.S. ou niveau D.E.C.S. 2 a. expér. cabinet ou expertise résidence : région MEAUX-LAGNY. Ecr. Havas, 40, r. Grand-Cerf, 77100 MEAUX, nº 2.008, qui transmettra.

Important Groupe Chimique recherche pour son département BOUES DE FORAGE à VELIZY (Yvelines)

UN AGENT TECHNIQUE

SON ROLE :
- Assurer la gestion d'un fichier analytique forage et le suivi d'un fichier ciment.
- Préparer des synthèses de fins de puits.

Déplac. éventuels à l'étranger pour missions de courte durée.

- Connaissance des boues de forage et expérience chantiers pétroliers indispensable.
- Connaissances en programmation informatique et anglais souhaitées.

Env. lettre manuscrite + C.V. à Sté CECA S.A. Direction du *Personnel 46, rue Jacques-Dulud* 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Une Société d'Ingénieurs Conseils, Paris-15e, offre une opportunité de carrière informatique à un :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

désirant : valoriser son expérience en informatique de gestion (comptabilité générale) ; travailler de façon autonome au sein d'une cellule informatique (sur IBM 370/168 en télétraitement) : acquérir la qualification d'analyste. — Merci d'écrire une courte lettre (joindre C.V. et indiquer prétentions). Spécifier sur l'enveloppe référence 6.537 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

COMMISSAIRES aux COMPTES A PARIS recherchent

ASSISTANT

posséd. DECS, 1 an pratiq. min. Ecr. nº 7.395, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Importante Société de distribution *recherche pour sa direction* financière :

ASSISTANT (E)

du CONTROLEUR de GESTION 3 à 5 ans d'expérience. Niveau études supérieures. - Adresser C.V. + photo + prétentions à : COINTREAU - PICON DISTRIBUTION - B. P. 538, 77005 MELUN CEDEX.

BANQUE INTERNATIONALE PARIS-VIIIe
équipée d'un I.S.M 3.15 D et d'un IBM 34
recherche pour renforcer son équipe ANALYSE PROGRAMMATION

UN PROGRAMMEUR

CONFIRME R.P.G. 2.

Minimum 3 ans expérience sur ces types de matériels. Langue anglaise parlée et écrite demandée. Envoyer C.V. à : *A.M.P., référence nº 8.276/JR*, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transmettra.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE DU COMMERCE (Centre Paris) recherche pour son secrétariat

JEUNE FEMME

NIVEAU SCIENCES ECO.

qui serait chargée de la documentation (Economique, juridique, fiscale) et de la rédaction de notes documentaires et de flashes d'information. La pratique de la dactylographie serait très appréciée.

Adr. lettre manuscr. avec C.V., photo et prét., nº 42.141, à : Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui trans.

BANQUE PRIVEE à vocation internationale Quartier Opéra recherche

COMPTABLE QUALIFIEE

Niveau B.P. ou D.E.C.S. 2 à 3 ans expérience minimum. Connaissances des états C.C.B. - B.D.F. et comptabilité anglo-saxonne appréciées. Ecrire avec C.V., photo, prétentions, nº 5.148, FRANCACIP, 17, rue de la Banque, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS (8e) recherche

COMPTABLE QUALIFIE (E)

ayant expérience Service Personnel, paie, déclarations fiscales et sociales. Frappe à la machine souhaitée.

Téléphone : 563-03-95 (poste 303).

SOCIETE recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

3 à 4 ans expérience labo études systèmes capteurs et instruments sysmiques.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

3 à 5 ans expérience fiabilité composants, programm. contrôle qualité, spécifications. Postes longue durée pr étranger.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

début., diplômés grandes écoles.

A.T.P ELECTRONIQUE

Etudes alimentations analogiq. Envoyer curriculum vitae : **SOPRAS** 100, boul. Voltaire, Paris (11e)

SAMIFI-BABCOCK

froid industriel recherche

INGÉNIEUR FRIGORISTE

ou diplômé IFFI. 5 ans expérience minimum. Ecr. avec C.V. et prétentions, 71, rue Paul-Eluard, 93204 SAINT-DENIS

RÉVISEUR COMPTAB.

est recherché par imptant cabinet expertise comptable en vue commissariats aux comptes. Le candidat (expert comptable ou finaliste, doit être capable assurer missions sous contrôle d'un associé. Adress. candidature indiquant diplômes, expér. salaire demandé à AMP, réf. nº 8122/JR PARIS-15e qui transmettra.

Groupe Leader Export Céréales recrute

CHARGÉ (E) DE MISSION

Pour lancement de : projets informatique, études de gestion, actions de form. professionnelle. Basé Tour Montparnasse et courts déplacements province. Ecr. nº 7.385 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Recherche Pour Paris

PROGRAMMEUR

de gestion possédant BTS ou DUT. Langage COBOL expérience souhaitée sur ordinateur gest. CII Honeywell Bull Poste stable après essai. Ecrire ORSTOM, 24, rue Bayard, Paris-8e.

Dans le cadre du développement de son Service Informatique *LA F.N.M.F.* recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Deux ans d'expérience. Niveau IUT - Langage COBOL

Bonnes connaissances des techniques temps réel et bases de données, matériel Burroughs B 6800 si possible. Connaissances des matériels de haut de gamme.

Adresser C.V. dét., photo (ret.) et prét. à F.N.M.F. Division des Relations Sociales, 56 à 60, rue Nationale, 75649 PARIS Cedex 13.

Société de distribution implantée sur le marché *Paris-Rungis recherche*

PROGRAMMEUR COBOL

pouvant assurer fonction responsable d'exploitation. Connaissances matériel Philips souhaitées. Expérience trois ans dans poste similaire.

Adresser C.V., photo et prét. sous référence 339 à LES DISTRIBUTEURS ASSOCIES Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

SOCIÉTÉ DE SERVICES

Nous démarrons une nouvelle activité dans le loisir et l'électronique

Nous cherchons un « vendeur » pour débuter, développer et prendre en charge ce département.

Expérience de la vente, de la réflexion commerciale et souci de la rentabilité nécessaires.

Fixe et intéressement. Envoyer C.V. complet à L'Organisation C.M.H., 32 bd Marbeau, 75116 Paris, Chargée du recrutement.

CODI

Société d'électronique en pleine expansion recherche

- **INGÉNIEURS** REDACTEURS TEHNIQUES ayant une expérience industrielle électronique minimum d'un an.
- **INGÉNIEURS** ELECTRONIQUE DEBUTANTS ET CONFIRMÉS.
- **TITULAIRES BTS ou DUT** *ELECTRONIQUE*, débutants et expérimentés pour études de maintenabilité de maintenance et écritures/mises au point programmes de tests.

Adresser C.V., prétent. et photo, Sté CODI, 63-69, rue du Général-de-Gaulle, 78300 POISSY. Téléph. : 979-26-41.

Société de Travaux Publics dimension internationale recherche *pour son service financier* :

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF

Expérimenté coface et financement exportations.

Bonne connaissance anglais.

Lieu de travail : Vélizy.

Adr. C.V. + prét. + photo à nº 41.721 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

BANQUE AMERICAINE CHAMPS-ELYSEES cherche pour son Service Informatique

CLASSE IV

Bonnes connaissances IBM 34 - GAP 2 Anglais indispensable.

- Cadre agréable.
- Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V., à nº 42.170, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

GROUPE INTERNATIONAL recherche pour compléter ses Services Informatiques

PROGRAMMEUR

Niveau I.U.T. Ayant au moins 2 ans d'expér. *et connaissant* le GAP II et le COBOL.

ANALYSTE

de formation supérieure ayant une bonne connaissance du temps réel.

Ces postes sont basés à Paris.

Env. C.V. et photo, nº 42.258, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

ERIN

recherche pour développement de logiciel de base - Applications TR - *Matér. type MITRA-SOLAR-SEL*

- **DES INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience
- **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS** *Minimum DUT*

Ecrire avec C.V., s/réf. 4.193, à AXIAL PUB, 91, Fg St-Honoré, PARIS (8e), qui transmettra.

URGENT recherchons

PROFESSEURS

Langues Anglaise, Allemande, Espagnole. 339-72-10 entre 9 h. et 16 h.

IPB

TRAVAIL TEMPORAIRE

Département INFORMATIQUE

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE GESTION
- COBOL OS VS P 7000.
- NATIF HB 6420.
- PL1 MARK IV s/IMS.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS SCIENTIFIQUES
- FORTRAN IBM 30-31. ou P 7000. Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience.

HOMME SYSTÈME
- IBM 30-31 OS VS.
- CICS DL1.

PROGRAMMEURS
- COBOL OS VS ou DOS VS
- NATIF HB 6420.

60, rue Ordener, PARIS (18e). Téléphone : 257-11-20.

PARIS

ORGANISME DE FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL offre situation stable à

ADJOINT A CHEF DE SERVICE

(4 à 5 personnes)

Ce poste conviendrait de préférence à diplômé SC. PO, ECO ou similaire. 30 ans minimum.

Posséd. quelques années d'expér. il aura en particulier la responsabilité des études et de la présentation des dossiers administratifs et financiers.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé indiquant derniers appointements perçus à : **B.E.O.** (réf. 7.620) - 3, rue de Téhéran - 75008 Paris

secrétaires secrétaires secrétaires

A.C. Nielsen Company

Marketing et Etudes de Marché,

28, boulevard de Grenelle 75015 PARIS

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Parfaite bilingue français-anglais
Sténo française.
Avantages sociaux, cantine.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : Mme de CHAURAND

IMPORTANTE SOCIETE PAPETIERE recherche pour son service exportation

UNE SECRETAIRE BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND

éventuellement anglais souhaité, pour secrétariat commercial et administratif.

Nombreux contacts téléphoniques avec clientèle en Allemagne.

Envoyer lettre manuscrite CV, photo et prétentions à Nº 1239 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

SOCIETE de PROMOTION IMMOBILIERE recherche

SECRÉTAIRE COMMERCIALE

Sérieuses références exigées. Habituée aux contacts clientèle et susceptible d'assurer gestion de fichier sur machine à écrire à mémoire disques. Ecrire avec curr. vit. à : HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS Référence 61.371.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE (Proche Eglise de Pantin) recherche

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE

ALLEMAND-FRANÇAIS
Plus notions d'Anglais pour Service Exportation

Ecr., av. C.V.+prét. à nº 42.119, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Journal « LE MATIN » *recherche* SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE consciencieuse et tenace pour PUBLICITÉ LITTÉRAIRE Env. lettre de candidature manuscrite, c.v., photo : Aline Fayet 21, rue Herold, 75001 Paris

---

SECRETAIRE TRILINGUE ALLEMAND-ANGLAIS *Se prés. 251, rue de Crimée*, Paris (19e). Tél. 607-37-86.

représent. offre

IMPRIMERIE IPIP recherche

REPRÉSENTANTS (TES)

Paris, région parisienne. Fixe + Commission. Téléphone 607-71-34.

représent. demande

Homme, 65 a., bne prés., parl. allem., angl., créole, souhaite repres, produ. pharmac. beauté et vins franç pr les îles océan Indien. Ecr. Georges Chanson, 20, avenue Delattre-de-Tassigny, 56000 VANNES.

proposit. com. capitaux

Français résid. Argentine, réf. com. et banc., off. à entrepr. uniqu. 1er plan représent. ou export marché latino-améric., à Paris, jusqu'au 26. Ecrire, nº 1.877, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CAPITAL DISPONIBLE

pr projets internationaux viables 500 000 dollars au minimum. Excellentes occasions d'investissements aux U.S.A. et ailleurs.

Venture Capital Consultants 15300 Ventura Blvd., Suite 500A Sherman Oaks, California 91403 U.S.A. (213) 789-0422. Telex : 651355 VENCAP LSA.

Société hôtelière recherche actionnaires avec possibilité association. Excellent rapport. Ecr. pour premier contact à SEBBAG, BP 8, 13234 Marseille Cedex 1.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver *l'emploi désiré : avec plans.*
- Réussir entretiens, interviews.
- *Les bnes réponses aux tests.*
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay.

MONDEMPLOIS

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amériques, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spécial. MONDEMPLOIS (serv. M2), 14, r. Clauzel, Paris (9e).

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuse références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuits. — 368-47-84 - 893-20-02.

ENTREPRISE GENERALE exécute rapidement ts travaux peinture et décoration. Devis gratuit. - Tél. 885-14-38

travail à domicile

Demande

Vos thèses, manuscrits, mémoires, PARFAITEMENT TAPES. Téléphonez 500-42-10.

Secrétaire recherche Travaux dactylographique Tél. 469-21-03

Dactylographie raffinée de vos manuscrits sur IBM et sphères. Tél. 373-93-27

cours et leçons

Demande

Profess. américain, expér. tous niveaux, donne cours particul. d'anglais. Téléphone : 584-47-08.

occasions

PIERRE PERRONO

Achat net ou échange bijoux, brillants, argenterie. *Vente, occasion, réparation*, 4, Chaussée-d'Antin, Opéra. 37, avenue Victor-Hugo, Etoile.

EN SOLDE

grand choix de moquette, exemple de prix velours sur mousse en 4 m 19,99 F-m2, murale textile 6,46 F m2. *Téléphone 340-72-72.*

Vends PIANO A QUEUE de concert STEINWAY SONS neuf. Prix intéressant. Téléphone (16-81) 81-01-01.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

SIMCA 1307 S, *gris*, 15 000 km, comme neuve, except., intérieur velours beige. Prix : 25 000 F. Tél. 840-05-43, après 18 h. 30.

A VENDRE RENAULT 12 TL 1976 Libre fin janvier. Bon état (factures). Prix Argus. Tél. 528-04-68 tous les jours.

divers

NEUBAUER PEUGEOT

100 VOITURES D'OCCASION !!! DE DIRECTION OU D'EXPOSITION MODELES 79 ET 80 104-305-305 DIESEL 504-505-604 DIESEL. PRIX TRES INTERESSANTS.

CRÉDIT GRATUIT SIX MOIS

M. Gérard, téléphone 243-02-43, 227, boulev. A.-France, St-Denis. *Métro Mairie-de-Saint-Ouen.*

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd. J. Jaurés 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE BMW

PRESENTATION et ESSAIS de

TOUTE LA GAMME

NEUVES, DISPONIBLES. Nombreuses OCCASIONS. GARANTIE BMW.

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT

VEND AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat.

MERCEDES 200 D, juillet 79 9.000 km. Etat neuf.
JAGUAR X J 6, 4, 2, 1er juin 78 53.000 km. Bon état.
TRIUMPH Spitfire, juillet 79, 12.700 km, hard top prix intér.
ALFA ROMEO Giulietta 1600, modèle 79, 26.000 km. Belle.
TOYOTA Carina, modèle 79, 27.700 km. Très belle.
TOYOTA Carina, février 78, 57.000 km. Très bon état.
INNOCENTI De Tomaso, modèle 80, 3.300 km, radio, comme neuve.
INNOCENTI 90 L, 6 CV, février 79, 3.800 km. Impeccable Téléphone : 763-11-01

box parking

Parking, 23, rue Pascal (5e) 39 000 F. Crédit possible. Tél. : 873-22-68, avant 9 h.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi

SECRETAIRE GENERAL
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
55 ans - Formation supérieure - Très à jour
Large expérience - Importantes références
Etudie toutes propositions France ou Etranger.
Ecrire sous n° 1.823 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui transm.

J.F., 22 ans, Bac, lic. d'anglais, rech. emploi stable. Déjà travaillé un an et demi dans adm. Mlle Danièle ORLANDINI, 11, rue Louis-Blériot, 93700 DRANCY.

Cadre comptable F., 48 ans. D.E.C.S. + Certif. Sup. Juridique fiscal, connaiss. informat. Expér. 20 ans P.M.E., 8 ans cabinet expertise comptable, cherche poste chef comptable. Ecr. n° 93.542 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame STENO-TYPISTE-DACT. SECRETAIRE, libre pr dépannages courtes durées. Rémunér. horaire. — Tél. : 056-48-45.

J.H., 27 ans, D.U.E.L. angl., allem., dipl. éc. cadre, 'of. commerce, dipl. éc. cadre et commerce international. 3e de promotion. Expérience 2 ans 1/2 vente export. produit de luxe et gest. magasin, étudier. ttes proposit. Ecr. M. Magnier, 69, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.

AGENT de PROTECTION assure protection, gardin., sécurité, av. ou sans chien, en court ou long contrat. — Tél. : 413-21-97.

J. F. 22 ans, dipl. DESCAF + chambre de commerce britannique. Très bonnes connaissances anglais et allemand, désire faire carrière ds service financier ou contrôle de gestion rech. situat. dans entreprise à Paris pouv. offrir perspectives d'avenir. Ecr. n° 41 880 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. transm.

Intérêt domaines Sté, éducation, information, compét. : quest. culturelles, relat. extér. presse F. Celib, form. univ. 15 a. exp. prof. facilite expres. contact. Etud. ttes prop. France Europe. Ecr. n° 1.878 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. excellente présentation très bon milieu, parl. alle., dynam., ch. 1er emploi ou stage format., publicité, tourisme ou commerce. Ecr. n° 6.164 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 24 a., dipl. Ecole des aff. de Paris, angl., allem., russe. Mémoire fin étude sur presse européenne ch. sit. marketing, presse, édition. Ecr. n° 6.158 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui trans.

J.F. 17 a. 1/2, posséd. BEPC, BEP agent administ., 1er degré comptab., not. dactyl., cherche emploi bureau débutante. Ecr. n° 6.163 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Femme, 23 ans, 3 ans expérience dessin industriel, cherche poste de petite étude. Ecr. à 6.138 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur, 59 ans, solide expér. administrative, relations humaines et publiques, commerciale, marketing, libre immédiatem. ch. poste équivalent rég. Paris. Ecrire Pté Maesters, ss n° 396, 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra

Elève doctorat ch. immédiat. secrétariat, inform. culturel France ou étranger. Ecr. n° 1867 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

CADRE JURIDIQUE CONFIR. MAITRISE + DES droit privé, gde exp. droit d. aff. et assur. droit soc., anglais, niv. DECS, ch. sit. stable, mil. jurid. ou aff. Ecr. no 1864 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

H., 34 a., CADRE de BANQUE 18 ans, expér. comptable. RESPONSABLE TRESORERIE-CAISSE. Notions Anglais. Cherche poste à responsabilités. Ecr. no 1854 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

DIPL. D'EXPERTISE COMPT.
D.G.C., D.C.E.S., 35 a., gde exp. entrepr. industr. et cabinet, esp. cour., bon angl., rech. rég. Languedoc-Roussillon : Direction financière. Etud. ttes propos. Ecr. no 1853 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Homme, 40 ans
ETUDES UNIVERSITAIRES DE PSYCHOLOGIE
Maîtrise des contacts humains. Cherche poste commercial dans société. Ecrire no 54.536 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

55 ans, chômeur
20 années Direction administrative - Personnel - Informatique - Secrétaire Général 2 multinationales, recherche activité. Ecrire, sous no 10.440, COFPA, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

Secrétaire expérim. secrét. gén., organisat. séminaires, contacts extérieurs, bnes connaiss. angl., espagn., rech. place st. Paris, proche banl. desservie par mo. Déplacem. accept. Disp. rapid. Ecr. no T 017770 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ARCHITECTE D.P.L.G.
DOCTEUR EN URBANISME
40 ans, 15 ans d'exp., ch. poste chargé de mission Fce-étrang., définition de programme, cons., contrôle de stés nat. ou multin. Ecr. no T 017782 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR E.S.T.P.-I.C.G.
49 ans, polyvalent, efficient susceptible prendre en main réalisations important. et/ou problèmes complets, prototypes. rech. poste en rapport. Ecrire M. R. TRON, 16, rue de Marnes 92410 Ville-d'Avray - 709-27-74.

Ex-directeur d'établiss. financ., 50 a., souhait. apport. collabor. à dirigeant P.M.E. ou P.M.I. dans direct., gest., trésorerie, personnel ou organisat. Possède égal. connaiss. de l'administr. et du commercial. Tél. 074-74-05.

J.F., 20 a., empl. bur. déb., ch. pl. Paris 20e-12e-Vincen. Env. CAILLAUD 136, r. Diderot, 94500 Champigny.

ÉTUDIANT, 20 ans
sérieux cherche travail. Garderais enfants, etc. OLIVIER HENRION, 28, passage LEPEU 75011 Paris.

HOMME 31 ans possédant
MAITRISE DE DROIT
recherche emploi
REG. NORD ou REG. PARIS. Ecr. n° 93.546 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DE PROJETS
29 ans
maîtrise informatique + solides connaissances comptables, 5 ans expérience en gestion transactionnelle sur mini, Salaire actuel : 130.000 F. Disponible sous 3 mois cherche
POSTE RESPONSABILITES
sur Paris ou proche banlieue. Ecr. n° T 017.786 M, Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

OBSESSION ÉNERGIE
H. 30 a. doct. 3e cycle, expér. de rech. en prospective énergét. étud. ttes propos. de bur. d'ét. administrat. ou entrep. concernés par la consommation d'énergie à grande échelle. Ecr. réf. n° T 017.759 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme 42 ans, formation E.T.P. habitué relat. ts niveaux privées et collect. publiques ch. poste
ANIMATEUR DE VENTE
biens d'équipement
AFRIQUE FRANCOPHONE et ANGLOPHONE. Libre imméd. Ecr. n° T 17.715 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., licenciée en lettres
recherche
Rédaction ou mise en forme de textes, rapports, discours, lettres délicates, etc. Grande expér. ds poste précéd. Tél., apr. 10 h ou 14 h. 524-68-60.

COMPTABLE ANGLAIS
42 ans, 15 ans d'expérience comptabilité anglo-saxonne, systèmes informatisés, en Amérique du Nord et Afrique francophone - Anglais, français et allemand cour., assez bon espagnol. Ecrire : B. DRAPER, Adlerstr. 17, 703 Boeblingen, ALLEMAGNE.

H. 30 ans, vente 4 ans + diplôme universit. commerce et lettres + enseign. commerc. niv. supérieur, propose compétences à Société, organisme, dynamique et sympathique ayant besoin responsable dans service formation, information, commercial, étudie propositions. Ecr. no T 017768 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 23 ans, diplômée ISIT, Anglais, Espagnol, dactylo excell. présentation, ch. poste traductrice, interprète ou simil. Tél. 751-20-70

J.F. 26 ans, maîtrise de musiq. bonne exp. audio-visuel et animation, ch. dans secteur socio-culturel ou formation position cadre, réf. 1er ordre. Ecr. no T 017783 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

ACHETEUR J.F., 30 ans
Dix ans expérience. Bonne présentation. Forte personnalité. Formation BTS Secrétaire, Très bon niveau ANGLAIS. Pratique IMPORT. Sect. industr. Cherche sit. à respons., salaire motivant, évolution certaine. Paris ou banlieue ouest. Ecr. no 1.872 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INFORMATICIEN banque
Chef de cars, Diplômé C.F.P.B. cherche place région parisienne. Ecr. no T 17.663 M Régie-Presse. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

B.T.S. PHOTO
29 a., dipl. Vaugirard, expér. profession. télé et milieu socio-éducat., étud. ttes prop. d'empl N° T 017.699 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TRADUCTRICE
FRANÇ. - ANGL. - ALLEM.
diplômée école de traduction et d'interprétation Genève, DEUG Proficiency, jurée tribunaux, 25 ans, célibataire, très disponible, solides références morales style classique, ayant expérience séjours prolongés U.S., G.-B., R.F.A., SUISSE, etc.
CHERCHE :
situat. stable et viv. comport. si poss. cont. et respons. ds : public relat., organis. voyages, transp., organis. internationales, consul., ambass., serv. export, etc Peut se libér. rapid. Ecr. : A. Schwindenhammer, 24, rue de Saint-Prix, 95600 Eaubonne.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PLACE DES VICTOIRES (près) beau 4-5 pièces, 135 m2, parfait état, cuis. et bains spacieuses. DORESSAY. Téléph. : 548-43-94.

FORUM HALLES 120 m2 à rén. splend. Volume poss. mezzanines et terrasses. Except. 878-41-65.

Propriétaire appart. occupé bel emplacement, prix intéressant. TEL. : 770-79-87.

RUE SAINT-HONORÉ
Dans imm. en cours rénovation
GD STUDIO tout confort habitable de suite. - 359-01-49.

ST-EUSTACHE (près) - 3e étage MAISON XVIIe, charm. 3-4 p.
100 M² 2 bains. Px 880.000 F. DORESSAY - 548-43-94

3e arrdt.

MARAIS
Bel hôtel du XVIIIe restauré Studio au 6 pièces SFPGI (Groupe Suez) Tél. 272-53-40 - 271-72-80

4e arrdt.

SFPGI (groupe Suez) vend PLACE DES VOSGES dans immeuble 17e superbes appartements du 3 au 6 pièces, grand confort, parking en s.-sol. Téléph. : 271-72-80 ou 272-53-40.

MARAIS imm. 17e s., 43 m2, tt cft 1er ét., haut plafond 3,60 m, splendides poutres et parquets. Px : 410.000 F. T. : 548-76-25.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
180 m2 mansardé, 4e étage, asc., soleil, calme - Et 57 m2 en rez-de-chaussée. Habitat. ou commercial. S/place 14 h 30 à 18 h (sauf dimanche) - 274-59-10.

5e arrdt.

SFPGI (groupe Suez) vend dans très belle restauration du studio au 6 pièces. Téléph. : 271-72-80 ou 325-32-77.

S/Panthéon imm. XVIIe duplex dern. ét., beau volume, charme, soleil, calme, tt cft, 96 m2 environ. Px élevé. Tél. 325-41-04.

PANTHEON Métro Luxembourg
3 P. grande entrée, cuisine, bains, w.-c., tél.
PRIX INTERESSANT
19, rue des Fossés-Saint-Jacques Mercredi, jeudi 13 h 30 à 16 h 30.

LOFT AMENAGE 300 M2
Cour privative plantée
CHARME EXCEPTIONNEL
Serge KAYSER - 329-60-60

CENSIER - 354-42-70
MAISON 140 m2 6 P. Luxe

6e arrdt.

Bd RASPAIL. Bon imm. pierre de taille, 2 p. cuis., bains, asc., 50 m2, px 530.000 F. T. 544-19-46.

7e arrdt.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER magnifique séjour double, salle à manger, 3 chambres, 2 bains 175 m2, chambre de service. GARBI. - Tél. : 567-22-88.

ECOLE MILITAIRE. Gd appt 6 p. pp., 2 bains, chbre service, tout confort. Téléph. : 705-24-10.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
STUDIOS - 2 P. - 3 P.
Sur place, 11-19 h. - 550-21-86.

8e arrdt.

ST-PHILIPPE-ROULE
14, RUE DE COURCELLES (dans voie privée) magnifique et rare imm. de luxe, tr. calme. Pied-à-terre, 2 P., appart 3 P. 17.000 F le m2.
Sur place tous les jours de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h. sauf mardi matin, samedi matin et dimanche. Renseign. : 500-51-47 ou sur place 563-98-12.

9e arrdt.

9, AV. TRUDAINE STUDIO ds bel immeuble, tapis escalier, 7e. Prix : 86.000 F. Tél. : 266-19-00.

Imm. 1970 standing, luxueux
4 P. DUPLEX 138 m2 + terrasses
Box - Etage élevé - Vue
GROUPE SEFIMA
144, bd Haussmann - 622-35-05

12e arrdt.

METRO DAUMESNIL 110 m2 LIV + 3 CHAMBRES +
TERRASSE 250 M2
S.I.I.F., Exclu. 550-34-00.

NATION 5 P. Récent 95 m2
5e étage. - S.I.I.F. : 550-34-00.

15e arrdt.

Mo E.-ZOLA ATELIER Artiste + chbre, bains, cuis, 2 w.-c., 87 m2 luxueus. équip. 574-22-82.

RARE. Studio ref. neuf tt cft. Gestion assurée, 135.000 F. « FAC » 337-69-59.

CONVENTION 6 P. 130 m2 + terrasse 60 m2, étage élevé. VUE PANORAMIQUE, parking. Px : 1.650.000 F. T. 548-76-25.

16e arrdt.

PARIS-XVIe
R. P.-1er-de-Serbie, except. dern. ét., vue s/Paris, 400 m2 habit. + 140 m2 solar. + 100 m2 balc., séj. 80 m2 + 6 ch. + 5 s. de bns, atten. 4 ch. + 2 s. de bns, possib. divis. ou profess. libér. Tél. : 750-21-45 après 19 heures.

JASMIN SUPERBE 7 PIECES
210 M² Remodelé et décoré à votre goût
Prix intéressant clés en main. PROMOTIC - 553-14-14

SQUARE LAMARTINE (près)
SOMPTUEUX DUPLEX
DS HOTEL PARTICUL. STYLE XVIIIe SIECLE **7 P.**
+ dép. DORESSAY : 548-43-94.

16e - PORTE SAINT-CLOUD
2 P tout confort. Tapis escalier.
A saisir. 240.000 F. 325-75-42.

18e arrdt.

XVIIIe arrondissement
77, rue Caulaincourt.
Ds Hôtel part. luxueus. rénové tr. bel appt 120 m2 rez-de-jdin avec jdin d'hiver + petit jdin. Tél. : 606-01-41 de 9 h. à 12 h. Sur place de 14 h. à 17 h.

IL EXISTE A
MONTMARTRE
des appartements
EXTRAORDINAIRES
dans une demeure 18e siècle, au milieu d'un PARC EXCEPTIONNEL
Visites sur rendez-vous : 500-30-31.

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Val Saint-Germain, beau 4 p. tt cft, résidence standing, récent, balcon, parkings, 10 min. RER. Px : 490.000 F. Tél. : 874-70-47.

HERBLAY Part. vd 3 p., 70 m2, terr. 25 m2, ds résid. séj. dble, s. de bains, gde cuis., chbre, plac., cave, park., parc, tennis, pisc., voile. Px 350.000 F. Tél. après 18 h : 962-69-81

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SAINT-JAMES Exceptionnel
165 m2 en pleine verdure
ALGRAIN - 285-00-59 ou 09-54.

104, RUE CHARLES-LAFFITTE
NEUILLY PLEIN SUD 2-3 P. CONFORT
ASCENS. Jeudi 13 h à 16 h.

BOULOGNE Salle des Fêtes
Imm. pierre de t. Dble living, 3 chbres, aménagem. lux., chbre service. 785.000 F. - 603-60-08.

MEUDON Résidentiel Imm. 1972
Stand. - Dans verdure - 4 P. 92 m2 + 27 m2 balcon, parking.
VUE SUR TOUT PARIS
A saisir - Prix : 730.000 F
603-53-79 - 605-13-55

SURESNES Très agréable 6 PIECES
2 bains, 2 park. - Parfait état. AUDOLI - 743-19-63

VUE SUR CHAMP COURSES
SAINT-CLOUD
160 m2 Magnifique réception + 2/3 chambres - Balcons
633-29-17 - 577-38-38

94 Val-de-Marne

KREMLIN récent grand confort parfait, 3 p. soleil, 8e étage, 2 balcons, 310.000F. T. 535-56-92.

MAISONS-ALFORT
Proximité Mo. Particulier vend 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, Prix 125.000 F. - Tél. : 875-07-70 cave, appartement ensoleillé.

Province

Provence, près Saint-Rémy-les-Beaux, dans hôtel classé, studio, duplex, triplex, à rénover, de : 50.000 à 150.000 F. Téléphoner après 20 heures : (42) 28-73-61.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) : LES GETS - MORZINE MEGEVE - LA CLUSAZ CHATEL - THOLLON CHAPELLE-D'ABONDANCE. Stud. 4 pers. à part. de 140.000 F av. 14.000 F comptant. 2-3 Pces. Chalets. G.R.G. 2, rue du Lac - CORZENT. 74200 Thonon. Tél. (50) 71-76-49.

appartements occupés

XVe PTE-VERSAILLES - Belle imm. pierre de taille, tapis escalier, 2 pièces, cuis., wc, sal. d'eau possible. Occupé Dame âgée. Px 147.000 F, créd. 80 %. Voir Propriét. merc. 14 h 30 à 16 h 30 : 7, r. Auguste-Chabrier.

appartem. achat

Recherchons TOUS APPTS sur 16e, BOULOGNE ou PROCHE. O.R.P.I. - 288-27-45.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiem. compt. chez notaire : Paris 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, et NEUILLY. Téléphone : 261-39-78, Mme Leulier, et : 900-84-25, le soir.

URGENT, Paris ou Neuilly, recherche 2 à 4 Pièces, paiem. compt. chez mon notaire. Tél. M. THOMINE, au. : 046-09-94.

RECH. appts 3 à 5 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, paiem. compt. chez notaire. Tél. : 873-20-67, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-8-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. — 285-11-08.

locations non meublées Demande

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. Tél. : 265-67-77.

locations non meublées Offre

Paris

SCEAUX, pavillon près Mo, tout confort, 6 Pièces, refait neuf : 3.250 F. - Téléphone : 660-50-34.

PORTE DAUPHINE
bd Flandrin, immeuble récent, 3 Pièces, tout confort, 140 m2 : 6.000 F + charges. - 874-70-47.

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing
2 Pièces, 59 m2, loyer 1.606 F, charges 493 F. park. 183 F. S'adresser : 220, rue du Faub.-Saint-Antoine, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. - 372-52-06.

PARIS XXe
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort
3 P. balc., 71 m2, loyer 1.791 F charges 456 F. park 162 F. S'adresser à la Gardienne : 21, rue du Repos - 370-69-81 Métro PHILIPPE-AUGUSTE ou Métro : PERE-LACHAISE

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche : villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

constructions neuves

SAINT-CLOUD
Le Dailly
12 bis, rue Dailly
studios et 2 pièces
livrables Printemps 80
sur place : appartement témoin les lundi, mercredi, samedi de 15 h à 18 h
CIP 720-49-70

immeubles

NANTERRE - RESIDENTIEL Immeuble P. de T., 1976, bon standing, 660 m2, rapport : 160.000 F. Prix : 2.700.000 F. Etude Rive Gauche : 222-78-63.

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides. - 563-83-33.

ACHETE imm. de tte import. même avec travaux. M. MOHR 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine

viagers

Chevreuse, libre dans 3 ans : maison 115 m2, gardien, 4 Pièces, parc 1.300 m2 : 335.000 F, 4.000 F rente. Lodel : 355-00-44.

République, Immeuble P. de T., 100 m2, 4 Pces, compt. + 1.550 rente. — LODEL : 355-00-44.

CHARDON-LAGACHE
122 m2 nue-propriété, H., 83 a., imm. P. de T., 2e, asc. serv. : 680.000 F. FONCIAL : 266-32-35.

+ de revenus — d'impôts mettez votre patrimoine en viager, expertise discrète, indexation. Etude LODEL 35, bd Voltaire. 355-61-58

République, imm. pierre de t. 100 m2, 4 Pces, cpt + 1.550 F rente, LODEL - 355-00-44

AUTOROUTE CHARTRES, 68 km, LIBRE GDE VILLA 3.500 m2. 160.000 F + 5.000 F. F. CRUZ, 8, r. La Boétie. 266-19-00

échanges

VICTOR-HUGO/DAUPHINE
échange 4 p. 80 m2 s/jardin, petit loyer loi 48 contre 6 p. même quart. loi 48. T. 727-94-73

villas

Entr. vend 2 VILLAS jumel. F 4, 500 mètres du centre ville, 550.000 F l'une. Ecrire ESBTP, traverse de la Courtaude, Six-Fours (83140). T. 25-86-84, H. B.

pavillons

A vendre, à Maintenon (28130), pavill. 5 Pces, terr. aménagé, 350.000 F, reprise C.F. 40.000 F. Tél. : 23-88-98, M. LECOQ.

CONFLANS - Pavillon s/243 m2, ss-sol tot., chauff. centr. mazt. garage. R.-ch. : ent., cuis., séj. 29 m2, w.-c. 1er étage : palier, 1 gde chbre, 1 bureau, 2 petites chbres, s. bns. PRIX : 370.000 F. Cl VERMEILLE, 16, av. Carnot, CONFLANS. — Tél. 919-21-27 +.

terrains

PARC MAISONS-LAFFITTE
beau 1.100 m2, façade 35 mètres 590 F le m2, Cos. 0,33. 500-28-52

Yonne, rég. SENS, beau terrain boisé 10 ha avec bungalow. Prix 250.000 F. — Tél. 666-00-27.

REGION
NOGENT-LE-ROI (27)
au centre village historique
TERRAIN A BATIR
2.780 m2 planté arbres fruitiers, entouré de murs, adossé à petit manoir, à vendre en bloc ou en 2 lots.
Téléph. CETAF heure bureau (38) 95-00-24.
Après 20 h. : 401-65-65.

Immobilier (information) Immobilier (information)

Achat d'un appartement ?
Logez-vous ce nom dans la tête
INFORMATION LOGEMENT

Information Logement :
- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publiscope

chasse-pêche

A vendre, Sud-Ouest, 35 min. Toulouse, chasse clôturée, 90 ha résineux + 20 ha de prés. Restaurant + chambres. - Ecrire no 7.390, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

domaines

VENDONS prox. LE PIN (Orne)
HARAS 17 ha. Prix 980.000 F.
CABINET COCHELIN - 561-12-16

bureaux

SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES [illegible] ASPAC : 281.16.18

SAINT-AUGUSTIN
200 m2 bureaux 580 F le m2/an. Ecrire no 77.239 à : I.P.F., 12, rue de l'Isly. — Paris-8e.

3 BIS, QUAI AUX FLEURS
EXCEPTIONNEL
entre Notre-Dame et le Palais de Justice propriétaire loue directement : 5 GRANDS BUREAUX dont un boiseries + 4 petits + 2 caves surface 200 m2
6 lignes téléphoniques.
Bail 3-6-9 sans droit au bail 12.000 F mensuel.
Téléphone : 272-51-51, ou visite par la gardienne de l'immeuble.

Propriétaire loue directement 89, rue de la **FAISANDERIE** dans un jardin de 1.600 m2
2.100 m2 de bureaux très clairs très bon état 35 parkings. 723-61-25 poste 21 ou écr. Félix Potin - 1, rue du Boccador - 75008 PARIS

CARREFOUR PLEYEL
7.000 m2 de bureaux. 3.500 m2 locaux activité divisibles par lots de 300 m2.
INDIMO. 766-01-43

Propriétaire loue bail 3-6-9
BASTILLE 1.600 m2 Impeccables
Climatisés - Libres - 563-83-33.

NEUILLY Mo SABLONS 150 m2 + archives
2 parkings. 3 téléph. - 734-16-99.

fonds de commerce

ACHETE RESTAURANT
Licence IV
MURS et FONDS
PARIS INTRA-MUROS
état indifférent, niveau sol 150 m2 minimum + service. Etudie toutes propositions. Réponse assurée. - Ecrire à : M. J. G., 19, rue Charcot, 75013 PARIS.

locaux commerciaux

Emplacement de 25 m2 à concéder en vue d'y édifier un stand commercial dans la gare du Val-d'Argenteuil. - Renseignements : S.N.C.F. - Domaines - Concessions Commerciales dans les Bâtiments Voyageurs, 5, rue de Florence. — 75008 PARIS. Téléphone : 285-63-54.

PART. rech. près Mo Nation : locaux avec murs libres, de 150 à 200 m2 + studio r.-de-ch. Faire propositions. Ecrire 226, Chalmandrier, 76, Chps-Elysées,

FG-SAINT-HONORE (près rue Royale), 11 Pces, conv. couture, mode, Tél. 551-68-39, 9 à 13 h.

HAUTE-SAVOIE - Le Praz-de-Lys (1.500 m.), station été-hiver, près des Gets, locaux commerciaux pour snack-bar, crêperie et autres. A vendre dans un immeuble neuf. ERIGE-VENTE - Boîte Postale 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-52-89.

NEUILLY Sur avenue. Cession bail magasin 75 m2 +40 m2 ss-sol. 650.000 F. 747-47-68

REPUBLIQUE, bel imm. en restauration bon stand., asc., escal. serv., Appt 100 m2. Hall d'entrée, 5 gdes p. + alcôve, chff. cent. Etat impeccable, moquette, tél. Px 550.000 F. créd. 80 %. Voir prop. s/pl. lundi, mardi, de 14 h. à 18 h. 30 5, bd MAGENTA, 10e

Boutiques

A vdre boutiq. murs, r. de Bièvre, Paris-5e, ds imm. XVIIIe, poutres appar., 65 m2. - Prix : 330.000 F. Téléphone : 556-14-28.

LE VILLAGE SUISSE
MURS LIBRE 350.000 F.
Tél. 575-23-75

PRES CHAMPS-ELYSEES
appartement mixte, loyer annuel 27.400 F + Cession. 551-68-39 de 9 h. à 13 h.

forêts

LIGNY-EN-BARROIS (Meuse), part. vd forêt 16 ha bien située, 50 % feuillus, 50 % jnes plantat. résineuses. 14.000 F l'ha à déb. Téléph. : (29) 89-02-75, le soir.

propriétés

Hameau, 20 km. Caen, belle maison anc., restaur., chff. cal propane, gd séj., chemin., ptres, cuis., s. d'eau, 2 wc, gd cellier. Au 1er : 4 chbres, gren. amén., jard. clos + verger (1.000 m2), 276.000 F. S'adr. X. Rogé (sauf mardis). Tél. : (16) 31-93-36-82.

CLERMONT-OISE
66 km Paris - Site classé
PROPRIETE DE FAMILLE
19e siècle sur 1 ha 25. Parc boisé, clos murs. Centre-ville 12 p. PRINCIP. 600 m2 environ. Bon état entretien. Tennis et dépend. Tél. ou écrire AGENCE SAINT-FRAMBOURG à SENLIS. Tél. : (16-4) 453-10-31.

30 km PARIS PAR A 13 Très vaste villa
VUE IMPRENABLE
sur SEINE Tennis **PARC 1 HA**
S.I.I.F. - Exclu : 550-34-00

12 mn Mo ANTONY Belle propriété
10 P., cuis., 2 salles de bains, tout confort, jardin 880 m2. Orpi Sud LECOUR - 666-56-90.

SUD LUBERON
à 25 km d'Aix-en-Provence. Très belle bastide en pierres de grand caractère, dans 5 ha, 350 m2 habitable, + vastes dépendances. Restauration à prévoir. Prix : 1.200.000 F. Agence du Château, 84120 Pertuis. Tél. (90) 79-17-33

maisons de campagne

Vend gde maison sur 4.000 m2 tt cft s/150 m2, dépend. 81 Cordes, 530.000 F. (63) 56-06-32.

chalets

ALPES-D'HUEZ
part. vend chalet pour 8 person. tt cft, meublé, pr. pistes. Urgent. Px 460.000 F. Tél. : 526-33-11.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

Les collections, pour qui ?

Branle-bas de combat dans les vingt-cinq maisons de couture parisiennes où quelque trois mille ouvrières terminent les deux mille modèles des collections de haute couture du printemps 1980 qui vont être présentées à cinq cent cinquante journalistes venus du monde entier, à près d'une centaine d'acheteurs professionnels et à leurs meilleures clientes.

La présentation des collections débutera le dimanche 27 janvier dans la soirée avec la prestation de *Nina Ricci,* tandis que Mme Grès, présidente de la Chambre syndicale de la couture, clôturera la manifestation le jeudi 31. Au total, vingt-cinq grands se mettront en vitrine. Par rapport à la saison dernière, certains absents reviennent comme *Lepage,* d'autres ont disparu comme *Estérel* dont on a beaucoup parlé ces temps derniers à l'occasion du conflit, très inhabituel dans la profession, qui l'oppose à *Saint-Laurent.*

Les couturiers, on le sait, considèrent leurs collections comme des « supports d'idée », des façons de faire connaître leur marque et leur style, qu'ils exploiteront ensuite dans le prêt-à-porter ou les parfums, secteur dans lequel les cinq grands incontestés restent *Chanel, Christian Dior, Jean Patou, Lanvin, Nina Ricci.*

Si les méthodes de gestion et de production ont évolué, en quelques années, de l'archaïsme gaspilleur de temps et d'énergie à l'artisanat rationalisé, la haute couture, comme toutes les activités de création, continue à se remettre en cause tous les six mois, et, avec elle, ses fournisseurs de tissus, de chapeaux, de chaussures, de ceintures, de boutons, d'accessoires, de broderies, de passementeries... Ce seront au total, quelque trente-cinq mille personnes qui, directement ou indirectement, seront intéressées par cet événement apparemment si parisien de la présentation des collections.

C'est pourquoi l' « appellation contrôlée », qui permet d'arborer le label « maison de couture », est si recherchée. D'après les dispositions du ministère de l'industrie, entrées en vigueur le 1er janvier 1979, les entreprises candidates au label doivent employer, au minimum, dans leurs propres locaux, un atelier de quinze ouvrières pour exécuter, deux fois par an, une collection de soixante-quinze modèles. Ceux-ci devront être présentés au moins quarante-cinq fois dans l'année à leurs clientes, selon un calendrier établi d'avance.

D'abord accueillie avec des grincements de dents, cette réglementation vise à protéger à la fois l'emploi et les activités créatrices.

M. Jacques Mouclier, depuis 1974 président-délégué de la Fédération française de la couture, fait le point comme suit. La haute couture est exportatrice à 60 % et contribue, pour une part non négligeable, à payer la note pétrolière. Elle réalise un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs auquel il convient d'ajouter 6 milliards (en 1979) pour les parfums et fabrication annexes distribués sous les noms des couturiers.

Fin de la peau de chagrin

Si, en effet, les couturiers habillent directement quelque trois mille grandes élégantes de par le monde, leurs ateliers sont d'irremplaçables laboratoires d'idées, présentant des collections, certes, mais aussi les prototypes du prêt-à-porter, les fourrures, voire les chapeaux.

Les cinq grands, *Chanel, Christian Dior, Givenchy,* Grès et *Yves Saint-Laurent,* présentent plus de 60 % des modèles vendus, mais leurs vingt collègues ont, chacun, sa clientèle choisie parmi les grands des milieux politiques, des affaires, du cinéma et... des « pétrodollars ». Sur le plan géographique, les Américaines du Nord et du Sud le disputent en nombre aux Japonaises et aux élégantes du Proche-Orient. A New-York, Tokyo ou Saint-Moritz, lors d'un grand gala, « il n'est belle robe que de Paris ».

La peau de chagrin qu'était, en 1974, la haute couture s'est maintenant stabilisée. On comptait douze mille clientes à la libération et autant d'ouvrières. Aujourd'hui, on en reste autour de trois mille clientes. Mais la réorganisation des ateliers en a considérablement accru le rendement. L'introduction de nouvelles méthodes de conception et de travail et, petite révolution, depuis 1974, de machines à coudre a permis de rétablir un courant favorable à ces activités artisanales de luxe dont Paris est la plaque tournante internationale. En même temps, les conditions de travail des « travailleurs » de la couture ont été améliorées et leurs salaires, s'ils restent modestes, ont retrouvé un niveau décent. Dans la crise, malgré la crise, la haute couture paraît bien se porter.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Un revenant

(Croquis de MARCQ.)

SERGE LEPAGE : après une courte éclipse, le voici reparti, avec une silhouette à base stricte et carrée, adoucie de mouvements drapés comme ce tailleur en popeline de coton imperméable noir de Dormeuil à effet de cape froncée à partir des épaules, reprise en basque sous une ceinture, dans le même tissu tilleul, gansé de laine noire.

BURTON A CINQUANTE ANS

Burton fête le cinquantenaire de la firme britannique créée par Montague Burton à Chesterfield. En 1964, ce géant du vêtement masculin s'installe à Paris en rachetant Alba et, en 1970, la chaîne Saint-Rémy, une soixantaine de magasins pour hommes et pour femmes.

S'il est très connu en Grande-Bretagne, où ses usines de prêt-à-porter alimentent ses magasins, en France, Burton a du mal à percer, jouant comme il le fait sur plusieurs tableaux, sans identité bien définie.

Aussi est-ce dans le domaine féminin qu'il cherche une nouvelle clientèle, notamment dans les centres commerciaux de la périphérie parisienne et sur la côte méditerranéenne, de Toulon à Béziers. Un magasin mixte doit s'ouvrir prochainement à Nantes, se spécialisant dans les blazers et les pantalons de flanelle pour hommes et les ensembles de salopettes et chandails pour femmes, ainsi que les jupes, chemisiers et vestes qui forment la panoplie de la vie quotidienne.

N. M.-S.

MOINS CHER DE 30 %. — « La mode a 30 % moins cher », telle est la devise de Réglisse, 57, rue Lecourbe. Ici, dans le quinzième arrondissement, le fonds de commerce est moins onéreux que dans les quartiers où règne depuis longtemps le pantalon cow-boy, les chemises rayées, le twin-set un peu fou, les tricots bigarrés. Cela permet au propriétaire de vendre à des prix plus bas. Un pantalon (forme « jean » traditionnel ou cow-boy) coûte de 149 F à 159 F, les chemises de toute sorte 89 F, les sweet-shirt 59 F, les pulls 100 F environ.

LES ÉLIMINATOIRES DU CONCOURS « SAGA ». — Les éliminatoires du concours des visons d'élevage scandinave « Saga » viennent d'avoir lieu à l'école de la Chambre syndicale de la couture parisienne, sous la présidence de Mme Grès. En tout, une vingtaine de modèles : manteaux, vestes et petites pièces, à exécuter sur toile d'ici février prochain.

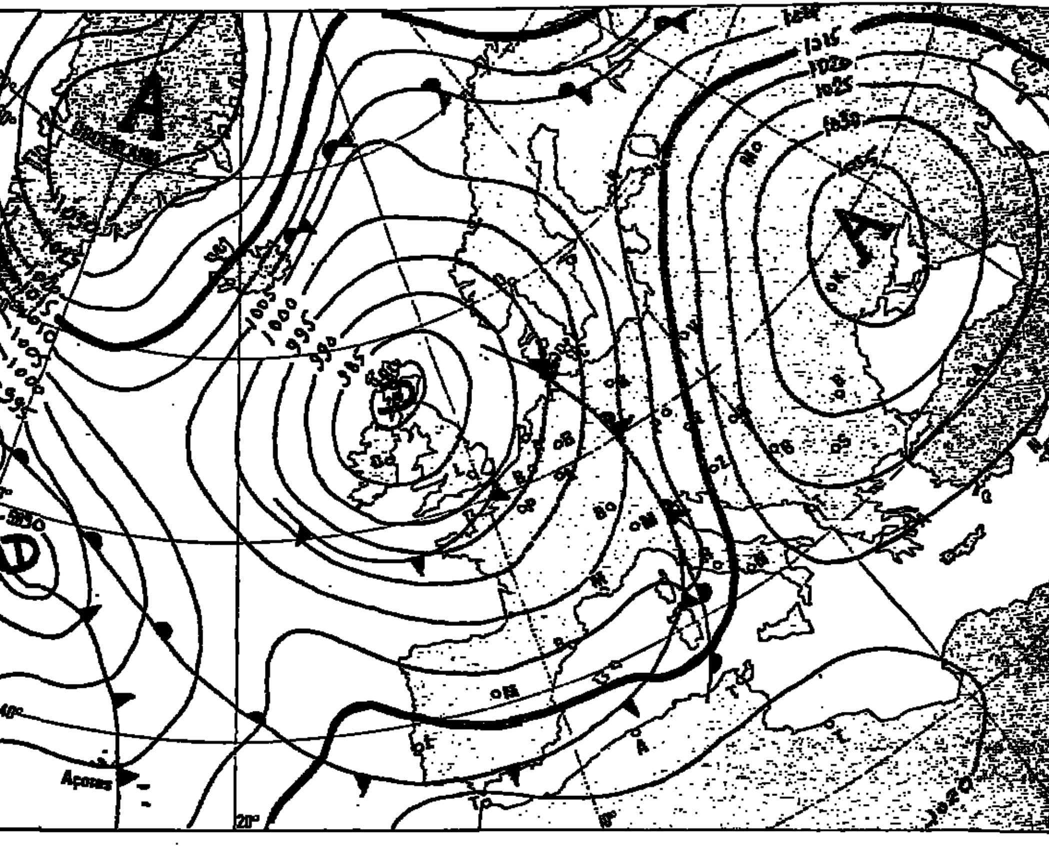
La finale aura lieu le 29 mars, à la veille de l'ouverture du Salon de la fourrure. Les lauréats se verront remettre des prix en espèces, leur ouvrant ensuite la possibilité d'un stage ou d'un emploi chez un grand fourreur, voire une entrée chez un styliste.

TEE-SHIRT PERFORMANT. — En direct de New-York, le tee-shirt « spécial jog » permet d'enregistrer ses performances de courses. En effet, ce survêtement de sport en coton, neuf coloris vifs ou classiques, comporte une grille imprimée côté face et une petite chaussure de « jog » adhésive, à déplacer selon le nombre de miles courus (1,6 kilomètre).

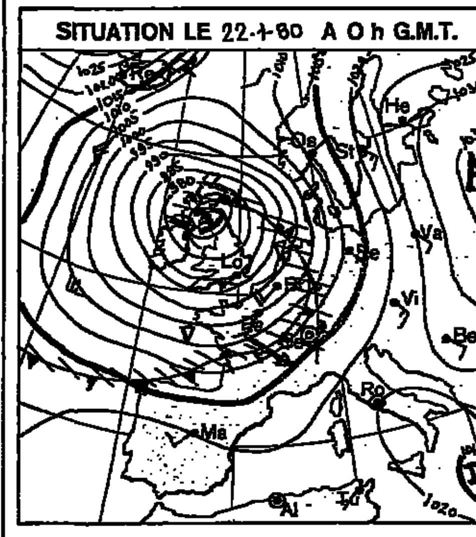
Existe aussi en molletonné pour l'hiver, 100 F et 50 F, vers la fin du mois, chez Go-Sport, La Redoute, les Galeries Lafayette et la FNAC-Sport au Forum des Halles.

MÉTÉOROLOGIE

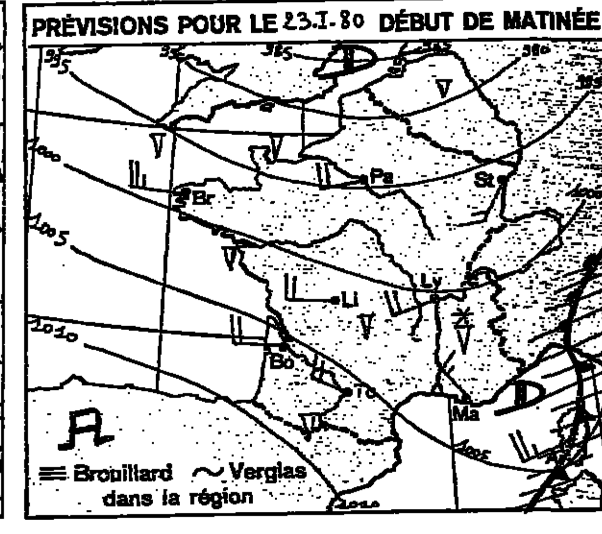
PRÉVISIONS POUR LE 23 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 22-1-80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-I-80 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 janvier à 0 heure et le mercredi 23 janvier à 24 heures :

Une profonde dépression évoluant lentement sur les îles Britanniques et la mer du Nord maintiendra la France sous l'influence d'un courant de secteur ouest, humide et instable.

Mercredi 23 janvier, sur l'ensemble du pays, le ciel sera variable, avec alternance d'éclaircies et de nuages. Ceux-ci seront plus nombreux dès le matin sur les régions côtières, donnant des averses éparses parfois accompagnées d'orages. Il neigera en montagne à partir de 600 à 800 mètres, principalement sur les versants ouest des massifs. Les éclaircies maintiendront les températures maximales sans grand changement, mais de faibles gelées sont possibles localement au lever du jour sur l'Aquitaine, le Massif Central, l'Est et le Nord-Est. Les vents resteront

Le mardi 22 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 999,4 millibars, soit 749,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 13 et 5 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 11 et 7 ; Brest, 9 et 4 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 9 et 2 ; Dijon, 3 et 3 ; Grenoble, 5 et 4 ; Lille, 6 et 4 ; Lyon, 5 et 4 ; Marseille, 10 et 9 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 7 et 4 ; Pau, 15 et 7 ; Perpignan, 10 et 3 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 3 et 3 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 7 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 2 degrés ; Amsterdam, 4 et 4 ; Athènes, 15 et 9 ; Berlin, 0 et −3 ; Bonn, 3 et 2 ; Bruxelles, 6 et 4 ; Le Caire, 19 et 6 ; îles Canaries, 19 et 17 ; Copenhague, 0 et −2 ; Genève, 3 et 1 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 9 et 4 ; Madrid, 10 et 6 ; Moscou, −10 et −11 ; Nairobi, 30 et 14 ; New-York, 3 et 1 ; Palma-de-Majorque, 15 et 6 ; Rome, 13 et 3 ; Stockholm, 0 et −2 ; Téhéran, 4 et 3.

PREVISIONS JUSQU'A DIMANCHE

JEUDI. — Le temps restera variable et frais. De faibles gelées seront observées le matin. Les éclaircies alterneront avec des passages nuageux accompagnés d'averses. Ces dernières tomberont sous forme de neige en montagne.

VENDREDI. — Une zone pluvieuse s'étendra progressivement à toute la moitié sud-ouest de la France, tandis qu'un temps variable et frais persistera ailleurs.

SAMEDI ET DIMANCHE. — Notre pays sera sous l'influence d'un courant perturbé de sud-ouest. Les nuages abondants donneront des pluies éparses.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 23 JANVIER

« La cour Carrée du Louvre », 14 h. 30, entrée cour Carrée, Mme Colin.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachellar.

« Alexandre du Sommerard », 15 h., 6, place Paul-Painlevé Mme Legregeois.

« L'art roman à Saint-Benoit-sur-Loire », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons.

« Exposition Salvador Dali », 14 h., Centre Pompidou (Approche de l'art).

« L'UNESCO », 15 h., devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de Cluny et thermes de Lutèce », 6, place Paul-Painlevé (Mme Ferrand).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Mme Hager).

« Le Forum. Le quartier des Halles », 14 h. 45, parvis Saint-Eustache (Tourisme culturel).

« Les Halles », 15 h., métro Etienne-Marcel (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

MERCREDI 23 JANVIER

15 h., salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Egler : « Le néo-impressionnisme ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Vérone et les Scaliger ».

18 h., amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, M. Jean Talairach : « La neurochirurgie peut-elle réaliser une psychochirurgie rationnelle ? » (entrée libre).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. Jean Kelling : « Humus et civilisation » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, Musée de l'homme, palais de Chaillot, M. Maurice Bloch : « Tombeaux, terre et fertilité en Imerina (Madagascar) ».

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Les caractères » (Psycho-Santé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 21 et 22 janvier 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 30 septembre 1970 relatif aux conditions d'admission à l'Ecole polytechnique ;

● Portant délégation de pouvoirs du ministre de la défense à l'effet de procéder à la délimitation de certaines zones protégées et de fixer les conditions dans lesquelles sont délivrées les autorisations d'y pénétrer ;

● Relatif à l'organisation de la paierie générale de France en Allemagne et à la constitution, hors les cas de mobilisation ou de rappel sous les drapeaux, du personnel nécessaire aux besoins du service de la trésorerie aux armées ;

● Portant création de la réserve naturelle du domaine de Beauguillot (Manche) ;

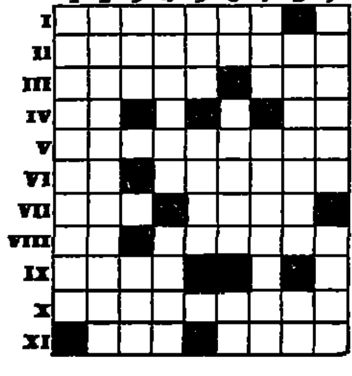
● Relatif aux manifestations commerciales.

UN ARRETE

● Fixant le prix d'émission des emprunts « Villes de France 12,30 % mars 1980 » et taux d'intérêt de référence des emprunts des collectivités locales.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 591



HORIZONTALEMENT

I. Plus elle est chaude et plus elle devient douillette. — II. Travail qui se fait souvent à la chaîne. — III. Peut former un dépôt ; Canton suisse. — IV. Morceau de viande ; Pas conservé (épelé). — V. Son ambition, c'est généralement de devenir facteur. — VI. Qui n'a donc pas couru ; Près de Dunkerque. — VII. On y trouve Nagoya ; Comme une pie. — VIII. Convient ; Sont parfois assimilés à des ordres. — IX. Arrose Saragosse. — X. Ne doit pas s'arrêter devant la porte. — XI. Grecque ; Château.

VERTICALEMENT

1. Où l'on peut trouver beaucoup de fleurs. — 2. Devant laquelle il faut s'incliner. — 3. Station belge ; Danse quand il est petit. — 4. Roi de Thèbes ; Préposition. — 5. Est souvent réservée pour les grands événements ; Le dernier des pieds. — 6. Abréviation pour un martyr ; Quand elles sont claires, on voit comme il faut ; Mis en marche. — 7. Est très utile pour couper ; Bien emballées. — 8. Ordonner le rassemblement ; Mœurs. — 9. N'est pas un galant homme ; Pas douce.

Solution du problème n° 2 590

Horizontalement

I. Consigne. — II. Lieur ; Ota. — III. Ostie ; Tin. — IV. Se ; Aar. — V. Ut ; Orbes. — VI. Essentiel. — VII. Séant. — VIII. Ro ; Kiev. — IX. Ri ; U.E. ; Tue. — X. Insensée. — XI. Tour ; Esse.

Verticalement

1. Clos ; Esprit. — 2. Oiseuse ; Ino. — 3. Net ; Tsar ; Su. — 4. Suif ; Enouer. — 5. Ire ; Ont ; En. — 6. Art ; SE. — 7. Notabilités. — 8. Etirée ; Eues. — 9. An ; Slave.

GUY BROUTY.

BREF

ENTRAIDE

LE PRIX NATIONAL DE L'ART DE VIVRE. — Le Prix national de l'art de vivre 1979 sera décerné, le 23 janvier prochain, à M. André Chandernagor, président de la Mission laïque française. Celle-ci a édifié à Valbonne, dans les Alpes-Maritimes, un centre scolaire très original qui accueille un millier d'enfants et d'adolescents, dont les parents vivent à *l'étranger.*

★ Prix national de l'art de vivre, Les hautes roches, 85590 Treize-Vents.

EXPOSITIONS

GRANDS VOILIERS. — Frédérique Regard a transformé sa boutique Casse-Noisette, située près de la place Maubert, en un petit musée de la marine à voiles. Elle y présente, jusqu'à la fin de février, une vingtaine de maquettes de voiliers des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Confectionnées à la main, à l'île Maurice, en bois de rose, camphrier et lilas, chacune de ces maquettes représente plusieurs centaines d'heures de travail

Elles reproduisent fidèlement les grands voiliers d'antan, selon des plans conservés dans les musées maritimes. Quelques marines de peintres contemporains, accrochées au mur de la boutique, renforcent cette ambiance du grand large.

★ Casse-Noisette, 11, rue Frédéric-Sauton, 75005 Paris. Ouvert toute la semaine et le dimanche, de 11 h à 19 h. 30.

FORMATION PERMANENTE

LES STAGES DE L'E.P.S. — L'Ecole professionnelle supérieure (E.P.S.) organise, au cours du premier trimestre 1980, les stages suivants de formation continue : fiscalité et contrôles fiscaux (deux jours), 7 et 8 mars ; concertation et bilan social (trois jours), 3, 10 et 17 mars ; utilisation pratique du nouveau plan comptable (deux jours), 2 et 9 février ; exportation (cinq jours), 6, 7, 13, 14 et 15 mars ; initiation aux microprocesseurs (cinq jours), 4 au 8 février.

★ 45-47, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris ; tél. : 523-29-01 ou 02.

Le Monde

Rhône-Alpes

Un entretien avec



Le Monde

régions

Rhône-Alpes

Un entretien avec le patron de la « ville nouvelle » de L'Isle-d'Abeau

La « petite sœur » de Lyon grandit bien pour pas très cher

LA « ville nouvelle » de L'Isle-d'Abeau est née avec ses premiers habitants en 1974. Six ans, c'est l'âge d'un premier bilan pour cette « petite sœur de Lyon » qui a déjà grandi. Le conseil d'administration de l'EPIDA (Etablissement public de L'Isle-d'Abeau), présidé par M. Pierre Oudot, conseiller général et maire (P.S.) de Bourgoin-Jallieu (Isère), vient de se réunir. Il a constaté une « accélération » des activités tant au niveau industriel qu'en ce qui concerne l'accroissement de la population. M. Jean-Paul Paufique, depuis un an directeur général de l'EPIDA, fait le point sur une ville nouvelle qui regroupe, selon les appréciations, les trente-trois communes du schéma directeur d'aménagement urbain, les huit communes du syndicat communautaire d'aménagement de L'Isle-d'Abeau (SCAMIDA) ou les quelques premières communes aménagées (Villefontaine, Saint-Quentin-Fallavier, Vaulx-Milieu et Roche).

Contrat de banlieue

— La « ville nouvelle » de L'Isle-d'Abeau existe-t-elle ? On a l'impression que, même pour ses proches voisins, L'Isle-d'Abeau reste une entité abstraite...

— L'Isle-d'Abeau existe bien. Elle est en effet mal perçue, et en particulier mal perçue depuis l'autoroute, car elle est dispersée dans la nature. Mais il s'agit là des conséquences du choix d'un « urbanisme à la campagne ». Les constructions et notamment les habitations profitent des vallonnements, des bords d'étangs, dans cette grande plaine traversée par l'axe de circulation Lyon-Grenoble-Chambéry.

» Les trente-trois communes du SDAU comptaient quarante-cinq mille habitants en 1968. Actuellement, nous pouvons avancer le chiffre de soixante-dix mille habitants environ sur la même zone. Une bonne moitié de cette augmentation est le fait direct de la « ville nouvelle ». Le reste concerne le développement de Bourgoin-Jallieu, de La Verpillière et des petites communes environnantes. A l'autre extrémité, la commune de Villefontaine approchera bientôt les dix mille habitants. Au niveau des sept mille habitants maintenant elle croît au rythme d'à peu près trois mille habitants par an.

— On a l'impression que les « villes nouvelles » sont passées de mode. La DATAR parle davantage aujourd'hui de « contrats de pays » ou, pour évoquer un secteur concurrentiel au vôtre, de contrats de banlieue.

— Il existe dans les budgets de l'Etat une distinction entre des mesures votées et des mesures nouvelles. C'est la même chose en matière d'aménagement. On ne change pas de politique chaque année, mais, par contre, des urgences nouvelles apparaissent et enrichissent la réflexion.

» Il n'est, bien sûr, pas question de lancer de nouvelles... « villes nouvelles » à l'heure actuelle puisque celles qui existent couvrent à peu près les besoins des grandes agglomérations urbaines. Les expériences des cinq « villes nouvelles » de la région Ile-de-France et les quatre de la province ne seront pas multipliées. En revanche, le gouvernement a confirmé à plusieurs reprises qu'il voulait continuer ces « villes nouvelles » en adaptant leur rythme de réalisation aux besoins du moment. On ne peut faire autrement. Nous n'avons jamais forcé personne à venir dans les « villes nouvelles ». Mais les centaines de milliers d'habitants qui y sont venus depuis dix ans ont été heureux de trouver cette possibilité d'avoir des équipements corrects à proximité, avec une recherche de l'environnement meilleure que dans les banlieues.

» Il ne faut d'ailleurs pas opposer « ville nouvelle » et banlieue. Car faire une « ville nouvelle » est une façon d'organiser les banlieues et le développement périphérique. Les « villes nouvelles » soulagent l'aménagement des grosses agglomérations.

— Ne serait-ce pas aussi pour des raisons financières que les expériences du même type que la vôtre ne sont plus renouvelées ?

— Il est faux de dire qu'une « ville nouvelle » coûte cher. Au contraire, elles ont été conçues parce que c'est, entre autres, un mode de développement urbain plus rationnel et plus économique. L'expérience le confirme. Quand on réalise un réseau de transport ou des implantations d'équipements collectifs, quand on choisit l'implantation de bâtiments dans un site vierge, on le fait en tenant compte des contraintes de tous ordres (géologiques, géotechniques, encombrement préalable). Ce n'est pas le cas en zone bâtie.

» La politique des « villes nouvelles » permet, moyennant l'équipement initial, de réaliser le reste ensuite dans de meilleures conditions. Il faut en faire plus au départ pour désenclaver une zone ; en revanche, les coûts unitaires sont plus faibles. Ici par exemple nous avons dû réaliser des équipements de transports, de voirie et d'infrastructures. Coût de la dépense : cinquante millions de francs. Une somme grâce à laquelle nous avons désenclavé à l'heure actuelle plus de 600 hectares de zone d'activité et des logements pour environ soixante mille personnes.

— Comment les habitants apprécient-ils leur nouveau cadre de vie ?

— En 1979 nous avons réalisé une étude approfondie sur le devenir des habitants de la « ville nouvelle ». Sur cinq ans, seulement 10 % des départs d'habitants sont dus à un refus de la « ville nouvelle » ou un désagrément. La « ville nouvelle » est bien perçue globalement comme une solution agréable et commode. Les personnes s'y installent dans des conditions assez attirantes, que ce soit en logements individuels ou collectifs, en location ou en propriété.

» Les habitants « mobiles » représentent un bon tiers de la population des « villes nouvelles ». Les autres, d'origine locale, sont beaucoup plus stables.

» Les gens qui ont besoin d'une histoire ne la trouveront pas ici. Pourtant, fort heureusement, L'Isle-d'Abeau ne s'est pas créée dans un désert historique. Il y a tout autour un tissu de villages, d'établissements humains anciens, de la préhistoire jusqu'à l'histoire contemporaine. Et cela en plein Dauphiné, à proximité de Lyon.

Les cent mille habitants

— La « petite sœur de Lyon » a aussi suscité bien des réserves à sa naissance. Aujourd'hui, où en sont ses rapports avec les grandes et moyennes villes voisines (Lyon, Grenoble, mais aussi Vienne ou Bourgoin-Jallieu) ?

— La « petite sœur » est dans une phase de croissance nouvelle. Elle se développe deux fois plus vite qu'à ses débuts. C'est un rythme raisonnable bien qu'inférieur à ce qui était prévu il y a dix ans. Il permet de faire les choses avec un résultat de qualité. En termes arithmétiques : mille logements par an dans le périmètre de l'établissement public, de cinq cents à sept cents logements autour, soit cinq mille habitants de plus chaque année. C'est une progression importante, mais maîtrisable, et, à ce rythme, l'horizon des cent mille habitants sera vite atteint dans le périmètre du schéma d'aménagement.

» Nous aurons donc réalisé entre Lyon et Grenoble un pôle urbain qui fait équipe avec Bourgoin-Jallieu, une zone économique dotée d'une certaine autonomie. C'est très important sur le plan de l'équilibre de la région Rhône-Alpes. Il faut savoir que les trois mille emplois implantés dans la « ville nouvelle » ont compensé, en partie, les suppressions de postes de travail dans le textile. S'il n'y avait pas L'Isle-d'Abeau, on parlerait actuellement de difficultés d'emploi dans le Nord-Dauphiné.

» A une échelle modeste, nous avons bien tiré notre épingle du jeu. En termes de marché, nous représentons 10 % à 15 % du marché lyonnais. L'Isle-d'Abeau offre des terrains très proches de l'aéroport de Satolas et bénéficie d'une très bonne desserte routière et ferroviaire. Ses possibilités d'extension sont importantes. La « ville nouvelle » peut et doit intéresser des investisseurs dans la région Rhône-Alpes, une région à la mesure de l'Europe. »

Propos recueillis par
CLAUDE RÉGENT.

Vivre et travailler à Saint-Laurent-de-Chamousset

Les douze métiers d'un artisan à façon

Saint-Laurent-de-Chamousset est la seule commune du Rhône où l'on construit actuellement des usines. En six ans, les élus du canton sont parvenus non seulement à créer les emplois nécessaires pour la survie immédiate mais aussi à assurer l'avenir des travailleurs.

Le canton de Saint-Laurent ambitionne aujourd'hui de devenir une région rurale de pointe dans les secteurs industriels de demain.

Une expérience qui fait justice du mythe de l'inexorable sous-qualification des ruraux et propose une autre vision, prospective, de l'aménagement du territoire.

SITUE à quarante-cinq kilomètres à l'ouest de Lyon, Saint-Laurent est, en 1973, le chef-lieu d'un canton agricole de dix mille habitants qui vivent surtout de l'élevage (lait et saucisson). Ni mieux ni plus mal qu'ailleurs. Moyenne des exploitations : vingt hectares. Insuffisant pour retenir les jeunes insuffisant pour faire vivre une famille. Pour arrondir les fins de mois, quelques femmes travaillent à domicile, pour des salaires de misère. La première étape commence fin 1973. Une vingtaine d'employées à domicile d'une entreprise lyonnaise de broderie se retrouvent sans travail. Un mois de préavis, pas d'indemnités. M. René Trégouët, le jeune conseiller général du canton (sans étiquette), auquel elles viennent demander secours, cherche d'abord à remplacer l'employeur défaillant.

Il s'adresse à Majorette. Installé à Caluire, c'est le premier fabricant français de voitures miniatures dont toutes les opérations de montage s'effectuent à domicile, dans un rayon de cent cinquante à deux cents kilomètres autour de Lyon. Généralement, ces travaux passent par l'intermédiaire de sous-traitants qui prélèvent au passage une dîme assez élevée sur des salaires déjà modiques. Pour permettre de verser intégralement aux ouvrières le produit de leur travail, René Trégouët et son équipe — pour la plupart conseillers municipaux — décident d'assurer eux-mêmes, bénévolement, l'encadrement nécessaire (essentiellement le transport, la répartition des pièces, la récupération des jouets montés, la gestion administrative, etc.).

Lutter contre la monoactivité

L'équipe crée l'Association de gestion pour le développement de l'emploi (A.G.D.E.) sur le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset. Le local, pour la répartition du travail, est loué symboliquement à l'A.G.D.E. par une association populaire et aménagé par le conseil général du Rhône. Quant au transport, il est assuré journellement, à tour de rôle et avec leur voiture personnelle, par les membres de l'association qui, plus tard, se côtiseront pour acheter une semi-remorque réduisant ainsi les voyages à deux trajets hebdomadaires. Voilà pour les débuts.

« Cette première expérience, raconte M. Trégouët, *a été capitale. Quelle que soit la confiance inspirée par une entreprise, la monoactivité est dangereuse. Il y a les crises toujours possibles, surtout dans le contexte actuel. Il y a aussi la loi de l'industriel que l'on subit quand il est seul. En multipliant les activités, on réduit la vulnérabilité et de l'emploi et des employés. C'est pourquoi il est maintenant gravé dans nos statuts que même l'activité la plus florissante ne devra jamais dépasser 33 % de l'activité totale et ce afin de ne pas glisser à nouveau et insensiblement vers la monoactivité. »*

L'A.G.D.E. entreprend alors avec l'aide du conseil général, de contacter tous les industriels lyonnais. Les réponses sont nombreuses. Certaines sont éliminées d'office. Leurs auteurs ne voient là qu'une occasion de trouver de la main-d'œuvre bon marché. Avec les autres, René Trégouët engage des pourparlers qui aboutiront à la signature successive de plusieurs contrats de sous-traitance.

Une des premières grandes réussites fut l'accord passé avec une importante fabrique de fournitures pour soutiens-gorge. *« La maison venait de racheter une affaire, ce qui aurait nécessité l'embauche de vingt employés »,* explique le P.-D. G. *« Après avoir fait mes calculs, j'ai préféré tout confier à l'A.G.D.E. »* Celle-ci s'est alors retrouvée avec des machines dont personne, même au siège — il s'agissait d'un brevet unique — ne connaissait le maniement, qu'il a fallu monter, faire fonctionner et même perfectionner. Aujourd'hui, les employés de Saint-Laurent sont seuls sur le marché français à avoir acquis la technicité de ce brevet.

Puis ce fut le contrat signé à Annecy avec Salomon, leader mondial de la fixation de ski (65 % du marché américain) pour la fabrication de butées et de freins, une technique hautement automatisée avec des composants électroniques et une assistance pneumatique. Les négociations ont duré six mois tant les normes de fabrication étaient délicates à apprécier. Outre la qualité du travail fourni, la réussite industrielle de cette entreprise tient, pour une large part, à ses grandes possibilités de souplesse.

Souplesse rendue possible par la polyvalence d'une partie du personnel (qui touche à ce titre une prime spéciale) et parce que des employés à domicile acceptent, si nécessaire, de venir travailler en atelier le temps voulu pour honorer les commandes.

Grâce à ce système d'osmose entre les divers secteurs et par le choix judicieux d'activités complémentaires dont les temps forts se succèdent dans l'année, l'entreprise peut assurer le plein emploi à deux cents personnes — cent trente en atelier et soixante-dix à domicile — même au plus dur moment de la crise, avec des salaires supérieurs de 10 à 15 % à ceux pratiqués dans la région. L'importance de ceux-ci tient à trois raisons essentielles : aux conditions rigoureuses du contrat ; à l'osmose entre les activités qui, grâce à certaines d'entre elles plus rémunératrices, permet de mieux absorber les charges générales et de payer tout le monde sur une base horaire plus élevée ; au bénévolat de l'association employeur qui accepte de ne se voir relayée dans ses tâches administratives, par du personnel rétribué, que lorque l'incidence devient négligeable. Aujourd'hui, l'A.G.D.E. regroupe douze activités différentes qui touchent des secteurs multipliés. Elle travaille aussi bien le bois, le polyuréthane, le tissu, que le métal ou du matériel spécialisé et réalise un chiffre annuel de 10 millions de francs.

Cette deuxième étape — qualification et productivité — se solde par deux types de résultats : en premier, l'installation à Saint-Laurent d'industriels déjà clients en sous-traitance à l'A.G.D.E. Exemple : Grange, un très gros fabricant de meubles de luxe, qui crée sur place une unité de production de 5 000 mètres carrés employant cinquante personnes. Démarrage : mars 1980.

Pour M. Trégouët, c'est l'étape essentielle. D'elle dépend l'avenir, la survie du monde rural, car elle élabore les emplois de demain. *« Pour des questions de coût de main-d'œuvre,* estime-t-il, *dans peu de temps, quinze ans maximum, tout le travail manuel de base échappera à la France, qui pourra conserver seulement les emplois de haute qualification. Il s'agit de s'y préparer en explorant les technologies nouvelles dont les marchés sont en plein développement. »*

A l'A.G.D.E., qui doit prochainement se transformer en coopérative ouvrière de production, tous les employés — à 90 % des femmes — estiment que la politique suivie est celle de toute entreprise réellement responsable, c'est-à-dire capable de penser à l'avenir plutôt qu'à des bénéfices immédiats. Geneviève, vingt-cinq ans, pense être le porte-parole de ses collègues lorsqu'elle déclare : *« Dans une autre entreprise, je ne gagnerais pas plus, plutôt moins, et les bénéfices iraient enrichir mon patron. Alors qu'ici nous travaillons pour nos enfants. »*

Fonds d'innovation

Elle n'est pas la seule à avoir confiance. L'intérêt de l'expérience de Saint-Laurent-de-Chamousset a paru si évident au conseil général du Rhône qu'il a adopté à l'unanimité la proposition de M. René Trégouët de créer un Fonds d'innovation doté de 1 million de francs par an. Il est destiné à subventionner les petites ou moyennes entreprises, publiques et privées, qui veulent suivre la même filière et se réorienter vers des produits novateurs. Un comité d'attribution composé de dix membres — élus, scientifiques et industriels — octroie des sommes pouvant aller jusqu'à 10 000 francs, en aide financière directe ou en prestation d'assistance technique, subvention pure et simple ou prêt remboursable sans intérêt suivant les situations. Le comité apprécie selon des critères de créativité réelle mais aussi de capacité d'intégration dans le monde économique de demain. Le Fonds d'innovation — le premier en France — fonctionne depuis septembre 1979. Son aide a déjà touché sept entreprises du département.

CLAIRE MOSSOLIN.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

LA « GUERRE DU MOUTON »

Les Neuf toujours à la recherche d'un compromis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Comment mettre fin à la « guerre du mouton » ? Une tentative entre MM. Gundelach, le vice-président de la Commission européenne chargé des affaires agricoles et Méhaignerie — M. Walker, le ministre britannique, invité, n'a pas donné suite — a, en marge des travaux du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf, été consacrée à rechercher les mesures intérimaires à appliquer en France, en attendant la mise au point du nouveau règlement européen d'organisation du marché et des éventuels accords d'auto-limitation avec les pays tiers fournisseurs de la C.E.E.

Jusqu'à présent, les positions divergent sur ce que pourraient être ces mesures. « *M. Gundelach n'a pas encore présenté de véritable proposition à ce sujet* », dit-on du côté français. Il serait opportun de trouver un compromis car, à l'évidence, le temps ne joue pas en faveur de la France. Dans la Communauté on ne peut pas impunément, même avec de bonnes raisons sociales et politiques, rester longtemps dans l'illégalité. Or la Commission vient, semble-t-il, d'ouvrir une troisième procédure d'infraction contre la France à propos du mouton. Ce nouveau recours est en fait de nature technique : il reste juridiquement nécessaire parce que l'infraction française a changé de nature. (1).

La multiplication des actions illégales, combinée à la pression politique et psychologique intense qu'exercent les Britanniques, crée à Bruxelles un climat malsain, où les torts, même si c'est là une simplification abusive, sont pour l'essentiel attribués à Paris. Le bon sens indique qu'il faut sortir de cette situation, au moment où va s'engager un débat capital sur les orientations à donner à la politique agricole commune.

L'échange de vues qu'ont eu à ce sujet lundi les ministres de l'agriculture des Neuf sur le programme de réduction des dépenses de soutien présenté fin 1979 par la Commission n'a pas apporté beaucoup d'éléments nouveaux. Il est clair que la négociation ne s'engagera véritablement qu'après la proposition par la Commission des nouveaux prix de campagne. Cela sera fait le 6 février. A propos des mesures à prendre afin de réduire les dépenses engagées pour soutenir le marché laitier, M. Gundelach a confirmé que, contrairement aux Français, il était hostile à une taxe progressive, analogue à l'impôt sur le revenu, et frappant plus sévèrement les gros exploitants que les petits. Selon lui, les sacrifices doivent être équitablement partagés et il n'y a pas lieu d'appliquer un système qui pénaliserait plus les producteurs efficaces que ceux qui le sont moins. Pour aider les petits exploitants à s'en sortir, sans les exempter de la taxe, M. Gundelach serait favorable à l'octroi d'aides directes. Faut-il, au moment où l'on exige un sacrifice des producteurs de lait, imposer une taxe sur les matières grasses végétales ? M. Gundelach admet qu'il y a là un vrai problème, mais il pense que le dossier devra être étudié à l'occasion de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

Ph. L.

(1) La France imposait auparavant des restrictions quantitatives aux importations de viande de mouton britannique. Depuis peu, conformément à sa réglementation nationale, les cours s'étant légèrement relevés, elle a ouvert les frontières, mais impose une taxe sur les importations.

Prix européens

LES AGRICULTEURS DE LA C.E.E. DEMANDENT UNE HAUSSE DE 7,9 %

Les agriculteurs de la C.E.E., réunis au sein du COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles), ont fixé à 7,9 % la hausse moyenne des prix qu'ils souhaitent obtenir pour la campagne 1980-1981. Selon le COPA, cette augmentation représente le minimum nécessaire, étant données la tendance à la baisse des revenus agricoles et la montée de l'inflation, qui atteint 12,2 %. Les professionnels ont calculé que la hausse des prix qu'ils réclament entraînera une augmentation de seulement 0,4 % des prix de détail, et permettra de réduire les montants compensatoires monétaires. La Commission européenne devrait en fait proposer une augmentation moyenne beaucoup plus faible, de l'ordre de 2 à 3 %. Les décisions définitives seront prises par les ministères de l'agriculture de la Communauté, au printemps prochain.

AFFAIRES

Le Conseil économique et social formule plusieurs suggestions pour développer les exportations des P.M.E.

Le Conseil économique et social examine les 22 et 23 janvier un rapport présenté au nom de sa section de l'expansion économique extérieure et de la coopération par M. Claude Payement, portant sur « *les moyens et les perspectives des petites et moyennes entreprises dans leur activité exportatrice* ». Le projet d'avis qui accompagne ce texte suggère un certain nombre de pratiques visant à permettre aux P.M.E. et P.M.I. déjà présentes sur le marché extérieur d'améliorer leurs performances à l'exportation.

Des estimations possibles aujourd'hui il ressort que l'on peut distinguer trois groupes d'exportateurs :

● Un ensemble d'un peu plus de mille entreprises assurant 70 % des exportations de marchandises et constitué de firmes de plus de trois cents salariés dont le taux moyen d'exportation (40 %) du chiffre d'affaires semble pouvoir difficilement être relevé ;

● Un groupe de neuf mille « *petits exportateurs* », réalisant 25 % des exportations de marchandises, employant pour la plupart de cinquante à cinq cents salariés et dont le taux moyen d'exportation ne dépasse pas 20 % de leur activité ;

● Enfin, un groupe de quatre-vingt mille entreprises mal saisi par les statistiques.

C'est surtout dans ce groupe que pourraient être trouvées les dix mille entreprises que le secrétaire d'Etat aux P.M.I. se propose à moyen terme d'engager dans la voie de l'exportation. Mais, pour l'heure, c'est principalement vers la direction des firmes composant le second groupe que doivent porter les efforts.

Comment obtenir ce résultat ? En premier lieu en améliorant la connaissance des marchés. A cet égard il paraît souhaitable que l'« *informatisation du C.F.C.E.* (Centre français du commerce extérieur) *actuellement en cours devienne opérationnelle le plus rapidement possible* ».

Parallèlement, il paraît nécessaire de donner une nouvelle impulsion à la promotion des exportations en renforçant l'efficacité des postes d'expansion économique à l'étranger par une formation plus poussée des agents aux problèmes qu'ont à résoudre les P.M.I., en donnant au C.F.C.E. les moyens de multiplier les actions en faveur du développement des exportations des P.M.E., en multipliant les expositions à l'étranger, enfin, en accentuant la rénovation des chambres de commerce à l'étranger.

Favorable à une simplification des formalités administratives — la création d'un guichet unique est suggérée — le rapporteur aborde ensuite les problèmes posés par les procédures financières pour souhaiter un assouplissement de l'assurance crédit, et un examen d'ensemble des aides à l'exportation permettant de les harmoniser.

Le rapport traite enfin des opérations liées à l'exportation et avance quatre propositions :

— *Un assouplissement du contrôle des changes* permettant aux entreprises d'avoir « *la possibilité d'effectuer des compensations entre recettes et dépenses en monnaies étrangères identiques ou différentes pendant une longue période* » ;

— *Une action visant à assurer une meilleure coordination entre les P.M.I.* » exportatrices et les « *auxiliaires de transport* » ;

— *Une amélioration des réseaux commerciaux*, qui passe par un développement des sociétés de commerce international (S.C.I.) supposant que les banques françaises veuillent infléchir leur position en acceptant, comme leurs concurrentes étrangères de gager leurs prêts sur des actifs incorporels (réseau de clientèle, etc.) et une multiplication des sociétés de gestion à l'exportation ;

— *Un développement de la sous-traitance* qui passe par une amélioration de l'information (connaissance des contrats) et une adaptation des procédures permettant de limiter les risques.

ÉTRANGER

Mme GANDHI INAUGURE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DE L'ONUDI

New-Delhi (U.P.I., Reuter). — Le premier ministre indien, Mme Gandhi, a inauguré, le 21 janvier, la troisième conférence générale de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) en demandant qu'il soit mis fin au retard économique des pays en développement. « Vous vous réunissez, a-t-elle déclaré aux délégués de quelque cent vingt nations, à un moment crucial de la révolution économique mondiale. La faiblesse de l'ordre économique actuel est ressentie plus profondément que jamais auparavant. »

Après avoir indiqué, faisant allusion à l'occupation soviétique en Afghanistan, que, « au-delà de nos frontières, une situation s'était développée qui menace notre sécurité et doit provoquer une concertation dans l'ensemble de la région », Mme Gandhi a ajouté : « Il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures pratiques afin de favoriser l'industrialisation des pays en développement. »

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, a lancé, devant l'assemblée de l'ONUDI, un appel aux pays favorisés pour qu'ils fassent preuve de volonté politique en vue d'établir un nouvel ordre économique international. Il a indiqué que, au-delà de l'industrialisation, « la prospérité globale et la paix mondiale » étaient en jeu.

EN GRANDE-BRETAGNE

Un espoir de règlement du conflit de l'acier

De notre correspondant

Londres. — Les entretiens séparés de Mme Thatcher d'abord avec les dirigeants des syndicats, puis avec ceux de la British Steel Corporation (B.S.C.), font renaître l'espoir d'un règlement du conflit de l'acier. Répondant, en tout cas, positivement aux *suggestions du premier ministre*, les deux parties se sont déclarés, ce 21 janvier, prêts à reprendre contact avec le service officiel de médiation et de conciliation (ACAS).

La direction de la B.S.C. sera consultée en premier afin de déterminer si l'entreprise nationalisée est disposée à modifier sa position et surtout à assouplir les conditions qu'elle avait posées à son offre d'augmentation des salaires de 8 %. Les syndicats ne peuvent, en effet, acquiescer officiellement à un programme sévère de compression des effectifs, encore moins contribuer à son exécution.

Cependant la direction de la firme répète que les limites fixées par le gouvernement à l'aide financière de l'Etat ne lui permettent pas de faire un effort supplémentaire. De leur côté Sir Keith Joseph et M. Prior, respectivement ministres de l'industrie et de l'emploi, ont de nouveau déclaré qu'il était impossible d'utiliser les 450 millions de livres de fonds publics alloués cette année à la B.S.C. pour financer une augmentation de salaires.

Les chances d'arriver à un accord *paraissent ainsi encore très minces*. M. Sirs, principal négociateur syndical, a déclaré qu'il était décidé à poursuivre la grève avec la plus grande intensité si la B.S.C. n'arrivait pas à faire un effort financier supplémentaire pour les ouvriers. En d'autres termes, la décision d'étendre la semaine prochaine la grève au secteur privé, ainsi que l'ordre d'un arrêt du travail de vingt-quatre heures donné aux mineurs et aux ouvriers de la sidérurgie dans le Pays de Galles sont maintenus.

Néanmoins, l'entourage de Mme Thatcher manifeste un optimisme prudent, estimant que les entretiens de Downing Street ont fait ressortir une volonté commune de mettre fin à la grève assez rapidement, si possible d'ici à la fin de cette semaine.

HENRI PIERRE.

LE TRIBUNAL DES RÉFÉRÉS DE PARIS MAINTIENT LES SAISIES-ARRÊTS DE LA BANQUE CENTRALE IRANIENNE

Le tribunal des référés de Paris, a rendu, le 21 janvier, un jugement maintenant les saisies-arrêt pratiquées à la requête de la Banque centrale iranienne sur les sommes que la Citibank-France a déposées auprès de la Banque de France et de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale. Selon le tribunal, la créance de 51,73 millions de dollars que possède la Banque Markazi sur la Citibank-France (soit le montant du dépôt de celle-ci) est « *certaine* » et « *exigible* » bien que la Citibank se déclare incapable présentement de s'en acquitter en raison du gel des avoirs iraniens décidé, le 21 novembre, par M. Carter.



هكذا من الأصل

SOCIAL

POINT DE VUE

Faut-il supprimer la fonction publique?

par CATHERINE LALUMIÈRE (*)

EN ce début d'année 1980, cette question mérite d'être posée si l'on examine la politique suivie en ce domaine depuis 1974. Progressivement mais inexorablement, une entreprise de *démantèlement est mise* en œuvre. Elle commence par des tentatives de discrédit dans l'opinion publique. Trop nombreux, trop coûteux, trop souvent en grève, trop protégés par un statut général, uniforme et sclérosé, les fonctionnaires sont présentés comme les survivants d'une formule d'organisation dépassée.

En effet, au-delà des fonctionnaires eux-mêmes, ce sont les principes d'organisation de la fonction publique et de l'administration qui sont en cause. En fait, dans la société libérale avancée, la fonction publique, telle que l'histoire l'a forgée, est un outil inadapté qu'il convient de démanteler après l'avoir discrédité.

La mise en cause du statut général

A l'évidence les services ne fonctionnent pas toujours au mieux pour l'usager. Les capacités humaines ne sont pas toujours bien employées. Les initiatives ne sont pas toujours récompensées. Les fautes ne sont pas nécessairement sanctionnées. Pour constater ces maux, tout le monde ou presque sera *d'accord. Il n'en est pas de même* pour l'analyse des causes et le choix des remèdes.

Les milieux gouvernementaux n'ont de cesse de dénoncer les *raisons* de cette « maladministration », au premier rang desquelles figure l'archaïsme des règles qui organi*sent la fonction publique et parti*culièrement celles du statut général des fonctionnaires. Pour améliorer la situation, rien n'est plus simple. Il faut sortir la fonction publique du carcan du statut uniforme et égalitaire, multiplier les petites fonctions publiques, plus ou moins autonomes, confiées à des « agences » soumises de plus en plus à un régime de droit privé.

L'on peut avoir une idée de ces analyses en lisant l'avis présenté au nom de la commission des lois, lors du récent débat budgétaire à l'Assemblée nationale, par M. Gérard Longuet, député U.D.F. En pratique, cette politique est déjà entrée en application.

L'unicité de la fonction publique soumise au statut général de 1946, revu en 1959, est-elle responsable du mauvais fonctionnement des administrations ? Quoi qu'en disent les adversaires du statut général, la réponse est : non. Le statut, l'égalité entre les fonctionnaires qui y sont soumis, ne peuvent être tenus pour responsables des blocages administratifs.

Il faut d'abord dissiper une équivoque. Ce fameux statut général ne *porte* que *sur des règles finalement* peu nombreuses. Et il prévoit lui-même que les modalités complémentaires font l'objet de statuts particuliers. La fonction publique ne s'est pas fait prier pour utiliser cette possibilité puisqu'il existe au moins neuf cents statuts particuliers *(ce qui est d'ailleurs une prolifération excessive).* C'est dire que la souplesse existe.

En réalité, les attaques contre le statut général relèvent d'une fausse querelle. Derrière la *mise* en cause du statut unique, ce qui est contesté est l'existence de principes fondamentaux, solennellement affirmés dans un grand texte connu de tous. Ces principes deviennent difficiles à violer. C'est une gêne pour un gouvernement qui veut jouir d'un pouvoir *sans* entrave.

Sur ce point, aucun socialiste ne peut transiger : il faut que les principes fondamentaux de la fonction publique figurent dans un grand texte un peu solennel relevant de *la compétence du Parlement et non* du pouvoir réglementaire. Il est sain que ces grands principes soient les mêmes pour tous. Mieux même, il faudrait les étendre au-delà du champ actuel couvert par le statut *général*, c'est-à-dire à tous les agents de l'Etat (fonctionnaires *stricto sensu* et non fonctionnaires) et aux agents des collectivités locales (le P.S. propose la création d'une véritable fonction publique locale reprenant les grands principes du statut général des fonctionnaires de l'Etat). Et l'on peut penser que, plus tard, les mêmes grands principes seront appliqués à l'ensemble des travailleurs du secteur public.

Cela ne veut pas dire que tous les agents seront soumis, en tout point et jusque dans le détail, aux mêmes règles : il y aurait carcan étouffant. Cela signifie simplement qu'au niveau des principes une égalité de statut est tout à fait normale.

Morceler la fonction publique en petites entités atomisées, en faisant *sortir du statut général* la *grande* masse des fonctionnaires, aurait pour seul effet de faire disparaître ces grands principes. Cela ne supprimerait nullement les mauvais *fonctionnements de l'administration.* L'on aurait à la fois les défauts d'un système anarchique et disparate — ce qui n'est guère plus efficace que les prétendus défauts de *l'uniformité* — et les inconvénients d'un système arbitraire, échappant à la loi. Il n'est pas exagéré de dire que l'on tomberait de Charybde en Scylla.

Vers la suppression de la garantie d'emploi

Lorsque M. Gérard Longuet conclut son avis en affirmant : *« Une rapide analyse montre que la fonction publique d'Etat garderait 400 000 agents, alors que les agences en regrouperaient 1 600 000 »*, on perçoit l'objectif final qui est visé derrière cet éclatement de la fonction publique : soumettre de plus en plus d'agents au droit privé, c'est-à-dire supprimer la garantie d'emploi qui est l'une des grandes caractéristiques du droit actuel de la fonction publique. Le recrutement massif de contractuels ou plus généralement de « non-titulaires » est dans la logique de cette démarche commandée par le souci de pouvoir licencier qui l'on veut et quand on le veut.

Or, contrairement aux idées reçues dans certains milieux de droite, il est faux de croire que la garantie d'emploi est l'une des causes du mauvais rendement de l'administration. La menace de licenciement n'est pas en soi facteur de bon travail. Ne citons qu'un exemple, celui des entreprises (privées) japonaises. La garantie d'emploi y est de tradition. Cela n'a nullement empêché ces entreprises de devenir les plus performantes du monde. On peut même se demander si la garantie d'emploi, gage de sécurité, n'a pas été l'un des facteurs essentiels de la réussite économique de ce pays. Copier servilement le secteur privé, français ou américain, pour remédier aux maux dont souffre l'administration est une solution parfaitement illusoire.

La fonctionnalisation des emplois

Présentement, le gouvernement met en œuvre une politique qui, sans remettre en cause la garantie de l'emploi (*il n'y a pas possibilité de licenciement*), modifie les règles de recrutement aux emplois de responsabilité. C'est ce que l'on appelle la « fonctionnalisation des emplois ». Méthode américaine, importée en France, elle vise à pourvoir les emplois, en particulier les emplois de responsabilité, non plus à la suite d'un avancement administratif impartial, mais par un choix discrétionnaire du chef de service, car, pour la nomination dans un poste *« le chef de service responsable doit disposer d'un réel pouvoir d'appréciation des opportunités »* (Gérard Longuet, avis précité).

Qu'il faille apprécier les aptitudes d'une personne à occuper un emploi, nous n'en disconvenons pas. Par contre on ne doit pas être aveugle sur cette réforme et sur les menaces qu'elle recèle. Dans le contexte politique présent, qui se caractérise par la volonté du pouvoir de tenir en main tous les leviers de commande, il s'agit bel et bien d'une politisation de la fonction publique, à l'opposé du principe d'indépendance. L'on avait déjà les statuts de la magistrature, l'actuel et le nouveau, dont on connaît les défauts. Les mêmes idées sont actuellement appliquées dans l'ensemble de la fonction publique. Insidieusement c'est un « spoil system » qui est mis en place, absolument contraire à ce qui a fait la grandeur de la fonction publique française.

En réalité toutes les mesures précédemment citées ne visent pas à rendre la fonction publique plus efficace, mais à la rendre plus docile envers le gouvernement et plus inoffensive à l'égard des intérêts privés soigneusement protégés.

Mauvais diagnostics et faux remèdes visent aussi à masquer les vraies raisons des problèmes actuels de la fonction publique. Elles sont multiples et ne sont pas à mettre à l'actif de nos gouvernants. Si les fonctionnaires ne donnent pas satisfaction, ce n'est pas la faute du statut ou de quelque autre règle jetée en pâture à l'opinion. C'est la faute de ceux qui ne veulent ou ne savent pas diriger la fonction publique.

Les carences des dirigeants

Depuis trente ans, et particulièrement ces dernières années, le statut a été dénaturé par les gouvernements de droite qui, fondamentalement, récusait le modèle de l'administration publique et préféraient celui de l'entreprise privée. Le statut a été appliqué avec réticence ou volonté de le tourner. Cela se manifeste, par exemple, en ce qui concerne la place ou le rôle des organismes paritaires qui fonctionnent mal ou pas du tout. Il en est de même de l'exercice du pouvoir disciplinaire, des primes de rendement *et de tous les autres instruments que* Maurice Thorez, en homme d'Etat qu'il était, avait tenu à inscrire dès le statut de 1946. Car si le statut donne des garanties aux fonctionnaires, il leur trace aussi des devoirs. Et c'est l'honneur des responsables de faire respecter ces devoirs. Or nous observons une sorte de relâchement, une forme de lâcheté dans la façon dont la fonction publique est administrée et dirigée.

L'on sanctionne, mais à contretemps et pour des fautes qui n'en sont pas (pensons à la scandaleuse loi de 1977 sur « le service fait », qui permet de punir des fonctionnaires seulement soucieux de maintenir la qualité de leur travail). L'on préfère laisser pourrir un conflit et acculer à la grève plutôt que de négocier honnêtement, franchement, quand un problème se pose (le récent conflit des contrôleurs de la navigation aérienne en est un exemple). L'on biaise devant les difficultés (regardons comment fonctionne le groupe de travail sur la réforme de la grille indiciaire).

La fonction publique n'est pas malade de ses principes, ni de son statut, comme certains le disent. Elle est malade d'être dirigée par des hommes qui ne croient pas en elle et qui sont inspirés par une idéologie libérale, totalement opposée à ses modes de pensée.

(*) Déléguée nationale du parti socialiste à la fonction publique.

LA RÉDUCTION

Une lettre

RENCONTRE EXPLORATOIRE C.N.P.F.-C.F.D.T. SUR LE DROIT D'EXPRESSION DES SALARIÉS

AUTOMOBILE

VÉHICULES UTILITAIRES

... devient le principal actionnaire de Motor Iberica

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIAL

UNE NOUVELLE FORMULE DE RÈGLEMENT PHARMACEUTIQUE : LE « PHARMACHÈQUE »

Tout assuré social pourra, s'il le désire, et moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 60 F par famille, régler ses frais pharmaceutiques à l'aide d'un « pharmachèque ».

Pour disposer de ce nouveau mode de paiement créé et diffusé par un organisme privé, le Groupement d'études des régimes collectifs de prévoyance (Gercop), en accord avec la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France et l'Union nationale des pharmacies de France, il suffit de faire partie d'un comité d'entreprise, d'une mutuelle, d'une caisse de retraite, etc., et n'avoir subi aucune interdiction bancaire. D'ici quelques jours, 200 000 collectivités vont recevoir du Gercop des formulaires d'inscription. Ce système a été diffusé auprès de 20 000 pharmacies françaises, et les 18 000 officines qui l'ont accepté apposeront sur leur vitrine la mention « Pharmachèque ».

Ainsi, le « pharmachèque » servira au paiement des produits pharmaceutiques ordonnés par le médecin et remboursés par les caisses d'assurance-maladie. Le montant du « pharmachèque » ne sera prélevé sur le compte bancaire du titulaire qu'après un délai de trente jours, laps de temps qui lui permettra dans le meilleur des cas d'être remboursé par la Sécurité sociale et éventuellement par sa mutuelle. Mais cette sorte de carte de crédit ne va-t-elle pas favoriser une consommation pharmaceutique abusive ? Pour le président du Gercop, M. Bertrand Zoghbi, elle supprimera *tout au plus* une sous-consommation liée à des difficultés pécuniaires et évitera une sélection à caractère financier aggravant dans le domaine de la santé le sort des plus défavorisés.

● *Le P.S. élève une « vive protestation » contre le « ticket modérateur d'ordre public ».* — M. Autain, délégué national du P.S. à la santé, a *« élevé une vive protestation contre le décret du 17 janvier 1980 instituant un ticket modérateur d'ordre public. Après l'augmentation des cotisations salariales et l'imposition des retraités, c'est un nouveau coup porté aux acquis sociaux des travailleurs (...). Cette mesure aggrave les inégalités sociales devant la maladie et pénalise la médecine ambulatoire au profit de l'hospitalisation, puisque seuls les soins extra-hospitaliers seront touchés par cette mesure. De plus, cette décision porte atteinte à la mutualité française, conquête importante du mouvement ouvrier français, et à une de nos libertés fondamentales, celle de choisir librement sa formule d'assurance. »*

● *F.O. : « Une mesure inefficace et maladroite. »* — « On ne saurait interdire aux assurés sociaux le droit de se prémunir pour la partie non prise en charge par l'assurance-maladie. La décision gouvernementale de mettre en vigueur le ticket modérateur d'ordre public ,qui avait été institué lors des ordonnances de 1967, est à la fois inefficace et maladroite », déclare F.O.

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Une lettre de M. Giraudet

M. Giraudet, président d'Air France, nous a adressé la lettre suivante :

Dans le numéro du *Monde* du 19 janvier, je relève, à propos de la mission qui vient de m'être confiée par le gouvernement sur le temps de travail, qu'est reprise l'assertion suivant laquelle ce serait « *truquer les choses* » et « *être dupe* » que de me considérer comme « *une personnalité neutre* » dès lors que je suis « *un grand commis de l'État* ».

Ainsi, dès l'origine, la suspicion est-elle jetée sur l'indépendance avec laquelle j'accomplirai ma mission. J'en suis profondément choqué.

Tout d'abord une « *personnalité neutre* » serait-elle celle qui n'exercerait aucune responsabilité et ne prendrai jamais position ? Quel rôle pourrait-elle dès lors jouer dans la société ? Et si l'on dénie à ceux qui servent l'État la possibilité d'être des hommes libres, avec des esprits libres, à quel titre d'autres pourraient-ils l'être davantage ?

Diriger une entreprise publique implique, bien entendu, une loyauté totale à l'égard de l'État et du gouvernement. Mais qui aurait assez de mépris pour penser que se comporter loyalement c'est abdiquer sa liberté, son intégrité morale et s'inféoder ? Aussi bien, malgré mon attachement à Air France, d'ailleurs plus ferme que jamais, n'étais-je pas prêt en 1976 à en abandonner la présidence si les conditions du redressement de la Compagnie nationale m'avaient été refusées ?

Quant à ma nouveel mission, elle m'a été confiée à titre personnel et en pleine connaissance de mon indépendance d'esprit. Ni le premier ministre ni le ministre du travail par intérim ne m'ont donné la moindre directive... pas plus d'ailleurs qu'ils ne se sont engagés à adopter mes recommandations.

Depuis plus de quarante ans au service de l'État, constamment à l'écart de toute allégeance partisane et de quelque intérêt qui ne soit de service public, je n'ai d'autre intention que de persévérer dans cette voie et j'accomplirai ma mission sans complaisance, dans la seule perspective de l'intérêt du pays.

Qui pourrait d'ailleurs penser que ce ne soit par ambition, intérêt *ou désir de plaire* que j'ai accepté ce surcroît de travail, de soucis et probablement de critiques, le risque d'échec, et surtout la redoutable responsabilité de recommander des mesures sociales étroitement liées à l'efficacité de notre économie, à un moment où nul ne sait de quel poids pèsera sur elle la conjoncture mondiale ?

Ne pourrait-on enfin, pour juger de l'indépendance du sens du bien commun et de l'efficacité avec lesquelles je remplirai ma mission, attendre de connaître le contenu de mon rapport et les résultats de mon action ?

● *M. Matteoli a reçu M. Bergeron.* — Le ministre du travail a reçu à son domicile le secrétaire général de F.O. et M. Faesch, secrétaire confédéral. L'entretien a notamment porté sur la réduction de la durée du travail et la mission confiée à M. Giraudet, l'emploi et la participation. M. Bergeron pense que M. Matteoli reprendra ses activités au ministère du travail à la fin du mois ou au début de l'autre.

RENCONTRE EXPLORATOIRE C.N.P.F. - C.F.D.T. SUR LE DROIT D'EXPRESSION DES SALARIÉS

Des représentants de la CFDT ont rencontré, lundi 21 janvier, des dirigeants du C.N.P.F. Au cours de cette réunion exploratoire, les deux parties ont examiné l'une des revendications cédétistes, ce droit d'expression des salariés dans les entreprises, thème que le C.N.P.F. mais aussi le gouvernement avait déjà proposé d'aborder dans les discussionss avec les syndicats. Le débat, très général, a porté, lundi, sur les modalités d'application de ce droit et révélé des divergences importantes : le patronat est favorable au droit d'expression *« entre les salariés et les membres de la direction »* alors que la C.F.D.T. demande l'ouverture des réunions d'ateliers aux représentants syndicaux. Selon le C.N.P.F., de telles réunions risquent de se transformer en « *discussions revendicatives* » alors que le patronat entend les limiter à un « *dialogue* » sur la gestion.

Aucune date de nouvelle réunion n'a été fixée. Le C.N.P.F. souhaite poursuivre ses consultations. Il doit recevoir, le 11 février, M. Bergeron. Les discussions avec F.O. porteront sur ce sujet mais aussi sur d'autres revendications : la cinquième semaine de congés payés, la réduction et l'aménagement de la durée du travail.

LA CAISSE DES DÉPOTS FAIT APPEL D'UN JUGEMENT LA CONDAMNANT POUR DES LOYERS TROP ÉLEVÉS

Dans un jugement rendu le 15 janvier, le tribunal d'instance du vingtième arrondissement de Paris a donné raison à une dizaine de locataires contre leur propriétaire, la Société civile immobilière de la Caisse des dépôts et de la Caisse nationale de prévoyance. Le tribunal a reconnu que le propriétaire avait appliqué des augmentations de loyer et des rattrapages illicites. Il l'a condamné à rembourser le trop-perçu aux plaignants. La société civile immobilière de la Caisse des dépôts a aussitôt fait appel de ce jugement.

L'A.N.C. (Association des nouveaux consommateurs) se félicite, dans un communiqué, d'un jugement qui *« ouvre de vastes perspectives pour la défense des particuliers qui, isolés, n'ont souvent pas la possibilité d'intenter seuls une action judiciaire »*.

[L'A.N.C. existe sous ce nom depuis janvier 1979. Elle s'intitulait auparavant Union nationale des jeunes consommateurs. Son président est M. Henri Estingoy, ancien directeur de l'I.N.C.]

● *61 % des syndicalistes britanniques en faveur d'une réduction du pouvoir syndical.* — Le *Times* du lundi 21 janvier publie un sondage réalisé par Opinion Research and Communications sur la position des travailleurs britanniques face au projet de loi de limitation du pouvoir syndical étudié au Pralement : 61 % des travailleurs syndiqués et 78 % des travailleurs non syndiqués se prononcent en faveur d'une réduction du pouvoir syndical.

ÉNERGIE

LE PROBLÈME DES « FISSURES »

Le ministre de l'industrie retarde l'autorisation de mise en route de deux centrales nucléaires

Le ministre de l'industrie a décidé de retarder sa décision sur la mise en route des deux réacteurs nucléaires Gravelines I et Tricastin I, a indiqué, lundi *21 janvier*, au cours d'une conférence de presse, M. François Kosciusko-Morizet, directeur de la qualité et de la sécurité industrielles. Ces deux réacteurs, sur lesquels ont été découverts des « fissures » (« défauts sous revêtement »), sont aujourd'hui chargés en combustible, et tous les essais préalables à la « divergence » (le début de la réaction nucléaire) ont été réalisés.

C'est un retard pris dans la mise au point des méthodes de détection automatique des « fissures » et destinées à suivre l'évolution de celles-ci, au cours de la vie de la centrale, qui est à l'origine de la décision du ministère de l'industrie. Des essais ont été réalisés par Framatome, le constructeur, afin de vérifier que ces méthodes donnent des résultats fiables, mais ils ne sont pas encore totalement concluants, car plusieurs des tubulures d'essais soumises à ces épreuves (destinées à l'origine à équiper les réacteurs qui devaient être exportés en Iran)... ne présentaient pas de fissures.

Le délai nécessaire à la mise au point définitive de ces méthodes de mesures pourraient être de « *quelques semaines* », estime-t-on au ministère de l'industrie, et pourrait aussi retarder l'autorisation de mise en route du réacteur nucléaire de Dampierre I. En revanche, a indiqué M. Kosciusko-Morizet, le problème des soupapes sur le circuit de refroidissement à l'arrêt de ces réacteurs (*le Monde* du 5 janvier) est maintenant résolu.

● *M. Philippe Lamour réélu président du comité économique et social du Languedoc-Roussillon.* — M. Philippe Lamour a été réélu, à l'unanimité, président du comité économique et social du Languedoc-Roussillon, le 21 janvier, à Montpellier.

● *M. Thierry Jeantet*, membre du secrétariat national du M.R.G., a déclaré, dimanche 20 janvier : *« Nous dénonçons les opérations de propagande pronucléaire organisées conjointement par l'Elysée et l'E.D.F. sur les ondes de la radio et de la télévision. Cette campagne à sens unique, financée par l'argent des citoyens, vise à la fois à couvrir les choix antidémocratiques du gouvernement et les intérêts des entreprises importatrices d'uranium. La politique énergétique ne peut rester le fait de technocrates, d'affairistes et d'hommes politiques enfermés dans leurs cabinets privés. Elle doit faire l'objet d'un grand débat devant le Parlement et d'une information décentralisée auprès des citoyens. C'est pourquoi le M.R.G. dépose au Parlement une proposition de loi visant à élargir le domaine législatif à la politique énergétique (...) et demande l'organisation de débats publics et régionalisés, notamment sur les ondes de FR 3. C'est pourquoi il appellle la population à se mobiliser autour des organisations signataires de la pétition sur les alternatives énergétiques. »*

AUTOMOBILE

VÉHICULES UTILITAIRES

Nissan devient le principal actionnaire de Motor Iberica

Nissan, second constructeur automobile japonais (marque Datsun), a signé un accord de principe pour le rachat de 37,4 % des actions de Motor Iberica, principal fabriquant espagnol de véhicules utilitaires légers et de tracteurs, au groupe canadien Massey-Fergusson. Cette transaction, dont le montant s'élèverait à 40 millions de dollars (160 millions de francs environ), fera du constructeur japonais le principal actionnaire de Motor Iberica, plus connu sous le nom d'EBRO, la marque de ses véhicules utilitaires.

Motor Iberica, qui emploie 12 000 salariés dans ses quinze usines principales, produit de 20 000 à 25 000 véhicules utilitaires par an, essentiellement dans les gammes légère et moyenne (7 à 20 tonnes). Il fabrique également des tracteurs, distribués sous la marque Massey-Fergusson, ainsi que du machinisme agricole.

Il produit enfin des moteurs diesel sous licence Perkins, et distribue des jeeps fabriquées par la société Viasa. En 1978, Motor Iberica a réalisé un chiffre d'affaires de 41,83 milliards de pesetas (2,51 *milliards de francs* environ).

[Cette opération, succédant à l'accord conclu en décembre entre Honda et le constructeur britannique britannique British Leyland illustre la nouvelle stratégie des firmes nippones. L'Espagne, qui devrait entrer dans le Marché commun en 1983, fournit une plate-forme de choix pour pénétrer le marché européen. Dans cette optique, l'association avec un constructeur local garantit à Nissan de ne pas se voir opposer des mesures restrictives. Le point le plus nouveau, et sans doute le plus préoccupant, à terme pour les firmes européennes, est que cet accord concerne pour la première fois le secteur des véhicules industriels, domaine dont les Japonais étaient restés jusqu'ici absents, du moins en Europe.]

● *Garantie contre la corrosion.* — Talbot porte à six ans sa garantie contre la corrosion des carrosseries. Cette mesure touche tous les véhicules neufs Talbot et Talbot Matra, quelle qu'en soit l'origine de fabrication et sans limitation de kilométrage, vendus depuis le 1er janvier 1980. Cette décision résulte de la mise au point d'un procédé nouveau, la cataphorèse. La caisse des voitures traitées est reliée au pôle négatif et le bain dans lequel elle est plongée est chargé positivement. La couche de résine présente une bonne tenue à la corrosion saline et d'excellentes qualités mécaniques, explique la firme automobile.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

A PROPOS DE...

QUATRE ANNÉES D'EXPLOITATION DE CONCORDE

Les déficits du succès

Pour le quatrième anniversaire de la mise en service de Concorde, British Airways vient de baisser de 100 livres, pour une période de deux mois, le tarif « supersonique » Londres-Washington. Le prix de la traversée transatlantique à bord de Concorde n'est plus que de 573.50 livres (environ 5 000 francs), soit le coût d'un aller en première classe à bord d'un avion classique.

Près de 250 000 passagers ont voyagé à bord des Concorde d'Air France depuis la mise en service de l'avion supersonique, le 21 janvier 1976 : 54 600 sur la ligne Paris-Dakar-Rio-de-Janeiro ; 16 400 sur la ligne Paris-Caracas ; 65 500 sur la ligne Paris-Washington (dont 7 600 entre Paris et Mexico et 1 500 entre Paris et Dallas) ; 104 800 passagers sur la ligne Paris-New-York et 6 500 passagers sur divers vols affrétés.

Le cœfficient d'occupation moyen des Concorde n'a cessé d'augmenter : 53,5 % en 1977, 57,6 % en 1978 et 60.9 % en 1979 (dont 71,3 % sur la ligne Paris-New-York et 66,6 % sur la ligne Paris-Rio-de-Janeiro). La flotte supersonique d'Air France — quatre appareils en 1979 auxquels vont s'en ajouter deux autres qui n'ont pu trouver d'autre acquéreur — a parcouru, en quatre ans, 29 800 000 kilomètres et réalisé 20 200 heures de vol.

Selon une enquête réalisée en France, 71 % des passagers, voyageant en Concorde et résidant en France, se déplacent pour des motifs liés à leurs activités professionnelles, tandis que 29 % voyagent à titre privé (famille, tourisme) ; 46 % des passagers « supersoniques » voyageant pour « affaires » sont employés par de grandes entreprises, 44 % travaillent dans de petites ou moyennes entreprises et 10 % ont une activité indépendante (professions libérales, scientifiques, personnalités du monde des arts ou des lettres, etc.) ; 80 % des passagers de Concorde résidant en France sont des hommes et 20 % des femmes.

L'exploitation de cet avion n'est pas économiquement équilibrée et les amortissements et frais financiers représentent une part importante du déficit d'exploitation de l'appareil (environ 70 % de ce déficit en 1978, dernier exercice pour lequel on dispose de chiffres définitifs).

Pour ce qui concerne le « petit équilibre » (c'est-à-dire la couverture par les recettes des dépenses directement liées à l'exploitation, amortissements et frais financiers exclus), l'objectif que la compagnie nationale s'était fixé, ne pourra être atteint en 1980, en raison des hausses du prix du carburant. Pourtant, le contrat de programme qu'Air France a signé avec l'Etat le 26 janvier 1978 prévoyait que, cette année, les contreparties versées par l'Etat — 195 millions de francs — annuleraient le déficit d'exploitation.

Dans le plan d'entreprise 1980-1983, les dirigeants d'Air France prennent acte de ce « dérapage ». « *Avec la pérennisation du « déficit-Concorde » que l'augmentation du prix du pétrole rend probable, Air France estime qu'une révision des clauses liant l'Etat à la compagnie nationale s'impose.* » Ils souhaiteraient que le nouveau régime, en vigueur à partir de 1981, « *assure la couverture intégrale des charges d'exploitation, de financement et de remboursement des emprunts* ».

Apportant un démenti à des rumeurs sur l'éventuel arrêt des vols de Concorde, M. Pierre Giraudet, président d'Air France, avait indiqué « *que la situation actuelle ne le justifiait pas* » puisque l'exploitation de l'avion supersonique était « *un succès technique et commercial considérable* ». — J.-J. B.

M. ANDRÉ LABARRÈRE EST RÉÉLU A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

(De notre correspondant)

Bordeaux. — M. André Labarrère, a été réélu, lundi matin 21 janvier à Bordeaux, au premier tour de scrutin, président du conseil régional d'Aquitaine. Il a obtenu quarante et une voix contre trente à M. Guy Petit (U.D.F.-P.R.), sénateur des Pyrénées-Atlantiques, candidat de la majorité. Il y eut trois bulletins blancs sur les soixante-quatorze votants (sans doute ceux des deux candidats, le troisième émanant d'un élu de la majorité. La candidature de M. Guy Petit n'ayant pas fait l'unanimité). La gauche a fait le plein de ses voix. Pour la première fois M. Jacques Chaban-Delmas n'était pas candidat.

M. Labarrère a bénéficié des voix des communistes et apparentés. Ce soutien était assorti d'une demande de réciprocité aux socialistes et aux radicaux de gauche pour l'élection du candidat du P.C. à la présidence du conseil régional de Picardie. Cette élection devait avoir lieu la semaine dernière ; le fait qu'elle ait été repoussée a sans doute beaucoup facilité la réélection de M. Labarrère, d'autant que le bureau exécutif du P.S. a laissé entendre que les socialistes soutiendront le candidat communiste (*le Monde* du 18 janvier).

● *M. Pierre Mauroy (P.S.) réélu président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.* — Pour la septième fois consécutive, M. Pierre Mauroy, député (P.S.) et maire de Lille, a été élu président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais le 21 janvier. Il a obtenu 98 voix sur 108 votants. M. Gustave Ansart, député (P.C.) du Nord, a obtenu une voix et il y a eu 9 bulletins blancs. Un accord est intervenu entre tous les groupes pour une représentation proportionnelle au bureau. — *(Corresp.)*

● *M. Maurice Pourchon*, député socialiste du Puy-de-Dôme, a été réélu lundi 21 janvier; président du conseil régional d'Auvergne, qu'il dirige depuis le 17 octobre 1977. Il a recueilli vingt-quatre voix dès le premier tour de scrutin, faisant ainsi le plein des suffrages de gauche (dix-sept socialistes, sept communistes). Le conseil compte quarante-six membres. — *(Corr.)*

M. LE THEULE DIFFÈRE LA REPRISE DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT SUR L'AÉROPORT DE NICE

M. Joël Le Theule, ministre des transports, vient de recevoir M. Huet, chargé de diriger la mission d'inspection créée après le raz de marée du 16 octobre 1979 et qui avait gravement affecté le chantier de construction du futur port de Nice. Celui-ci a remis à M. Le Theule le deuxième rapport de la mission d'inspection essentiellement axé, à la demande du ministre, sur l'état des travaux d'extension au sud de l'aéroport de Nice.

Ce deuxième rapport confirme l'impression première de stabilité générale de cet ouvrage, à l'exception des extrémités est et ouest sur lesquelles des doutes subsistent. Le diagnostic définitif ne sera connu qu'après achèvement des mesures en cours, qui ont nécessité d'importants travaux.

Les résultats de ces opérations ne seront pas disponibles avant la mi-juin 1980 et leur interprétation ne permettra pas de disposer des conclusions de la mission d'inspection avant la mi-juillet.

Le ministre des transports considère qu'il n'est pas encore possible de donner le feu vert pour continuer les travaux.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

VOLCANS PAS MORTS

L'Auvergne a toutes les raisons de croire à la géothermie

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Pour le conseil régional d'Auvergne, la journée du mardi 22 janvier devait être entièrement consacrée au problème des sources d'énergie dans le Massif Central. A cette journée d'information devaient participer MM. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (invité par le groupe socialiste), Haroun Tazieff (invité par le bureau), Mme Martin, professeur d'université, MM. Lucien Thirier, conseiller économique au Commissariat à l'énergie atomique (invité par l'intergroupe d'action régionale, Roger Goubier, député et maire de Noisy-le-Sec (invité par le groupe communiste) et René Dumont, candidat des écologistes à la dernière élection présidentielle.

Cette initiative fait suite à la proposition du comité économique et social d'Auvergne qui lors de sa session de septembre 1979 avait lancé l'idée selon laquelle il convenait de rechercher un site pour la construction d'une centrale nucléaire dans la région.

L'Auvergne, c'est 5 % du territoire national, 2,5 % de la population de l'Hexagone et 0,8 % de la production nationale d'électricité. En toute hypothèse, cette région est appelée à devenir une grande importatrice d'électricité.

Toutefois, elle extrait plus de charbon qu'elle n'en consomme ; la production de sa houille, après les fermetures de Saint-Eloy-les-Mines en 1977 et de Brassac en 1978 se limite aux deux sièges d'extraction de Messeix et de l'Aumance.

La mine de l'Aumance dispose d'un gisement important (plus de 30 millions de tonnes), mais celui-ci présente une série de lourds handicaps, puisqu'il est compartimenté par des failles qui compliquent le travail d'extraction. La veine est coupée par endroits de barres gréseuses. Après lavage, ce charbon contient encore 33 % de cendres et ne peut être brûlé que dans certaines installations spécifiques (il est envoyé à Paris et alimente les chaudières des centrales thermiques).

Aussi l'installation sur place d'une nouvelle centrale thermique est-elle envisagée par certains responsables. Les conseillers régionaux du groupe communiste, par exemple, le demandent instamment.

La réponse a toujours été la même : le projet n'est pas fiable économiquement si l'on tient compte du niveau de production à atteindre et des difficultés qui jettent un doute sur la rentabilité de l'ensemble du gisement.

La mine de Messeix, quant à elle, produit 70 000 tonnes de houille par an, et son épuisement physique est prévu vers 1985.

Gisements d'uranium

Mais la région possède de l'uranium. Le gisement de Saint-Pierre (à proximité de Mauriac, dans le Cantal) a été remis en exploitation en 1977 avec un niveau de production de 100 tonnes d'uranium métal par an, pour une durée actuellement prévisible de huit ans. Le gisement de la Coulangerie (dans l'Allier) a été mis en exploitation en 1979, et produit 150 tonnes d'uranium métal pour une durée prévisible de dix ans. Des recherches actives sont entreprises et la COGEMA s'est vu délivrer des permis au *nord de Montluçon, dans le* secteur de Lapalisse et dans le Puy-de-Dôme, à Blot-l'Eglise, Gelles et Prompsat.

Autre possibilité énergétique pour l'Auvergne : la géothermie qui devrait trouver une place honorable dans les années à venir.

La plaine d'effondrement de la Limagne renferme dans son sous-sol des nappes aquifères à une profondeur de 1 500 à 1 800 mètres. L'eau de ces réservoirs souterrains est à 80 degrés environ si l'on tient compte du gradient géothermique important (un degré tous les quinze mètres) ; importance qui s'explique du fait de la proximité immédiate — ou presque — des poches de magma des volcans de la chaîne des dômes. Cette zone favorable à la géothermie s'étend sur toute la plaine de l'Allier, de Clermont-Ferrand à Vichy et à Moulins.

Depuis dix ans, un projet est envisagé par la municipalité de Clermont-Ferrand, qui permettrait, en utilisant l'eau chaude d'un réservoir aquifère, de chauffer (dans la zone nord de l'agglomération) deux mille cinq cents logements pour quinze ans.

De surcroît, des recherches très sérieuses sont effectuées près du Mayet-de-Montagne dans l'Allier par l'Institut national d'astronomie et de géophysique pour exploiter les possibilités d'une « géothermie sèche », laquelle consiste à injecter de l'eau dans le sous-sol pour la transformer en vapeur susceptible de faire fonctionner des turbo-alternateurs. Cette technique pourrait jouer un rôle important dans l'avenir, puisqu'elle est génératrice d'électricité.

JEAN-PIERRE ROUGER.

CIRCULATION

GRÈVE DES TAXIS PARISIENS

La base est sur le point d'imposer l'augmentation des tarifs

La base a gagné : l'intersyndicale (C.G.T., F.O., C.F.T.C., CID-UNATI) des chauffeurs de taxis a décidé de poursuivre le mouvement de grève — commencé le samedi 19 janvier — jusqu'au mercredi 23 janvier. Une assemblée générale décidera alors de l'attitude à adopter. Le blocage des rues de la capitale et du périphérique pourrait être décidé. Rappelons que le gouvernement a autorisé les taxis à augmenter immédiatement leurs tarifs de dix pour cent et de cinq pour cent au 1er juillet prochain. Les chauffeurs réclament quinze pour cent tout de suite. « *Si*, précisent-ils, *on reporte le relèvement de 5 % en juillet, la dévaluation aidant, on se retrouvera avec à peine 12,5 % d'augmentation* ».

C'est une journée agitée qu'ont vécu mardi 21 janvier les chauffeurs de taxis et les Parisiens. Réunis le matin à la Bourse du travail, près de cinq mille « taxis », sur les quatorze mille roulant dans la capitale, ont hué leurs dirigeants syndicaux qui appelaient à la reprise du travail sur le thème « *il faut reprendre le travail dès cet après-midi afin d'avoir une chance de négocier avec les pouvoirs publics* ». La base refusa et un cortège se forma pour gagner de la Place de la République le Ministère de l'Economie rue de Rivoli.

L'intersyndicale n'ayant pas été admise à rencontrer le ministre, les manifestants décident alors, à l'issue d'une réunion qui s'est tenue du Palais Royal, de poursuivre la grève jusqu'à mercredi. La rue de Rivoli est bloquée, les forces de police protège l'entrée du ministère. L'unité syndicale est sauve.

C'est alors que se produit l'intermède de la mairie de Paris ou plutôt celui de M. Edouard Frédéric-Dupont (Union pour Paris) adjoint au maire et défenseur de longue date des taxis. Ce dernier, porteur d'une lettre de Jacques Chirac, réclamant les 15 % de hausse et une détaxe du carburant, et flanqué des représentants de l'intersyndicale, était reçu au ministère par un chargé de mission. Les syndicats n'ont pu assister à cet entretien et c'est dans l'antichambre qu'ils ont appris le refus catégorique du ministère à ces propositions qui maintenait donc ainsi ses positions. Cette décision a fait dire à M. André Ducouret (C.G.T.) « *qu'il n'avait jamais connu une attitude aussi dure de la part des pouvoirs publics* ».

De son côté, l'opposition n'est pas restée inactive. Le groupe communiste de l'Hôtel de Ville déclarait lundi 21 janvier en fin d'après-midi : « *Les taxis parisiens sont en lutte pour la défense de leur pouvoir d'achat. Celui-ci du fait des lourdes augmentations des prix des véhicules et du coût de leur entretien, des relèvements successifs des carburants, connaît une régression constante.* » Pour sa part, Mme Edwige Avice (P.S.), députée de Paris, demandait dans une question écrite au ministre de l'intérieur, que la préfecture de police accorde en une seule fois, et non en deux, « *une hausse de tarifs suffisante des taxis* ».

Pour M. Cassinat, secrétaire général du Syndicat des artisans de taxis qui regroupe six mille adhérents, « *le mouvement est à un tournant ce mardi 22 janvier car la grève ne pourra se prolonger indéfiniment. Les artisans ont en effet de trop lourdes charges à supporter* ». Pour la réunion de mercredi, il propose donc un affichage sauvage sur les véhicules annonçant la hausse immédiate de 15 % des tarifs.

JEAN PERRIN.

A Marseille et à Lyon

LES 15 % SAUVAGES

(De nos correspondants.)

« *Nous pensons qu'en se mettant en grève nos collègues parisiens sont tombés dans un piège. Le gouvernement a intérêt à rendre les chauffeurs de taxi impopulaires en laissant pourrir la situation.* » L'intersyndicale des taxis marseillais n'a pas jugé bon de lancer un mouvement de grève pour obtenir le réajustement des tarifs : en force, depuis le samedi 19 janvier, les mille trois cent soixante dix-huit taxis de la ville appliquent une majoration « sauvage » et uniforme de 15 % de leurs tarifs. Ils ont décidé de ne pas attendre l'augmentation prévue de 10 % suivie d'une seconde de 5 % en juillet prochain que leur proposaient les pouvoirs publics.

Les chauffeurs marseillais procèdent actuellement à une campagne d'explication auprès de leur clientèle. Une affichette est placardée dans chaque voiture sur laquelle on peut lire : « *Dans l'attente de la transformation des compteurs, en vertu des accords intersyndicaux des villes de Paris, Lyon et Marseille, les tarifs sont majorés de 15 %, pourboire non compris.* » « *L'augmentation est généralement bien acceptée par nos clients* », assurent les chauffeurs. « *Ils savent bien*, ajoutent-ils, *que comme eux nous avons subi de considérables hausses depuis six mois. Seule, une détaxation des carburants, refusée par le gouvernement, aurait pu nous permettre d'éviter de les répercuter sur notre clientèle.* » *l'autorité préfectorale.* »

Signalons d'autre part que la Fédération française des taxis de province, une organisation née en octobre 1978, qui affirme regrouper deux mille chauffeurs de taxi français, a indiqué depuis son siège social à Lyon que « *la province n'était pas touchée par le mouvement de grève* ». M. Christian Vautenin, secrétaire permanent, a signalé que, dans de nombreux départements, la hausse des tarifs de 15 % est appliquée d'office depuis le 15 janvier. « *C'est notamment le cas à Lyon. Pour le moment, nous n'avons enregistré aucune réaction de notre autorité de tutelle, l'autorité préfectorale.* »

● *Une réserve naturelle dans les gorges de l'Ardèche.* — Une réserve naturelle de 1 572 hectares vient d'être créé dans les gorges de l'Ardèche par un décret paru au *Journal officiel* du 18 janvier.

LES MARCHÉS

PARIS

LONDRES

NOUVELLES DES SC

COURS DU DOLLAR A T

BOURSE DE PARIS - 21 JA

مكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 JANVIER

L'or et les pétroles à la une

L'or jaune et l'or noir ont été les deux vedettes de la séance de lundi.

Sur les indications parvenues des grandes places étrangères, américaines, ou à terme, le cours de 900 dollars l'once a été très largement dépassé, et européennes, Londres en particulier, avec un prix fixé à 843 dollars, le métal précieux a poursuivi son ascension, le lingot atteignant le niveau inégalé de 99 010 F contre 94 995 F vendredi. Une fois de plus, cependant, le prix de l'or, à équivalence, est resté beaucoup moins cher à Paris qu'ailleurs, son prix ressortant à environ 762 dollars l'once. Le napoléon a, lui aussi, progressé, mais plus modérément, passant de 801 F à 809,90 F après 810 F. Signe peut-être d'une certaine prudence en prévision d'un possible retournement de tendance : les mines sud-africaines ont baissé, de même que l'emprunt 7 % 1973 indexé sur le lingot. Seule, la rente 4 1/2 % 1973 a encore monté.

Sur le marché des actions, l'effervescence a de nouveau régné autour des valeurs pétrolières, après la découverte de nouveaux indices dans le sud-ouest de la France par Elf-Aquitaine. Le titre intéressé n'a enregistré qu'une hausse de 2,3 %, mais le certificat Française des pétroles a monté de 6,6 %, et Pétroles B.P. de 6,3 %, cependant que l'action C.F.P. progressait de 4,8 %, Esso de 2,1 % et la C.F.R. de 1,2 %. Ce petit accès de fièvre a un peu relancé le reste du marché, et de nombreux titres se sont distingués, comme la Banque Rothschild (+ 7 %) et le Printemps (+ 4,1 %). En fin de séance, l'indicateur instantané n'enregistrait cependant qu'une modeste avance (+ 0,4 %) en raison des nouvelles ventes occasionnées par la proximité des opérations de liquidation.

Les professionnels, dans l'ensemble, restaient assez confiants, voyant dans la menace brandie par le président Carter d'un « boycottage » des Jeux olympiques de Moscou, la perspective d'une détente prochaine de la situation internationale.

LONDRES

Déprimé par les derniers sondages économiques assez pessimistes et le peu de progrès réalisé dans les négociations engagées afin de régler le conflit de la métallurgie, le marché s'oriente à la baisse. Les industrielles s'alourdissent ainsi que les pétroles. Seuls les fonds d'État restent bien orientés. Vif recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 763 contre 850

VALEURS	CLOTURE 21/1	COURS 22/1
Beecham	124 ...	122 ..
British Petroleum	350 ...	348 ...
Courtaulds	77 ...	77 ...
*De Beers	11 1/8	11 ...
Imperial Chemical	378 ...	374 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	410 ...	406 ..
Shell	333 ...	330 ...
Vickers	128 ...	125 .
War Loan 3 1/2 %	33 3/4	33 7/8
*West Driefontein	35 1/2	32 ...
*Western Holdings	61 3/4	60 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MERLIN - GERIN. — Le chiffre d'affaires hors taxes pour 1979 atteint 1 885 millions de F (+ 9,1 %).

Ets ALFRED HERLICQ et FILS. — Le chiffre d'affaires facturé en 1979 atteint 348,4 millions de francs (+ 4,5 %).

EUROPE I. — Pour les trois premiers mois de l'exercice 1979-1980 s'achevant le 30 septembre prochain, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 117,6 millions de francs (+ 18,28 %).

THORN ELECTRICAL. — Pour ce premier semestre de l'exercice s'achevant le 31 mars 1980, le bénéfice d'exploitation atteint 107,1 millions de livres contre 105,5 millions. Le résultat avant impôts est de 51,3 millions de livres contre 54,3 millions. Les actionnaires toucheront un dividende intérimaire de 4,05 pence (+ 12,5 %), qui sera payable sur les titres émis à la suite de la fusion avec EMI.

Un redressement des bénéfices a été enregistré au cours du troisième trimestre. Mais pour les derniers mois de l'exercice, les comptes seront juste équilibrés avant impôts en raison de la constitution d'une provision pour coût de réorganisation.

Le groupe va changer de dénomination sociale pour adopter celle de Thorn EMI limited.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/1	22/1
1 dollar (en yens)	240 20	240 35

NEW-YORK

Nouvelle avance

A New-York, comme à Paris, les valeurs pétrolières se sont particulièrement distinguées lundi et, par entraînement, bon nombre de valeurs inscrites au Big Board ont repris leur progression, si bien qu'à la clôture l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 5,64 points à 872,78.

L'activité est demeurée forte, et 48,04 millions de titres ont changé de mains contre 53,51 millions vendredi.

Les investisseurs institutionnels se sont montrés très actifs, étant parmi les premiers à s'intéresser aux actions des majors qui, les unes après les autres, annoncent de fortes augmentations de leurs bénéfices pour 1979, dans la foulée de la Standard Oil of Indiana, dont le résultat consolidé atteint 1,5 milliard de dollars (+ 40 %).

Sur 1 931 valeurs traitées, 918 ont monté, 637 ont baissé et 376 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 18/1	COURS 21/1
Alcoa	63 1/2	63 1/2
A.T.T.	51 7/8	52 5/8
Boeing	62 3/8	64 1/4
Chase Manhattan Bank	39 1/2	39 1/2
Du Pont de Nemours	42 1/4	41 1/8
Eastman Kodak	46 1/4	47 1/4
Exxon	55 1/4	55 3/4
Ford	33 1/4	33 3/4
General Electric	53 1/2	54 3/4
General Foods	32 ...	31 1/2
General Motors	58 ..	58 3/4
Goodyear	13 3/4	14 ...
I.B.M.	69 5/8	69 1/4
I.T.T.	27 ...	28 3/4
Kennecott	39 7/8	42
Mobil Oil	58 1/2	55 7/8
Pfizer	38 5/8	38 3/8
Schlumberger	96 3/4	100 1/4
Texaco	32	33 3/8
U.A.I. Inc.	22 3/8	22 1/4
Union Carbide	45 1/4	44 5/8
U.S. Steel	28 1/8	28 3/8
Westinghouse	24 1/2	24 3/8
Xerox	63 ...	63 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	18 janv.	21 janv.
Valeurs françaises	101,8	102,5
Valeurs étrangères	105,3	105

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	105	105,8

Taux du marché monétaire

Effets privés ..... 11 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 21 JANVIER - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/1	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 038	4 045	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	234 190	234 220	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 417	14 426	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 410	212 440	204	215
Danemark (100 krd)	74 940	75	72 500	77 500
Norvège (100 k)	82 225	82 330	79	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 222	9 271	8 950	9 450
Italie (1 000 lires)	5 017	5 024	4 550	4 900
Suisse (100 fr.)	253 230	253 300	246	259
Suède (100 krs)	97 420	97 610	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 605	32 640	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 110	6 127	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 100	8 120	7 ...	7 900
Canada ($ can. 1)	3 486	3 487	3 310	3 540
Japon (100 yens)	1 687	1 683	1 600	1 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/1
Or fin (kilo en barre)	95000	98750
Or fin (en lingot)	94995	99010
Pièce française (20 fr.)	801	809 90
Pièce française (10 fr.)	475 10	478
Pièce suisse (20 fr.)	700	720
Union latine (20 fr.)	670	675
Souverain	800	808 60
Pièce de 20 dollars	3275	3288 40
Pièce de 10 dollars	1630	1761
Pièce de 5 dollars	983 50	...
Pièce de 50 pesos	3940 50	4080 50
Pièce de 10 florins	720	690 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

MM. Giscard d'Estaing et Chirac se rencontreront jeudi 24 janvier pour la première fois depuis plus d'un an

« La Lettre de la Nation », organe officiel du R.P.R., n'indique pas que M. Jacques Chirac et son épouse seront les hôtes à déjeuner, jeudi 24 janvier, de M. et Mme Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, afin de mieux marquer que cette invitation revêt un caractère strictement privé.

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a déjeuné en tête à tête avec M. Raymond Barre lundi 21 janvier à l'Elysée, devait recevoir M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., mardi à 18 heures. Il recevra les présidents des commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat au retour du voyage qu'il effectuera en Inde du 25 au 29 janvier.

L'initiative de ce repas a été prise par le président de la République le 3 janvier dernier lorsque M. Chirac était venu à l'Elysée présenter les vœux du Conseil de Paris. Depuis qu'il a quitté l'hôtel Matignon en août 1976, M. Jacques Chirac n'a jamais déjeuner ou dîner à l'Elysée en tête à tête avec le chef de l'Etat. Il l'a toutefois rencontré sans témoins à quatre reprises : Le 29 mars 1977, M. Chirac est reçu par le chef de l'Etat, qui vient de confirmer M. Barre dans ses fonctions de premier ministre à la tête de son deuxième gouvernement. En arrivant aux Baux-de-Provence, où se tiennent les journées parlementaires du R.P.R., M. Chirac se contente de dire que l'entrevue de l'Elysée s'est déroulée dans une atmosphère *« de confiance et de courtoisie »*.

Le 7 décembre 1977, après quarante minutes d'entretien, M. Chirac avait déclaré : *« Je crois que j'ai été compris, ce qui me fait plaisir. »* Le maire de Paris, qui conduisait alors la campagne législative du R.P.R. pour les élections de 1978, avait insisté pour que chaque parti de la majorité *« libère ses propres forces de propositions dans le cadre du pluralisme organisé »*. Cette rencontre avait été considérée comme un pas dans la voie de la décrispation.

Une autre entrevue s'était déroulée après le scrutin législatif, le 28 mars 1978. Le président du R.P.R. s'était alors opposé au projet du chef de l'Etat d'offrir un ou plusieurs postes de président de commission parlementaire à des élus de l'opposition et il avait insisté pour *« une relance des investissements dans le but d'assurer le retour au plein emploi »*.

Enfin, le 13 novembre 1978, M. Chirac avait été reçu par M. Giscard d'Estaing pour lui présenter le plan d'aménagement du jardin des Halles de Paris.

Le dernier repas pris en commun par M. Giscard d'Estaing et par M. Chirac, en compagnie de leurs épouses, remonte au dimanche de la Pentecôte, le 6 juin 1976, au fort de Brégançon, dans le Var. Une tension s'était progressivement établie entre les députés U.D.R. et leurs alliés centristes et giscardiens. Elle était due notamment au projet de taxation des plus-values, aux prises de position du général Mery sur la politique de défense, et aux intentions électorales des « giscardiens ». Les relations entre le président de la République et son premier ministre connaissaient même des moments de crise. Le week-end de Brégançon, où le chef de l'Etat avait reçu M. Chirac et son épouse, n'avait pas permis de rétablir la confiance.

Moins de deux mois plus tard, M. Chirac remettait sa démission de premier ministre au président de la République, qui lui demandait de la conserver secrète jusqu'au retour de ses vacances en Afrique noire. Le 26 août, M. Chirac quittait l'hôtel Matignon.

Ainsi, bien que les entretiens « privés » du président de la République avec M. Chirac aient toujours eu dans le passé une réelle motivation politique, aucun d'eux n'a permis jusqu'alors de régler les problèmes qui, depuis 1976, se posent entre « giscardiens » et « chiraquiens ».

A. P.

M. Debatisse annonce les grandes lignes de sa politique pour développer les industries agro-alimentaires

« Le rôle des pouvoirs publics est de susciter et de soutenir les initiatives [privées] *et (...) de veiller à ce que ces initiatives soient (...) conformes à ce que doit apporter le développement de l'industrie agro-alimentaire : une meilleure valorisation de notre production agricole, un excédent commercial important, des emplois nouveaux »*, a déclaré M. Michel Debatisse, secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires, le 22 janvier, en exposant les grandes lignes de la politique qu'il compte soumettre au gouvernement.

Son *« plan d'action »*, a-t-il expliqué, sera axé autour de quatre volets :

● *Une action de soutien des initiatives* des entrepreneurs, passant d'abord par une *« rénovation très sensible de l'administration centrale »*. La direction des industries agricoles et alimentaires sera réorganisée afin d'*« assurer d'une manière permanente la synthèse de l'approche produits et de l'approche entreprises »*, elle comprendra, par ailleurs, une sous-direction de la technologie, de l'innovation et de l'équipement, et devra apporter aux entreprises *« des synthèses actualisées de l'évolution des marchés, de la situation et des perspectives des différents secteurs »*. L'action de soutien s'exercera également grâce à *« une meilleure coordination des moyens d'intervention de l'Etat et le développement d'un mode de relation conventionnel »*.

● *L'aménagement du cadre commercial*, en recherchant notamment *« des moyens de remédier aux insuffisances de la politique agricole commune, comme nos partenaires de la Communauté n'ont pas hésité à le faire »*, en réorientant l'action de la SOPEXA et en mettant rapidement en action le fonds de promotion. Cette action suppose également l'*« organisation d'une solidarité pour une action sur certains marchés étrangers »*.

● *L'aménagement du cadre financier* des entreprises, nécessaire pour permettre des investissements accrus et une évolution des structures.

● *Un effort de progrès technique*, portant notamment sur la qualité sanitaire des produits, sur un meilleur transfert de la technologie des laboratoires vers l'industrie, et passant par *« une exploration systématique des produits nouveaux »*.

● *Un joueur du Limoges Football-Club, Jean Mazabraud,* vingt-trois ans, est mort au cours d'un entraînement, le lundi soir 21 janvier, à 19 h. 30 à Limoges, en allant chercher un ballon sur les gradins près de la piscine. Après avoir ramassé la balle, Jean Mazabraud glissa sur le carrelage givré et fut précipité dans le grand bassin de la piscine où il est mort noyé. — *(Corresp.)*

M. CHABAN-DELMAS VA ÊTRE REÇU PAR M. BREJNEV

Moscou (A.F.P.). — M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale française, va être reçu par M. Leonid Brejnev ce mardi 22 janvier, dans l'après-midi, indique-t-on de source française.

M. Chaban-Delmas, qui est arrivé à Moscou lundi en visite officielle, à l'invitation du Soviet suprême, a tenu une séance de travail mardi matin avec M. Alexis Chitikov, président du Soviet de l'Union (une des deux chambres du Soviet suprême), et a assisté ensuite à un déjeuner offert par M. Chitikov.

M. JEAN MATTÉOLI REPREND SES ACTIVITÉS DE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA PARTICIPATION

Un décret du 21 février, publié au « Journal officiel » du 22 janvier, met fin à l'intérim du ministère du travail et de la participation depuis le 27 novembre par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, pendant l'absence de M. Jean Mattéoli. Successeur de M. Robert Boulin, M. Mattéoli a été nommé ministre du travail et de la participation le 8 novembre 1979. A la suite d'un accident cardiaque, il avait du cesser toute activité. Depuis plusieurs semaines, M. Mattéoli réétudiait les dossiers du ministère et, lundi 21 janvier, il a reçu, à son domicile, M. Bergeron.

Le ministre devait se rendre, dès mardi, au cabinet de son ministère et préparer l'intervention qu'il doit faire, mercredi 23 janvier, au conseil des ministres. M. Jean Mattéoli doit y dresser un bilan du troisième pacte national pour l'emploi.

En U.R.S.S.

M. KIRILLINE QUITTE LE GOUVERNEMENT

Moscou *(A.F.P.)* — L'agence Tass annonce que M. Vladimir Kirilline, âgé de soixante-sept ans, a été, à sa demande, libéré de ses fonctions de vice-président du Conseil des ministres de l'U.R.S.S. et de président du Comité d'Etat pour la science et la technique.

[M. Vladimir Kirilline, qui est né en 1913, a fait une carrière scientifique avant d'entrer au gouvernement. Ingénieur en thermodynamique, il a enseigné à l'université de Moscou et a été élu membre de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. Membre suppléant du comité central du parti communiste en 1961, titulaire depuis 1966, il a été nommé en 1965 vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S.

Il était chargé de coordonner le travail des services qui s'occupent de la science et de la technique. A ce titre il eut maintes fois l'occasion de négocier à Paris ou à Moscou avec des ministres français, puisqu'il était coprésident de la grande commission franco-soviétique. L'agence Tass ne précise pas pour quelles raisons M. Kirilline a demandé à être déchargé de ses responsabilités gouvernementales.]

Les performances de la fusée Ariane ont été supérieures aux prévisions

MM. Hubert Curien et Yves Sillard, respectivement président et directeur général du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.), ont été reçu lundi 21 janvier à l'Elysée par le chef de l'Etat. Avec lui, ils ont passé en revue l'ensemble des questions touchant aux activités spatiales françaises, en particulier celles qui concernent le lanceur européen Ariane et la future société chargée de le commercialiser (le Monde *du 22 janvier). Le premier exemplaire de la fusée a donné entière satisfaction, si l'on en croit le président du C.N.E.S., les renseignements obtenus au terme du premier tir* « sont tout à fait encourageants, et la fusée est bonne pour le service ».

Après le lancement réussi d'Ariane le 24 décembre 1979, les experts chargés d'exploiter les données recueillies au cours de ce vol, ont estimé que le second exemplaire du lanceur n'avait pas à être modifié. Le deuxième tir d'essai — il y en aura deux autres en septembre et en décembre 1980 — aura donc vraisemblablement lieu le 29 mai, à moins que d'ici là il ne soit possible de réduire la durée de certaines opérations de la campagne de tir. Dans ce cas, la date du lancement pourrait être avancée de dix à vingt jours.

Ce n'est pas sans une certaine satisfaction que les responsables du programme ont présenté ce calendrier, dont les dates ne peuvent être tenues qu'en raison de la remarquable performance du premier exemplaire d'Ariane. « *Le dépouillement des données*, a en effet déclaré, lundi 21 janvier, au cours d'une conférence de presse, M. Raymond Orye, chef du département Ariane à l'Agence spatiale européenne (ESA), *confirme que les trois étages du lanceur ont eu des performances supérieures à celles qui étaient attendues.* »

Dans ces conditions, Ariane est sans doute capable de mettre en orbite une charge utile plus lourde que celle initialement prévue. M. Orye s'est cependant refusé à dire quel était le gain obtenu, préférant attendre que cette performance soit confirmée par le vol du mois de mai. A cette occasion, le système « anti-pogo » du deuxième étage sera essayé pour la première fois afin d'éliminer certains phénomènes vibratoires gênants pour les satellites, dont le lanceur sera porteur.

Autre volet important du programme spatial européen : le Spacelab, ce laboratoire que la navette américaine doit emporter dans ses flancs pour des vols dans l'espace de plusieurs jours. M. Michel Bignier, directeur de ce programme à l'ESA, a annoncé que les Américains s'apprêtaient à signer le contrat d'achat d'un Spacelab identique à celui que les Européens sont en train d'achever (*le Monde* du 7 juillet 1979). L'accord, qui porte sur une somme de 117,1 millions d'unités de compte, soit environ 655 millions de francs aux conditions économiques de juillet 1979, devrait être paraphé d'ici à la fin de la semaine.

M. Bignier a rappelé d'autre part qu'en dépit du glissement du calendrier de la navette spatiale, les deux premiers vols du Spacelab européen restaient fixés à avril et septembre 1982. Il n'en reste pas moins vrai que le programme Spacelab est un programme onéreux et que les Etats membres de l'ESA devront payer le surcoût, près de 40 %. Dans leur grande majorité, les Etats membres se sont pourtant déclarés prêts à régler la note qui, à l'achèvement du programme, s'élèvera à près de 4 milliards de francs.

J.-F. A.

L'OR CHUTE : 763 DOLLARS L'ONCE

Un assez net repli sur les positions aventurées de la veille s'est produit mardi matin sur les marchés européens de l'or. Le mouvement, qui a tourné à la chute, avait commencé lundi après-midi à la clôture du marché de Londres et s'était prolongé à New-York, puis à Hongkong. En fin de matinée mardi, le cours de l'once de 31,103 grammes a été coté par opposition à 763 dollars. Le cours avait été fixé par opposition à 850 dollars lundi après-midi, mais était redescendu ensuite à 825 (cours également enregistré un peu plus tard à New-York).

Un certain nombre de mesures ont été prises pour essayer de calmer la spéculation. En Allemagne, les banques ont été informées par le « bureau de surveillance » de la profession que les limites de découvert qui leur sont imposées pour les opérations de change seront désormais applicables à leurs positions sur les métaux précieux.

A Hongkong, la société qui gère le marché de l'or et de l'argent a relevé l'appel de marge sur l'or. Cependant, à Chicago, le Marché monétaire international a pris des dispositions qui vont se traduire par une suppression de la limite maximale quotidienne imposée sur les variations du cours de l'or à terme dans certaines conditions et pour une durée limitée.

A New-York, le marché des matières premières (Commodity exchange) a relevé également les taux de couverture de 5 000 à 15 000 dollars sur les contrats de 100 onces tandis que pour l'argent-métal il a pris une décision beaucoup plus radicale : les transactions seront limitées au dénouement des positions déjà prises, la signature de nouveaux contrats tant à l'achat qu'à la vente étant pour l'instant interdite.

Le dollar reste sur ses positions, en les améliorant même un peu, notamment à Francfort, où on l'a coté 1,7310 DM, et à Zurich (1,60 franc suisse) ; à Paris, la devise américaine est restée stable à 4,0550 francs.

L'EMPRUNT D'ÉTAT DE 12,5 MILLIARDS DE FRANCS EST SOUSCRIT

Porté de 8 à 12,5 milliards de francs en raison d'une forte demande, le nouvel emprunt d'Etat émis à un très haut taux d'intérêt (12 %) a été entièrement souscrit le 22 janvier, quelques heures après son lancement.

Le numéro du « Monde » daté 22 janvier 1980 a été tiré à 632 225 exemplaires.